This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

Digitized by Google

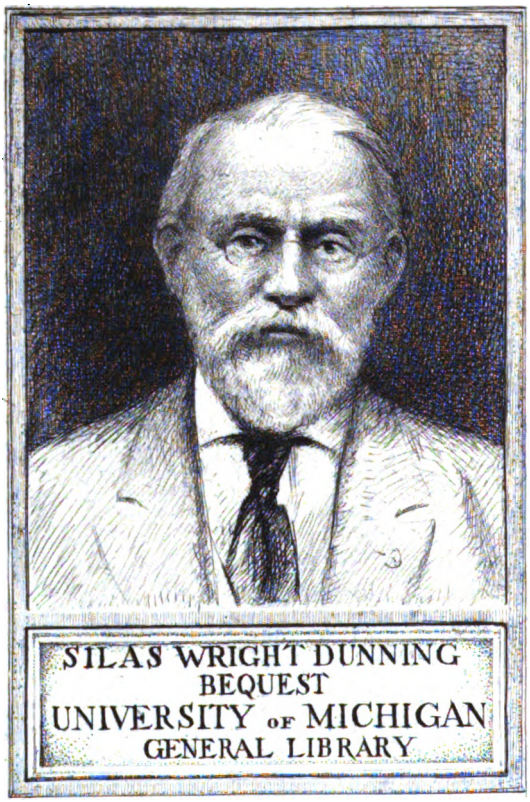

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Bulletin périodique paraissant tous les deux mois

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ D'HISTOIRE & D'ARCHÉOLOGIE

DE L'ARRONDISSEMENT DE PROVINS

FONDÉE A PROVINS LE 15 DÉCEMBRE 1892

TOME VI

N° 6

SEPTEMBRE 1902

PROVINS

IMPRIMERIE CH. LOUAGE

14, Place de l'Hôtel de Ville, 14

Digitized by Google

Digitized by Google

HISTOIRE

DE

L'ABBAYE

DE LA

Forêt de Jouy-le-Châtel

(Seine-et-Marne)

SOURCES :

Bibliothèque Nationale Roger de Gaignières, manuscrits latins, 5467.
Gallia Christiania.
Bibliothèque des Archives de Melun.
Bibliothèque de Provins.
Archives du Château de Quincy.
Minutes des Notaires de Provins.
(Auguste Longnon) Documents relatifs sur les Comtés de Champagne et de Brie 1172-1261.

PAR

l'Abbé BONNO

CURÉ DE CHELLES
CORRESPONDANT DU MINISTÈRE

PROVINS
Imprimerie Charles LOUAGE

1902

Digitized by Google

Digitized by Google

Dunning
Tryb.
4-21-31
21310

CHAPITRE PREMIER

LA FORÊT DE JOUY-LE-CHATEL

La forêt de Jouy-le-Châtel couvre un point du riche plateau qui s'étend de Provins à Coulommiers. Son sol appartient au calcaire lacustre éocène ; des traces de sables de Fontainebleau se voient sur les hauteurs (160 m.). L'emplacement de la forêt, comme d'ailleurs, tout le plateau, a été habité par l'homme à l'époque de la formation géologique quaternaire. On y rencontre, au-dessus des sables supérieurs et à la base des argiles grises ou rouges, l'industrie dite moustérienne : grattoirs, lames, déchets, pointes à grands éclats ; les plus beaux échantillons de notre collection nous ont été fournis par les sablières de Haute-Fosse, du Breuil et des Cordelières.

Du vivant de l'homme robenhausien, la forêt s'étendait sur la majeure partie du plateau ; les points culminants, le voisinage des sources, les rives des ruisseaux étaient seuls en culture, et, dans ces clairières, l'homme, tailleur de silex, se livrait à son industrie.

Qui pourrait dire le nombre de silex abandonnés par les populations qui se sont succédé sur ces emplacements ? Les hauteurs de Mortery, de Boisbourdin, de Combles ; les rives de l'Yvron ; les sources du Durtin, les fontaines de Champigny..., etc., sont des mines inépuisables pour les collectionneurs ; nous y avons recueilli des centaines d'échantillons et, chaque jour, la charrue en ramène de nouveaux sur le sol.

La délimitation de ces clairières est tranchée : le sol est d'un noir plus ou moins foncé, tandis que le pourtour a conservé, malgré le temps et les engrais de la culture, la teinte blanchâtre et carbonatée de la forêt.

A l'époque gauloise, la forêt de Jouy servait de limites aux Meldes et aux Senons. Les Meldes occupaient la partie septentrionale et les Senons s'étendaient au Midi. Des monnaies gauloises des Senons, des Leuques et des Morins (?) ont été recueillies sur l'emplacement de l'ancienne forêt.

Digitized by Google

La monnaie des Senons, en potin, est de deux types : 1° une tête nue à droite, R/cheval à gauche : deux globules dans le champ (n° 7417) du cabinet des médailles ; 2° deux chèvres dressées et affrontées, au centre un point : R/loup et sanglier affrontés (n° 7458).

Les monnaies des Leuques, en potin, montrent une tête barbare à gauche ; R/sanglier à gauche, entre les jambes, une fleur de lys (n° 9078).

La monnaie des Morins ? en or ; traits qui se croisent irrégulièrement. R/Aurige armé d'un grand stimulus dirigeant un cheval ; sous le cheval, lyre couchée, maillet comme emblème (n° 8694).

Les monnaies des Senons et des Leuques ont été trouvées à Mortery, au Breuil, à Sennetru, dans la forêt actuelle, et celle des Morins ? près de Jouy-le-Châtel.

La forêt, à cette époque, avait déjà perdu de son étendue ; le Gaulois, tout en s'établissant sur l'emplacement défriché par l'ouvrier robenhausien, avait senti le besoin d'augmenter sa culture ; les fragments de poteries gauloises nous le montrent et Jules César, dans ses commentaires, nous le dit ; et cette œuvre de défrichement se continuera à l'époque gallo-romaine jusqu'au jour où les populations devront fuir devant les Francs. Les fragments de poteries romaines, les tuiles à gros rebords, les monnaies se rencontrent en si grande quantité et sur tant de cantons que l'on peut croire, sans crainte de se tromper, qu'à la fin du IVe siècle la forêt de Jouy n'était guère plus étendue qu'elle ne l'est aujourd'hui.

Une large route (route de Lyon à Boulogne-sur-Mer) la coupait au Nord ; les villages de Champigny, de Sennetru, du Breuil, de Riobe (aujourd'hui Châteaubleau), de Mirvault, de Pecy, des Orbis... l'entouraient. Ces villages nous ont laissé de nombreux souvenirs : ce sont des poteries vernissées dites de Samos, des meules en granit, des bronzes, parmi lesquels, un médaillon chrétien, des moules à monnaies en argile, des monnaies commençant à Traian et finissant à Magnus-Maximus (388).

Le grand intérêt de la forêt de Jouy consiste dans ses terrassements d'origine romaine ; ce sont des levées de terre ou terre-pleins qui s'échelonnent parallèlement et presque en ligne, au Nord et au Sud, et suivent deux anciennes routes forestières. Ces terre-pleins, auxquels nous avons donné le nom d'Aggeres, ont conservé leur forme primitive ; les uns

Digitized by Google

sont carrés ou rectangulaires, les autres sont ronds, et presque tous sont entourés de fossés. Nous allons les décrire en quelques mots :

Agger A... Il est situé au lieu dit (La Vente Boissy) sur un embranchement de route qui, partant de l'ancienne voie forestière, desservait le village romain de Sennetru. Sa forme est ronde et son diamètre dépasse 20 mètres ; c'était, d'après les fouilles que nous y avons faites, une construction, en forme de tour, protégée par des fossés profonds ; le sol du terre-plein, aujourd'hui en culture, est un mélange de terre, de tuiles à gros rebords et de tessons de poteries.

Agger B... Au-dessous de l'Agger A, sur la lisière de la forêt comprise entre la voie (Aux Vaches) et le chemin de grande communication de Fontainebleau à Villiers-Saint-Georges, se voit un deuxième Agger différent du premier ; c'est un rectangle mesurant 18/14 m., avec fossés de 5 m. de largeur et 2 m. 50 de profondeur.

Une enceinte, également entourée de fossés, protège le terre-plein et dix languettes de terre, bombées en dos d'âne, mesurant chacune environ 50 mètres de largeur, constituent des redoutes ; les bords des fossés, proéminents à l'intérieur, accusent sur leur arête, l'emplacement d'une palissade.

La présence de deux fortins, dans un périmètre si restreint, s'explique par la proximité du village de Sennetru qu'il fallait protéger. Les fouilles, faites dans ce fortin, n'ont rien produit.

Agger C..... En suivant la Basse-Route de l'Ouest à l'Est, entre la route départementale de Lagny à Provins et le grand chemin de communication de La Ferté-Gaucher, on rencontre un troisième Agger, de forme circulaire, mesurant 19 mètres de diamètre.

L'excavation d'où fut extraite la terre du monticule se voit encore. Ce fortin consistait, comme celui de la Vente Boissy, en une tour ronde dont nous avons retrouvé les fondations. De cet agger, nous avons extrait une grande quantité de tuiles à gros rebords et de tessons de poteries gallo-romaines. Cet agger protégeait l'ancienne voie qui, au Sud, prend aujourd'hui le nom de Basse-Route.

Agger D...En remontant de 400 mètres vers la Basse-Route, entre la Voie-aux-Vaches, le chemin vicinal des Bordes et le chemin vicinal de grande communication, on trouve un qua-

Digitized by Google

trième Agger ; il est rectangulaire et mesure 16/13. Les fouilles n'ont rien donné dans son terre-plein.

Agger E... Dans la même ligne et à quelques centaines de mètres vers l'Ouest, on trouve, dans son état primitif de conservation, un terre-plein mesurant 55/38 m. ; les fossés ont 5 m. de largeur et 2 m. 50 de profondeur... Les fouilles ont mis à jour des poteries de différentes époques : 1° des tuiles et des poteries gallo-romaines ; 2° des tuiles dites du comte Henri, mesurant 34/19 avec percement d'un trou carré pour cheville de bois et crochet en saillie (XIII° siècle).

Le duc de Bourgogne, dit l'histoire locale, s'étant jeté sur la Champagne, et ayant fait le siège de Provins, les habitants des villages voisins, y compris ceux de Jouy et de Chenoise, durent s'enfuir dans la forêt, où ils construisirent des refuges...

Agger F... En tirant une ligne de l'agger E à la lisière Sud-est de la forêt, entre la Route-Basse, la route de la Fontaine Levoulx et le chemin vicinal de Bannost, on rencontre un sixième agger ; c'est un carré de 20 mètres avec fossé de 12 mètres de largeur et de 1 m. 20 de profondeur... Il ne renferme rien d'intéressant.

Agger G... Si, de l'agger F on tire une ligne vers le Sud, un dernier terre-plein se présente sur le sommet du plateau, il mesure 26/36 m. et est entouré d'un fossé de 12 m. de largeur et de 0 m. 75 de profondeur... le sol, aujourd'hui en culture, est jonché de tuiles des Romains et du comte Henri. Le rapprochement des deux aggeres s'explique par la présence, entre eux, de sources abondantes et par l'emplacement du village romain du Breuil (Broilium).

Aggeres du Nord.....

Une route forestière, large de 12 m., faite d'un blocage composé de pierres énormes, se dirigeait presque parallèlement avec celle du Sud, de l'Est à l'Ouest, et était également protégée par des aggeres.

Agger H... Le premier agger que l'on rencontre au Nord, borde le chemin du Petit-Paris et est distant de 200 mètres de l'ancienne voie dite aujourd'hui la Voie-aux-Moines ; son terre-plein, circulaire, et situé dans un fond marécageux, mesure 15 mètres de diamètre ; ses fossés ont 7 m. 50 de largeur et 2 m. 50 de profondeur. L'enceinte, qui entoure l'agger, mesure 70 mètres du Nord au Sud et 27 mètres de l'Ouest à l'Est.

Digitized by Google

Des languettes de terre, en dos d'âne, forment un entrelacement de buttes séparées par des fossés. Un tel agger, dans un bas fond, avait sa raison d'être ; il fallait surveiller les sources, les étangs, voire même les mares... Nous n'avons rencontré, dans cet agger, que des débris de tuiles du comte Henri.

Agger I... Au Sud de l'agger H..., à gauche du chemin du Petit-Paris, et au-dessous de la Haute-Route, on rencontre un terre-plein mesurant 35/35 m. ; les fossés ont 5 mètres de largeur et 0 m. 80 de profondeur ; une mardelle ovoïde est creusée dans l'enceinte. Les fouilles ont mis à jour un carrelage et un foyer de date récente, recouvrant des fragments de poteries rouges et vernissées dites de Samos d'origine romaine..... Cet agger défendait la route forestière qui longeait ses fossés.

Agger J... En suivant, vers l'Est, la route forestière entre la rue Mourron, la lisière de la forêt dite (l'Etang-des-Parts), la Haute-Route et la route départementale de Lagny à Provins, on distingue, sur la hauteur, un monticule artificiel portant encore des traces de fossés ; c'est un agger circulaire de 25 mètres de diamètre dont les fondations en pierres sèches annoncent une construction.

Agger K... L'agger, qui se trouve dans le triangle formé par la route (Gendarme) et la route départementale de Lagny à Provins, est un rectangle de 10 m. 77 ; ses fossés ont 1 mètre de largeur et 0 m. 75 de profondeur ; des fondations en pierres sèches dessinent le contour de la construction ; le seuil de la porte est encore indiqué par une large dalle de grès. Cet agger est le plus curieux de tous ; fouillé en présence des membres de la Société d'Archéologie de Provins, il a donné des quantités de tuiles à gros rebords avec leurs faîtières et de débris de poteries gallo-romaines.

Ces aggeres étaient-ils des postes militaires, ou de simples maisons à l'usage des gardes forestiers, à l'époque gallo-romaine ? Nul ne peut le savoir... Ce qui est certain, c'est que leurs habitants étaient pauvres.

Les habitants des villages étaient plus riches ; Sennetrui, par exemple, a laissé des traces de son aisance. Nous avons recueilli sur son emplacement un assez grand nombre de monnaies et toute une collection d'objets en bronze.

1° Monnaies... La charrue a ramené à la surface du sol 160 moyens bronzes cachés dans un vase de terre ; ces mon-

Digitized by Google

nales portaient l'effigie de Trajan, Lucius-Vérus, Marc-Aurèle, Commode, Albin, Septime-Sévère, Alexandre-Sévère, Gordien, Gallien et Probus... Cette dernière monnaie laisse à penser que le trésor a été enfoui sous Probus, vers l'an 270, lors du passage des Bagaudes dans nos contrées... D'autres monnaies des mêmes empereurs ont été recueillies par toute la forêt, et, avec elles, celles des impératrices : Julie-Sabine, Faustine mère, Faustine fille, Lucille, Crispine, Julie-Mammée.

Les monnaies que l'on trouve le plus fréquemment, à l'effigie des empereurs, sont celles de : Claude II, de Quintillus, de Dioclétien, de Constance-Chlore, de Licinius, de Julius Crispus, de Constantin I, Constantin II, Constance II, Valens, Valentinien, Magnus-Maximus (383-388).

Que devint la forêt de Jouy après l'invasion des Francs?... Ce que nous savons, c'est que la contrée avait été ruinée par le passage d'Attila et les exactions des empereurs romains ; nous savons encore que les populations s'étaient démoralisées à la nouvelle de l'approche des Francs ; nous savons surtout que cet état d'inquiétude ne dura pas moins de 172 ans, de 234 à 406.

Durant ce long espace de temps, les populations avaient quitté leurs villages, les terres étaient restées incultes et la forêt avait étendu ses racines au loin. La date exacte de l'émigration nous est donnée par la monnaie de Magnus-Maximus, 388, la dernière des empereurs romains que l'on rencontre.

La forêt avait donc repris ses droits et ce qui nous semble inexplicable, c'est qu'à partir de cette époque jusqu'au XIIIe siècle, nous ne trouvons plus de traces d'hommes sur notre plateau ; il nous faut aller à Jaulnes, poste militaire de toutes les époques, où les rives de la Seine étaient reliées par un pont, pour y recueillir des spécimens de l'époque franque, tels que fibules digitées, armes en fer ou verroteries.

Qui pourrait raconter les événements qui se sont produits sur notre plateau sous les ducs de Champagne (575-708) ; lors de l'invasion des Normands (872-912) ; sous les comtes de Champagne de la Maison de Vermandois (923-1.019).

Il y a donc un hiatus dans l'histoire de notre pays, et la raison en est que notre plateau était dépourvu de monastères.

Digitized by Google

Le pays meldois n'a pas d'hiatus dans son histoire, et, cet avantage, il le doit aux monastères de Rebais, de Reuil, de Meaux, de Saint-Fiacre, de Chelles, de Jouarre, de Chaumes, qui entretenaient la vie spirituelle et matérielle dans les contrées où ils s'étaient fondés.

Dans le pays provinois la vie qui, depuis des siècles, semblait absente, reprend sous les comtes de Champagne de la Maison de Blois (1.019).

Et cette vie reprend grâce aux moines qui, sachant allier la contemplation au travail des bras, groupent, autour de leurs monastères, tout un peuple désœuvré qu'ils initient à l'agriculture et aux arts. Emerveillés du résultat obtenu par les moines, les seigneurs, possesseurs de vastes terrains en friche, appellent, sur leurs domaines, ces pionniers de l'agriculture et de la civilisation, et c'est ainsi que fut fondée l'abbaye de la forêt de Jouy.

CHAPITRE II

FONDATION DU MONASTÈRE

Le vaste plateau, possédé par un nombre considérable de seigneurs dont nous donnerons les noms, ne rapportait presque rien à ses propriétaires ; les bras manquaient pour son défrichement et les hommes de la campagne, depuis longtemps, avaient perdu le goût du travail.

Le mal était général, et c'est pour y remédier que l'Eglise suscita des ordres religieux d'hommes et de femmes auxquels elle donna pour idéal : la croix et la charrue : (crucem et aratrum). Saint-Etienne de Thiers, en 1.076, fonde l'ordre de Grammont ; en 1.084, Saint-Bruno institue celui des Chartreux ; en 1.099, Robert d'Arbrissel celui de Fontevrault, et, l'année précédente, en 1.098, Saint-Robert avait fondé Cîteaux.

Cet ordre qui répondait si bien aux besoins du temps, illustré, presque à la première heure de sa fondation, par Saint-Bernard, ne tarda pas à se répandre de par le monde. Bernard, cet homme extraordinaire, l'arbitre des Papes, le conseiller des évêques et des princes, donna aux moines cis-

Digitized by Google

terciens un accroissement prodigieux ; dès 1113, ils s'établissaient à La Ferté (diocèse de Châlons) ; en 1114, un deuxième essaim se fixait à Pontigny ; en 1115, un troisième s'arrêtait à Morimond, et, dans la même année, Saint-Bernard fondait Clairvaux..... En moins de dix-sept années, quatre filles étaient nées de Citeaux et une cinquième, l'Abbaye de Preuilly, allait naître (1118) grâce à la puissante influence de Saint-Bernard (1).

Cet homme dont il est dit que nul autre que lui n'a jamais exercé une influence aussi considérable sur son siècle ; ce saint qui s'occupait de tout, dirigeait tout, était apte à tout, était tout puissant auprès du comte de Champagne qui se trouvait honoré de son amitié.

Thibault, quatrième du nom, comme comte de Blois, et deuxième du nom, comme comte de Champagne, touché par la grâce, après l'épouvantable naufrage de la Blanche-Nef, survenu le 25 novembre 1120, qui lui enleva une sœur, un beau-frère et quatre autres parents, avait promis à Dieu, sur le conseil de Bernard, son saint directeur, de se consacrer, lui et sa fortune, au service de Dieu et de son Eglise. Il faut savoir gré à l'abbé de Clairvaux d'avoir développé dans l'âme du comte cette belle vertu de la bienfaisance.

Thibault, qui n'était alors que comte de Meaux (il ne devint comte de Champagne qu'en 1125 lorsque Hugues, son oncle, eut embrassé la vie monastique) voulant se faire religieux, pria Saint-Norbert d'accepter ses domaines, mais le Saint, loin d'accéder à son désir, lui conseilla d'épouser Mathilde, fille du duc de Carinthie.

Nous possédons plusieurs lettres écrites par le Saint au comte Thibault ; le style simple et respectueusement familier de ces correspondances nous font deviner quelle place le Saint occupait dans le cœur du comte. Il lui écrivait en 1127 et en 1128 :

Timeo vos gravari in tam crebris scriptitationibus nostris. Sed in hanc importunitatem urget me Christi charitas et amicorum necessitas..... Pio Theobaldo Bernardus, Abbas de Clara-Valle, salutem et orationes... Laudabili principi Theobaldo, Bernardus eorum qui in Clara-Valle sunt, servorum Dei inutiles servus, sospitem et pacem.

---

(1) L'Abbaye de Preuilly eut sous sa dépendance les Abbayes de Vauluisant, de Barbeaux, de Notre-Dame-de-Provins (diocèse de Sens) et de Sainte-Colombe (diocèse de Limoges).

Digitized by Google

Le haut crédit dont jouissait l'abbé de Clairvaux ne pouvait qu'être avantageux aux Cisterciens non moins qu'à la cause qu'ils servaient.

Pontigny, fondé sur la prière de Saint-Bernard, avait fait ses preuves : « Ses champs incultes étaient devenus fertiles sous la main de ses pieux habitants. Sans perdre son silence et l'ombre de ses bois, cette vallée avait été rendue, par les moines, si riante et si douce qu'Etienne Langton, en s'y réfugiant, lui avait donné les plus aimables noms. Il l'appelait « le jardin de sa vie, l'asile de son repos, le plus délicieux séjour qu'une âme pût choisir pour oublier la terre et converser avec le Ciel ». (La vie de Saint-Edme, par le Père Massé).

Cette prospérité, tout en émerveillant les propriétaires du sol, ne laissait pas d'être un puissant encouragement pour les moines ; ceux-ci affluaient de toutes parts, à tel point que les monastères débordant de vie, sollicitaient des emplacements pour y établir des colonies. C'est ainsi que Saint-Bernard, à la vue du nombre considérable de moines qui remplissaient l'Abbaye de Pontigny, chercha dans la contrée une terre, suivant la règle de Saint-Benoît, retirée, éloignée des habitations et arrosée par des sources ; le Saint la rencontra dans le bois d'Anceau, enclavé dans la forêt de Jouy, bois dans lequel un prieuré avait autrefois existé (In quo jam antea erectus fuerat monachorum prioratus).

L'Abbé de Clairvaux obtint sans peine l'emplacement désiré, de Pierre du Châtel et de Milon de Naud qui se préparait à partir à la croisade (Iturus in Jerusalem). Le comte Thibault lui promit de faire construire le monastère à ses frais. L'Abbaye de la forêt de Jouy, 23e Abbaye de Citeaux et 8e fille de Pontigny, allait être fondée.

Bientôt, arrivèrent des frères laïcs, des ouvriers maçons et charpentiers qui, sous la direction d'un moine architecte, construisirent un monastère, un cloître, un cellier, un mur d'enceinte et commencèrent l'église.

Dès 1124, l'Abbaye était appropriée aux besoins essentiels de la vie religieuse ; il restait encore, il est vrai, à construire la maison abbatiale, l'hôtellerie et à terminer l'église, mais ces travaux exécutés par les moines eux-mêmes, ne pouvaient nuire à la vie religieuse.

L'essaim qui devait s'établir au monastère de Jouy, composé de douze religieux, quitta donc la ruche-mère de Pon-

Digitized by Google

tigny, le 15 août 1124, avec le cérémonial suivant : « La communauté se rendit à l'église ; là, celui des douze qui devait être revêtu de la dignité abbatiale reçut solennellement la croix des mains de l'Abbé, puis il sortit, suivi de ses onze compagnons en chantant des litanies et des psaumes ». « Souvent, dans ces pieuses migrations, lorsqu'il fallait franchir le seuil du monastère où l'on avait espéré mourir, les chants devenaient des sanglots, les larmes coulaient de tous les yeux, et l'on avait peine à distinguer ceux qui restaient de ceux qui partaient. C'était l'affliction d'une famille qui se partage ; la porte s'ouvrait pour laisser passer les émigrants, et se refermait sur les premiers pères de la vie religieuse qu'on ne retrouverait plus qu'au Ciel ». (Vie de Saint-Edme par le Père Massé).

La date de l'entrée des moines de Pontigny dans l'Abbaye de la forêt de Jouy se voyait encore sur le mur Nord du monastère à l'époque de la Révolution ; on y lisait l'inscription suivante :

Anno ab incarnatione Domini, millesimo centesimo vigesimo quarto (1124) eodem scilicet anno quo assuntio B Mariœ virginis feria sexta celebrata est, contigit ut conventus monachorum ecclesiam Joyacensem intrasset ; et erat eodem anno indicti secunda, epacta tertia, concurrens secundus, ciclus lunaris primus, terminus paschœ quarto nonas Aprilis, dies Paschœ octavo idus Aprilis, luna ejusdem dici decima octava.

L'Abbaye était construite sur le plan des monastères cisterciens.

L'église mesurait 74 mètres de longueur sur 20 mètres de largeur ; elle était disposée en forme de croix latine, avec bas-côtés et porche ; postérieure à l'église de Pontigny, elle se ressentait encore de l'époque de transition, toutefois, elle appartenait au style à lancette du XIIIe siècle, par son abside en ligne droite, le groupement de ses colonnes autour des piliers, leur élévation, les chapiteaux ornés de feuillages recourbés en volutes et en crochets et par la flore indigène représentée par le lierre, la vigne, la renoncule et le chêne, suivant une disposition du style cistercien, le chevet était ajouré de trois fenêtres étroites et allongées.

Commencée au XIIe siècle, elle ne fut achevée qu'en 1224.

Au collatéral nord, était attenant un cloître qui formait un rectangle d'environ 20 mètres sur 15 ; à l'est de ce cloître

Digitized by Google

et au nord du collatéral, était adossée une sacristie qui communiquait au Chapitre, au-dessus duquel s'élevait la maison conventuelle ; parallèlement à l'église et au cloître, régnaient le chauffoir, le réfectoire et la dépense.

On sait que, dans chaque Abbaye cistercienne, les voyageurs et les malades étaient assurés de recevoir le logement, la nourriture, les soins d'un médecin et les médicaments nécessaires ; un bâtiment était affecté aux hôtes, et, pour cette raison, il prenait le nom d'hôtellerie : hospitium, hospitale, hospitum cella. L'hôtellerie, convertie, aujourd'hui, en maison de plaisance, faisait face à la sacristie et à la maison conventuelle ; on y voit encore le couloir qui donnait aux étrangers l'accès à l'église par le porche. La cuisine, qui est debout, formait angle entre le réfectoire et la maison des hôtes. Le cellier, la basse-cour et le pigeonnier peuvent encore se voir à l'ouest. Une terre dite l'Abbatiale, située à l'ouest de l'église, nous montre l'emplacement de la maison de l'Abbé.

Un enclos de quarante arpents suffisait, amplement, pour le verger et le potager ; trois sources alimentaient le domaine : la source dite du pigeonnier, la source de Madame et la fontaine de la cressonnière.

Le costume des moines, de couleur blanche, en l'honneur de la Sainte-Vierge, se composait, pour le travail, d'un scapulaire serré aux reins par une ceinture de cuir, et en dehors du travail, d'une robe étroite en serge qui enveloppait le corps jusqu'à mi-jambe et d'une coule en laine surmontée d'un capuce. Chez les frères laïcs, la coule était remplacée par la chape et un petit capuce ; seuls les frères charretiers, pâtres ou bouviers portaient le grand capuce. Les moines et les frères laïcs conservaient la barbe ; ils devaient entretenir, eux-mêmes, leurs vêtements et avoir toujours sur eux du fil et des aiguilles.

L'Abbaye se composait de l'Abbé, du Prieur, du Cellerier, de l'Hôtellier et du Portier ; tous, dignitaires, moines et frères laïcs, du moins à l'origine, gardaient un silence perpétuel, couchaient tout habillés sur une paillasse étendue sur une planche de bois.

Leur vie était réglée : du 1er novembre à Pâques, ils chantaient Matines à une heure du matin, et à trois heures, de Pâques au 1er novembre ; dans la journée, ils consacraient six heures à la prière et à la récitation de l'office divin ; le

Digitized by Google

reste du temps appartenait au travail manuel. Les frères laïcs, qui ne connaissaient que la langue romane, étaient dispensés du bréviaire, mais ils devaient compenser, par la récitation de trente Pater et Gloria Patri. Après la messe du matin, les moines tenaient Chapitre, commençant la journée par la coulpe et la récitation des prières suivantes :

Deus in adjutorium... Respice in servos tuos... Dirigere et sanctificare... Credo... Pretiosa in conspectu Domini. . Sancta Maria... enfin, Omnes sancti.

Telle était la vie des moines de l'Abbaye de la forêt de Jouy auxquels il est permis d'adresser les mêmes éloges qu'à leurs frères de Pontigny : « La prière, le jeûne, l'abstinence étaient admirables ; le silence continuel n'était interrompu que par le chant des psaumes ou le bruit des instruments qui déchiraient la terre. Le matin, longtemps avant l'aurore, le son d'une cloche se faisait entendre dans le silence de la nuit ; on voyait ensuite s'avancer gravement, sous les arceaux à peine éclairés de la vaste église, les religieux cachés dans les larges plis de leur vêtement blanc. Ils chantaient pendant plusieurs heures les louanges de Dieu. A l'office de chœur succédait sans interruption le travail de l'esprit ou le travail des mains. Les jours, remplis par des exercices à la fois uniformes et variés, passaient toujours semblables, sans loisirs, sans ennui, participant d'avance à la paix immuable du Ciel: On eût dit que la vie oubliait de couler, tant elle coulait doucement. Elle menait sans secousse les passagers au port, et c'est bien elle qu'on pouvait appeler « l'image mobile de l'immobile éternité. » (Vie de Saint-Edme, par le Père Massé). On pouvait écrire à la porte du monastère de la forêt de Jouy :

Soli spiritus ingrediantur ; caro non prodest quidquam.

Les esprits seuls ont ici droit d'entrée, la chair n'a rien à y faire (Bernardi vita).

Les moines de l'Abbaye de Jouy se mettent à l'œuvre ; le vaste plateau de la Brie, la grande éponge qui absorbe les eaux pluviales pour les réunir dans les réservoirs souterrains, nourriciers des sources, va leur servir de champ d'expérience, et, tout en les enrichissant, leur enseigner que, des austérités de la pénitence, découlent les épanchements des grâces célestes.

Digitized by Google

CHAPITRE III

Le Premier Abbé Gautbier-Walterus
(1124-1150)

Le premier ouvrier que nous voyons à l'œuvre, nous voulons dire le premier abbé de Jouy, est un homme de Dieu et aussi un homme d'action qui comprend sa mission : il sait qu'il doit établir sur cette terre de Brie. non seulement une maison de prière, mais encore une école d'agriculture dans laquelle les paysans étudieront, sous la conduite de ses Moines, l'amour du travail et la science de la terre.

Le monastère était bâti, le sol défriché de l'enclos était en'··· é de murailles, les pères et les frères, aidés par des hommes du métier travaillaient à la construction de l'église ; la générosité de Milon de Naud, de Pierre du Châtel et de Thibault, comte de Champagne, jusqu'alors avait suffi, mais il fallait plus : il fallait des terres, et, disons-le, les seigneurs étaient tout disposés à les lui céder ; ils voulaient ainsi participer aux mérites des moines, et assurer le repos de leurs âmes, de celles de leurs parents et de leurs amis ; d'ailleurs, ils voyaient avec plaisir les moines défricheurs s'établir dans leur parage et abandonnaient volontiers leurs droits pour favoriser leur extension. Cette libéralité aura par la suite des conséquences que, dès maintenant, nous devons indiquer: jusqu'au XIIe siècle, les ducs et les comtes, nommément les comtes de Champagne, avaient singulièrement amoindri leur domaine direct par leurs donations aux officiers de leur maison ; ceux-ci, devenus seigneurs, s'étaient créé un petit état dans leurs terres sous le nom de Châtellenie et avaient établi ce que nous appelons aujourd'hui la Féodalité. Au XIIe siècle lorsque les monastères couvrirent le sol de notre France et que des paroisses furent établies un peu partout, la générosité des ducs, des comtes et des seigneurs, amoindrit encore leur domaine et hâta l'heure où le territoire, jusqu'alors divisé en châtellenie, allait être subdivisé en paroisse, en attendant que la paroisse soit elle-même convertie en commune.

L'on conçoit aisément qu'à la suite des guerres, des incendies et des pillages, un grand nombre d'actes de donations, de ventes ou d'échanges aient été perdus.

L'acte de donation le plus ancien que nous connaissions

Digitized by Google

date de 1140 ; c'est une donation faite par Thibault. comte de Blois, aux chanoines de l'église de Reims, de quarante sous à prendre chaque année sur son cens de Jouy à condition que les chanoines affranchiront à jamais les Religieux de l'Abbaye de toute dîme.

Ego Theobaldus, Blesensis Comes, do et in perpetuum concedo pro remedio anime mee meorumque antecessorum Canonicis Ecclesie (B. M. Remensis 40 s. de censu meo de Joyaco singulis annis ea videlicet conditione quod prefati Canonici monachos de nemore Joyaci ab omni decima sua que ad eorum decimationem pertinebat tam in annona quam in exteris possessionibus suis liberos et absolutos et quietos deinceps clamaverint, ita videlicet quod monachi nullam deciman in eum subsecuturum tribuent canonicis prefatis seu successoribus eorum. Hoc donum laudaverunt et concesserunt Mathildis uxor mea et Henricus filius meus. Anno Domini 1140.

Un autre acte de 1144 relate une donation de terre au Mont-Thiboust, paroisse de Gastins :

Ego Joscelinus dictus Abbas monasterii Meldunensis notitiæ fidelium tam præsentium quam futurorum tradere disponimus, quod ecclesia nostra terram quamdam apud Montem Theobaldi positam venerabili Abbati Walterio S. Mariæ Joyacensis nemoris, sanctoque conventui ibidem, omnipotenti Deo famulanti, possidendam tradimus, anno ale incarnatione millesimo centesimo quadragesimo quarto (1144) indictione sexta, epacta tertia, concurrente quarto, Romanæ sedis præside Innocentio, Rege Francorum Ludovico.

L'année précédente, le même abbé Josselin avait vendu à Gauthier, abbé de Jouy, sur le Mont-Thiboust, une terre et un bois ; la raison de cette vente, comme il est dit dans l'acte, est que ce domaine était plus à la portée de Jouy que de l'Abbaye de Melun. Les considérations générales qui se trouvent au début de l'acte de vente méritent d'être rapportées :

Cum constet universum genus mortis legibus subditum naturali conditione ac inevitabili perurgente necessitate ad universam universe carnis viam pari et communi cursu indesinenter preparare nulli qui hys transeuntibus alysque sucedentibus gestarum memoria rerum interventu obducta facilime deleatur et veluti nihil penitus actum sit evanescat et pereat. Sed ad detergendum tante ignorancie caliginem, antiquorum patrum provida consideratio sapienti consilio multimode utilitatis causa constituit ut quociens aliqua majora et vivaci memoria digna fieri in mundo contigerit mox ex notamini litterarum inseri, et sic per successiones generationum mansura posterum notitie debere transmitti. Idcirco ego Jocelynus dictus Abbas monasterii Milidunensis notitie fidelium tam presentium quam futurorum ita disponimus : quod Ecclesia nostra ab antiquis terram quamdam tam arabilem quam silvestriam apud Montem Theo-

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Bulletin périodique paraissant tous les deux mois

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ D'HISTOIRE & D'ARCHÉOLOGIE

DE L'ARRONDISSEMENT DE PROVINS

FONDÉE A PROVINS LE 15 DÉCEMBRE 1892

TOME VI

N° 7

NOVEMBRE 1902

PROVINS

IMPRIMERIE CH. LOUAGE

14, Place de l'Hôtel de Ville, 14

Digitized by Google

Digitized by Google

baldi positam libere et quiete possidere consuerat. Sed quia procul erat et a nobis nimis remota, iccirco eam et quicquid illic ex integro possidebamus venerabili Abbati Walterio S. M. Joyacensis nemoris sanctoque conventui ibidem omnipotenti Deo famulanti cum benigno favore et voluntate totius nostri conventus perpetuo jure habendam vendidimus XXII lib. denariorum datis insuper aliis X lib. D sol caritatrice conventui nostro pro hujus reconcessione. Si autem aliquo aliqua Joyacensi Ecclesie de supradicta dicta emerserit qualicumque calumpniantium controversia invicibilis erit ei diffensio omniscuo Mildunen. Eccla. Et ut istud firmum et inviolabile permaneat sigilli tam nostri quam totius nostri Capituli auctoritate corroborandum et muniendum fore dignum censivimus. Actum anno ab Incarnatione Dei M. C. XL. III.

L'Abbaye de Saint-Père de Melun possédait, depuis un temps immémorial, cette terre du Mont-Thiboust. terre qui, en raison de la distance, ne devait lui rapporter qu'un modique revenu. C'est sur ce premier domaine que l'abbé de Jouy fit ses premiers essais de culture ; il pouvait, suivant le droit romain, en user, uti, en jouir, frui, en disposer, abuti... L'Abbaye possédait déjà des ressources puisqu'elle achetait des terres et ajoutait même (caritatrice) au prix demandé.

La paroisse de Gastins, sur laquelle l'Abbaye de Jouy avait des terres, possédait un curé dès 1146 ; à cette date, un différend surgit entre lui et l'abbé Gauthier, au sujet des dîmes, qu'à juste titre, le curé revendiquait. L'affaire fut portée devant Hugues de Toucy, archevêque de Sens, de qui dépendaient l'abbé et le curé. L'abbé fit valoir les exemptions dont jouissait son ordre et obtint une sentence à son avantage ; toutefois, il consentit à payer au curé, comme dédommagement, une somme annuelle de 23 sous :

Cum constet omnium fidelium matrem Ecclesiam Catholicam - & - Hujus itaque vinculi nodo inexplicabili fratres Joyacensis Cenobii cupientes artius astringi, contempto que nexu secularium sue propositi professionis obsistentium preoptantes absolvi liberius per me Hugonem scilicet Dei gratia Senon. Archiepiscopum litem quam pro decimis suis Presbiter Gastinensis adversus se excitaverat rogaverunt adnullari. Nos autem fratres predicti tam antiquorum quam modernorum tenorem decretorum a persolvendis decimarm reddibitus jure legali probarentur redimi, nec a quoque homine pro decimarum exactione, justitia vetante, inquietari : tamen ut supra taxatum est extinguendé litis pacisque observande monitu nostro atque consulto statuerunt solvere per singulos annos presbitero Gastinensis Ecclesie 23 solidos pro decimis acquisiti acquirendi territorii infra parrochiam ejusdem Ecclesie- -Placuit nostro firmare sigillo anno 1146.

Les moines de Jouy possédaient donc des terres à Gastins

Digitized by Google

qu'ils avaient acquises, soit par donations, soit par leur argent ; mais, lorsque la somme était payée, lorsque la donation était acceptée, il restait encore une autre formalité à accomplir : à cette époque, et le cas se présentera bien souvent dans ce travail, le consentement du seigneur possesseur du fief sur lequel se trouvait la terre vendue ou donnée, bien plus, le consentement du seigneur dominant étaient nécessaires pour consacrer la mutation de la propriété ; ainsi, dès que l'abbé Gauthier s'est rendu acquéreur sur Gastins, en présence de témoins qui sont Mercure de Jouy, Drogon de Provins et Thibault, abbé de Chaumes, il fait ratifier ses acquisitions par Milon de Gastins, seigneur du lieu, et par Henri, comte de Troyes. A cet acte signé au monastère de Jouy, en 1143, par Gauthier, chancelier du comte (Ludovico rege Francorum regnante) figurent comme témoins : Herbert de Jouy, Crassus, Drogon de Provins, Thibault, abbé de Chaumes, Maur de Rozoy et Adam, son fils.

Deux ans avant sa mort, l'abbé augmenta encore le domaine de Jouy sur la paroisse de Gastins : au prix de cent sous, il obtint de Roland tout ce que celui-ci possédait en terres et en bois sur cette paroisse et fit ratifier la donation par Milon et Pierre, frères de Roland, et par Hugues de Montguillon de qui Roland tenait ce domaine. Hugues de Toucy, archevêque de Sens, agréa cette donation :

Noverint universi quod Rollandus filius Gonselmi dedit monachis Ecclesiæ S. M. Joyacensis omnem terram tam planam quam nemorosam quam apud Gastins &... Laudaverunt et concesserunt fratres ipsius Milo et Petrus et Hugo de Montguillum de quo terram tenebat et filii ejus sciendum quod Milo de Gastins concedentibus fratribus suis Petro et Rollando quamdam partem terre quam apud Gastins donavit supradictis monachis ab eis centum solidos accipiens. Quam terram Milo de Curteri contra calumpniantes tuetur. Auctoritate sigilli patris nostri Hugonis Archiepiscopi Senonensis placuit muniri. Anno 1148.

En 1145, l'abbé avait reçu plusieurs franchises de Robert du Plessis ; il avait eu la consolation, en 1144, de fonder un monastère de Cisterciennes à Lanoue, au diocèse d'Evreux.

Sa vie fut bien remplie, elle est réputée, par les historiens qui ont écrit sur l'ordre de Citeaux, comme celle d'un homme remarquable. Il mourut dans le cours de l'année 1150 et eut pour successeur Renaud, qui devint évêque de Meaux. Il fut enterré, croit-on, entre le cloître et le chapitre, à gauche de la porte d'entrée.

Digitized by Google

CHAPITRE IV

Renaud (Rainaldus) 2e Abbé 1150-1158 mort en 1160

Durant les dix-sept années de son gouvernement, l'abbé Gauthier avait fait défricher l'enclos de Rubentart ; c'est-à-dire les terres qui composent aujourd'hui les fermes de Rubentart, du Pressou et de Haute-Fosse ; il avait mis en culture les terres et les bois du Mont-Thiboust (terram arabilem et silvestriam), il avait encore établi, au Nord du monastère, un potager et un verger. Pour un tel travail, les bras des moines n'ayant pu suffir, Gauthier avait attiré sur ces terres les paysans de la contrée ; il leur avait appris à travailler, et ceux-ci, touchés de sa bonté et reconnaissants de ses bons soins, n'avaient pas tardé à dire : « Il fait bon de vivre sous la crosse ».

Telle était la situation du nouveau monastère à la mort de son premier abbé.

Renaud qui lui succéda, moine de l'Abbaye de Jouy, avait été formé à la vie monastique par le pieux abbé Gauthier ; à la mort de celui-ci, ses vertus le désignèrent, comme le plus digne et le plus capable pour le remplacer :

Certe hic Reinaudus mundum fugiens in claustro latere venit : sed diu sub modio lucerna abscondi non potuit ; statim super candelabrum posita est ut lucret sibi et alijs, et sic qui in claustro et religione venerit duci, statim alioriam dux et rector factus est et suorum creatus Abbas.

L'Abbaye était alors en pleine ferveur, de nombreux postulants sollicitaient la faveur d'être admis au noviciat, mais, l'espace manquant pour faire droit à leur pieux désir, le nouvel abbé choisit, parmi ses moines, les plus recommandables par leurs vertus et il les envoya à Pontault, au diocèse d'Aire, et à Trysay, au diocèse de Luçon, pour y fonder deux monastères.

Ce furent les deux premiers actes de son gouvernement.

Au XIIe siècle, l'autorité civile comptait, sans doute, pour quelque valeur puisque, comme nous le verrons bien des fois, les abbés demandaient aux comtes approbation et ratification des possessions de leur Abbaye, mais, disons-le, cette autorité, soumise à toutes les vicissitudes des événements politiques, n'offrait qu'une garantie précaire. Telle n'était pas l'autorité du Pape devant laquelle tous les fronts s'inclinaient. Aussi,

Digitized by Google

verrons-nous, à chaque page de cette histoire, le Souverain Pontife intervenir, sinon plus, du moins autant que le comte de Champagne ou le roi de France.

L'abbé Gauthier, nous l'avons dit, avait obtenu des terres sur Gastins, aux environs de l'Abbaye, au Clos de Rubentart ; il avait acquis quelques terres sur Noas (paroisse de Pécy) et sur Beauvais (paroisse de Chenoise) ; des granges, c'est-à-dire des centres d'exploitations de terres que, plus tard, l'on nommera fermes, avaient été créées ; or, tous ces biens réclamaient une reconnaissance officielle, ils devaient être soustraits à la servitude des dîmes ou autres, or, seul le pape pouvait, sans conteste, les reconnaître et les favoriser. L'abbé Renaud avait trop à cœur l'intérêt de sa communauté et le succès de sa mission sociale pour négliger une affaire, alors, si capitale ; dès son élection, il sollicita du pape Eugène III une bulle en faveur de son Abbaye, et dans la même année il reçut satisfaction :

Eugenius Episcopus servus servorum Dei - Dilectis filiis Rainaldo Joiacensi Abbati eiusque fratribus tam presentibus quam futuris Regularem vitam professis in perpetuum. Quotiens illud a nobis petitur quod Religioni et honestati convenire dinoscitur, animo nos decet libenti concedere et petentium desideriis congruum impertiri suffragium. Ea propter dilecti in Domino filii vestris justis postulationibus clementer annuimus et prœfatum monasterium in quo divino mancipati estis obsequio sub Beati Petri et nostra protectione suscipimus et presentes scripti privilegio communimus. Statuentes ut quascumquue possessiones quecumque bona eadem Ecclesia in prœsentiarum juste et legitime possidet aut in futurum concessione pontificum largitione Regum vel principum, oblatione fidelium seu aliis justis modis prestante Domino poterit adipisci, firma vobis vestris que successoribus et illibata permancant. In quibus hec propriis duximus exprimenda vocabulis grangiam de Rubentardo cum pertinentiis suis, grangiam de Bellovidere (Beauvais) cum pertinentiis suis. Sane laborum vestrorum quos propriis manibus aut sumptibus colitis sive de nutrimentis vestrorum animalium nullus omnino a vobis decimas exigere prœsumat. Decernimus ergo ut nulli omnino hominum liceat prefatum monasterium temere perturbare aut ejus possessiones auferre vel ablatas retinere, minuere seu aliquibus vexationibus fatigare. Sed omnia integra conserventur eorum quorum gubernatione ac sustentatione concessa sunt usibus omnimodis profutura. Si qua igitur in futurum Ecclesiastica secularisve persona hanc nostre Institutionis paginam sciens contra eam temere venire temptaverit secundo terciove comonita si non satisfacione congrua amendaverit, potestatis honorisque sui dignitate careat et a sacratissimo corpore ac sanguine Dei et Domini nostri Redemptoris J. C. aliena fiat atque in extremo examine districte ultioni subjaceat. Cunctis autem Ecclesie sua

Digitized by Google

jura servantibus fiat pax Domini nostri J. C. qualenus et hunc fructum bone actionis percipiant et apud districtum judicem premia eterne pacis inveniant. Amen, Amen... Datum fuit Incarnationis Dominice anno M.C.L. Pontificatus vero nostro anno sexto.

Par cette bulle, l'abbé Renaud avait affranchi son Abbaye des dîmes qu'elle devait payer aux curés de Chenoise, de Bannost, de Gastins, etc., sur les paroisses desquels elle possédait ou acquerrait des terres et une infraction de leur part devait avoir pour eux de terribles conséquences puisque, après une troisième admonition, ils devenaient passibles de l'excommunication et se voyaient déchus de leurs charges et dépouillés de leurs dignités. Il fallait cependant que ces curés puissent vivre, et comme chaque jour l'Abbaye étendait son domaine, toujours à leur détriment, cette bulle était de nature à susciter de nombreuses contestations et de nombreux procès. Le pape Eugène III, disons-le, était lui-même Religieux Cistercien.

Il existe plusieurs chartes dans lesquelles le nom de Renaud est cité :

(1151) Ego Radulphus Frier de Cruce... Ex parte igitur Reinaldi Abbatis Joyacensis..... (1151) Manasses Dei gratia Meldensis Episcopus... Rainaudus vero Abbas et monachi Joyaci volebant dare decimam... Ego Hugo Dei gratia Senonensis Archiepiscopus Rainaudo Abbati Joyacensis conventus et successoribus... notum omnibus fieri volumus quum detenementum Renoldi filii Roberti Jaguli item que Renoldi filii Gilberti Pomerii videlicet nemus et terram quam ad censum tenebat a nobis, quia nostri juris erat, pretio comparavimus assensu heredum eorum cum item tenementum in pace per annum et diem habuissemus in manu nostra, dedimus illud Ecclesie vestre et vobis et successoribus vestris, 12 denarios de censu persolvant.

Hugues de Toucy, archevêque de Sens, était l'ami intime, sinon le parent de Renaud.

L'abbé Gauthier avait acquis des biens dont il fallait sauvegarder la propriété, or, à cette époque de confusion souvent inextricable, les terres relevaient de fiefs différents, lesquels, souvent, relevaient d'autres fiefs ; il était alors de toute nécessité, pour ne point subir de vexations, voire même perdre ses droits sur son domaine, de faire ratifier, à chaque mutation, à chaque décès des seigneurs suzerains ou des seigneurs des fiefs, les donations et les acquisitions déjà ratifiées par leur famille.

Pour ce motif, l'abbé Renaud, en 1156, fit ratifier au comte suzerain de Troyes la donation de la terre et de bois sur

Digitized by Google

l'emplacement desquels l'Abbaye était bâtie ; il la fit ratifier également à Geoffroy l'Eventé qui, ayant épousé la fille de Pierre du Châtel, le donateur de la terre et du bois, était devenu l'héritier :

Ego Henricus Trecensis Comes palatinus... Notum quod Petrus de Castello et Milo de Naudo filius Salonis monachis Joyacen terram et nemus ubi habitant quantum fosse occupant... Laudaverunt Margarita Pruvincensis, Vice-Comitissa (1), In eleemosinam dederunt Milo predictus in Jerusalem iturus 4 sol censuum quos apud grangiam prenominatam habebat, decit. Aliquanto post tempore Gaufridus Eventatus qui ducta Petri de Castello filia, in ejus hereditatem successerat, cum Regina uxore sua et Gilebert supradicti filio predictam eleemosinam laudavit et in perpetuum firmavit qui et ipsi Gaufridus videlicet et Gibertus quamdam nemoris sui particulam quam vivario suo occupaverunt eisdem monachis charitative donaverunt, hujus autem rei testes sunt Matheus precantor Senonum, Robertus Crassus, Morleth et ne hec aliqua temporum vetustate mutari vel infringi possit, scripto commendari et sigilli mei impressione confirmari ; preepti hujus vero confirmationis testes sunt Girardus de Cantumerula, Petrus Bursaldus, Drogo de Provino, Petrus Bristaldus, Gaufridus, Marescaldus. Hoc autem factum est anno incarnati Verbi millesimo centesimo quinquagesimo sexto, Ludovico Rege Francorum regnante, Hugone Senonensium Archiepiscopo..... per manum Guillermi Cancellarii.

Cette donation sera de nouveau confirmée en 1173, etc. Il fit également ratifier par le comte Henri toutes les donations faites, sur Gastins par Milon de Gastins :

Ego Henricus Comes Trecen. Quecumque Milo de Gastins Abbatie Bosci Joyacensis vendidit vel dedit vel a parentibus datum laudavit me ipsum obsidem tradidi et ne posteris noceat, robore sigilli mei confirmavi.

Le comte, comme on le voit dans cette charte, se posait comme le champion, le défenseur de l'Abbaye ; c'était pour Renaud un puissant protecteur. A la ratification de ces donations assistaient toujours un certain nombre de seigneurs qui, par la suite, pouvaient en rendre témoignage ; ceux-ci se déplaçaient volontiers au premier appel, et, grâce à leurs signatures, nous pouvons faire revivre quelques vieilles familles de l'ancienne noblesse de la Brie-Champenoise qui, sans elles, dormiraient pour toujours dans l'oubli. Dans un acte de 1156, et nous en verrons bien d'autres, nous rencontrons Robert de

(1) On ne connaissait pas de Vi-comtes à Provins jusqu'à 1156. Pierre Britaud fut le premier Vi-comte.

Digitized by Google

Beautheil, Hugues Cornut, Odon de Mirvault, Pierre de Touquin, Hugues de Montguillon, Robert. Héron, Mathieu et Arnauld de Courpalais.

Robertus de Bellatilia terram Hugonis Cornuti infra parrochiam de Gastins in eleemosynam dedit monachis Joyacensis et X lib. Accepit hoc Odo de Miroalt, laudavit et gardam quam in prefatam terram habebat dedit. Laudavit Petrus de Toqquin, Hugo de Montgillon, Robertus. Heron, et Arnaldus de Curpales ad quorum omnium feodum predicta terra pertinabat.

Il est vrai que, dans cet acte, tous sont plus ou moins intéressés.

Le droit d'usage dans les forêts qui remonte à la plus haute antiquité et qui, de nos jours, est presque inconnu, suscita bien des procès. L'on vendait ou l'on donnait un bois dans lequel, depuis l'époque gauloise, chacun à sa guise, prenait son chauffage, abattait les arbres nécessaires à ses constructions ou faisait paître ses bestiaux ; l'on vendait ou l'on donnait un bois dans lequel un ou plusieurs seigneurs jouissaient de certains droits. Assurément, avant le défrichement opéré par les moines, une telle coutume, vu l'immensité des parties boisées qui couvraient les vastes plateaux de la Brie, ne pouvait être préjudiciable à qui que ce soit, et encore moins aux moines de Jouy qui, eux-mêmes, comme nous le verrons, en dehors d'une notable partie de la forêt qui leur appartenait en propre, jouissaient du droit d'usage dans chaque partie de la forêt. Toutefois, après les défrichements, c'est-à-dire au XIIe siècle, les seigneurs, tant laïcs qu'ecclésiastiques s'efforcèrent de limiter cet ancien droit et leurs successeurs parviendront à le faire disparaître. Payen et son fils possédaient un droit d'usage dans la partie de la forêt de Jouy située au Nord du ruisseau de l'Yvron ; l'abbé Renaud contestait ce droit, et, après plusieurs procès, l'accord entre les parties n'ayant pu se faire, la cause fut portée devant l'archevêque de Sens qui obtint un désistement de la part de Payen, d'Orphanus, d'Héloïse, sa femme, de Renaud et de Payen, leurs fils.

In nomine... Ego Hugo Dei gratia Senonensis Archiepiscopus, notum omnibus fieri volo quod Paganus Orphanus et filius ejus Orphanus usuarium clamarent in nemoribus Monachorum Joyacensis ultra rivum quem Libronem nominant. In hujus controversie terminatione diffinitum est utriusque partis consensu... Hec laudaverunt et concesserunt filii ejusdem Pagani Orphanus miles cum uxore sua Heluissa et Rainaldus Paganus.

Digitized by Google

Ces quelques textes nous montrent suffisamment l'intérêt que l'abbé Renaud portait à son Abbaye ; ce qu'ils ne nous disent pas, c'est la piété et les vertus monastiques qu'il avait admirablement développées dans l'âme de ses Frères. On le sait, les monastères, alors en pleine ferveur, étaient une véritable solitude au milieu du monde, un asile pour les saints et les savants et, dès lors, une pépinière et comme un séminaire d'où, très souvent, sortaient les évêques. Les moines, vivant en commun, savaient apprécier la vertu et la science d'un Frère qui leur était supérieur, et les moines de Jouy ne furent pas assez aveugles pour ne pas discerner dans leur abbé toutes les qualités qui font un bon évêque ; or il est difficile au mérite de se cacher ; tôt ou tard il perce et les murs d'un couvent ne sauraient l'ensevelir. Manassès, évêque de Meaux, étant mort, l'abbé de Jouy, malgré une vive résistance, dut quitter son abbaye et accepter l'épiscopat :

Quos cum tanta prudentia et discretione et amore rexit, ut mox fama sua pro morum suorum et vite prestantia, virtute et integritate claustra transcendens summum dignitatis episcopalis Meldensis fastigium invitus acceptare coactus fuerit.

L'abbé Renaud aurait pu conserver son monastère tout en acceptant l'évêché de Meaux, mais il était trop homme de Dieu pour tenter une expérience qui n'aurait pu être que désastreuse et pour son diocèse et pour son Abbaye ; il résigna donc, comme nous le verrons dans un document de 1160, son Abbaye de Jouy et se consacra tout entier à son diocèse.

Hugues de Toucy, archevêque de Sens, et Saint Bernard se réjouirent pour l'Eglise de cet heureux choix ; certains prétendent, mais nous n'en avons pas la preuve, qu'ils le préparèrent. Ce qui est certain, c'est que l'abbé de Clairvaux avait pour Renaud la plus grande estime. Pour s'en convaincre, il suffit de lire son traité des mœurs et du devoir des évêques. (Gauthier, 1835, P. 392, 93.)

Pour ne pas oublier, sur son siège épiscopal, qu'il avait voué son existence à la vie religieuse, l'abbé, devenu évêque, avait tiré du couvent de Jouy deux moines qui devaient lui servir de chapelains et lui rappeler, tant par leur présence que par leur vie monastique, l'état dans lequel il était engagé.

Les faveurs de l'évêque de Meaux, on le conçoit, se tour-

Digitized by Google

naient de préférence vers l'Abbaye de Jouy où son cœur était resté. Sur son sceau, deux crosses étaient adossées, allusion à sa double dignité d'évêque et d'ancien abbé.

On vient de voir l'archevêque de Sens s'entremettre entre Payen et l'abbé Renaud au sujet d'un droit d'usage dans la forêt de Jouy, Payen et son fils Orphanus s'étaient désistés de leur prétention au gré de l'abbé de Jouy, mais quelque temps après, Payen étant mort, et son fils Orphanus se refusant désormais à accepter le désistement de son père, Renaud défendit les intérêts de son ancienne Abbaye par une charte qui débute ainsi :

Ego Rainaudus Meldensis episcopus notum fieri volo quod Orphanus filius Pagani Orphani &&.

L'évêque de Meaux, qui entrevoyait pour l'avenir d'autres revendications, demanda à l'archevêque de Sens la confirmation de tous les biens acquis par l'Abbaye :

Tibi ergo, frater Petre, Joyacensis Abbas, tuisque successoribus totique conventui prefate domus quiete possidendas confirmamus... quoniam vero prescripta rerum series universa per manum Domini Rainaudi Meldensis Episcopi Diocesani nostri pro desiderio conquisita, bona fide pertractata, canonica ratione consummata est, ad robur presentis pagine cum sigillo nostro, sigillum quoque ipsius qui quod vidit et audivit, hoc nobis super his omnibus fideliter attestatur, subterponendum consulimus et laudamus... Presentibus testes fuerunt assistentibus etiam et consensum prebentibus prefato Domino Rainaudo Meldensi Episcopo, de anno incarnati Verbi millesimo centesimo sexagesimo quo. Papam Alexandrum Ecclesia Gallicana recepit, quo Ludovicus Rex Francorum sororem Comitis Henrici in uxorem duxit.

L'évêque de Meaux n'occupa son siège que durant deux années, il mourut le 1er du mois de mai 1160 et fut enterré devant le maître-autel de l'Abbaye de Jouy sous un marbre soutenu par quatre colonnes ; son épitaphe que l'on peut voir aujourd'hui dans l'église Saint-Quiriace de Provins est ainsi composée :

D.O.M.

Hic jacet reverendissimus DD. Rainaudus Episcopus Meldensis prius Abbas secundus, Joyaci,

Obiit anno Domini 1160 Kalendis Maii.

Requiescat in pace

Renaud est nommé le 1er mai au nécrologe de l'Abbaye de Jouy et le 3 mai au nécrologe de Meaux.

Bien peu d'actes de l'évêque de Meaux nous sont connus;

Digitized by Google

nous savons seulement qu'en 1159, il ratifia un accord entre les moines de Reuil et les chanoines de Saint-Jean-des-Vignes; qu'en 1160, il approuva les possessions des moines de Reuil et les donations que les Chanoines de l'Eglise de Meaux leur avait faites sur l'Eglise de Chailly (Calliacum) et, qu'en cette même année, il transigea avec le Prieuré de Fontaine-les-Nonnes, au sujet de la Thérouanne, rivière qui alimentait son moulin d'Etrépilly.

Son souvenir, bien qu'il ne fit que passer, est pieusement conservé dans le diocèse de Meaux :

Ubi quanta cum laude et merito onus sibi impositum munus obierit, testantur Meldenses.

CHAPITRE V

Pierre (Petrus) 3e Abbé
1158-1168

Renaud, devenu évêque de Meaux, eut pour successeur, comme abbé de Jouy, un moine nommé Pierre, qui fut confirmé dans ses pouvoirs par Hugues de Toucy, archevêque de Sens. L'archevêque, comme nous l'avons vu, confirma en même temps toutes les possessions de l'Abbaye.

Les deux premiers abbés avaient déjà fait beaucoup ; les bois et les friches avaient été convertis en terre labourable et le domaine commençait à faire vivre le monastère. Le mérite revenait non seulement aux abbés et aux moines qui ne s'épargnaient pas au travail, mais encore aux serfs qui faisaient le plus gros ouvrage. Les serfs, d'après la Règle de Saint-Benoît, n'auraient point dû être possédés par les Cisterciens de Jouy ; mais, alors que la domesticité salariée était inconnue, que seuls les (*Massarii* ou *Mansionarii*, les *Casati*, les *Manentes*) se livraient à la culture des terres, les moines de Jouy se trouvaient obligés d'enfreindre la règle de leur fondateur, et il en sera ainsi jusqu'au jour où, grâce aux progrès du christianisme, à l'inféodation des alleux, aux croisades et aux ordonnances des rois, le servage disparaîtra pour être remplacé par la domesticité. Une charte d'Henri comte de Troyes nous apprend que son père avait donné un de ses

Digitized by Google

serfs avec sa famille à l'Abbaye de Jouy, qu'il reprit cet homme, et, qu'en échange, il donna aux moines vingt sous à prendre annuellement sur son péage de Coulommiers :

Ego Henricus Comes Trecensium, notum fieri volo quod Comes Theobaldus pater meus bone memorie dedit hominem suum nomine Huldricum de Moraias Joyacensi Ecclesie ut Ecclesia dicta ab iisdem de 20 solidos per annum serviretur. Quia vero idem homo a Prepositis meis injuste torquebatur regatu Domini Abbatis dedi eis in excambiationem hominis et familie 20 solidos annuario p dagio meo Colomarii... anno 1160.

Nous connaissons plusieurs actes d'administration de l'abbé Pierre ; l'année même de son élection, il fait ratifier, par le comte de Troyes, une remise de quatre setiers de froment et de quatre setiers d'avoine faite par Milon de Gastins, etc :

Ego Henricus Trecensium Comes palatinus notum fieri volo quod Milo de Gastins monachis Joyac, dedit 4 sextaria frumenti et 4 avene que accipiebat ab eis per annum in grangia Montis-Teobaldi. Hoc laudavit uxor ejus Ysabel et Milo filius ejus. Laudavit etiam Hugo de Montegilonis ad cujus feodum donum illud pertinebat et filii ejus, anno 1158.

Un de ses premiers actes, cela se conçoit, fut de faire confirmer à l'archevêque de Sens toutes les possessions et donations :

Ego Hugo Dei patientia Senonensis Metropolitanus..... quasdam Joyacensis Monasterii possessiones partim emptione partim fidelium largitione sigilli nostri robore concedimus. Tibi ergo Fratri Joyacensis Abba et successoribus libere possidendum confirmavimus quidquid tenetis de feodo Hauis de Noy et filiorum ejus Gileberti, Salonis, Petri, Hugonis, Milonis quod utique concesserunt et laudaverunt, 20 lib. de manu vestra receperunt. Ad collendos vero consensus nominatim distinguimus quod a prefatis tenetis videlicet nemus in quo vestra sita est Abbatia... quidquid habetis in territorio de Gastins et ubicumque de feodo prefatorum heredum. Confirmavimus etiam vobis quidquid de feodo Symonis de Penil in potestate de Gastins habetis... actum publice Senonis, anno 1160.

Nous voyons, par cet acte, que, dès 1160, l'Abbaye possédait la terre de Noas qu'elle conservera jusqu'à la Révolution ; nous y relevons aussi les noms des généreux donateurs. Un autre acte nous apprend qu'à cette époque un prieuré était établi à Noas et que Pierre, alors Prieur, présida à une reconnaissance des biens de l'Abbaye sur Gastins par Hauis de Noas et ses fils Gilbert, Solon, Pierre, Hugues et Milon. On sait que les prieurés étaient établis dans les maisons d'exploitation agricole, granges et plus tard fermes, pour permettre aux ouvriers d'accomplir leurs devoirs religieux ; il y avait

Digitized by Google

dans ces prieurés une chapelle dans laquelle la messe était dite le dimanche par un religieux qui y résidait.

L'accord ne régnait pas toujours entre les monastères voisins, souvent des questions d'intérêt suscitaient des procès ; nous en mentionnerons quelques-uns dans le cours de cette histoire ; dès 1160, l'abbé Pierre dut plaider contre les Génovéfains de Saint-Jacques de Provins, mais, grâce à son esprit conciliant, un accord fut aisé et une transaction termina le différend. Chenoise, qui compte aujourd'hui un millier d'habitants, n'était alors qu'un hameau sans importance ; il s'était formé, après la destruction par les Francs de Sennetru, village gallo-romain, des rares habitants qui survécurent, serfs ou bûcherons, établis dans la forêt. Les Génovéfains du couvent de Saint-Jacques de Provins qui possédaient des biens à Chenoise avaient établi, pour leurs gens, un prieuré dans cette localité, et ce prieur faisait les fonctions de curé indistinctement pour tous. L'église actuelle de Chenoise, dans sa construction ancienne, ne consistait que dans la chapelle de Saint-Loup et la partie qui sert de sacristie ; elle ne pouvait, alors, contenir plus de quarante fidèles ; c'était toute la population. Le prieur, tout en surveillant les intérêts du couvent auquel il appartenait, faisait valoir, pour son compte, des biens attachés à son prieuré, notamment un bois dans la forêt désigné encore aujourd'hui sous le nom de bois du Prieuré ; c'est ce bois enclavé dans le domaine de l'Abbaye qui avait, pendant plusieurs années, causé la mésintelligence entre les deux maisons religieuses. L'accord fut durable, car, à l'époque de la Révolution, le prieur-curé de Chenoise possédait encore le bois du Prieuré.

L'abbé Pierre étendit au loin le domaine de son Abbaye ; en 1161, il acquit du couvent du Paraclet les moulins de la chaucée de l'île de Pont-sur-Seine que Thibault, comte de Blois, avait donné aux religieuses :

Ego Theobaldus Blesensis Comes, omnibus, me concessisse Ecclesie de Paraclito et sanctimonialibus ibidem Deo servientibus molendinos meos juxta calceata Poncium.

Le couvent de Jouy en demeura propriétaire jusqu'en 1789.

Il acquit encore, à Provins, en 1166, de Thomas de Montanglaut, le moulin dit le Jaillard et obtint l'approbation de cette vente de Drogon de Provins, de Marguerite, sa femme, et de leurs enfants.

Digitized by Google

L'abbé Pierre fit des échanges avantageux dont les actes nous sont conservés : il donna à Milon de Gastins le champ dit de Sainte-Marie et la terre du Jardin provenant de Hugues Cornut et de Gauthier de Clos-Fontaine ; il reçut en échange les terres et les prés de Prémorel, la terre de Sablonnières, la terre et les prés de Nuiton. L'acte d'échange fut passé devant Henri, comte de Troyes, en 1164, et ratifié par Elisabeth, femme de Milon, par Milon et Rolland ses fils et Symon de Pennil et Payen de la Croix, de qui mouvait la terre échangée.

Ego Henricus Trecensium Comes palatinus universis notum facio quod monachi de Joyaco excambiaverunt cum Milone de Gastins et prata dederunt siquidem monachi eidem Miloni concesserunt campum Sancte Marie et terram de Jardino que fuit Hugonis Cornuti terramque fuit Galterii de Clausofonte excepto uno arpento quod Herbertus tenet. &. Predictus Milo dedit monachis terras et prata de Premorel et terram de Sablonoira terram et prata de Nuiton..... Hoc laudavit Elisabeth uxor sua et Milo et Paganus filii ejus et Symon de Penil et Paganus de Cruce de cujus feodo pars excambiationis movebat... Sigilli mei auctoritate confirmari precepi... Anno 1164.

Malgré la règle de Saint-Benoît qui, considérant la dîme comme une chose sacrée et réservée exclusivement à ceux qui ont charge d'âmes, c'est-à-dire aux évêques et aux curés, malgré la parole sévère de Saint-Hugues de Cluny qui disait à ses moines : « Vous ne devez pas vous nourrir du lait des brebis que vous ne menez point à la pâture », les religieux de Jouy avaient accepté ou acquis des dîmes sur plusieurs cantons. Une donation de dîme faite par Payen de la Croix fut attaquée par son fils, Renaud, curé de La Croix qui, cependant, avait ratifié la donation, le curé se plaignait surtout du tort que les moines lui causaient sur sa dîme, mais l'archevêque de Sens lui imposa silence :

Ego Hugo Dei gratia Senonensis Archiepiscopus notum omnibus quod Renaldus presbyter de Cruce filius Pagani Orphani reclamabat eleemosinam quam pater ejus assensu filiorum suorum Orphani et predicti Renaudi ecclesie Joyacensi... in terris, pratis, nemoribus et censibus et precipiie in decima omnium terrarum quas in decimatione sua monachi infra potestatem de Gastins acquisierunt vel in futurum acquirerent... Nos dicto Renaldo silentium super hoc imponimus quod deinceps non habeat vocem reclamendi... Actum publice Senonensis, anno 1166.

Pierre obtint du comte, en 1166, des franchises pour ses moines et leurs serviteurs sur les ventes et les achats opérés sur ses coutumes, d'autres franchises sur ses marchés et ses foires.

Digitized by Google

Ego Henricus Trecensis Comes palatinus, universis presentibus et futuris notum facio quod Ecclesie Joyacensi in perpetua ellemosina talem libertatem donavi ut omnes vendentes et ementes in grangiis et in quibuscumque locis ad eam pertinentibus ab omni consuetudine ad me pertinente liberi sint et quieti infra eosdem terminos : preterea monachis prefate Ecclesie concessi ut servientes eorum quamdiu infra occupationem Abbatie vel in grangiis vel in locis suis eis servient in emendo corporibus vel usibus suis necessaria et vendendo ea que in fruitio eorum lucrati fuerint, ab omni consuetudine ad me pertinente liberi sint in nundinis et foris meis. Addidi quod nullus ministerialium meorum servientes monachorum qui ex conventione eis servirint, a fruitio eorum removeat, sed omnes ab exercitibus et submonitionibus meis liberi permaneant, nisi uxores habeant aut habuerint, aut terram teneant que mihi consuetudinem debeat. Et si quid infra locos monachorum vel inter se vel aliis fore fuerint, Ministeriales mei nullam in hec justitiam habebunt, sed clamor et emendatio Abbati vel ejusdem domus Provisoribus referetur quod ut ratum... actum anno Domini 1166.

Cette charte était importante pour le couvent, elle affranchissait les moines des coutumes les plus vexantes et leur donnait un droit de justice.

Les biens sur Gastins, donnés ou achetés ainsi que les dîmes sur cette paroisse, étaient contestés par Orphanus, fils de Payen, donateur ; l'affaire fut portée devant Hugues de Toucy, archevêque de Sens qui obtint du seigneur de Gastins non seulement une reconnaissance, mais encore d'autres concessions en faveur de l'Abbaye :

Ego Hugo Dei gratia Senonensis Archiepiscopus notum omnibus esse volo quod Orphanus filius Pagani Orphani laudavit Joyacensis Ecclesie et quitum clamavit quidquid eadem Ecclesia vel dono vel emptione vel eleemosina aut excambio acquisivit... preterea ita diffinitum est inter predictam Ecclesiam et Orphanum et Paganum patrem ejus quod nullam omnino vel ipse vel uxor ejus Heluisa, filius ejus Roricus adversus Ecclesiam movere poterunt calumpniam seu questionem super nominatam decimam de potestate de Gastins. Recognovit ipse Orphanus cum uxore et filio in presentia nostra propriam esse Ecclesie Joyacensis et cetera concesserunt. Anno 1167.

La nouvelle concession faite par Orphanus, fils de Payen, consistait dans une terre située entre la route de Gastins et la rue de l'Yvron ; cette donation nous est connue par une charte de Renaud, évêque de Meaux :

In nomine... Ego Rainaudus Meldensis Episcopus notum fieri volo quod Orphanus filius Pagani Orphani dedit in concambrio Monachis de Joyaco terram quam habet in proprio a via que dirigitur a Gastins usque ad readum Libronis.

Digitized by Google

Déjà, en 1163, l'abbé avait obtenu du roi Louis VII une charte de confirmation d'un droit d'usage dans le paturage des haies de Nangis (ces haies, dit le texte, servaient de fortifications à la ville), ce droit, d'après le témoignage de Jean de Marisis, de Walgrenius de la Croix, de Payen Orphanus et de Everard surnommé Divinus, avait été accordé au monastère, aux religieux de Jouy et aux granges qui leur appartenaient par Guidon de Nangis :

Ego Ludovicus Dei gratia Franceorum Rex notum facimus quod Johannes de Marisiis et Walgrenius de Cruce et Paganus Orphanus et Everardus Divinus testati sunt Guidonem de Nangiis dedisse in elemosinam domni et fratribus de Joyaco et grangiis pertinentibus usuarium pasturarum in Bria preterquam in Hays que sunt firmitates Nangiarum et hoc concedimus et laudavimus. Porro feodum Stephani Chacefain sicut ab eo accensivit illud dicta Ecclesia et Gislebertus de No laudavit et dictus Stephanus de Mariscis et nos de cujus feodo concedimus et confirmamus. Anno 1163.

Citons encore une ratification faite devant Henri, comte de Troyes, par Anguide de Montguillon et ses fils :

Ego Henricus Trecensis Comes Palatinus universis notum facio quod Anguidis de Monguillum quidquid Joyacensis Ecclesia de jure et feodo suo et Hugonis mariti sui tenebat eidem Ecclesie in eleemosinam concessit. Hoc laudaverunt filii ejusdem Anguidis... 1167.

On voit avec quel soin l'abbé de Jouy s'occupait des intérêts de son monastère ; il s'attachait à faire ratifier les acquisitions de ses deux prédécesseurs et lui-même travaillait à augmenter le domaine : ainsi, en 1161, il recevait une donation d'Eudes de Pilechien ; en la même année, en présence d'Anceau de Trainel de Drogon Britaud, de Pierre Bursaud, de Guillaume Maréchal et de Pierre Britaud, il obtenait d'Henri, comte palatin de Troyes, en aumône, l'île située près de Saint-Hilaire, la pêche dans les eaux qui l'entourent et le droit d'usage dans le bois qui y est planté ; en 1164, le 13 avril, il échangeait des terres et des bois avec Milon de Gastins ; en 1165, il faisait régler, par le comte Henri, les droits d'usage dont le monastère jouissait dans la forêt ; à ces différents actes figurent : Renaud (1160), évêque de Meaux ; Robert, abbé de Citeaux ; Simon de Pénil, Payen de la Croix, Anceau de Trainel, Pierre Bursaud, Drogon de Provins, Pierre Britaud, frère de Milon de Gastins, Nivel d'Aulnoy, Thibault de Mitry, etc...

L'abbé Pierre, tout en augmentant le domaine, s'était mis en garde contre les surprises et les réclamations de la part

Digitized by Google

des héritiers de ceux qui avaient doté son couvent ; mais cette précaution, à cette époque, n'était pas encore suffisante ; sans doute, les chartes des comtes et des évêques, chez certains, produisaient leur plein effet, mais pour atteindre la conscience de tous, seule la parole du pape avait force de loi. L'abbé ne pouvait manquer de la faire entendre aux héritiers des bienfaiteurs de son Abbaye, et l'occasion lui était d'autant plus facile que le pape était alors en résidence dans la ville métropolitaine de Sens. Il sollicita donc et obtint d'Alexandre III que l'Abbaye, à l'avenir, serait sous la protection du pape ; il lui fit ratifier toutes les acquisitions sur Rubentard, Noas, Monthibout, Beauvais (alors de la paroisse de St-Hilliers, aujourd'hui de la paroisse de Chenoise), du Mesnil-Meriot et ne manqua pas de solliciter une approbation à l'arrangement pris entre l'Abbaye et le curé de Gastins à propos des dîmes de cette paroisse :

Alexander Episcopus servus servorum Dei, dilectis filius Petro Abbati S. M. de Joyaco eiusque fratribus tam presentibus quam futuris Regularem vitam professis. Religiosis desideriis dignum est facilem prebere consensum ut fidelibus devocio celerem sortiatur effectum. Ea propter dilecti Domino filii vestris justis postulationibus clementer annuimus et prefatum monasterium in quo divino mancipati estis obsequio sub B. Petri et nostra protectione suscipimus et presentis scripti privilegio communimus. In primis siquidem statuentes ut Ordo monasticus qui secundum Dei timorem et B. Benedicti regulam atque cysterciensium fratrum constitutionem in vestro monasterio institutus esse dinoscitur perpetuis ibidem temporibus inviolabiliter observetur. Preterea quascumque possessiones, quecumque bona idem monasterium in presente juste et canonice possidet aut in futurum concessione Pontificum largitione regum vel principum oblacione fidelium seu aliis justis modis procurante Domino poterit adipisci, firma vobis vestrisque successoribus et illibata permaneant. In quibus hec propria duximus exprimenda vocabilis : grangiam de Rubentart cum omnibus pertinentiis ejus, grangiam de Montebolt cum omnibus pertinentiis ejus grangiam de Bellovidere, grangiam de Noel cum pertinentiis eorum, grangiam de Menilmelot cum omnibus pertinentiis suis, preterea compositionem super decima de Gastinis a venerabili fratre nostro Hugone Senonensi Archiepiscopo inter vos et presbiterum de Gastinis rato amicaliter factam sic in autentico scripto ejus continetur vobis auctoritate apostolica confirmamus... Datum Senon. Incarnationis Dominice anno 1164. Pontificatus nostri anno VI°.

Par cette bulle, nous savons, d'une manière certaine, qu'en 1164, l'Abbaye de Jouy possédait les granges de Rubentart, de Monthibout, de Noé, de Beauvais et du Mesnil-Meriot.

Digitized by Google

Digitized by Google

Nos Diffinitores Capituli generalis Ordinis Cisterciensis, notum facimus quod in eodem capitulo die ultima mensis septembris anno Domini 1521 apud Cistercium sede ipsius monasterii vacante, celebreto, facta fuit quædam diffinitio cujus tenor sequitur. Visa supplicatione per Abbatem Joyaci prædicto generali capitulo porrecta, idem capitulum generale post maturam de liberationem eidem Abbati annuit, permittit et concedit ut monasterium suum quotiens sibi congruum visum fuerit, in manibus Summi Pontificis aut cujuscumque alterius potestatem habentis cum retentione pensionis resignare possit absque præjudicio jurisdictionis et authoritatis sui patris Abbatis et Ordinis in plenaria Ordinis potestate. Datum in diffinitorio nostro Cisterciense sub appensione sigilli diffinitorum anno, die et mense prædictis.

CHAPITRE XXXI

Jean Moussier, 28e **Abbé**

1521 - 1521

En réalité, Jean Moussier était considéré comme abbé de Jouy dès 1520, puisque le 24 août de cette année, nous le voyons signer, avec le titre d'abbé, un acte d'achat de 40 arpents de terre sur Champfétu. Son gouvernement fut de courte durée, il mourut quelques jours après sa bénédiction et Jean Brisson fut obligé de reprendre la charge.

CHAPITRE XXXII

Jean Brisson, 29e **Abbé**

1521 - 1521

Jean Brisson n'entendait pas conserver une charge trop lourde pour ses faibles épaules, il choisit pour son successeur Simon Chartier, se réservant, pour lui, les revenus du prieuré du jardin et des granges de Monthiboust, La bénédiction du nouvel abbé : Simon Chartier, eut lieu le 21 décembre 1521, fête de Saint-Thomas, dans l'église Saint-Lau-

Digitized by Google

Bulletin périodique paraissant tous les deux mois

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ D'HISTOIRE & D'ARCHÉOLOGIE

DE L'ARRONDISSEMENT DE PROVINS

FONDÉE A PROVINS LE 15 DÉCEMBRE 1892

TOME VII

N° 10

MAI 1903

PROVINS

IMPRIMERIE CH. LOUAGE

14, Place de l'Hôtel de Ville, 14

Digitized by Google

Digitized by Google

CHAPITRE XLII

LA RÉFORME

Un grand événement se produisit au monastère de Jouy, alors que Pierre de Bellièvre en était abbé. En conséquence inévitable des troubles causés par les guerres, la vie religieuse s'était affaiblie insensiblement, de siècle en siècle, dans les couvents, et une réforme s'imposait. La réforme, de la part des moines fidèles à leur vocation, était vivement désirée, mais de la part de ceux qui avaient pris goût au relâchement, elle était critiquée, voire même repoussée. L'attitude regrettable de ces derniers n'arrêta pas le Chapitre général dans sa résolution de réformer tous les monastères dépendant de son ordre.

Le commissaire chargé de rappeler les moines de Jouy à l'antique règle de Saint Benoît, fut le frère Louis d'Arodes, abbé de Fonguillen, délégué spécialement par l'abbé de Pontigny de qui relevait le monastère de Jouy. Ce commissaire arriva à l'Abbaye de Jouy le 14 mars 1637 et y séjourna plusieurs jours. — Le procès-verbal qui nous est resté de ses négociations est un document authentique qui nous montre, dans son vrai jour, l'état d'âme d'alors de l'Abbaye de Jouy.

Nous frère Louys d'Arodes Abbé de Fonguillen, Ordre de Cisteaux, Docteur en Ste-théologie, Commissaire en ceste part, député par le Révérendissime Abbé de Pontigny, Conseiller du Roy en ses Conseils d'estat et privé, Docteur en la même faculté, Père supérieur et immédiat du monastère de Jouy et Vicaire général de tout ledit Ordre, sous l'authorité de Monseigneur l'Eminentissime Cardinal duc de Richelieu et de Fronsac, Pair de France, Abbé de Cisteaux, chef et supérieur général d'iceluy par commission en datte du XXe de février derni r, signé frère Charles, Abbé de Pontigny, Vicaire général, et plus bas, à costé de l'ordonnance de Monseigneur le Révérendissime frère Jomard, Secrétaire, avec l'impression de son contre scel, tendante aux fins de restablir la discipline régulière, parfaite communauté et abstinence de chair audit Jouy le plus suavement et efficacement qu'il conviendrait suivant la règle de St-Benoît et plac r les religieux profes de ladite Abbaye qui pourraient réclamer de l'authorité de son Eminence es monastères que trouverions bon estre meenant leurs conduites et viatiques raisonnables nonobstant oppositions et appellations quelconques et sans préjudice d'icelles, à l'exécution de laquelle dite commission avons vacqué et procédé assisté de notre honorable Confrère Dom Claude d'Aguez, Docteur en théologie et Prieur de Labreta, ainsi qu'il suit :

Premièrement, ledit jour X^e sommes partis du monastère de Vaulujsant après y avoir establi, par commission et de l'authorité de son Emi-

Digitized by Google

nence l'observance susmentionnée et sommes arrivés en la ville de Sens le mesme jour, en laquelle, le lendemain, avons vacqué à l'expédition d'aucunes affaires important pour ledit Vauluisant et entre autres sur l'instance et remontrance que nous avoit faite frère Louys Fauvelet, religieux profès dudit Vauluisant estudiant en ladite ville, au collège des révérends Pères Jésuites, ensemble Monsieur son Père, Conseiller audit Sens et autres personnes de qualité ses parents, avons accordé et arresté que pension lui serait administrée sur l'Abbaye de Vauluisant sise en ladite ville de Sens uisques à la St-Remy prochainement venant à raison que cent cinquante livres par an et après ledit terme qu'il ira au Collège des Bernardins ou bien sera placé commisement en quelque autre monastère.

Et advenant le XII° dudit moys, sommes partis de ladite ville de Sens et arrivés en l'Abbaye de Preuilly où ayant apprins l'absence du vénérable Prieur dudit Jouy et qu'il preschoit en la ville de Meaux, lui avons écrit par homme exprès aux fins de se rendre au plustost en son monastère et avons séjourné le XIII° jour audit Preuilly.

Et le lendemain XIV° en sommes partis et arrivés audit Jouy sur les trois ou quatre heures du soir où avons trouvé ledit Prieur absent et ledit Sous-prieur malade et après avoir esté à l'église avons été conduits par un des religieux en la chambre des hostes et reçus humainement, et, advenant le lendemain XV° avons adverty ledit Soubsprieur de nostre commission et que nous désirions entrer en chapitre pour en faire la lecture et signification, lequel estant en relache d'une fièvre tierce avait, à nostre requisition fait sonner le chapitre à l'heure accoustumée de pretiosa et tous les religieux y assemblés, ledit Dom Jean Verdom, Soubsprieur, susdit Dom Pierre La Joie, Dom Pierre Lorrain, Dom Toussaint le Pastre, Dom Denis Prouffit le Vieil, Dom Charles Bordereau, Dom Germain Julien, Dom Pierre Rousselin, Dom Denis Prouffit le jeune frère Charles de Bulles, frère Alexandre Varheron. Après leur avoir déclaré les causes et motifs de nostre venue, exhortés et préparés sur le contenu et fins de nostre dite commission en avons fait faire lecture par nostre dit vénérable Confrère dom Claude Dagny en sa forme et manière accoustumé en présence de vénérable Dom Pierre de Preuilly, Docteur en théologie, lequel avions prié de nous faire compaignie pour plusieurs raisons importantes et ladite lecture faite avions amplement déclaré l'importance de nostre dite commission et exhorté derechef lesdits religieux de condescendre de gré à gré à l'exécution d'icelle ; et sur toutes choses avons tasché de leur faire comprendre et gouster la nécessité et l'excellence de l'entier restablissement de l'Ordre en sa première forme et splendeur, désiré et procuré par son Eminence aux pieux desseins et saintes intentions de laquelle un chascun est obligé de contribuer ses vœux, prières et possible ; y ayant en l'Ordre assés de moiens pour contenter un chascun pourvu que l'on s'en veuille servir avec charité et que le zèle de son Eminence est si discret et prudent qu'ordre nous a esté donné de sa part de promettre aux religieux qui volontairement se porteront selon leur debvoir à acquiescer à ses ordonnances des places en d'autres monastères de leur Profession sans crainte auscune d'y estre troublés attendu son authorité éminente en l'Ordre et l'Eglise, lesquelles raisons entre autres avons expérimentées plus puissantes pour leur

Digitized by Google

persuader à se soumettre et obéir et ayant recogneu en leurs visages qu'ils estoient persuadés avons demandé à Dom Soubsprieur et autres de nous dire leurs sentiments et advis. Ledit Soubsprieur nous avant respondu que son advis estait d'obéir et les autres nous ayant par signe tesmoigné, le mesme, parlant avions proposé d'avier au plus tot par ensemble des places plus commodes pour les y envoyer et sur ce finit le chapitre.

Et advenant l'heure de deux heures après midy, ayant employé le reste au divin office et réfection avons entretenu lesdits religieux sur les propositions par nous à eux faistes, ordre et désir qu'avions de leur donner de toutes sortes de satisfactions possibles, les priant, exhortant et conviant d'en faire le réciproque en nostre endroit et d'y procéder avec l'esprit de douceur et religion et à cest effet leur avons donné temps pour s'y entièrement résoudre jusques au lendemain.

Et advenant ledit jour de lendemain seizième du mois, après avoir communiqué audit Dom Prieur arrivé dudit Meaux le soir dudit jour précédent, pour ne point perdre de temps et l'occasion, avons faict venir lesdits religieux par devant nous l'un après l'autre et avons convenu de gré à gré que ledit Dom Pierre Logeries irait à l'Abbaye de Sellières. Dom Toussaint le Pastre demeurerait à la porte à cause de ses modestie et indisposition pour voyager... Nous en ayant très instamment supplié et ayant sur ce point ouy ledit Dom Prieur qui nous a témoigné l'agréer, Dom Denis Prouffit et Dom Charles Bordereau iroient au monastère de Barbeaux... Dom Jacques Rondal à celuy de Fontaine-les-Planches à son instance et requisition et jugé à propos et nécessaire pour le bien et restablissement de ladite maison que les susdits Dom Prieur et Dom Soubsprieur demeureraient ensemble, frère Nicolas Convers par charité... Avons aussi parlé audit frère Alexandre Vacheron et l'ayant trouvé de bonne volonté et sur le bon témoignage que ledit Dom Prieur nous en a rendu,l'avons exhorté d'embrasser ladite étroite observance à quoy l'avons connu incliner et à cause que Dom Pierre Locrain et Dom Denis Prouffit le Jeune nous ont fait entendre qu'ils s'attendoient et désiroient avec Dom Vincent Beaufort, Docteur en théologie de la faculté de Paris, en quelque monastère d'où on le debvoit constituer Prieur, ne les avons voulu presser, avons aussi parlé audit frère Charles de Bulle qui nous a supplié luy permettre de demeurer une couple de moys audit Jouy pour essayer s'il pouvait s'accomoder de ladite observance et abstinence auquel avons promis d'y aviser et de favoriser son pieux désir.

En advenant le dix-septième jour, attendant que lesdits religieux se disposeroient pour partir et à faire leurs adieux, pourquoy ils nous avoient demandé de leur donner quelques jours, lors ledit Rondot qui partit ledit jour, avons vaqué à faire inventaire des joiaux, reliquaires, ornemens, meubles, provisions et autres commodités du monastère, commençant par la sacristie dont laissé et retenu copie en bonne forme.

Et advenu l'heure de cinq heures du soir nous fust rapporté que ledit Dom Julien Germain foisoit le fascheux et mescontent, poussoit les autres à contravention de quoy il estait fort capable à cause de quoy l'avons fait venir par devant nous et enffin appaisé avec toute la douceur et offre possible, et, nous ayant demandé en quelque monastère de Guyenne, luy avons accordé,

Digitized by Google

Et advenant le dix-huitième, estant allés en compagnie de Dom Prieur visiter ledit Soubsprieur malade en sa chambre, avons rencontré à la porte d'icelle ledit Dom Germain avec plusieurs papiers en formes de fragmens non signés de personne ni mesme dattés pour la pluspart nous disant que c'estoient les dettes de la maison et requérant de les signer, luy ayant respondu avec douceur que cela ne se pouvoit et que c'estait à eux de les arrester et signer si les dettes estoient légitimement contractées et avons refusé d'approuver et improuver leur calcul et arresté dont dressames notre verbal dudit jour que n'avons voulu y insérer pour éviter prolixité.

Et ledit jour ensemble le lendemain dix neuvième, avons vaqué à faire les congrès auxquels avons exprimé les privilèges et droits cy-devant promis auxdits religieux d'estre reçus comme religieux profès des monastères où nous les envoyons, donné l'ordre audit Dom Prieur de leur donner le viatique suffisant et raisonnable suivant la distance des lieus et autres nécessités ce qui a esté fait et exécuté en nostre présence et adveu au contentement desdits religieux lesquels ont signé le receu du congé et viatique qui leur ont été délivrés.

Et advenant l'heure de vespre dudit jour XIX' ledit Dom Germain vint à nostre chambre avec un Notaire apostolique et témoins nous faire sommer de luy assigner autre maison que celle dudit Jouy ny de l'abstinence avec plusieurs autres choses, ainsi qu'apert par ledit acte auquel fut par nous respondu sur le champ et coppie de tout retirée et signée de part et d'autre.

Et advenant le vingtième, arriva audit Jouy le révérend Abbé de la Charmoye, vicaire général de son Eminence et monastères de l'estroite observance en France, accompagné du révérend abbé de Chastillon, de Dom Nicolas le Névrier et de frère Raphaël Bazire, secrétaire dudit révérend Père vicaire auxquels communicasmes de l'estat des affaires de nostre commission, lequel se montra fort consolé comme d'une grâce particulière et inespérée que Dieu nous foisoit de traiter et exécuter lesdites afferes avec douceur et au gré d'un chascun et sur l'espérance conceu que le tout seroit promptement expédié nous avoit fait la faveur de nous promettre de nous attendre quelques jours pour les aller à Paris pendant lesquels il iroit visiter ledit Vauluisant et partit à ces fins le lendemain vingt et unième après le divin office et le mesme jour sur le vespre arriva Dom Vincent de Beaufort, docteur, lequel après nous avoir salué, rencontré audevant de la grande porte de l'église, a entretenu amplement aucuns des religieux sur le bon succès de son voiage à Paris et tint beaucoup de discours de mescontentement et mesprix que nous n'avons voulu y insérer pour le bien de la paix, pour l'avoir reconneu du depuis changé et de meilleure humeur par la conversation qu'avons eue avec luy, et ayant apris et veu un congé qu'il avoit obtenu de Messieurs du Conseil de son Eminence en l'Ordre pour certains religieux entre lesquels estoit dénommé ledit frère Alexandre Vacheron, par ce moien changé de son sentiment n'avons par respect voulu dire ny faire aucune chose eu contraire quoy que bien marry de ce changement.

Et advenant le XXII' ledit Dom Germain nous seroit venu trouver tesmoignant estre repenty de sa faute, nous priant instamment de lui pardonner et de luy donner un congé pour aller à Barbeaux nous remons-

Digitized by Google

trant ne pouvoir aller au Petit Cisteaux où nous avions voulu l'envoyer ne jugeant plus à propos qu'il allast en Guyenne à cause de son humeur prompte et cholère et pour éviter à frais, nous alléguant plusieurs raisons et qu'il y seroit receu y ayant plusieurs places vacantes, ce que nous lui avons enfin accordé, donné congé et viatique. Et pour ce qui est des dettes cy devant mentionnées dont nous avons trouvé ladite maison grandement chargée, lesquelles montent à plus de mille francs, selon ce qui nous a apparu, n'ayant pu entièrement en estre esclarcy à cause des nouveaux créanciers qui se sont présentés de jour à autre pardevant nous, de la nature et diversité desdites dettes, et n'ayant trouvé personne qui en sache au vray le calcul, avons ordonné qu'il en seroit faict état et inventaire, pour iceluy faict, y ordonner ce qui sera de raison. Avons aussy trouvé ladite maison mal garnie de linges, vaisselles, ustensiles et meubles pour l'usage, tant de l'infirmerie que communauté, et pour les meubles des chambres des particuliers qu'avons envoyés, avons été requis par eux de leur en permettre le transport et disposition, ce que leur avons octroyé, crainte qu'ils n'en trouvassent aux monastères de leur maison.

Et advenant la XXVe heure de pretiosa, avons fait sonner le chapitre pour conclure nostre visite et tant qu'il est de nostre commission et charge. Or, après avoir exhorté tous et un chascun des religieux à la charité et amour de Dieu, observance de leurs vœux, devoir de leur profession et insisté ainsique dessus et de l'advis de Nostre révérend Père Vicaire général ès-monastères de l'Observance Dom Estienne Maugier, abbé de la Charmoye qui s'est trouvé présent, avons prié et constitué Commissaire le révérend abbé de Chastillon Dom Octave Arnilphini pour, conformément aux pieuses intentions de son Eminence et désir de Monsieur le Révérendissime abbé de Pontigny y establir entièrement l'étroite observance et discipline régulière, avons ordonné que le vénérable Prieur Dom Claude Chalmot continueroit sa charge, ensembe le Soubsprieur Dom Jean Verdon, en cas qu'il puisse embrasser ladite abstinance, avons aussi nommé Dom Charles Govet pour Célérier et pour l'assistance du divin service et autres exercices religieux jugé expédient que Dom Nicolas Le Mercier y demeureroit et que frère Guillaume Tellier Convers profès de Citeaux serviroit à la sacristie et que frère Nicollas Rossignol, Convers en ce monastère serait charitablement traitté, ce qui a esté accordé et accepté tant par ledit Révérendissime de Chastillon qu'autres excepté ledit Dom Soubsprieur qui est absent. Avons aussi déclaré avoir octroyé à frère Charles de Bulle, religieux profès dudit Jouy d'y demeurer pour essayer s'il pourra embrasser et supporter ladite observance, à son instance et très humble prière, sinon il sera commodément placé ailleurs.

Le tout soubs le bon plaisir de son Eminence de l'authorité d'icelle et celle de Monsieur le Révérendissime de Pontigny, son vicaire général et en vertu de ladite commission à nous donnée. Finalement, avons prié et exhorté lesdits religieux de faire prières publiques et particulières pour sa Majesté, son Eminence, pour la paix de l'Eglise et restablissement de nostre Ordre.

Fait les jours, mois et an que dessus, soubs nostre seing manuel, celui nostre secrétaire et dudit Dom Prieur de Jouy.

Fr. Louis, abbé de Fonguilien... Deux signatures illisibles.

Digitized by Google

C'est inutilement qu'on chercherait, dans ce document, cependant bien important, puisqu'il a pour but la vitalité de l'Abbaye, le nom de son abbé, Pierre de Bellièvre. La réforme se faisait sans lui.

Dans l'inventaire des reliques de l'Abbaye, mentionné dans le procès-verbal du commissaire, on remarque : un doigt d'un des rois mages, les chefs des martyrs Marc et Marcellin enfermés dans des reliquaires d'argent, un morceau considérable du bras de Saint-Sicaise, religieux de Jouy et premier abbé de Bonlieu. On lisait à Bonlieu :

Hic jacet corpus B. Sicaisii ejusdem loci Abbatis quod in magna veneratione habetur a crebris fulget miraculis.

Pierre de Bellièvre résigna son Abbaye en faveur de Michel le Pelletier, en 1678, et mourut subitement à Paris, le 26 janvier 1683, à l'âge de 72 ans.

CHAPITRE XLIII

Michel le Pelletier (8e abbé)

1678 - 1706

Il était fils de Claude le Pelletier, président au Parlement, contrôleur général des finances, et de Marguerite Fleurian d'Arménonville. Avant de devenir abbé commendataire de Jouy, il était déjà abbé de Saint-Jean d'Amiens, évêque d'Angers et désigné pour l'évêché d'Orléans.

Les biens de l'Abaye se composaient de 5.960 arpents de terre et de 1.270 arpents de bois rapportant environ 60.000 livres, somme équivalente à 218.000 livres d'aujourd'hui. (7 millions de biens fonds). Le domaine se composait comme il suit :

1° *Paroisse de Chenoise.* — La maison abbatiale, l'église, la ferme, le jardin et les accins affermés pendant les vacances, 2.000 écus..... 2.000 écus

Un pré de 2 arpents aux terres jolies..... 61 livres

3 arpents 14 perches à la Mignonerie..... 131

Digitized by Google

Le pré Cognot de 15 arpents 88 perches et un bois, 2 poulets et..... 36 livres

Les terres des Chapelles-Hautes louées au fermier de Haute-Fosse, d'une contenance de 36 arpents 88 p. 9 pieds.

La ferme de Beauvais. — 1.200 boisseaux de blé, 600 boisseaux de méteil, 6 livres de menues réparations, 2 voyages par an au vin, 4 paires de canards.

Le Grand-Boissy, 38 arp. 21 p..... 267 10 s.

Le Petit-Boissy, 73 arp. 79 p..... 380

Au Grand et Petit-Boissy, 112 arp..... 325

La ferme de Combles, 6 livres de menues réparations, 3 voyages au vin, 6 pieds d'arbres à planter par an, 360 boisseaux de froment et.. 360

La ferme de Haute-Fosse, 287 arp. 47 p.— 6 livres de menues réparations, 2 voyages au vin à Barbonne, 20 livres de beurre frais, 50 pieds d'arbres fruitiers à planter, chaque année, 550 boisseaux de blé froment et..... 550

L'étang des bois. Pour les besoins du monastère.

Le pavillon d'entrée, à l'usage du portier.

Paroisse de Chalautre-la-Petite. — Les prés des Méances, d'une contenance de 6 arp. 30 p.... 160

Paroisse de Champcenest. — Aux Galloïs de Beauregard, 37 arp. 18 p. 10 pieds de terres et prés..... 110

Le bois de Hogis, 15 arp. 76 p. (Ce bois est défriché en 1790).

Paroisse de Courtacon. — La ferme de Champfétu, l'étang de Champfétu, l'étang de la Forcière de Champfétu, le tout d'une contenance de 62 arp. 40 p.— 6 fromages gras, 6 livres de menues réparations, 2.000 livres de pot de vin dont 1.000 livres comptant..... 2.000

Paroisse de Bannost. — Ferme de Fontenil, d'une contenance de 187 arp. de terre, prés et bois, 6 livres de réparations, plusieurs charrois de vin à Villenauxe..... 500

Un jardin de 20 p. loué à la Fabrique de Bannost. 6

Digitized by Google

La ferme de la Conquilly. — 200 boisseaux de froment, 6 livres de menues réparations, 2 voyages au vin à Sergines, marnage annuel de 24 arpents de terre..... 200 livres

(Sur cette ferme, le seigneur de Villegagnon percevait 20 bx 1/2 de froment et 1/2 picotin d'avoine.)

La ferme du Pressou, de 238 arp. 73 p. — 6 livres de menues réparations, 1 denier de cens par arpent, 300 bx de blé froment. Les Pelloteries, 37 arp. 13 p..... 360

La ferme de Rubentard, de 400 arp. — 6 fromages à la crême, 3 livres au chapitre de Reims pour la dîme, 10 livres pour un service dans la chapelle Saint-Laurent, 2 voyages au vin. L'étang de la Borde et l'étang neuf creusés dans l'enclos de la ferme de Rubentard, d'une contenance de 17 arp. 23 p..... 70

La tuilerie de Rubentard, avec 24 arp. de terre. — 6 livres de réparations, 12.000 tuiles, briques ou carreaux à 8 pans de 4 à 6 pouces estimés 8 livres le mille et 50 faîtières à 3 sols pièce.

Paroisse de Gastins. — La ferme de Mémorin, de 314 arp. de terres et prés. — 6 dindes à Noël et 6 fromages à la crême grand moule et 4.400

La ferme du Thiboust.

La ferme du Grand et Petit-Soissons, de 400 arp.

Le moulin à vent dit le gros moulin.

Le bois de Monthiboust estimé aujourd'hui d'une contenance de 136 hectares 60 ares, divisé alors en 23 coupes de 11 arp. 10 perches 2/3 chacune.

Paroisse de La Croix-en-Brie. — La ferme de la Noue-Mignard, de 200 arp. — 4 dindes, 6 chapons et..... 2.100

Paroisse de Jouy-le-Châtel. — Les 30 arpents sis entre Les Chapelles et Bois-le-Comte. — 31 arp. 18 p. 3/8. — 25 bx de blé froment et..... 25

La Pièce aux Moines près Fontaine-Pépin, de 8 arp. 52 p..... 45

La Croix-Rambault, de 16 arp. 27 p. 14 pieds.... 60

Digitized by Google

La vente des Houx, de 36 arp. 1/2.

Paroisse de Mortery. — 100 arp. de terres et prés. 250 bx de blé froment et 2 voyages au vin.

Paroisse de Pécy. — La ferme de Neas, de 392 arpents de terres et prés.

Paroisse de Pierrelez. — La ferme de La Grange, de 308 arp. 73 p.

Le bois de la Gonderie, de 13 arp. 74 perches, appartenant à l'abbé.

Le bois de La Grange, de 48 arp. -- Il était aménagé en 25 coupes de 192 perches chacune. -- 13 arp. 74 p. étaient en réserves, savoir : le bois de Saint-Martin, de 6 arp. 7 p. ; le bois de La Fosse-Neue, 2 arp. 82 p. ; le bois du Picotin, 2 arp. 20 p.

Paroisse de Saint-Quiriace de Provins, rue de Jouy : la maison de la Congrégation ; la chapelle Saint-Jean-Baptiste ; les ruines de la maison abbatiale.— Au Châtel de Provins, rue de Jouy, un pressoir à vin et des vignes sur le coteau. — A Marolles, 11 arp. 34 p..... 113

Sur Provins et Rouilly, 7 arpents de terre.

Paroisse de Saint-Hilliers. — La ferme de Pivet, de 165 arp. 79 p. — 230 bx de blé froment (mesure de Provins), 2 chapons, 2 canards, 6 livres de menues réparations, 4 voyages au vin et. 230

Les terres de Bruyère, près Quincy, de 25 arp. 31 p. 8 pieds. — 48 bx de blé froment de rente.

La garenne du Breuil, de 3 arp. 84 p., fossés compris.

Paroisse de Voulton. — La ferme de Saint-Martin-des-Champs ou ferme de Saint-Mars, de 206 arp. 41 p. 9 pieds. — 275 bx de blé froment, 6 livres de menues réparations et..... 275

En outre, le fermier payait 5 boisseaux de blé froment de rente au chapitre de Notre-Dame du Val.

8 arpents de bois.

Le couvent avait encore des biens à Vulaines, Dagny, Villagagnon, Bézalles, Le Boisdon, l'Ile de Pont-sur-Seine, etc.,

Digitized by Google

des rentes et revenus. L'Abbaye fournissait au marquis de Montesquieu Figensac un homme vivant et mourant pour des censives sises sur le fief de La Madeleine de la châtellenie de Coulommiers.

Avant le XVIIe siècle, la forêt de Jouy s'étendait jusqu'à Gastins dans le sens de la voie aux Moines. En 1700, une ordonnance du grand maître des eaux et forêts enjoignit aux religieux « de faire abattre, essarter, nétoyer et fossoyer la route de la voye aux Moines depuis la dite Abbaye jusqu'à Gastins ». Le seigneur du Plessis-Hénault voulut s'opposer à l'exécution de cette ordonnance, ou du moins à la vente, au profit des religieux, de la coupe des bois, prétendant qu'il était propriétaire d'une partie de la « voye », mais l'affaire ayant été soumise à l'arbitrage du grand maître, celui-ci décida que la « voye aux Moines » appartenait en entier aux religieux.

Dans un procès soulevé en 1678 par le comte d'Ossun et autres propriétaires dans la forêt de Jouy, contre la Maîtrise de Provins, qui prétendait que le Roi avait droit de propriété sur la coupe des bois provenant des chemins de la forêt, un des défenseurs invoqua le bornage ordonné en 1530 par François Ier et constata que le procès-verbal du bornage mentionne: « que les limites du baillage de Jouy, en suivant la voie aux Moines, prenait depuis la Belle-Croix de l'Abbaye de Jouy, jusqu'au bois du Plessis-Hénault, près Saint-Just, le chêne de l'Assemblée, les Guilleverts, la Queue-l'Abbé, etc., et que, en conséquence, tous les bois faisant partie gauche de la voie aux Moines jusqu'à la dite Belle-Croix, allant de Gastins à l'Abbaye, étaient situés sur le baillage dudit Jouy-le-Châtel ».

En 1700, l'Abbaye ne comptait que quelques religieux : Charles de Bonnefoy, qui en était le prieur, François de Machy, Joseph Lucas, François Hemne, Bernard Cuvin, Joseph Grandebout, Charles d'Fogny, Pierre Gérard, Procureur, Bernard Sarazin, tous prêtres ; frère Etienne Baudin et frère Célestin Santes. François de Malfilâtre était l'agent d'affaires de l'abbé.

Michel le Pelletier mourut le 9 août 1706.

Digitized by Google

CHAPITRE XLIV

Michel Pierre d'Argouges de Rasnes (9e abbé)
1706-1731

Nommé abbé de Jouy, le 14 août 1706, Michel Pierre d'Argouges de Rasne ne prit possession de son Abbaye qu'en janvier 1707.

Il était, par sa mère, neveu de Michel le Pelletier. Seigneur de Fleury, il fut nommé évêque de Périgueux le 8 janvier 1721, préconisé le 28 mai suivant et sacré à Paris, dans l'église des Minimes, par l'archevêque de Bordeaux, en présence de l'évêque d'Orléans et de l'ancien évêque de Saintes, il prêta serment au roi le 10 du même mois.

Dans son voyage littéraire, Dom Martène a consacré quelques lignes à l'Abbaye de Jouy qu'il a visitée : « Nous fûmes à Jouy, Abbaye de l'étroite observance de l'ordre de Citeaux qui peut passer pour une des plus considérables de la Réforme. L'entrée est belle, les cloîtres grands, le réfectoire très propre, voûté et d'une juste étendue, la bibliothèque, admirablement bien parquetée et ornée d'une boiserie magnifique, mais peu remplie de livres. Il y a pourtant environ cent manuscrits très bien conservés, la plupart de Saint Ambroise, de Saint Jérôme, Saint Augustin, Saint Grégoire, Saint Bernard et de Hugues de Saint Victor. Nous trouvâmes une vie de Saint François par un religieux qui l'avait connu et qui vivait avant Saint Bonaventure, auteur de celle que nous avons de ce saint. L'église de ce monastère est fort grande, très propre et d'une belle étendue, mais nous n'y trouvons, pour toute antiquité, que le tombeau de Simon de Beaulieu, qui est devant le grand autel.

Nous séjournâmes peu à Jouy, nous y étions dans le temps des Rogations, et comme nous disions la messe, il y arriva une procession, j'y remarquai que les hommes entrèrent dans le chœur et que les femmes restèrent dans la nef. »

Les détails que nous avons sous les yeux de la période abbatiale de Pierre d'Argouges ne méritent pas d'être mentionnés, sauf les suivants : Un arrêt de 1729 ordonne que le prix des bois de l'Abbaye vendus en 1724 sera employé aux réparations des bâtiments dépendant de cette Abbaye et à l'étang d'Aubetin dont les gués, vannes et chaussées ont été

Digitized by Google

emportés par les glaces et débordements d'eau pendant l'hiver de 1728 ; — un autre arrêt ordonne que le prix des bois nouvellement vendus sera employé au remboursement du principal de trois parties de rentes de 25.000 livres et aux réparations urgentes ainsi qu'aux constructions de bâtiments nouveaux ou augmentation des anciens.

L'abbé Pierre d'Argouges de Rasnes mourut dans son diocèse de Périgueux le 13 novembre 1731, à l'âge de 47 ans. Bernard Sarazin était alors prieur de l'Abbaye de Jouy.

CHAPITRE XLV

Basile de Béthune-Charost (10e abbé)

1731-1732

Nommé par le roi le 27 décembre 1731, il se démit en 1732 et mourut le 6 avril 1736.

CHAPITRE XLVI

Pierre Charles Hérault (11e abbé)

1732-1732

Pierre-Charles Hérault était fils du lieutenant de police de Paris. Nommé en 1732, il ne prit possession que pour mourir trois mois après, 1er décembre de la même année. Il n'avait que quarante ans.

CHAPITRE XLVII

Louis-Gui Guérapin de Vauréal (12e abbé)

1732-1760

Louis-Gui Guérapin de Vauréal, né en 1688 de Michel-Antoine de Guérapin de Vauréal, comte de Belleval et de Fran-

Digitized by Google

çoise Frétel de Bazoches, reçut le bonnet de docteur le 13 avril 1714 ; alors qu'il était grand vicaire de Meaux, il fut nommé maître de la chapelle du roi, le 24 août 1718, puis abbé de Molesmes, le 13 octobre 1725, évêque de Rennes, en mai 1732, sacré le 24 août de la même année, le même jour, nommé maître de musique de la chapelle du roi ; à la fin de l'année, pourvu de l'Abbaye de Jouy et proclamé comme tel à Rome le 2 mars 1733 par le cardinal Ottobello ; il fut encore ambassadeur en Espagne en 1741, abbé de Saint-Aubin d'Angers en 1742, grand d'Espagne en 1747, enfin membre de l'Académie française en 1749.

Ajoutons à ces titres, ceux de prieur commendataire de Champcuelle et d'abbé commendataire de Saint-Faron de Meaux.

L'Abbaye, alors, rapportait à l'abbé 15.000 livres, charges déduites, mais elle était taxée en cour de Rome à 500 florins.

Le prieur était Jean Thomas Michaux, homme de mauvais goût, qui, pour paver l'escalier de sa chambre et du dortoir, fit scier les magnifiques pierres tombales du cloître et du chapitre. Ce prieur remplaça les grilles en bois de l'église par d'autres grilles en fer et couvrit les murs du sanctuaire et des chapelles de lambris ouvrés.

Son successeur, Dom Jean Castains, creusa un canal le long du jardin du potager, refit le beffroi et fit refondre les cloches. — Il obtint du Conseil un arrêt permettant une coupe extraordinaire dans les quatre cantons de réserve : la fontaine des conduits, la mare au brochet, la Sablonnière et le Montauban. Cette coupe produisit 100.000 livres. — La coupe réservée du Beau-Chêne, en 1760, produisit 25.000 livres.

En 1760, la forêt de Jouy comptait 4.922 arpents ; 1.546 arpents, 83 perches appartenaient au roi.

Le 13 mai 1760, M. de Vauréal et les religieux de Jouy ayant exposé au roi :

Que depuis quelques mois le gros mur de clôture de l'église du costé de la maison conventuelle et le gros pillier de la nef et du chœur du même costé ont tassé si considérablement que ladite église qui est un des plus beaux et des plus vastes monuments du XIIIe siècle a été dans le danger d'une chute prochaine. Les suppliants y ont apporté tous les secours possibles, tant par des étayements que par des reprises sous les fondations etc.

Ils sont alors autorisés à vendre 31 arpents 50 perches de

Digitized by Google

bois de la réserve pour en employer le prix à la restauration de l'église, mais ils doivent remplacer cette réserve dans les coupes ordinaires.

M. de Vauréal qui était seigneur de Beton-Bazoches (Voir notre étude sur la seigneurie de Beton-Bazoches), se démit de son siège épiscopal en 1758 et mourut à l'âge de 70 ans, le 15 juin 1760, en revenant des eaux de Vichy. L'abbé Tersvaux se trompe lorsqu'il le fait mourir à Nevers ; il mourut à Magny, village des environs de Nevers, et fut inhumé, sans pompe, dans le caveau de la famille de Boissert, seigneur de l'endroit. M. de Vauréal portait d'argent au lion de sable tenant une hache de gueule à la bordure d'azur semée de fleurs de lys. Son sceau de forme ovale contenait cet écusson accompagné d'une mitre, d'une crosse et d'une couronne ducale, enveloppé d'un manteau fleurdelysé et fourré d'hermines et surmonté d'un chapeau à dix houppes. Légende :

Ludovicus Guido de Vauréal Episcopus Rhedonensis.

Le diocèse de Rennes a conservé un religieux souvenir de son administration et de ses éclatantes vertus.

CHAPITRE XLVIII

Henri Marie Bernardin de Rosset de Ceilles de Fleury (13e Abbé)

1760-1776

Conseiller du roi en tous ses conseils, le 27 janvier 1751, il devint archevêque de Tours, puis abbé commendataire des Abbayes de Rebais et de Royaumont ; en 1760, il fut gratifié de l'Abbaye de Jouy, et en septembre 1774, promu à l'archevêché de Cambrai.

Henri-Marie-Bernardin de Rosset de Ceilles de Fleury appartenait à la famille de Fleury, seigneur du Plessis-aux-Tournelles.

D'après un plan dressé en 1766 par M. le duc de Fleury, conservateur des chasses, la forêt de Jouy avait une contenance de 1.546 arpents 87 perches appartenant au roi ; 1.870 arpents 83 perches appartenant aux communautés et 1.504

Digitized by Google

arpents 89 perches appartenant soit aux seigneurs, soit à des particuliers.

Le prieur de Jouy, du nom de Charles Moreau, eut alors une affaire désagréable qui fit du bruit dans la contrée. Une vieille femme nommée Félix assigna en mars 1775 le fermier de l'Abbaye, l'accusant d'avoir fauché l'herbe d'un fossé qui lui appartenait. Dans la nuit qui suivit l'assignation, sa maison fut mise au pillage et la vieille maltraitée. Le fermier et les domestiques de l'Abbaye s'entendant accuser de ces crimes, se rendirent eux-mêmes à Provins où ils furent incarcérés. Le procès s'instruisait, lorsque, de nouveau, la fille Félix fut, suivant son dire, inhumainement maltraitée. — Cette fois, le prieur fut en jeu à tel point que le ministère public décréta le prieur de Jouy d'accusation pour être ouï. Charles Moreau n'eut pas de peine à se disculper ; toutefois, le 1er juillet 1775, le lieutenant criminel de Provins déchargea l'accusation, et, sans récollement, prononça contre le fermier, contre les trois domestiques de l'Abbaye et contre le prieur un plus ample informé de 6 mois pendant lesquels le fermier et les domestiques tiendraient prison.

Le prieur et les autres accusés ayant appelé de la sentence, ces derniers furent transférés à la conciergerie de Paris.

La Cour allait prononcer, quand des voleurs en prison à Lille, s'avouèrent coupables de deux vols commis chez la fille Félix ; l'un d'eux, condamné à être rompu vif, réitéra ses aveux sur l'échafaud ; un autre fit une même déclaration dans sa prison avant de mourir, de plus, il nomma leurs complices.

Alors, la Tournelle criminelle déchargea le fermier, les trois domestiques et le prieur qui l'échappaient belle.

Quant à la vieille fille, on reconnut à sa mort que son décès était survenu non pour cause de violence, mais par raison de malpropreté.

(Acte de procès-verbal de visite.)

Henri-Marie-Bernardin de Rosset de Ceilles de Fleury céda son Abbaye de Jouy en 1776, à son parent Guillaume Gabriel de Benoit de la Prunarede qui fut dernier abbé de Jouy.

Digitized by Google

CHAPITRE XLIX

Guillaume Gabriel de Benoit de la Prunarede
(14e abbé)
1776-1790

Le dernier abbé de Jouy était doyen de l'insigne église Saint-Martin de Tours, prieur et seigneur de Champcuelles ; il donna procuration au prieur de Jouy pour prendre possession de son bénéfice en son nom.

Le revenu de l'Abbaye était alors de 23.000 livres, charges acquittées.

Le dernier acte émanant de cette Abbaye, qui va disparaître, est un bail à cens et rentes d'héritages situés au climat de la Boulaie, seigneurie de Gastins, passé par les fondés de pouvoirs de Messire Guillaume Gabriel de Benoit de la Prunarede, prêtre, doyen en dignité de la noble et insigne église de Saint-Martin de Tours, abbé commendataire de l'Abbaye de Jouy, au profit de sieur Etienne Roger le jeune, laboureur, demeurant à la ferme de Soissons, preneur d'une pièce de terre nouvellement défrichée, contenant 44 arpents 64 perches, moyennant 3 livres en argent ou 3 boisseaux d'avoine, mesure de Rosoy, loyale et marchande par chaque arpent.

Un pavillon s'élevait à l'entrée de l'Abbaye ; un charron du nom de Jacques Fauchet y était logé ; il tenait débit de vin, donnait à boire et à manger aux étrangers de passage agréés pour l'hospitalité par l'Abbaye.

Un journal de dépenses nous apprend que les moines étaient amateurs de tabac à priser ; que le prieur, moyennant 44 livres 16 s., s'était fait faire une tabatière en argent ; qu'ils achetaient à Epernay du vin de champagne au prix de 17 s. la bouteille ; qu'ils donnaient aux curés de Chenoise, de Bannost, de Saint-Hilliers, etc., etc., des sommes annuelles pour leurs pauvres, etc., etc. etc.

Le domaine, enclos de l'Abbaye, comprenait 163 arpents 67 perches, 7 pieds ; il était occupé par un verger et un potager ; deux sources et un étang servaient à l'arrosement. La prise d'eau qui venait de la forêt, traversait le mur, au nord, et actionnait la roue du moulin de l'Abbaye.

De magnifiques allées d'ormes séculaires donnaient des vues au couvent : celle en double allée qui, de la porte d'en-

Digitized by Google

trée, aboutissait à la route Gendarme ; une autre qui, partant du Saut de Loup, se dirigeait sur la fontaine de N.-D. de Pitié et la ferme de Haute-Fosse ; une autre plantée de sapins partait de l'extrémité Est s'étendant en forêt. Un bosquet de sapins que l'on voit aujourd'hui est le dernier reste de cette belle allée.

Qelques beaux arbres plantés par les moines font l'ornementation de la maison de plaisance qui a remplacé l'Abbaye, entre autres : un platane planté en face de l'ancienne hôtellerie, dont le pourtour du tronc mesure 3 mètres 40.

Ce beau domaine, créé par les moines, doté par les âmes généreuses, fut décrété domaine national en 1790. Le 3 mai de cette année, les officiers de la municipalité de Provins procédèrent à l'estimation des biens. Au bas de l'acte, les derniers moines signèrent : Gibout, Prieur, Souresseau, Demus, Sy, Soupir, Hardy, Lalain, Boucher, Fillateret, Aubry, Louis, procureur comptable.

Le 19 avril 1791, la ferme de Beauvais fut mise à prix 57.787 livres ; Rayer, procureur à Provins, poussa les enchères jusqu'à 125.300 livres. Le 6 juillet de la même année, ce fut le tour de la ferme de Combles. La dernière enchère fut couverte par Simon, au prix de 56.100 livres. Il achetait au nom de Gaspard Gilbert de la Malle, homme de loi, demeurant à Paris, rue Saint-André des Arts.

La ferme de Haute-Fosse fut vendue le 4 août 1791 et achetée pour 140.000 livres par François Louis du Pressoir, procureur au Châtelet de Paris.

La vente de l'Abbaye eut deux enchères, la première le 22 novembre et la deuxième et dernière le 6 décembre 1791. Cette vente comprenait la maison abbatiale et conventuelle consistant en différents corps de bâtiments, dortoirs, préaux, cour, jardin, église, fontaines et pièces d'eau, 103 arpents de terres labourables et prés ; le terrain formant demi-lune planté en tilleuls devant la grille, la portion de pré formant la queue de l'étang du bois.

Etaient réservés : tableaux, autels, orgues et buffet, confessionaux et horloges placés dans l'église ou le couvent.

L'abbé Siret, curé de Sourdun, offrit 70.000 livres ; de Normandie, propriétaire à Rubentard, 92.000 livres ; Lécuyer, de Chenoise, 100.800 livres. Devenu acquéreur, il déclara être de moitié avec Etienne Veillat, marchand de bois à Chenoise

Digitized by Google

et Claude Versault, également marchand de bois à Saint-Hilliers.

Achetée ensuite par Pierre Ernest Alexandre Buchère de Lépinois, ancien maire de Provins, auteur de deux manuels d'agriculture, l'Abbaye passa dans plusieurs mains ; elle appartient, aujourd'hui, à notre collègue et ami, M. Auguste Rayer, auteur d'une belle étude sur l'agriculture du département de Seine-et-Marne, lauréat (médaille d'or) de la Société des Agriculteurs de France, chevalier du Mérite agricole.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

LISTE ALPHABÉTIQUE

DES

Noms de Personnes et de Lieux

Mentionnés dans mon Livre

SUR

L'ABBAYE DE JOUY-LE-CHATEL

A

PAGES

AALIS, femme de Adam de Jouy..... 59
ACCORE (Girard-Jean de)..... 104
ADA, femme de Jean de Cornillon..... 62
ADAM, fils de Maur de Rozoy..... 18
ADAM, de Jouy..... 59
AGUEZ (Dom Claude Aguez, prieur de Labréta)..... 146
ALBÉRIC, du Moulin-Neuf. (Héloïse, sa femme ; Erard, frère d'Héloïse)..... 66
ALEXANDRE III, pape..... 32, 34, 43
ALEXANDRE IV, pape..... 86
ALIGRE (François d'Aligre, abbé de Saint-Jacques)..... 141
ALIMANS..... 116
AMANCOURT (De Barillon d'Amancourt, commissaire du roi). 144
AMILLIS (Renaud, doyen d'Amillis)..... 64, 75
ANCEAU, commune de Chenoise, lieu-dit de la forêt de Jouy-le-Châtel..... 11
ANGENOT (Jehan de Angenost)..... 134
ANGELIER (Nicolas l'Angelier, évêque de Saint-Brieuc)..... 132
ANGLURE (Marne), arrondissement d'Epernay. — (Sire d'Anglure)..... 118, 119
ANSEAU, évêque de Meaux..... 54
ANSEAU, de Jouy-le-Châtel..... 64, 67
APSAUVE, de Nangis..... 92, 93
ARBRISSEL (Robert d'Arbrissel)..... 9
ARCELLES (Louis d'Arcelles, Gui son frère)..... 51
ARGILITRES (Guillaume d'Argilitres, seigneur de Sens et de Pleurs)..... 119
ARGOUGES de Rasnes. Michel-Pierre d'Argouges, 9e abbé, neveu de Michel le Pelletier, seigneur de Fleury..... 155
ARODES (Frère Louis d'Arodes, abbé de Fonguillon..... 145
ARS (Yolande d'Ars, dame de Quincy, fille de Jean-Louis d'Ars). 129
ATTILA..... 8
ATTILLY, canton de Brie-Comte-Robert, commune de Férolles. 42
ATTILLY (Milon d'Attilly, mari d'Aia, père de Jaker, Milon, Manassé, Roger-Félicie)..... 42
AUBERT, abbé de Notre-Dame de Châge..... 65, 66, 67, 68

Digitized by Google

AUBERVILLERS (Henri d'Aubervillers, Alice, sa veuve, Simon son fils)..... 65
AUBETAIN, Granges d'Aubetain..... 35, 37, 45
AULNOY, canton de Coulommiers. (Nivel d'Aulnoy)..... 31
AULNOY, aujourd'hui Courchamp, canton de Provins. (Guidon d'Aulnoy)..... 77
AYOUL, chevalier..... 50

B

BALEINES, Lethéric de Baleines, bailli de Provins..... 85
BALLAINES, canton de Villiers-Saint-Georges, commune de Saint-Martin-du-Boschet..... 129
BALLAINES, Bastien de Ballaines, Barbe de Remy, sa femme. 129
BANNOST, canton de Nangis..... 21, 73
BANNOST, Thibault de Bannost..... 64
BARBEAUX..... 129
BARBITOU, lieutenant du roi, à Phalsbourg..... 141
BARBONNE, canton de Sézanne, commune de Barbonne-Fayolle. (Louis de Barbonne)..... 118
BARBUISE (Aube), canton de Villenaud..... 89
BARTHÉLEMY, abbé de Bon-Port.....48
BASSOMPIERRE (Maréchal de)..... 144
BAZOCHES, Jacques de Bazoches, évêque de Soissons..... 55
BEAULIEU, Simon de Beaulieu, cardinal de Beaulieu..... 70, 94
BEAULIEU, Jehanne de Beaulieu, veuve de Ymbert de la Mare. 135
BEAUTHEIL, canton de Coulommiers..... 23
BEAUTHEIL, Robert de Beautheil..... 23
BEAUVAIS, canton de Provins, commune de Chenoise. (Dîmes de)..... 20, 22, 35, 36, 43, 48, 101
BEJARD, puits de Provins..... 53
BELLIÈVRE, Albert de Bellièvre, 6e abbé..... 139
BELLIÈVRE, Pierre V de Bellièvre, 7e abbé, fils de Nicolas de Bellièvre et de Claude Brulare, marquis de Grignon, seigneur de Biéville, abbé de Saint-Vincent de Metz, prieur de Longueville..... 140
BENOIT, Saint-Benoît..... 11
BENOIT XI, pape..... 101
BENOIT de la Prunarède (Guillaume, Gabriel de la Prunarède). 160
BERELLE, Radulf de Berelle, Marguerite sa femme. (Bezalles, canton de Provins)..... 77
BERNARD, Saint-Bernard..... 9, 10
BERNARDIN de Rosset de Ceilles de Fleury (Henri-Marie). 13e abbé..... 158
BERNON, Gautireus de Bernon..... 59
BERTELER, Guillaume de Berteler..... 63
BESSION, bois de Bession, canton de Nangis, commune de Jouy-le-Châtel..... 74
BÉTHUNE, Charost. — Basile de Béthune-Charost, 10e abbé.. 156
BETOBASOISES, Pierre le Jeune de Betobasoises, mari de Pétronille, père de Milon, Ysabelle, Marguerite, Gilles.. 67

Digitized by Google

BLANCHE, comtesse palatine de Troyes..... 50, 51, 56, 69
BOIS, Milon du Bois, Elisabeth, sa femme..... 53
BOIS, Bois-le-Comte..... 136
BOIS-BOURDIN, canton de Provins, commune de Mortery... 3
BOISLEAU, Odon de Boisleau..... 65
BOISSY, canton de Provins, lieu-dit de la forêt de Chenoise. 5, 6, 17
BOISSY, Jacques de Boissy..... 63
BONLIEU, diocèse de Bordeaux..... 35, 150
BONNIFACE VIII, pape..... 95, 101
BORDES (Les Bordes, canton de Provins, hameau de Chenoise. 5
BORNES, Dame Prévost de Bornes..... 111
BOUILLY (Aube), arrondissement de Troyes. — (Renaud de Bouilly)..... 50
BOULAIE, commune de Gastins..... 159
BOULEIGES (Aube), canton de Méry-sur-Seine. — (Hire, sire de Bouleiges)..... 118
BOULOGNE (Milon de Boulogne).....115
BOURGOGNE (Le duc de Bourgogne)..... 6
BOURGOING, Claude de Bourgoing, procureur, garde du sel de la prévôté de Coulommiers, frère de Charles..... 129
BOURJOT, Henri Bourjot, marchand de Coulommiers..... 143
BREBAN, Jean de Bréban, Héloïse, sa femme..... 51, 53
BREBAN, Milon de Bréban, Jean, son fils..... 81
BRÉOBÉRIA, Thibault de Bréobéria..... 57
BRÈTE, Jean Brète..... 83
BRETONNIÈRE, Jean de la Bretonnière..... 63, 64
BRETONNIÈRE, Guillaume de la Bretonnière, Ermengarde, sa femme..... 88
BREUIL, Le Breuil (Broilium), canton de Provins, lieu-dit de Chenoise..... 4, 5, 6, 8
BREUIL, Jean du Breuil, mari de Agathe du Bois..... 51
BRICHANTEAU..... 140
BRIÈTE, Radulf Brète, père de Robert et de Jean de Mirevaut. 65
BRION (Yonne), canton de Joigny..... 77
BRISSON, Jean Brisson, 32e abbé..... 128
BRISTALDUS, Petrus..... 31
BRITAUD, Droco..... 31, 40
BRITAUD, Pierre Britaud, frère de Milon de Gastins..... 31
BRITAUD, Henri de..... 65, 78, 80
BRITAUD, Radulf de..... 65, 66
BRITAUD, Drogon Britaud, père de Jeanne et de Henri, frère de Henri de Britaud..... 78
BRITAUD, Jean Britaud, seigneur de Nangis, Marguerite, sa femme..... 84, 90
BRITAUD, Henri de Britaud, seigneur de Sablonnières..... 92, 93
BROIES (Marne), canton de Sézanne..... 116
BROIES, Jean de Broies..... 67, 117
BROIES, Thibault, sire de Broies..... 116, 117, 119
BRUNO, Saint..... 9
BRYTE, La Bryte, entre Parrigny et Pontigny..... 95
BUAT, commune de Bannost. (Othon du Buat)..... 130
BUAT, Huguenot du Buat, seigneur de Bannost..... 138

Digitized by Google

BURSALDUS, Petrus..... 31
BYRCI, Gérard de Byrci, époux de Basilie..... 67

C

CARNAY, Gaucher de Carnay..... 117
CARROIS, Jean de Carrois..... 65, 68, 90
CASTILLE, Philippe de Castille, seigneur de Chenoise..... 134
CASTILLE, Henri de Castille..... 59
CELLE (Marne), canton d'Anglure. — Jehan de la Celle..... 117
CELLE-EN-BRIE, *Cellabriensi.* — (Robert, abbé de la). — Pierre, Renaud..... 35
CERNEUX, canton de Villiers-Saint-Georges..... 82
CHACEBŒUF, Angenost Chacebœuf, père de Robert, Renaud, Pierre..... 52
CHACEFAIN, chatellenie de Jouy-le-Châtel..... 40
CHACEFAIN, Stéphanus, mari de Noelina, père de Emelina, Adelina, Thomas, Gui, Robert, Sancelina..... 43, 67
CHAILLY, Chailly-en-Brie, canton de Coulommiers..... 26
CHALLEMAISON, Odon de Challemaison..... 76
CHAMOT..... 81
CHAMPCENEST, Isabelle de Champcenest, fille de Jacques de Champcenest..... 89
CHAMPEAUX..... 68
CHAMPFÊTU, canton de Villiers-Saint-Georges, commune de Courtacon..... 49, 51, 63, 84
CHAMPGRÊLE..... 118
CHAMIGNY..... 36
CHAMPAGNE, Les ducs de Champagne. Les comtes de Champagne..... 8
CHAMPIGNY, canton de Provins, lieu-dit de Cucharmoy.... 5
CHAMPMAINBOT, aujourd'hui La Trinité, canton de Château-Thierry, commune de Condé..... 92
CHAMPMAINBOT, Jean et Pierre de Champmainbot..... 92
CHAMPMÉROT..... 76
CHANCEY, Moulin de Chancey. Chatellenie de Pont-sur-Seine. 29
CHANCUEL, canton de Villiers-Saint-Georges. — (Guérapin de Vauréal, abbé de)..... 157
CHANCUEL, Agnès de Chancuel, femme de Baudoin de Courbail..... 94
CHANDARBE, Terre de Chandarbe..... 41, 64
CHANETO, Gaufridus de Chaneto..... 81
CHANNOY, canton de Villiers-Saint-Georges, commune de Cerneux. — (Petrus de Cheinelo)..... 49
CHANOI, Geoffroy du. — Etienne du. — Jean Blaise de... 76, 76, 89
CHANTEMERLE, *Cantumerula*, canton de Coulommiers, commune d'Aulnoy..... 118
CHANTEPRIME, Isabelle..... 110
CHAPELLE, Simon de la Chapelle..... 115
CHARITÉ, monastère de la Charité..... 139
CHARLES de Navarre..... 112
CHARLES Mauvais..... 112

Digitized by Google

CHARMOIS (Aube), canton de Marcilly-le-Hayer. — Ysabelle, frère de Guy de Charmois..... 115
CHARMOYE, canton de Nangis, commune de Jouy-le-Châtel. — Milon de Charmoye..... 68
CHARTIER, Simon Chartier, 30e abbé de Jouy..... 129
CHARTREUX, (Les)..... 1
CHASTELET, Henri de Chastelet..... 63
CHATEAU-VILAIN (Haute-Marne), arrondissement de Chaumont. — Jean, sire de Château-Vilain..... 117, 118
CHATEL, Pierre du Chatel. — Petrus de Castello, beau-père de Jeoffroy-l'Eventé..... 11, 15, 22
CHATEL, Pierre du Chatel, frère d'Anselme..... 74, 75, 88
CHAULNES, Jean Britaud, maître de Chaulnes..... 91
CHAUMES, Henri, abbé de Chaumes..... 77
CHENELIUS, Arnulf li Chenelius..... 63
CHENOISE, canton de Provins..... 20, 28, 73
CHENOISE, Henry de Chenoise et sa famille..... 40
CHENOISE, Petrus de Canesia. (S prieur de Chenoise).... 50, 51
CHENOISE, Etienne de Chenoise..... 53, 62
CHENOISE, Aveline de Chenoise, femme de Gui de Charmoy. 59
CHENOISE, Etienne de Chenoise, Pétronille sa femme.— Milon de Chenoise..... 62
CHENOY, canton de Provins, commune de Saint-Brice. — Pierre de Chenoy..... 50
CHESSY, Jeanne de Chessy, abbesse de N.-D. du Jardin-les-Pleurs..... 119
CHEVRU, canton de La Ferté-Gaucher. — Templiers de Chevru..... 50, 51
CITEAUX, Ordre de Citeaux..... 10
CITEAUX, Ordre de Citeaux..... 102
CITEAUX, Jacques, abbé de Citeaux..... 111, 124
CLAIRVAUX, (Aube), canton de Bar-sur-Aube, commune de Ville-sous-la-Ferté..... 10
CLÉMENT III, pape..... 44
CLOSFONTAINE, canton de Mormant. — Gauthier de Closfontaine..... 29, 79
CLOSFONTAINE, Milon de Closfontaine..... 65, 68, 69
CLOSFONTAINE, Symon de Closfontaine..... 65
CLOSFONTAINE, Jean de Closfontaine..... 87
CLOSFONTAINE, Milon de Closfontaine..... 69, 70
CLOS-LE-BARBE, près Provins..... 36
CLOTÉE, commune de Jouy-le-Châtel..... 41
CLUGNEZ, Guillaume Clugnez, Lucienne sa femme, sœur de Pierre de Lignières..... 65
COBERCILIO, Terre de Cobercilio..... 42
COLIN, de Provins..... 58
COMBLES, canton de Provins, commune de Chenoise..... 36, 106
COMBLES, Gilon de Combles. Aveline, dame de Combles. 62, 74, 98
CONFLANS, (Marne), canton de Vertus, commune de Villeseneuve. — Hugues de Conflans..... 115, 118
CONGI, canton de Montmort. (Eustache de Coulanz, seigneur de Congi)..... 116, 119

Digitized by Google

CORBEIL, Pierre de Corbeil, archevêque de Sens..... 55
CORBERAN, Jean, dit Corberan, oncle d'Adam et d'Ysabelle. 117
CORBERET..... 37
CORBETAIN, Jean de Corbetain, frère d'Adam..... 92
CORBIER, canton de Nangis, commune de Jouy-le-Châtel.... 75
CORDELIÈRE, canton de Provins, lieu-dit de la forêt de Chenoise..... 3
CORNILANT, Eustache de. — Hugues de..... 115
CORNILLON, Hugues de Cornillon, Marie sa femme..... 43, 56
CORNILLON Pierre. — Hugues, Marie sa mère..... 56, 60
CORNILLON, Jean de Cornillon, fils de Hugues et de Gilles, frère d'Anseau, Thibault, Hugues, Gilles et Agnès. 60, 62, 74
CORNILLON, Radulf de Cornillon..... 63
CORNUT, Hugues Cornut..... 23, 29
CORNUT, Gauthier, archevêque de Sens. — Gilles, archevêque de Sens..... 61, 87, 91
COUILLY, Gui, doyen de Couilly..... 63
COULANZ, Eustache, connétable de Champagne, seigneur de Coulanz..... 115, 116
COULANZ, Huet de Coulanz, Marie, sa femme..... 116
COULOMMIERS, Péage de Coulommiers..... 27
COULOMMIERS, Claude de Bourgoing, procureur et garde du sel de la prévôté de Coulommiers..... 129
COULOMMIERS, Etienne de Bourgoing, procureur et garde du sel de la prévôté de Coulommiers..... 129
COUPVRAY, canton de Lagny. — Hébrard de Coupvray, mari de Marie, père de Milon et Mathieu..... 52
COURBAIL, Beaudoin de Courbail..... 94
COURCELLES, Jean de Courcelles..... 61
COURCEMAIN, (Marne), canton de Fère-Champenoise..... 115, 118
COURCEMAIN, Henri de Courcemain..... 116
COURGANÇON, Jean de Courgançon..... 116, 117
COURMENIL, Milon de Courmenil..... 78
COUR-NEUVE, Jean de la Cour-Neuve, Ida sa femme..... 67
COURONNE, Robert de la Couronne, Jean de la Couronne, 69, 107
COURONNE, Jean de la Couronne, 19e abbé (Johannes de Corona)..... 107
COURPALAY, canton de Rozoy. — Robert, Héron, Mathieu, Arnauld de Courpalay..... 23, 79
COURPALAY, Arnauld de Courpalay, père d'Henri..... 37
COURPALAY, Thibault de Courpalay, mari de Jeanne, neveu de Pierre..... 89
COURPALAY, Thibault de Courpalay, fils de Guillaume de Clos-Fontaine..... 89, 92
COURROUGE, Commune de Champagne. — Pierre de Courrouge, Mathilde sa femme..... 90
COURT, (Le)..... 135
COURTACON, Jean de Courtacon, dit Tribordeaux..... 77, 84
CRASSUS, Robertus Crassus..... 18
CRASSUS, Olmeus Crassus, mari de Pétronille, père d'Anseau. 59
CRESSIACO, Gilon et Gildon Cressiaco..... 61
CRÈVECŒUR, canton de Rozoy..... 92

Digitized by Google

CROCETO, Hélisandre du Crochet, sœur de Henri du Crochet. 53
CROCETO, époux de Marguerite, fils d'Hélisandre..... 60
CROIX, Pierre de la Croix..... 108
CROIX-EN-BRIE, Gui de la Croix-en-Brie, prieur de La Croix-en-Brie..... 42, 51
CRUIZILLES, Yde de Visinicourt, dame de Cruizilles..... 116
CUIRIACO, Guillaume de Cuiriaco..... 83
CUIS, (Marne), canton d'Avize. — Asabeau de Cuis, femme de Jean de Saint-Esterne au Temple..... 119, 139
CUISY, Pierre de Cuisy, évêque de Meaux..... 61
CUSSANGY, (Aube), canton de Chaource..... 92
CUSSANGY, Eustache de Cussangy, frère de Manassé..... 92
CUSSANGY, Eustache de Cussangy, Hélysandre, sa femme, Henri, son fils et Mathilde de Tourelle, sa femme..... 92

D

DELISLE, Léopold Delisle..... 136
DENIS-LE-DOUX, (Dionysius, 26e abbé)..... 120
DEYRENSY (Petrus Direnses, 14e abbé)..... 103
DOIGNE, Jacques Doigne, Marguerite, sa femme..... 94, 117, 118
DROGON de Provins, Marguerite sa femme..... 18, 28, 40
DURTEIN, Pierre de Durtein..... 76
DURTIN, affluent de la Seine..... 3

E

EGLIGNY, Pierre d'Egligny..... 61
EMIRAMUS, Robert..... 37
ESCORNEFÊNE, Guillaume d'Escornefêne, Agnès, sa femme, Catherine, leur fille..... 89
ESCUIRIÈS, (Marne), canton de Vertus..... 115
ETAMPES, Sainte-Croix d'Etampes..... 50
ETIENNE, Saint-Etienne de Thiers..... 9
ETIENNE, fils de Thibault de Saint-Ayoul..... 38
ETIENNE, doyen de Provins..... 43
ETIENNE, doyen de Notre-Dame du Val..... 53, 57, 58, 59
ETREPILLY, canton de Lizy-sur-Ourcq..... 26
EUDELIN, Paul Eudelin, prieur..... 140
EUGÈNE III, pape..... 21
EURAUD, chevalier de Gastins..... 50
EVERARD, Divinus..... 31

F

FAGUIÈRES..... 110
FAREMOUTIERS, Lucienne, religieuse à Faremoutiers..... 120
FÈRE-CHAMPENOISE..... 116
FERMETÉ (Geoffroy de la), Pierre, son frère..... 68, 90
FERTÉ (La), diocèse de Châlons..... 129
FLEURY, seigneur du Plessis-aux-Tournelles..... 158
FLORENTIN, (Yonne), arrondissement d'Auxerre. —Chrétienté de Saint-Florentin..... 77

Digitized by Google

FLORENTIN, Jean, vicomte de Saint-Florentin, Béatrice, sa femme..... 77
FLORIS..... 68, 90
FOLIATOR, Jean..... 58
FOLIATOR, Drogon..... 58
FONDRIAT, Palamède, 5e abbé..... 139
FONTAINE-LES-NONNES, (Prieuré de), canton de Dammartin. 26
FONTAINE-LEVOUX, village disparu, commune de Chenoise..... 36, 73
FONTENAY (Odon de), frère de Guillard, fils d'Emeline, chevalier de Jouy..... 38, 40
FONTENAY (Milon de)..... 75
FONTENELLES (Milon de)..... 80
FONTEVRAULT (Ordre de)..... 9
FORFÈRI (Risellus de)..... 63
FOULQUE, évêque de Toulouse..... 55
FOUQUES, doyen de Notre-Dame du Val..... 62, 66
FRANCHEVILLE, commune de Giremoutiers..... 94
FRANCHEVILLE, Jean de Francheville, Eveline, sa femme... 94
FRÉDÉRIC II..... 79
FRESNES, Jean de Fresne, fils de Gila, frère de Pierre Clerc. 63
FRESNE, canton de Sézanne, commune de Broussy-le-Petit. — Philippe, seigneur de Fresne..... 115
FROICAL..... 121

G

GANDO, Philippus de Gando, Héloïs, sa femme..... 49
GARNIER,, Garnerius..... 77, 79
GASTINS, canton de Nangis..... 17, 18, 21, 27, 30
GASTINS, Evrard de Gastins..... 63
GASTINS, Milon de Gastins..... 65
GASTINS, Herbert de Gastins..... 76
GAUCHER, abbé de Longpont, près Soissons..... 50
GAUFRIDUS, éventatus Junior..... 44
GAUTHIER, Walterus, 1er abbé de Jouy..... 15, 16, 17, 18, 19
GAUTHIER, chancelier d'Henry, comte de Troyes..... 18
GAUTHIER, évêque de Chartres..... 55
GAUTHIER, archevêque de Sens..... 65, 77
GENOUILLY, Milon de Genouilly, Jeanne, sa femme..... 59
GEOFFROY l'Eventé, frère de Girard..... 40
GEOFFROY l'Eventé..... 22
GEOFFROY, (Gaufridus), 10e abbé..... 86
GEURY, Jean de Geury..... 78
GILBERT, fils de Pierre du Châtel..... 22
GILBERT, (Gilbertus), 16e abbé..... 105
GILLES (de Nernest), Egidius de Nernest, 25e abbé, fils de Thomas de Nernest, garde de la prévôté de Provins..... 122
GILLES, économe de Jouy..... 140
GILLY, Radulf de Gilly..... 67
GIRARD de Chantemerle (Girardus de Cantumerula)..... 22
GIREMOUTIERS, canton de Coulommiers..... 76

Digitized by Google

GIVRY, Guillaume de Givry, Henri son frère, Béatrice sa sœur. 87
GLEISE, Odon de Gleise. (Gloise, canton de Rozoy, commune de Vaudoy)..... 57
GLEISE, Robert de Gleise..... 57
GLINEUS, fils de Robert Grossus, mari de Pétronille..... 41
GODEFROY, doyen de Saint-Quiriace..... 58, 66
GODEFROY, abbé de Saint-Jacques..... 66
GRACE, Abbaye de N.-D. de Grâce..... 76
GRAMMONT, ordre de Grammont..... 9
GRAND-BOISSY..... 138
GRANDCHAMP, canton de Lizy-sur-Ourcq. (Prieuré de Grandchamp)..... 141
GRANGE, Barthélemy de la Grange..... 76
GRANVILLERS, commune d'Augers..... 40
GRATELOUP, Milon de Grateloup, père de Geoffroy et de Jean..... 73, 81
GRÉGOIRE IX, pape..... 69, 159
GUÉRAPIN de Vauréal (Louis Gui de), 12e abbé commendataire. 156
GUÉRARD, Adam de, Jean de, Pierre de Guérard..... 115
GUÉRITON, près Provins..... 36
GUERRI, Jean de Guerri, frère de Jean de Gomer, Guillaume, Milon, Henri de Peni. — Isabelle, sa femme.. 63, 64, 65, 78
GUI, évêque de Carcassonne..... 55
GUI, doyen de Couilly..... 63
GUILLAUME, chancelier de Hugues archevêque de Sens. 22, 37, 38
GUILLAUME, le Maréchal, frère de Mathieu..... 40
GUILLAUME, maréchal du comte Henri..... 40, 42
GUILLAUME, archevêque de Reims..... 55
GUILLAUME, abbé de Saint-Jean de Sens..... 53
GUILLAUME, official de Sens..... 69
GUILLAUME, (Guillelmus), 12e abbé..... 93
GUILLAUME, archevêque de Sens..... 33, 37, 49, 110
GUILLAUME de Nemours, évêque de Meaux..... 59
GUISARD..... 110
GUOGNORRI, (Guengnaru), Vignory (Haute-Marne), arrondissement de Chaumont..... 51
GUY, doyen de Saint-Gervais de Soissons..... 50
GUY, archevêque de Sens..... 40
GUY, de Perigny..... 69
GUY, de Dompierre..... 116

H

HAIET..... 68
HAOIS, fille de Gallerant de Jouy-le-Châtel..... 40
HAUT-BOIS, Bilon de Haut-Bois, frère de Pierre, d'Henri, curé de La Chapelle-Yger, de Jean..... 88
HAUT-FAYS, canton de Provins, commune de Chenoise..... 77
HAUTE-FOSSE, canton de Provins, commune de Chenoise... 19, 98
HENRICUS, filius Teobaldi..... 17
HENRI-LE-CHAMBELLAN, mari d'Héloïse, père de Milon, Thibaut, Esmérande, Elisabeth..... 53

Digitized by Google

HENRI, (Henricus), 13e abbé..... 100
HENRI, comte palatin de Troyes..... 142
HENRY, le comte Henry..... 8, 9
HENRY, comte de Troyes..... 18, 26, 29, 31, 36, 39, 41
HERAULT, Pierre-Charles Herault, fils du lieutenant de police de Paris..... 156
HERBERT, de Jouy..... 18
HERVÉ, (Herveus), 4e abbé..... 35, 36
HETZEDAM..... 104
HILAIRE, Ile de Saint-Hilaire..... 31
HIVERNAU, Pierrevive, abbé d'Hivernau..... 139
HOIRS, (Bois aux Hoirs), forêt de Chenoise..... 76, 104
HONDEVILLERS, canton de Rebais. — Jean de Hondevillers. 119
HOSTELYN, N..... 141
HUBERT, (Hubertus), 18e abbé..... 107
HUGUES de Toucy, archevêque de Sens..... 17, 18, 21, 24, 26
HUGUES, de Cluny (Saint)..... 29
HUGUES de Suger..... 37
HUGUES l'Eventé..... 37
HUNODUS, doyen de Nangis..... 52

I

INNOCENT III, pape..... 53
INNOCENT IV, pape..... 79
ISLE-ADAM, Villier de l'Isle-Adam..... 130

J

JACQUES Ier, abbé de Citeaux..... 72
JACQUES, (Jacobus), 14e abbé..... 121
JAILLART, canton de Nogent-sur-Seine, cne du Mériot, 28, 36, 38, 66
JANCIACO, Thomas, Guillelmus..... 62
JARDIN, commune de Pleurs, canton de Sézanne. — (Monastère du Jardin, chapitre xv)..... 29, 76, 112
JARRIEL (Le), canton de Provins, commune de Chalautre-la-Petite..... 42
JARRIEL, Galon du Jarriel, frère de Roger-Burden..... 42
JARRIEL, Guillaume du Jarriel..... 65
JAULNES, canton de Bray-sur-Seine..... 8
JAY, Hugues-le-Jay, Pétronille sa femme..... 49, 57
JAY, Pierre le Jay..... 94
JAY, famille le Jay..... 140
JEAN Ier, (Joannes), 5e abbé..... 43
JEAN, official de Meaux..... 57
JEAN II, 8e abbé..... 73
JEAN, dit Baptiste, (Johannes alias Baptista), 15e abbé..... 104
JEAN III, 22e abbé..... 112
JOBERT, Josbertus de Pont-sur-Seine, official de Sens..... 49
JOSCELIN, Joscelinus abbas monasterii meldunensis..... 17, 18
JOUY-LE-CHATEL, canton de Nangis. (De Joyaco)..... 3, 4, 5, 6, 9
JOUY, Santa Maria Joyacensis nemoris..... 17
JOUY, Etienne Moussier, cellerier de Jouy..... 20

Digitized by Google

JOUY (Pétronille de), mère d'Anseau..... 63
JOUY, Milet de Jouy..... 111
JOUY, Isabeau de Jouy, veuve de Beaufs..... 111
JOUY, Atel-le-Roy, garde du domaine de Jouy..... 120

L

LANGTON, Etienne Langton..... 11
LANOUE, diocèse d'Evreux..... 18
LARY, Coussanitro de Lary, greffier de la prévôté de Provins. 141
LECUYER, de Chenoise..... 161
LENEL, Radulf de Lenel, Agnès sa femme..... 78
LEPINOIS, Pierre Ernest Büchère de Lépinois..... 161
LEVOULSE, canton de Provins, lieu-dit de la forêt de Chenoise. 6
LETHERIC, (Lethericus), 7e abbé..... 60
LONGPRÉ (Aube)..... 129
LOSIE, (Loisy-sur-Marne), canton de Vitry-le-François. — Jean de Losie..... 116
LOUIS VII, roi..... 31
LOUIS X, roi..... 104
LOUIS, abbé de Saint-Magloire de Paris..... 69
LOYSEL (Jehan de), chanoine de Saint-Quiriace, garde du scel de la prévôté de Provins..... 135
LUCIUS III, pape..... 42
LUCOURT (Jehan de), clerc, commis du tabellionnage de Provins..... 135
LUREY, Jean de Chateauvillain, seigneur de Lurcy, Zélie sa femme..... 117
LUVIGNY, (Aube), canton de Souleines..... 115
LUVIGNY, Ysabelle de Luvigny, femme de Rével..... 115

M

MABILLE, Martin..... 36
MAISONCELLES, canton de Villiers-Saint-Georges, commune de Saint-Martin-du-Boschet..... 50
MAISONCELLE, Henri de Maisoncelle, frère de Pierre et de Henri..... 50
MAISONCONTI, (Yonne), canton de Villeneuve-l'Archevêque. 119
MAISONCONTI, Jean de Maisonconti, seigneur de Thorigny. 119
MANASSÈS, évêque de Meaux..... 24
MANASSÈS, évêque de Troyes..... 42
MANCY, (Marne), canton d'Avize. — Guérard de Mancy..... 118
MARCILLY, (Aubierge de), mère d'Anseau, Henri, Jean, Guillaume, Alice..... 58
MARCILLY, (Elisabeth de), veuve de Harnulf, femme de Pierre. 58
MARCILLY, canton de Villiers-Saint-Georges, commune de Rupéreux..... 57, 77
MARCILLY, (Pierre de)..... 77
MARESCALDUS, Gaufridus — Guillaume..... 31
MARETS, Jean des Marets, de Provins..... 109
MARGUERITE, vicomtesse de Provins..... 22

Digitized by Google

MARGUERITE, abbesse de Faremoutiers..... 53
MARGUERITE, abbesse du Mont Sainte-Catherine de Provins. 94
MARIE, le Champs de Sainte-Marie..... 29
MARIE, comtesse de Troyes..... 41, 50
MARIGNY, canton de Marcilly-le-Hayer..... 115
MARISCIS, (Marais), canton de Villiers-Saint-Georges. — Jean des Marais..... 31
MARISCIS, Etienne des Marais..... 32
MAROLIO, (Hugo de)..... 63
MAROLLES, canton de Provins..... 104
MARTÈNE, (Dom)..... 155
MARTIN (Saint)..... 42
MARUIEL, canton de Montmort (Marne). — Mme Coulanz, comtesse de Marueil..... 116
MATHEUS, precantor Senonum..... 22
MATHIEU, évêque de Troyes..... 37
MATHIEU, prévôt de N.-D. du Val de Provins..... 50
MATHILDE, fille du duc de Carinthie..... 10
MATHILDE, (Mathilde uxor Théobaldi)..... 17
MAUPERTHUIS, canton de Coulommiers. — Reine, dame de Mauperthuis..... 67
MAUR, de Rozoy..... 18
MAURICE, évêque de Paris..... 37, 42
MAURIGNY..... 51
MEAUX, chanoines de Meaux..... 26
MEAUX, Pierre, archidiacre de Meaux..... 88
MEAUX, Jean de Saint-Amadour, bailli de Meaux..... 130
MELANFROY, (Etienne de)..... 87, 92
MELANFROY, Etienne de Mélanfroy, Eve sa femme..... 92
MELLOTO, village..... 83
MELUN, (Abbaye de)..... 18
MELUN, Séguin, doyen de la chrétienté de Melun..... 88
MÉMORIN..... 42, 45, 50, 87, 92
MERCURE, de Jouy..... 18
MERCURE, Jean, conseiller du roi..... 141
MERLETH..... 22
MÉRY, (Pierre de). — Méry (Aube), canton d'Arcis-sur-Aube.. 56
MÉRY, Thibault de Méry, Emeline sa femme..... 116
MESCHAVANT (Bois de), Etienne de Meschavant, frère de Payen, père de Herbert, Thomas, Milon, Guillaume, Burchard et Geoffroy..... 41
MESEBRUN..... 88
MESNIL (Marne), canton d'Anglure, commune de Granges-sur-Aube..... 117, 119
MESNIL, Floty du Mesnil, Ysabelle sa femme, fille de Pierre de Beaugis et de Marie..... 117, 119
MESNIL, Méliot..... 32
MILLY, (Jean de)..... 120
MILON, frère de Roland, fils de Gonselme..... 18
MILON-de-Courtry..... 18
MILON-de-Gastins, Elisabeth sa femme, Milon et Roland ses fils..... 18, 22, 27, 29, 31, 104

Digitized by Google

MINTOI, canton de Nangis, commune de Maison-Rouge..... 62
MINTOI, Guerry de Mintoi, écuyer..... 62
MIREVAULT, canton de Nangis..... 37, 49, 63
MIREVAULT, Odon de Mirevault..... 23, 35
MIREVAULT, Arnauld-Héron, fils d'Oldin de Mirevault..... 36
MIREVAULT, Radulphe de Mirevault, époux d'Agathe..... 53
MIREVAULT, (Marie de)..... 49
MIREVAULT, Thomas de Mirevault, Marie sa femme..... 54
MIREVAULT, (Jean-Brector)..... 64
MIREVAULT..... 104
MISERICORDE, Yolande d'Ars, sœur Louise de la Miséricorde. 131
MITOY, Hugues Mitoy..... 40
MITRY, canton de Claye..... 51
MOINEUSE, Marie de Moineuse, mère de Jean..... 64
MOINEUSE, Henri de Moineuse, frère de Thècle épouse de Pierre, prêtre..... 64
MONS, canton de Donnemarie. — Thibault et Simon de Mons. 53
MONTAIGUILLON, Marie, comtesse de Rebel, dame de Montaiguillon..... 115
MONTANGLAUST, Emeline de Montanglaust, Odin et Gilles, ses fils..... 66
MONTANGLAUST, Emeline de Montanglaust, veuve de Manassès de Mirevault..... 66, 67
MONTANGLAUST, commune de Coulommiers. — Thomas de Montanglaust, époux de Marguerite, père de Odda. — Robert de Montanglaust..... 28, 37, 41, 50
MONTANGLAUST, père de Robert et d'Arnulf, époux de Marie. 75
MONTANGLAUST, (Robert de)..... 50, 84
MONTBERTIN, canton de Charly, commune de Montreuil-aux-Lions. — Jean de Montbertin, chanoine du diocèse de Bourges..... 106
MONTESQUIEU, Figensac, marquis de Montesquieu..... 153
MONTFÉTU..... 88
MONTGLAT, Etienne de Montglat, fils de Salon..... 50, 58
MONTGLAT, Etienne de Montglat, père de Jean..... 76
MONTGUAREUSE, canton de La Ferté-Gaucher, commune de Saint-Martin-des-Champs.....
MONTGUILLON, canton de Crécy-en-Brie, commune de Saint-Germain-lès-Couilly. — Hugues de Monguillon (de Monguillum), Anguidis de Montguillon femme d'Hugon..... 18, 23, 31
MONTION, (Odon de)..... 62
MONTMIRAIL, (Jean de)..... 51
MONTMORT, (Gui de)..... 61
MONTPLANCHIEN, (Bois de)..... 63, 74
MONTSAUGEON, canton de Prauthoy. — Etienne de Montsaugeon, sieur de Longpré, bailli et garde du scel de la prévôté de La Ferté..... 129
MONT-THIBOUST, (Montem Théobaldi), commune de Gastins..... 16, 17, 19, 32, 41, 42, 45, 49, 51, 52, 53, 65, 75, 84
MONT-THIBOUST, (La Haie de la bienheureuse Marie)..... 50
MORAINS, canton de Vertus (Marne). — Huldricus de Morains. 27

Digitized by Google

MORIMONT (Haute-Marne), canton de Clefmont, commune de Colombey-les-Choiseul..... 10
MORTFONTAINE, Thomas de Mortfontaine, garde du scel de Sens..... 118
MORTERY, canton de Provins..... 3, 77
MOTTE, Odon, chevalier de la Motte..... 76
MOULIN, Jean du Moulin, Pétronille sa femme..... 83
MOURANT, près Provins..... 36
MOUSSIER, Jean, 28e abbé..... 128
MUITON..... 28

N

NANGIS, (Les Haies de)..... 31
NANGIS, (Guidon de)..... 31
NANGIS, (Hunodus, doyen de). — (Guibert, curé de)... 50, 52, 89
NANGIS, (Arnulf de). — Léproserie et Hôtel-Dieu de Nangis.. 90
NANGIS, Guillaume de Nangis, frère d'Henri dit Tuebœuf, chapelain de la maison du roi, chanoine de Paris, frère de Jean de Marigny, religieux de Jouy..... 90
NANGIS, arrondissement de Provins..... 50
NANGIS, Denis, seigneur de Nangis..... 120
NANTEUIL, (Marie de)..... 115
NANTOLIO, (Simon de)..... 63
NAUD, (Milon de)..... 11, 15
NAUD, Gilbert de Naud, frère de Salon, Pierre, Hugues, Milon..... 59, 73
NAUD, Hugues de Naud, frère d'Adam..... 49, 57
NAUD, Gilbert, fils de Hugues surnommé Hugues de Naud le Jeune..... 59
NAUD, Gilbert de Naud, frère de Jean Adenimus et de Domicellus, et de la femme de Jean de La Forêt..... 73
NAVARRE, (Jeanne de)..... 103
NEMOURS, Guillaume de Nemours, évêque de Meaux..... 60
NESLES, canton de Rozoy. — Hugues, seigneur de Nesles... 57
NESLES, Simon de Nesles, Pétronille sa femme..... 67
NESLES, Gilon de Nesles, Isabelle sa femme..... 77, 83
NICOLAS de Haut-Villiers, bailli du roi..... 68
NICOLAS, cardinal de Gaddin, évêque de Sarlat, 1er abbé commendataire..... 134
NO, Gilbert de No..... 31
NOAS, canton de Nangis, commune de Pécy... 20, 27, 32, 42, 45, 63
NOAS, Hauis, Gilbert, Solon, Pierre, Hugues, Milon de Noas... 27
NOGARET, (Guillaume de)..... 101
NOGENT, (Aube). Eglise de Saint-Laurent de Nogent..... 129
NOGENT, Sancy de Nogent, seigneur d'Aulnoy, gouverneur du comté de Vernes..... 119
NOGENTO, Freherius de Nogento, frère de Stephanus, Ridellus, Gaufridus..... 59
NOGENTO, (Hector de)..... 59
NOION, canton de Bray-sur-Seine. — Jean, châtelain de Noion..... 115, 117

Digitized by Google

NORBERT, Saint..... 10
NORMANDIE (de), propriétaire à Rubentart..... 161

O

ODON, doyen de l'église de Sens..... 37
ODON, (Odo), 6e abbé..... 56
OIGNON, canton de Piney. — Gaucher de Oigne..... 117, 118
OLIVET, Gui, abbé d'Olivet..... 65
OLIVIER-LE-CREC, 3e abbé commendataire..... 138
ORBIS (Les), canton de Nangis..... 4
ORPHANUS, mari d'Héloïse..... 23, 25, 30
ORPHANUS, de Gastins, père de Rorique..... 41
OSSUN, le comte d'Ossun..... 154
OYA, abbé d'Oya..... 68
OZOUER, Rorique d'Ozouer..... 41

P

PARACLET, (couvent du)..... 28
PARACLET, Ermengarde, abbesse du Paraclet..... 59
PARACLET, Héloïse, abbesse du Paraclet..... 59
PARIS, Chapitre de Paris..... 50
PARIS, Louis, abbé de Saint-Magloire, à Paris..... 69
PARIS, Saint Jean le Rond de Paris. — Henri, chanoine de.. 85
PARRIGNY, Perigny, canton de Villenaude..... 69
PAS-DE-SUZE, bataille du Pas-de-Suze..... 144
PAYEN, Paganus..... 23, 25, 29
PAYEN de la Croix..... 29, 30, 31
PAYEN de Pierrelez, mari d'Aveline, beau-père d'Etienne de Montglas..... 50, 51
PAYEN, Elisabeth, fille de Payen de Pierrelez..... 51
PÉCY, canton de Nangis..... 4, 35, 94
PELEZ Jean, Marie sa femme..... 83
PELLETIER, Michel le Pelletier, 8e abbé commendataire, fils de Claude le Pelletier et de Marguerite Fleurian d'Arménonville..... 150
PENIL, Symon de Penil, Pierre de Penil..... 29, 31, 94
PENTECOSTE, (Fulch de)..... 59
PÈRE, Saint-Père, abbaye de Melun..... 16
PERIERS, Jean des Periers, père de Girard, Thomas, Etienne ; Isabelle sa femme..... 89
PETIT-BOISSY, commune de Chenoise..... 125
PETIT-PARIS, canton de Nangis, commune de Jouy-le-Châtel..... 6, 7, 135
PHILIPPE-AUGUSTE..... 68
PHILIPPE-DE-VALOIS..... 106, 107
PHILIPPE-LE-BEL, roi..... 96, 101
PHILIPPE-LE-LONG..... 57, 104
PIERRE, frère de Milon et de Roland, fils de Gonselme..... 18
PIERRE, (Petrus), 3e abbé..... 26
PIERRE, prieur de Noas..... 27

Digitized by Google

PIERRE, abbé de Saint-Jacques de Provins..... 50, 62, 63, 73, 74
PIERRE, évêque de Meaux..... 62, 67
PIERRE, 20e abbé..... 107
PIERRELEZ, canton de Villiers-Saint-Georges, commune de Courtacon..... 40, 50, 51, 58
PIERRELEZ, (Odon de)..... 64
PIERREVIVE, Simon de Pierrevive, 2e abbé commendataire.. 138
PILECHIEN, (Poile canem), canton de Villiers-Saint-Georges, commune de Voulton. — Eudes..... 31
PILECHIEN, Vital, fils de Robert Pilechien et de Marguerite. 88
PIS, (Godefroy de)..... 62
PLANCHER, Gaucher, abbé des Plancher..... 117
PLANCY, (Aube), canton de Méry-sur-Seine. — Philippe, seigneur de Plancy. — Jacques de Plancy..... 115, 118
PLESSIS, (Anceau du)..... 40
PLESSIS-HAINAUT..... 92
PLEURS, (Marne), canton de Sézanne..... 112, 117
POINCIACO, (Odo de)..... 62
POIRAT, (veuve)..... 141
POMARCIA..... 37
POMPONNE, Renaud et Jean de Pomponne..... 44
PONTAULT, diocèse d'Aire..... 19
PONTIGNY, (Yonne), canton de Ligny-le-Châtel..... 10, 11, 12, 14
PONTIGNY, Simon et Thomas, abbés de Pontigny..... 102, 106
PONTMOLAIN, Mathieu de Pontmolain, prieur de Montbaucher (Rebais)..... 109
PONTOISE, Jean de Pontoise, abbé de Citeaux..... 102, 103
PONT-SUR-SEINE, (Aube), canton de Nogent-sur-Seine. Chaussée de Pont-sur-Seine..... 28, 50, 51, 81
PONT-SUR-SEINE, Moulin du Comté sur la Chaussée de Pont-sur-Seine..... 59, 94
PONT-SUR-SEINE, Herbert, doyen de Pont-sur-Seine..... 63
POOLLI, Aubert de Poolli..... 94
POSTENGER, Ysembard..... 63
PRÉMOREL..... 29
PRESSOU, Granges du Pressou..... 86
PRESSOU, canton de Nangis, commune de Bannost..... 19
PREUILLY, canton de Donnemarie-en-Montois, commune d'Egligny..... 10
PREUILLY, Pierre de Villeneuve, abbé de Preuilly..... 121
PRÉVOT, avocat au Parlement..... 141
PRINGY, Roger de Pringy, commandeur et procureur de l'Hôpital de Provins..... 106
PRINGY, dîme de Pringy..... 115
PROFIT, Nicolas, élu pour abbé..... 139
PROVINS, arrondissement..... 3
PROVINS, Génovéfains de Saint-Jacques de Provins. 28, 35, 110
PROVINS, Milon, abbé de Saint-Jacques ; Jean, doyen de la chrétienté de Provins..... 90
PROVINS, Pierre, abbé de Saint-Jacques de Provins. 64, 73, 74, 75
PROVINS, Héméric, doyen de la chrétienté de Provins..... 63
PROVINS, Jean, abbé de Saint-Jacques..... 92

Digitized by Google

PROVINS, Hôtel-Dieu de Provins..... 94, 106
PROVINS, Marguerite, abbesse du Mont Sainte-Catherine, de Provins..... 94
PROVINS, Jacques des Vallées, doyen de N.-D. du Val..... 94
PROVINS, Louis le Court, écuyer, garde du scel de la prévôté de Provins..... 129
PROVINS, Saint-Jacques de Provins..... 140
PROVINS, Thibaut, abbé de Saint-Jacques..... 63, 120
PROVINS, Henri, doyen de la chrétienté de Provins..... 75
PROVINS, Collégiale de Saint-Quiriace de Provins..... 100
PROVINS, (Jean de)..... 109
PROVINS, Cordeliers de Provins..... 130
PROVINS, de Lagny, chanoine de N.-D. du Val..... 141
PUTEFIN, Godefroy, père de Drogon..... 67

Q

QUARROIS, (Jean de)..... 66
QUEULX, Gobert le Queulx, 4e abbé commendataire..... 139
QUIERS, canton de Mormant..... 42
QUINCY, commune de Saint-Hilliers..... 129, 130
QUINCY, (Mathieu de)..... 40
QUINCY, (Jean de)..... 62

R

RADULF, serf, Létoïse sa femme, serve de l'église de Malnoue et de celle de Saint-Jacques de Provins..... 54
RADULPHE..... 38
RADULPHE, fils de Geoffroy ,dit Catus..... 42
RADULPHUS, prieur de La Croix-en-Brie..... 21
RAIMBAULT, commune de Chenoise. — Havine..... 127
RASTELÉE, fontaine de la Rastelée..... 59
RAYER, Auguste..... 161
REBAIS, (Pétrus de Rabasco), Pierre de Rebais, 23e abbé..... 120
REBEL, Marie, comtesse de Rebel, dame de Montaiguillon.... 116
REBEL, Jehan, comte de Rebel, époux de Marie..... 116
REIMS, Chanoines de Reims..... 11, 16
REMY, (Remigius), 21e abbé..... 111
RENAUD, 2e abbé de Jouy, plus tard évêque de Meaux. 18, 19, 20
id. id. 30, 31
RENAUD, Rainaldus Paganus, fils de Payen, curé de la Croix. 29, 48
RENAUD, abbé deSaint-Jacques de Provins..... 35, 52
RENAUD, Lapie, père de Maurice..... 49
RETZ, (duc de)..... 134
REVEL, Pierre de Revel, fils de Pierre et d'Emelina, frère de Thibaut, Gui, Hélisendre..... 40, 43, 115
REUIL, canton de La Ferté-sous-Jouarre, (Rodoluim)..... 26
REUIL, Pierre et Thomas de Reuil, (Chapelle de la Madeleine. 38
REUIL, Bois de Sabaroy, Fontaine de Rouget..... 38
RICHARD, 11e abbé..... 91
RILLY, clerc, fils de Gilbert des Prés, frère d'Henri, de Milon, de Thomas, d'Hélisande, d'Aales..... 64

Digitized by Google

RIOBÉ, aujourd'hui Chateaubleau, canton de Nangis..... 4
RIVIRIACO, (Milon de)..... 48
ROBERT, Saint,..... 9
ROBERT, du Plessis..... 18
ROBERT, abbé de Citeaux..... 31
ROBERT..... 38
ROBERT, 17e abbé..... 106
ROGER, de Saint-Germain, Hersende sa femme..... 69
ROGER, médecin du roi..... 93
ROGER, Etienne, laboureur (ferme de Soissons)..... 160
ROLAND, fils de Gonselme..... 18
ROSSET, de Rosset de Ceilles de Fleury, 13e abbé..... 158
ROUILLY, canton de Provins.— (Ersembourg de). 50, 52, 58, 59, 77
ROZOY, Ottobon, prévôt de Rozoy, chancelier de Reims, chapelain, neveu du pape, chanoine de Paris..... 84
ROZOY, Pierre Maillard Esten de Rozoy..... 143
RUBENTART, canton de Nangis, commune de Bannost..... 19, 20, 32, 45, 63, 65, 98
RUBENTART, Laiterie de Rubentart..... 125
RUILLIER, Eustache, seigneur de Saint-Mynier, de la Mallemaison, de Guérard, de Champcenest, de Courtacon, d'Augers, de Montglat..... 127

S

SABLONNIÈRES, canton de Rebais..... 29
SAINT-AMAND, (Roger de)..... 50
SAINT-CHENON, canton de Saint-Remy-en-Bourgemont (Marne). — Ogier de Saint-Chenon..... 118
SAINT-JEAN-DE-VIGNES, (Marne)..... 26
SAINT-JEAN-DE-SENS, (S., abbé de)..... 49
SAINT-JUST, canton d'Anglure, commune de Saint-Just-Sauvage. — Guy de Dompierre de Saint-Just..... 116
SAINT-LOUP, (Aube), canton de Bouilly. — Radulphe, Isabelle sa femme..... 116
SAINT-MARTIN-DES-CHAMPS, commune de Voulton..... 141
SAINT-OING, (Marne), canton de Sompuis. — Henri de Sain-Oing, sire de Villiers..... 118
SAINT-PORT, Pierre, abbé de Saint-Port..... 89
SAISSET, Bernard, évêque de Pamiers..... 101
SANCY, canton de Villiers-Saint-Georges..... 161
SARCHOT, (Guillaume de)..... 68
SAVINS, (Adam de)..... 62
SCALARIIS, (Humbert de l'Echelles)..... 48
SCARRON, George..... 144
SCELLIÈRES, diocèse de Troyes..... 35
SCELLIÈRES, (Abbaye de). — Frère Laurent, abbé de Scellières..... 76
SENNETRU, canton de Provins, lieu-dit de Chenoise. 4, 5, 6, 28
SENNETRUI..... 6
SENOCQ, Philippe, sieur de l'Espoisse..... 144
SENS, Saint-Jean de Sens..... 34

Digitized by Google

SERGINES, arrondissement de Sens. — (Gaufridus de)..... 57, 60
SILLY, Radulf de Silly, chevalier..... 57
SIMON, évêque de Meaux..... 42
SIMON, chanoine de Saint-Quiriace..... 63
SIRET, curé de Sourdun..... 161

T

TACHI, (N. de)..... 40
TEMPLIERS, ordre des Templiers..... 51, 104
THEROUANNE, affluent de la Marne..... 26
THIBAULT, (Teobaldus Blessensis comes)..... 10, 15, 16
THIBAULT, abbé de Chaumes..... 18
THIBAULT, comte de Blois..... 39
THIBAULT, comte de Troyes..... 55
THIBAULT III, Agnès, sa femme..... 141
THIBAULT, roi de Navarre..... 76
THOMAS, official de Meaux..... 51
THOMAS, Longue-Eschine..... 63
THOMAS, (Gérard de)..... 118
THOROH, (Aube), canton de Souleines. — Jean de Thoroh.... 115
TILLOY, (Jeannot de)..... 111
TONDIS, maison de Tondis..... 83
TOUQUIN, (Pierre de)..... 23
TOUQUIN, Odon de Touquin, chevalier, Euphémie..... 57, 59
TOURNAY, (Denis)..... 40
TOURNAI, (Gui de)..... 42
TRIBORDEL, Jean..... 80, 84
TRINEL, (Triangulum), (Aube), arrondissement de Nogent. — Ancellus de Trainel..... 31
TROIS-MAISONS, Beaudoin, chevalier de Trois-Maisons..... 79
TROYES, Pierre Garnier de Troyes, Gille sa femme..... 77
TRYE, Jehan de Trye, clerc, tabellion..... 19, 137
TRYSAY, diocèse de Luçon..... »

V

VALÉRY, (Erard de)..... 90
VAULUISANT, Antoine, abbé de Vauluisant..... 120
VAULUISANT, (Yonne), canton de Villeneuve-l'Archevêque, commune de Courgenay..... 120
VAUX, Quiart de Vaux, garde du scel de la prévôté de Provins. 104
VEILLAT Etienne..... 161
VER, canton de Vertus, com. de Vert-en-la-Gravelle (Marne). 117
VERDELOT, canton de Rebais. — Guillaume de Verdelot.... 118
VERGY, Charles de Vergy, seigneur d'Antoc et de Pleurs.... 119
VERSAULT, Claude..... 161
VESC, lieutenant général de Etienne de Vesc, sieur de Savigny-sur-Orge et de Vervins en Artois..... 120
VIANTAIS, sieur de Viantais..... 144
VIEUX-CHAMPAGNE, (Gilles de)..... 106

Digitized by Google

VIEUX-MAISONS, Pétronille de Vieux-Maisons, Béatrice sa fille..... 83
VILLE-BOURGUIGNON (Robert de)..... 62, 63
VILLE-BOURGUIGNON, (Louchat de)..... 81
VILLECRESNE..... 114
VILLEGAGNON, Durand de Villegagnon, Louise sa femme... 130
VILLEGAGNON, canton de Nangis. — Robert de Villegagnon. 130
VILLEGAGNON, Durand Nicolas de Villegagnon..... 130
VILLEHARDOUIN, (Aube), canton de Piney..... 115
VILLEHARDOUIN, Hérard de Villehardouin, maréchal du Camp de Champagne et de Brie..... 115
VILLEMORT, commissaire..... 137
VILLENAUXE, Gilles de Villenauxe, bailli de Provins..... 88
VILLERS, (Pierre de)..... 63
VILLIERS-SAINT-GEORGES..... 81
VILLERS, Robert de Summenel, seigneur de Villers, oncle de Béatrice, veuve de Chenon..... 116
VISENEL, Simon de Visenel, frère de Milon, fils d'Helvide.. 92
VISENEL, Vigneau, canton de Nangis, commune de Jouy-le-Châtel..... 92, 134
VOULTON, le prieur de Voulton..... 93, 120
VULAINES, canton de Provins..... 104
VULAINES, Jean de Vulaines..... 104, 108

W

WARHY, Pierre de Warhy, chambellan du roi, garde général des eaux et forêts..... 129
WALGRENIUS DE CRUCE..... 31

Y

YSABELLE, fille de Milon de Gastins..... 27
YVERNAILLE, Guillaume, abbé de Notre-Dame d'Yvernaille. 65
YVRON, affluent de l'Yères..... 11, 23, 30, 52

Digitized by Google

TABLE DES CHAPITRES

LIVRE PREMIER

CHAPITRES		PAGES
I.	La Forêt de Jouy-le-Chatel	1
II.	Fondation du Monastère	9
III.	Gauthier, 1er abbé	15
IV.	Renaud, 2e abbé	19
V.	Pierre, 3e abbé	26
VI.	Hervé, 4e abbé	35
VII.	Jean Ier, 5e abbé	43
VIII.	Odon, 6e abbé	56
IX.	Lethéric, 7e abbé	60
X.	Jean II, 8e abbé	73
XI.	Garnier, 9e abbé	79
XII.	Geoffroy, 10e abbé	86
XIII.	Richard, 11e abbé	91
XIV.	Guillaume, 12e abbé	93
XV.	Le Cardinal de Beaulieu	94
XVI.	Henri, 13e abbé	100
XVII.	Pierre Deyrensy, 14e abbé	103
XVIII.	Jean dit Baptiste, 15e abbé	104
XIX.	Gilbert, 16e abbé	105
XX.	Robert, 17e abbé	106
XXI.	Hubert, 18e abbé	107
XXII.	Jean de la Couronne, 19e abbé	107
XXIII.	Pierre, 20e abbé	108
XXIV.	Remy, 21e abbé	111
XXV.	Le Monastère du Jardin. — Jean III, 22e abbé	112
XXVI.	Pierre de Rebais, 23e abbé	120
XXVII.	Jacques, 24e abbé	121
XXVIII.	Gilles de Nernest, 25e abbé	122
XXIX.	Denis le Doux, 26e abbé	126
XXX.	Jean Brisson, 27e abbé	127
XXXI.	Jean Moussier, 28e abbé	128
XXXII.	Jean Brisson, 29e abbé	128
XXXIII.	Simon Chartier, 30e abbé	129

LIVRE DEUXIÈME

Les Abbés Commendataires

CHAPITRES		PAGES
XXXIV.	La Commende et les Décimes	131
XXXV.	Nicolas, 1er abbé commendataire	134
XXXVI.	Simon de Pierrevive, 2e id.	138
XXXVII.	Olivier le Crec, 3e id.	138

Digitized by Google

CHAPITRES		PAGES
XXXVIII.	Gobert le Queulx	4e id. 139
XXXIX.	Palamède Fondriat	5e id. 139
XL.	Albert de Bellièvre	6e id. 139
XLI.	Pierre V de Bellièvre	7e id. 140
XLII.	La Réforme	145
XLIII.	Michel le Pelletier	8e id. 150
XLIV.	Michel Pierre d'Argouges de Rasnes	9e id. 155
XLV.	Basile de Béthune-Charost	10e id. 156
XLVI.	Pierre Charles Hérault	11e id. 156
XLVII.	Louis Gui Guérapin de Vauréal	12e id. 156
XLVIII.	Henri Marie Bernardin de Rosset	13e id. 158
XLIX.	Guillaume Gabriel de Benoît de la Prunarède	14e id. 160

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Bulletin périodique paraissant tous les deux mois

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ D'HISTOIRE & D'ARCHÉOLOGIE

DE L'ARRONDISSEMENT DE PROVINS

FONDÉE A PROVINS LE 15 DÉCEMBRE 1892

TOME II

N° 1

JANVIER 1905

PROVINS

IMPRIMERIE CH. LOUAGE

14, Place de l'Hôtel de Ville, 14

Digitized by Google

Digitized by Google

LA LÉPROSERIE DE CLOSE-BARBE

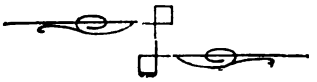

On ne tarde pas à jouir d'une promenade ravissante, lorsque sortant de Provins par l'ancienne rue Sire Hugues, autrefois le « Chemin de Paris », aujourd'hui la Grande Route nationale, n° 19, et qu'après avoir dépassé l'antique Hôtel Vauluisant, on s'engage, un peu plus loin, dans la belle avenue ombragée de platanes qui forme l'entrée de la route de Bray, et commence à l'endroit où l'on voyait encore, il y a un demi-siècle à peine, la vieille église du Couvent des Capucins qui servait alors de remise aux voitures d'un messager.

A mesure qu'on s'éloigne de la ville dont la grosse Tour et les Murailles d'enceinte profilent, derrière vous, leur silhouette sur le plateau, la route que l'on suit, et qui n'est autre que l'ancien « Chemin de Sens », monte et descend constamment au milieu d'un paysage pittoresque formé par le bassin de la Voulzie. A droite, les coteaux abaissent leurs pentes couvertes de noyers, de vignes, d'arbres à fruits ou de bois ombreux ; à gauche, la minuscule rivière chantée par Hégésippe Moreau serpente capricieusement entre deux rangées de peupliers et de saules, au milieu de prairies émaillées de fleurs et des champs fertiles que le soleil colore de ses rayons dorés.

Çà et là, dans la vallée, tout le long du parcours, des moulins se détachent gaiement dans la verdure, avec leurs façades blanches et leurs toits d'ardoises.

Digitized by Google

La route n'est pas monotone ; à chaque pas on rencontre des usines, des hameaux, des villages. C'est d'abord la polisserie sur acier de Saint-Léonard, établie dans un ancien monastère de Bénédictines fondé en 1060, par Mathilde, veuve de Thibault-le-Grand, et détruit en 1358 par Charles-le-Mauvais.

Un peu plus loin, on passe devant le four à chaux et la tuilerie de Ravigny, on traverse les hameaux du Petit-District et de Beaujars, puis, après avoir dépassé le village de Sainte-Colombe, dont l'église du XIe siècle montre son mignon clocher sur le bord du chemin, on dévale une dernière pente et on aperçoit bientôt, en face la briqueterie de Septveilles, à droite, à mi-côte, à quelque distance de la route, une habitation bourgeoise entourée de bouquets de sapins, au milieu d'un vaste enclos dont les vieux murs épaulés de contreforts sont garnis de lierre ; c'est l'ancienne Léproserie ou Maladrerie de Close-Barbe.

× × ×

Au Moyen-Age, les Croisés qui avaient contracté la lèpre en Orient, la rapportèrent en Europe où elle se répandit d'une manière extraordinaire.

La France ne fut pas épargnée, toutes les provinces du royaume subirent le fléau ; c'est par milliers qu'on comptait les malheureux atteints de cette horrible maladie que les médecins étaient impuissants à guérir.

Pour éviter la contagion, on séparait entièrement de toute société ceux qui étaient atteints de la lèpre ; on les isolait, on les séquestrait dans des lieux écartés, loin des habitations, sur le bord des grands chemins où, abandonnés à eux-mêmes, souvent ils manquaient du strict nécessaire, même de pain.

Tout travail leur était interdit, ils vivaient des secours que leur donnait la commune à laquelle ils appartenaient, ou bien encore, et c'était le cas le plus fréquent, des aumônes et de la charité publique.

Lorsqu'un lépreux mourait, on l'enterrait dans un endroit désert, ou dans la maison qu'il habitait et ensuite on la brûlait avec tout ce qui lui avait appertenu.

Quand les lépreux n'étaient pas encore défigurés par le

Digitized by Google

mal qui les rongeait, on ne les banissait pas entièrement de la société, on se contentait de leur interdire l'entrée des réunions et la fréquentation des autres hommes. Les Médecins et les Juges étaient chargés d'examiner l'intensité du mal avant de faire l'application des arrêts.

Une fois la décision prise, on lisait aux malheureux les sentences de la loi faite à leur égard et qui était d'une extrême sévérité.

Le Manuel insructif des Curés de l'Eglise de Sens, composé par ordre du Cardinal de Bourbon, en 1555 (1), contenait encore la formule de séparer les lépreux du peuple et de les *mettre aux champs*. Cette formule commence ainsi :

« Comment se doivent Gouverner les Lépreux. — On leur « dit premièrement ce qui s'en suit :

« Je te défens d'entrer ès-église, ès-marché, au molin, au « four et a lieux èsquels y a affluence de peuple.

« Je te défens laver tes mains, linge et autres choses néces- « saires à ton usage, en fontaines et ruisseaux ; si tu veux « boire, faut prendre avec vaisseau honnête.

« Je te défens d'aller hors ta chambre, en autre habit que « celuy duquel usent lépreux, et sans être chaussé.

« Je te défens toucher aucune chose que voudras achepter, « qu'avec une verge nette pour la démontrance des objets.

« Je te défens entrer en tavernes et maisons, hors celle en « laquelle est ton habitation, et si tu veux avoir vin ou viande, « qu'ils te soient apportés dans la rue.

« Je te recommande, si aucuns ont propos avec toi, ou toi « avec eux, de te mettre au-dessous du vent ; si tu es con- « traint de toucher arbre ou prés, en passage étroit, que ce « soit avec tes gants.

---

(1) Imprimé à Sens, chez Girault — 1555. — Il existe à la Bibliothèque de Provins, un volume latin, petit in-quarto, gothique, ayant pour titre *Institutio Catholica*, imprimé en 1552 à Paris, chez André Roffet, demeurant en la rue Neuve-Notre-Dame, à l'enseigne du *Faulcheur*, devant Sainte-Geneviève-des-Ardents. Ce livre renferme également les *Défenses à faire aux Lépreux*. Ces défenses au nombre de onze, sont celles traduites ici moins une, celle qui a trait à la manière dont les lépreux doivent satisfaire leurs besoins naturels. Le lecteur devant être respecté, cette formule ne peut s'écrire qu'en latin, cette langue, dans les mots, brave l'honnêteté; voilà pourquoi elle ne figure pas ici.

Digitized by Google

« Je te défens que tu touche aucunement enfants quiconque « soyent, et de leur donner de ce que tu auras touché.

« Je te défens avoir compagnie à autre femme que celle « qu'a épousée en face de Sainte-Eglise.

« Je te défens de manger et boire en autre compagnie que « lépreux, et sache que quand tu mourras ce sera séparation « de ton corps et âme, tu sera enseveli dans ta maison, si « n'est de grâce qui te sera promise par le prélat ou ses « vicaires. »

(Nota). — Il faut que copie des déffenses ci-dessus soit laissée aux lépreux par le curé ou vicaire, aux dépens de la paroisse dont ils seront, afin qu'ils n'ayent cause d'ignorance. (1)

La lèpre inspirait une horreur et une épouvante qui ne sont pas complètement justifiées, puisqu'il est prouvé aujourd'hui que cette affection n'est, après tout, ni mortelle, ni incurable, ni contagieuse.

Les Juristes considéraient ceux qui étaient atteints de la lèpre comme des êtres morts civilement et dont la séquestration formait les funérailles. Les ecclésiastiques les regardaient comme des infortunés que la main de Dieu avait frappés et que cette cause rendait respectables et sacrés. Les médecins étaient saisis de frayeur à leur aspect, parce qu'ils savaient le mal absolument au-dessus des ressources de leur art.

×
× ×

Dans le texte latin du *Manuel instructif des Curés* dont il est parlé ci-dessus, on voit qu'on séparait les lépreux des hommes sains comme on sépare les morts des vivants.

Les ministres de la religion célébraient pour l'expulsion

---

(1) M. Rivot, auquel est empruntée cette formule de *Défenses aux Lépreux*, dit qu'il l'a copiée en 1760, sur un des Manuels de l'Eglise de Sens ; ce livre appartenait à M. Louis Contant, chanoine de Saint-Quiriace.

Rivot (Pierre-Claude), médecin de la ville et des hôpitaux, conseiller au baillage et maire de Provins, né en 1702 et mort le 29 juillet 1784, a laissé six volumes de documents fort curieux pour l'histoire de Provins. Ces volumes sont conservés à la Bibliothèque de la ville.

Digitized by Google

des malades, une cérémonie qui ressemblait à de véritables funérailles.

Dès qu'un cas de lèpre était signalé dans une localité, le prêtre, revêtu d'un surplis et d'une étole, allait avec la croix, chez le lépreux qui était informé à l'avance de cette visite. Le ministre sacré commençait par l'exhorter à souffrir patiemment et en esprit de pénitence la plaie incurable dont Dieu l'avait frappé. Il le couvrait ensuite du drap mortuaire apres l'avoir confessé, l'aspergeait d'eau bénite et le conduisait à l'église. Là, le lépreux quittait ses habits ordinaires et passait un vêtement noir préparé exprès, se mettait à genoux devant l'autel, entre deux tréteaux, et entendait la messe sans lever les yeux qu'il fixait sur le sol. En conduisant le lépreux de sa maison à l'église, on chantait les mêmes versets qu'aux enterrements, et après la messe, qui était aussi la même que celle qu'on célébrait pour les morts, on chantait le *Libera*. L'office terminé, on conduisait le malade à l'hôpital ou au refuge qui lui était destiné. Lorsqu'il y était, le prêtre, l'ayant de nouveau arrosé d'eau bénite, lui faisait une dernière exhortation, le consolait et en se retirant, il lui jetait une pelletée de terre sur les pieds (1).

On voit que cette cérémonie ne différait presque pas de celle des funérailles ordinaires.

Si pour un motif quelconque, le lépreux qu'on avait mis à l'écart était forcé d'entrer dans un lieu habité, il était obligé de porter un vêtement particulier qui le fasse reconnaître, et de se munir d'une crécelle ou de cliquettes en bois qu'il faisait aller pour avertir les passants d'éviter son approche.

Séparés du monde par la loi, les lépreux ne pouvaient rien aliéner, ni donner ; on leur laissait l'usufruit de leurs biens s'ils en possédaient, mais ils ne pouvaient ni tester, ni hériter.

L'unique soulagement apporté à cette épouvantable situation des lépreux, fut dû à l'excès du mal lui-même.

Au XIIe siècle, la lèpre devint un fléau général, le nombre des malades augmenta tellement, que loin de songer, comme on avait fait jusque là, à isoler les lépreux, on dut se décider à les réunir dans des hôpitaux spéciaux. Toutes les villes et les bourgades un peu importantes furent obligées d'avoir

---

(1) Ogée. — Histoire de Bretagne.

Digitized by Google

des établissements particuliers pour y retirer et y soigner leurs lépreux. On appelait ces maisons : *Léproseries*, *Maladreries* ou *Lazarets*, parce que presque toutes elles étaient placées sous l'invocation et la protection de Saint Lazare, patron des pauvres et des languissants que dans le populaire on nomme aussi Saint Ladre (1).

La Champagne et la Brie ne furent pas exemptes de la contagion qui y dura même fort longtemps ; toutes les localités furent infestées et Provins qui comptait alors une population de 80.000 habitants, dut, comme les autres villes, avoir son hôpital spécial. Il y avait bien l'Hôtel-Dieu, mais on ne voulait pas y recevoir les lépreux, c'est ce qui força quelques seigneurs et notables bourgeois de Provins à prendre l'initiative de faire bâtir la Maladrerie de Close-Barbe, à une lieue de la ville, sur le Chemin de Sens, et ensuite à solliciter les aumônes des habitants pour l'entretien des malades et de la maison.

On ne trouve pas la date exacte de cette fondation charitable, mais il est certain qu'elle existait déjà en 1165.

Par un acte de la dite année, Henri-le-Libéral, comte de Champagne et de Brie, ratifie la donation qui avait été faite à la Maladrerie de Close-Barbe, d'une maison, sise en la rue Saint-Jean, au Châtel de Provins, et fait remise de tous les droits de cens qu'il y prétendait.

D'après un titre de Guillaume de Champagne, archevêque de Sens, daté du mois de septembre 1170, à cette époque, la Maison de Close-Barbe qui était le refuge des malades de Provins, avait déjà besoin de réformes.

Par les dons de particuliers notables, cet hôpital fut doté d'un revenu assez important pour y entretenir une Communauté de religieux et religieuses, installée pour soigner les pauvres lépreux qui s'y rendaient. Quant à ces derniers, ils étaient nourris du commun des aumônes de la ville et des environs.

Par le titre de 1170 dont il vient d'être fait mention, il paraît qu'il n'y avait pas alors à Close-Barbe de Communauté pour administrer le temporel, mais elle fut sans doute établie peu de temps après par Henri-le-Libéral, peut-être en détachant

(1) A. Labour. — Recherches sur l'origine des Ladreries. — Mézerai (rapporté par Claude Rivot (de Provins) dans ses Manuscrits, à la Bibliothèque de la ville. Volume 4, page 95).

Digitized by Google

quelques religieux et religieuses du Grand-Hôtel-Dieu de Provins, qu'il avait fondé.

En 1225, la lèpre était si commune en France et y exerçait de si grands ravages que la plupart des hôpitaux étaient sans ressources. Pour venir en aide à cette gêne, le roi Louis VIII, en mourant, fit par testament un legs de cinq livres ou cent sols Parisis, à chacune des 2.000 léproseries de son royaume.

Le XIIIe siècle vit se créer environ 19.000 maladreries où les lépreux étaient soignés par les religieux d'un ordre nouveau, l'ordre de Saint-Lazare, qui s'était fondé spécialement à cet effet.

Dans la région de Provins, outre la Maladrerie de Close-Barbe, il y avait dans le voisinage plusieurs autres petites maisons destinées à recevoir les lépreux des bourgs et des villages les plus importants ; il existait de ces établissements à Sourdun, à Montigny-Lencoup, à Pécy, à Vaudoy, etc. Il y en avait aussi un à Bray-sur-Seine.

C'étaient de vastes enclos tous bâtis sur le même modèle, renfermant des habitations pour les malades des deux sexes, qui y avaient chacun leur cellule ; on y avait en commun des jardins, des vergers et des vignes, une église et un cimetière.

Quiconque y était entré n'en pouvait plus sortir.

Nos pères aimaient à jouer avec les mots et leurs dictons conservés jusqu'à nos jours s'en ressentent la plupart.

Près de Mortery, commune située sur le plateau au nord de Provins et dont le nom a quelque analogie avec celui de « Mortellerie », se trouvent deux endroits appelés, l'un *Mourant*, l'autre *Guériton*. D'après la tradition, les malades attaqués de la lèpre étaient conduis d'abord à la Maladrerie de Close-Barbe, et, suivant leur état de santé, ils étaient transférés ensuite, soit au Guériton, soit à Mourant, et si leur position empirait, on les envoyait à Mortery (1).

On voit par cette fantaisie de mots, que même dans les choses les plus graves, l'esprit gaulois de nos pères ne perdait pas ses droits.

× × ×

(1) Michelin. — Essais historiques sur le département de Seine-et-Marne, tome V, page 1623. — Le Guériton et Mourant sont deux fermes qui existent encore.

Digitized by Google

Créée et dotée avec des ressources fournies par les habitants de Provins, la Maladrerie de Close-Barbe ne reconnaissait pas d'autres fondateurs particuliers ; il n'y avait ni comtes, ni seigneurs, ni notables personnages inscrits en titres, c'était une œuvre commune à tous.

La Maison était gouvernée par un Maître et était desservie par des Frères et par des Sœurs qui s'occupaient des soins aux malades. Le Maître était Prêtre, il régissait seul le pouvoir spirituel, quant à l'administration des intérêts temporels, revenus et biens de l'hôpital, il en décidait de concert avec sa Communauté, comme en témoigne l'acte qui suit, daté de 1291 :

« Le Maître et lesFrères de la Maladrerie de Close-Barbe, « consentent que l'Hôtel-Dieu de Provins, possède pour tou- « jours, en mainmorte, la maison où pend l'enseigne de « l'*Ecu de France*, au bas de la rue du Murot, proche le Pont- « aux-Poissons. » (1)

Dès ses débuts la Maison de Close-Barbe fut l'objet de nombreuses donations. Parmi ses premiers bienfaiteurs on voit les Comtes et Comtesses de Champagne, plusieurs Papes, des Notables et des Bourgeois de Provins et des environs.

En 1170, le comte Henri confirme une donation qu'il avait faite en 1165, d'une maison au Châtel de Provins.

En 1174, Guillaume, archevêque de Sens, en considération de la pauvreté des malades de Close-Barbe, et de leur nécessité, exempte cette maison de payer au cens, « aucune dixmes du bétail quelle nourrit ». Le pape Innocent III, par une bulle datée de l'an troisième de son pontificat, en 1201, approuve et confirme ce privilège en faveur des pauvres de Close-Barbe.

En 1182, la comtesse Marie, par lettres données à Troyes, permet à tous les marchands de vendre et acheter toutes mar-

---

(1) Cette maison appartient encore aujourd'hui à l'Hôtel-Dieu, c'est celle où est l'hôtel « de France ». Avec tous les biens de Close-Barbe, elle avait passé, en 1670, dans les mains des Pères de l'Oratoire; elle fut saisie à l'époque de la Révolution, lors de la suppression des Congrégations religieuses et vendue comme Biens nationaux, par le District de Provins, le 28 vendémiaire, an III. — Revendue ensuite à diverses reprises, elle fut acquise le 21 avril 1859, par M. Louis Michaud père ancien maire de Provins, qui en fit don aux Hospices, par acte en date du 28 mai 1859. — L'acte de donation est déposé en l'étude de Me Aubineau, notaire.

Digitized by Google

chandises, au lieu de Close-Barbe, le jour de Saint-Marc, sans payer aucun droit.

Par un acte de 1200, au mois de février, Martin, du Durteint, bourgeois de Provins, se donne, à la Maladrerie de Close-Barbe, avec tous ses biens, à perpétuité (1).

L'an 1202, au mois de juin, la comtesse Blanche donne à la Maison de Close-Barbe, 37 arpents de bois, au finage de Saint-Hilliers, pour le chauffage des malades.

Dans un acte de l'an 1202, Geoffroy (de Sourdun), entre plusieurs legs pieux qu'il fait, donne un arpent de terre à la Lépreric de Sourdun et un septier de blé à celle de Close-Barbe (2).

Au mois d'août 1215, le comte Thibaut accorde que si quelque chanoine de son église Saint-Quiriace venait à résigner sa prébende entre les mains du maître de l'hôpital de Close-Barbe, ce dernier la puisse tenir et exercer.

En 1222, Jehan, dit *Malcouvé*, fait un legs à Close-Barbe et à la léproserie de Montigny-Lencoup, par son testament qui est au Cartulaire de Notre-Dame-du-Val, au folio 28 (3).

Thibaut, roi de Navarre, par ordonnance du mois de février 1235, déclare qu'il veut et entend que si quelque malade de Close-Barbe, contrevenait ou faisait faute envers le maître de ladite Maladrerie, le maire de Provins, avec le prévost du dit lieu, assistés d'un chanoine de Saint-Quiriace, lui fassent son procès sans appel.

En 1244, au mois de mai, suivant un acte reçu par Eimery, doyen de la chrétienté de Provins, Anselme, de Jouy, chevalier, donne au maître et aux frères de Close-Barbe, en aumônes, cinq arpents de bois sis au finage de Saint-Hilliers, libres de toutes servitudes et en franc alleu.

L'an 1246, au mois de mars, par acte passé devant Nicolas, doyen de Notre-Dame-du-Val, et Eimery, doyen de la chrétienté de Provins, Gervaix Auverre, clerc de Provins, donne à la Maladrerie de Close-Barbe, en aumône perpétuelle, toutes les terres, vignes et prés qu'il possède au finage de Mont-Hennepont et de Champbenoist, s'en réservant l'usufruit sa vie durant.

Par acte du mois de mai 1256, Renaud dit le « Damoisel »

---

(1) Inventaire de la Maison de Close-Barbe, folio 103.
(2) Titres du Monastère de Champ-Benoist, près Provins.
(3) Manuscrit Rivot, tome IV, page 96.

Digitized by Google

et Elisabeth, sa femme, donnent au maître de Close-Barbe, six arpents de terre situés au-dessus du village de Courton, se réservant seulement l'usufruit leur vie durant.

En 1277, au mois de février, Eudes de Courlon, bourgeois de Provins, donne à la Maladrerie de Close-Barbe, les cens et rentes qu'il avait sur une maison sise au Châtel de Provins, devant l'hôtel de Preuilly, à la charge d'un anniversaire à perpétuité.

La Maladrerie avait le droit de prendre, chacun an, sur le domaine du Roi, à Provins, un septier de blé froment et la somme de 21 livres en argent.

×
× ×

Close-Barbe n'était destiné, en principe, que pour recevoir les malades de la ville de Provins, mais suivant un accord fait par les habitants du village de Saint-Loup-de-Naud avec le maître de la dite Maladrerie, au mois de mai 1263, il fut convenu que les malades de la lèpre, de ladite paroisse, auraraient droit, à l'hôpital, comme ceux de la ville, à la charge que chaque habitant de Saint-Loup payerait tous les ans à la Maladrerie une redevance d'une obole, chaque « *talemestier* » ou boulnger, donnerait un tourteau de chaque fournée qu'il cuirait pour vendre, et chaque nouveau marié un denier et un pain le lendemain de Noël.

Ces conventions ne furent pas toujours remplies sans récriminations par les descendants de ceux qui les avaient souscrites, car en 1511, 1519, 1536 et 1556, les administrateurs de Close-Barbe furent obligés de présenter des requêtes au Bailly de Provins et d'intenter des procès pour être payés du droit qui était dû par quelques habitants de Saint-Loup.

Les sentences rendues par le bailly, ont toujours condamné les habitants à payer.

L'hospitalisation à la Maison de Close-Barbe, n'était pas tout à fait gratuite, comme le démontre le document suivant (1) :

C'EST CE QUE UNG HOMME MALADE, OU UNE FEMME, DOIT APPORTER EN L'HOTEL DE CLOSE-BARBE, QUAND IL Y EST AMENÉ

« D'abord, le Maître, les Frères et les Sœurs, doivent être

(1) Relevé par M. Billatte sur les folios XI et XII du Registre de Jean Peschamps qui était administrateur en 1391.

Digitized by Google

« informés, s'il est natif de Provins, autrement il ne doit pas « être reçu.

« Il doit verser, à la porte en entrant, quatre livres tournois, « en la main du Maître.

« Il doit apporter son lit fourni de draps, de courte-pointe, « de coussin, de couverture, oreiller, couvre-chief et son « escrin avec une forme.

« Il doit apporter un tablier de 14 aulnes (?) de long ; deux « touailles ouvrées le long dudit tablier.

« Item. — Deux nappes et deux touailles pour le mangier.

« Item. — Vingt sols pour la cheminée.

« Item. — A chacun et à chacune malade, cinq sols tour- « nois.

« Item. — A chaque Frère et à chacune Sœur, deux sols « six deniers.

« Item. — A chacun Varlet et Chambrière, six deniers.

« Item. — Doit être garni de tout : Robe, vêture et chaus- « sure ; le Maître de la Maison n'étant tenu de lui rien four- « nir, jusqu'au chief d'un an. »

Comme on le voit, les malades pour entrer à l'hôpital de Close-Barbe devaient y apporter un trousseau et acquitter certains droits.

En échange, le registre de Jean Deschamps nous dit comment on les traitait dans l'établissement.

« C'EST AUSSI CE QUE L'HOTEL LEUR DOIT FAIRE ET ADMINISTRER :

« Pour chacun malade, chaque semaines, dix miches blan- « ches, et neuf pour une malade.

« Pour leur chambrière ou varlet, huit miches, potage et « pitance, au tel comme sont les varlets de l'hotel.

« Pour chacun et chacune malade, le dimanche, mardi et « jeudi, le matin, une pièce de chair, et au soir tel comme les « Frères.

« Pour chacun et chacune, tous les jours, trois chopines « de vin, mesure de Provins, et aux fêtes jeûnables, une « quarte.

« Pour chacun et chacune, pitance de chair ou de poisson « et de vin, toute et quant fois que les Frères et les Sœurs de « l'hotel d'en haut, les ont.

« A chacun et chacune chacun an, pour potage, deux

Digitized by Google

« bichets de pois et deux de fèves. (Le bichet était une mesure pour les grains, de 20 à 40 litres.)

« Chacun an, à Pâques, un grand quartier de lard, bon et « convenable.

« Deux quarts d'huile, chacun an.

« Pour sel, chandoille, aulx et oignons, 20 sols chacun an.

« Chacun an, le jour de la Saint-Marc, fête de l'hôtel, de la « fleur de froment pour faire leurs tourtes et pâtés, et deux « miches blanches.

« Chacun an, pour robes, chaussures et autres nécessités, « soixante dix sols tournois et les loyers de leurs varlets.

« Busches pour chauffage, draps de lit, couvre-chief, « escuelles et pots en cuivre, pour cuire leur viande, ce qu'il « leur en sera nécessaire. »

×
× ×

La Maladrerie de Close-Barbe a toujours été à la collation de l'archevêque de Sens. Cette dépendance consistait en ce que c'était ce prélat qui choisissait et instituait pour Maître et Gouverneur tel prêtre qui lui plaisait. Ce dernier était tenu de rendre compte de sa gestion tous les ans audit sieur archevêque ou à son commissaire. Le Chapitre de Saint-Quiriace a été désigné pendant longtemps pour recevoir ces comptes.

Le premier gouverneur dont on retrouve le nom dans les actes est le frère Gauthier qui était en exercice en 1225 ; il dut occuper longtemps ses fonctions, car en l'année 1260, on voit que maître Gauthier et les Frères et Sœurs de Close-Barbe, vendent à Renier Accore, une maison sise à Provins, en la grande rue de Froidmantel (1).

---

(1) Cartulaire du dit Renier, folio 102 — à la Bibliothèque Nationale, n° 8593, fonds français.

Ce Renier Accore était un riche financier et grand propriétaire d'origine italienne. Né à Florence, il était venu se fixer à Provins au XIIIe siècle, attiré dans notre pays par les foires de Champagne et de Brie, pendant lesquelles le commerce des denrées et de l'argent était en grande activité. — Félix Bourquelot — Notice.

Renier Accore devint bourgeois de Provins, seigneur de Gouaix, chambellan de Thibaut-le-Jeune, receveur général du Comté de Champagne et panetier du roi de France ; né vers 1230, il mourut en 1298.

Digitized by Google

En 1263, le directeur de la Communauté était le frère Thomas ; c'est lui qui signe un échange fait avec l'Hôtel-Dieu de Provins (1).

En 1275, Frère Richard, ministre de Close-Barbe, et toute la Congrégation de ce lieu, vendent à Renier Accore, pour le profit de leur maison, une rente qu'ils avaient à Provins.

L'an 1309, les religieux de Close-Barbe eurent procès contre l'archidiacre de Provins qui voulait leur donner de son autorité, le frère Gil'es, de la Maison-Dieu, pour maître, mais le roi et la ville de Provins ne le voulurent point souffrir. Le maire de Provins ayant mis la main sur la Maison de Close-Barbe, suivant l'ordre du comte Thibaut, pour garder le droit du roi et celui de la ville, l'archidiacre le fit assigner à Sens où le maire fut obligé d'aller comparaître pour se défendre (2).

En 1320, Huguenin Le Coït était maître de Close-Barbe.

Pierre Eimery lui succéda en 1352.

En 1391, Jean Deschamps, notaire apostolique du diocèse de Troyes, fut nommé administrateur régulier, et mis en possession de la Maladrerie, en vertu d'une commission du pape Clément VII ; il fut installé dans sa charge le 29 septembre de la dite année, par Thibault, abbé de Saint-Jacques de Provins.

La maison de Close-Barbe était en ruines, lorsque Jean Deschamps y entra, il la releva et la dirigea pendant environ dix-huit ans. Un certain Guillaume, de Dormans, archevêque de Sens, le troubla dans sa possession, ce prélat ayant conféré la Maladrerie à un nommé Jean Du Plessis, écuyer, il en résulta un procès qui dura onze mois, devant le bailly de Meaux au siège de Provins. Mais en définitive, Deschamps fut maintenu, l'archevêque et le compétiteur s'étant désistés de leurs prétentions et de leurs poursuites.

Si l'on en croit Jean Deschamps qui se qualifie de notaire et procureur en cour de Rome, les archevêques de Sens étaient dans l'usage de donner la Maladrerie de Close-Barbe à leurs serviteurs, à titre de récompense, et comme ceux-ci n'y résidaient pas, ils convertissaient tous les revenus à leur profit, et laissaient tomber la Maison en ruines (3).

---

(1) Petit Cartulaire de l'Hôtel-Dieu, page 185.
(2) Cartulaire de la Ville de Provins, folio 59.
(3) Rapporté à l'Inventaire, cité par Rivot.

Digitized by Google

En 1400, la lèpre avai tbeaucoup diminué, les malades étaient plus rares ; la maison de Close-Barbe avait encore une Communauté religieuse, mais le personnel en paraît restreint. Il n'y avait plus alors que deux Sœurs pour le service des lépreux. On donnait par an, à ces religieuses, pour leur vestiaire, à chacune quatre livres.

Un chapelain avait été conservé pour dire la messe au moins deux fois la semaine, outre les fêtes de Notre-Dame et les fêtes annuelles auxquelles il chantait les quatre grandes heures.

A cette époque, il y avait encore à l'hôpital : un pressoir, un cloître avec ses galeries, six lits garnis, une salle basse avec trois tables et une fontaine pour l'usage des malades (1).

×
× ×

Lorsque la Communauté religieuse qui régissait Close-Barbe fut éteinte, ce qui eut lieu vers l'année 1428, le gouvernement de la Maison fut donné à un notable bourgeois de Provins qui était élu par les habitants. Sa nomination était confirmée par l'archevêque de Sens. Cette régie dura depuis 1429 jusqu'en 1612. Chaque année, l'administrateur laïque était obligé de rendre ses comptes devant le bailly de Provins

---

(1) Quand Jean Deschamps avait succédé au grand maître Pierre Eimery, tel fut l'inventaire des effets de la Maladrerie, qui fut fait le mardi après la fête de Saint-Denis, l'an 1390 (il a été copié par M. Billatte, sur le registre de la Maison):

CE SONT LES BIENS MEUBLES DE CLOSE-BARBE

Primo. — Six lits garnis. — Une douzaine d'escuelles de fin estaing. — De l'Hôtel-Dieu de Provins furent apportées une chauffoire et une bassine de cuivre à laver les mains.

En la Chapelle était un ciboire ou petit vaissel en cuivre doré.

Item Un calice d'argent, bon et suffisant.

— Une petite croissette où il y a du fust (bois) de la vraie Croix.

— Une gentille petite imaige de Notre-Dame, en albâtre.

— Un calice, en cuivre, à faire communier les malades, qui a été doré.

— Deux encensoirs et une coquille à mettre l'encens.

Un reliquaire en argent, en forme de bras, où était enfermé un petit os d'un bras, qu'on disait de Saint-Lazare.

Digitized by Google

et le doyen de la chrétienté, en présence des Procureurs et Avocats du roi.

Voici ce qui établit le fait :

«En 1429, le 21 novembre, le bailly de Meaux tenant ses « assises à Provins, rendit une sentence sur les conclusions « du Procureur du Roi et du consentement des parties inté- « ressées, par laquelle les revenus de la Maladrerie de Close- « Barbe furent mis sous séquestre et un Bourgeois de Pro- « vins fut établi commissaire à la régie d'iceux, à la charge « d'en rendre compte. » (1)

Le changement d'administration amena des compétitions, il y eut des oppositions et un procès surgit, intenté par trois prétendants, savoir : un nommé Roger, chevalier, qui se disait pourvu de la Maladrerie, par une bulle du pape Martin V ; un sieur Nicolas Devienne, qui avait un brevet du roi, et un troisième personnage qui avait été nommé par l'archevêque de Sens.

Or, la présentation et la nomination de l'administrateur appartenaient exclusivement aux habitants de Provins que l'on regardait par tradition comme les principaux fondateurs de l'hôpital ; pas plus le pape que le roi n'y avaient aucun droit; c'est pourquoi, dans la suite, ceux qui ont été pourvus de la Maladrerie par bulle ou par brevet, ont toujours été déboutés de l'entérinement de leurs provisions, ainsi qu'en témoignent plusieurs arrêts.

Le premier commissaire ou administrateur laïque fut maître *Pierre François*, notaire, élu en 1429, et confirmé dans ses fonctions par sentence du bailly, déboutant les prétendants Roger, Devienne et autres.

On trouve ensuite, *Guillaume Hamard*, élu le 27 avril 1441. Peu après, Hamard s'étant désisté de sa charge d'administrateur du consentement des Commis au Gouvernement de Provins, les habitants nomment pour le remplacer Me Jean Berthelot et renvoient son élection à l'archevêque de Sens pour être confirmée.

1444. — *Jean Berthelot.*

En 1462, il y a sentence rendue le 9 octobre par Jean Angenost, conseiller du roi en la Cour et Parlement de Paris, par laquelle le gouvernement de la Maladrerie de Close-Barbe

(1) Inventaire des Titres de Close-Barbe, folio 3.

Digitized by Google

est enlevé à Jean Berthelot, contre lequel il y avait des plaintes de ce qu'il négligeait de rendre ses comptes, qu'il laissait dépérir les bâtiments et cessait même de faire célébrer le service divin.

Le gouvernement de la maison fut alors confié provisoirement à deux notables bourgeois de Provins : Denis Clément et Jean Grosbois.

En 1465, on retrouve le même *Denis Clément*, élu administrateur. Cette même année, Jean Gauthier, dit Bruslé, bourgeois de Provins, donne à la Maladrerie environ 30 arpents de terre labourable sis au finage de Villenoxe.

1488. — *Jean Gauthier*. — Par son testament en date du 7 septembre 1490, reçu par Pierre Tabourel, curé de Saint-Pierre, Jean Gauthier donne à la Maladrerie qu'il administre, tous les biens lui appartenant et qui sont situés aux environs de la dite maison.

1490. — *Pierre Fleury*, marchand drapier. — Un certain Jean de l'Epine, escolier de l'Université de Paris, qui se disait pourvu de la Maladrerie par le roi Charles VIII, lui dispute son droit. Par sentence du prévôt de Paris, rendue le 7 juin 1492, de l'Epine, qui était sommelier ordinaire de la Chapelle du roi, fut débouté et la provision fut maintenue à Pierre Fleury qui a été administrateur jusqu'en 1508.

1510. — *Nicolas Clément*, élu administrateur, était officier de l'élection de Provins. Par lettres patentes du 20 avril de l'année 1510, Thomas Tymbère, archidiacre de Provins et grand vicaire de l'archevêque de Sens, prescrit à noble homme Nicolas Clément, administrateur, de transférer le bras de Saint-Marc qui était enfermé dans un étui en bois, dans la Chapelle de Close-Barbe, et de le faire enchâsser dans un reliquaire en argent, comme est déjà celui de Saint-Lazare.

A la fin du XVe siècle, sous l'influence des mesures d'hygiène et aussi grâce aux modifications de l'état athmosphérique, la lèpre avait presque entièrement disparu, la plupart des maladreries étaient abandonnées ou affectées à d'autres usages, et le roi François Ier avait mis, par ordonnance, tous les biens des léproseries à la disposition du Grand-Aumônier de France. La Maison de Close-Barbe, probablement parce qu'elle était une fondation particulière, ne fut pas comprise dans cette confiscation. Du reste, le service fonctionnait tou-

Digitized by Google

jours, et sous l'administration de Nicolas Clément, en 1515, il y avait encore un certain nombre de malades de la lèpre à Close-Barbe (1).

1541. — *Nicolle Janvier*, avocat à Provins.

1543. — *François Quentin*, pourvu par le roi, fait assigner au Grand Conseil, Nicolle Janvier, son prédécesseur, nommé par les habitants, qui ne voulait pas se retirer. François Quentin est débouté.

1545. — *Hubert Guérin.* — Un sieur Henry Le Clerc, chanoine de Joinville, pourvu par le roi, lui dispute sa possession, mais il perd son procès.

1570. — *Denis Girard.*

1571. — *Nicolas Philippe.* — Par lettres patentes datées du 9 juillet 1571, le roi Charles IX nomme maître Claude de Pesloë pour régir la Maladrerie, mais celui-ci fut débouté de l'effet de ses provisions et condamné aux dépens par sentence du bailly de Provins en date du 23 novembre de la même année, et Nicolas Philippe fut confirmé dans ses fonctions.

1574.— *Nicolas de Villiers.* — Ce dernier soutient un procès contre les Abesses et Religieuses Cordelières de Provins qui prétendaient avoir obtenu du roi Henri III, l'administration de Close-Barbe. Les religieuses son déboutées de leurs prétentions.

1583. — *Nicolas Robinot.* — A peine élu, au mois de janvier, Robinot plaide contre Philippe du Roux, sieur de Gratteloup, nommé administrateur en titre et d'office par M. le duc d'Anjou, avec approbation du roi Henri III, et qui avait été installé par Denis Dondeau, bailly de Nogent-sur-Seine, lequel cependant, n'avait aucune autorité pour instrumenter hors de sa juridiction. Du Roux fut débouté par sentence du bailly de Provins, rendue le 23 mai 1583.

1585. — *Jean Leroy*, bourgeois de Provins.

1589. — *Nicolas Ythier.*

1593. — *Jean Leroy.*

1597. — *Nicolas Bernard.*

1598. — *Quiriace Frelon.* — Le Grand Aumônier de France avait le droit d'imposer aux administrateurs des Maladreries de recevoir des lépreux étrangers à leur localité, lorsqu'il le jugeait à propos et qu'il y avait des places

---

(1) Titres et inventaires de la Maison.

Digitized by Google

vacantes. Quiriace Frelon reçoit, le 12 juin 1598, un nommé Michel Du Buisson, envoyé à Close-Barbe avec une lettre de recommandation du Grand Aumônier qui était alors Renault, patriarche et archevêque de Bourges, et conseiller d'Etat du Roi (1).

1599. — *Raoul Ythier.*

1607. — *André Marchand.*

1610. — *Abraham Passier.*

Lorsqu'après deux années d'exercice, Abraham Passier cessa ses fonctions, les choses changèrent. On trouva sans doute qu'il était onéreux de payer des administrateurs pour gérer les affaires d'un établissement qui ne produisait plus de ressources directes, ne recevant plus de malades, et par sentence rendue le 5 octobre 1612, le bailly de Provins ordonna que l'administration des biens de la Maladrerie de Close-Barbe serait exercée, à l'avenir, par les Maires de la ville, pendant le temps de leur charge, et sans qu'ils aient à prétendre à aucuns gages ni salaires.

Tout se passa dans la suite suivant la décision du bailly, et dura ainsi jusqu'en 1652.

Chaque année, le maire rendait ses comptes par devant le procureur et les avocats du roi qui lui en donnaient décharge.

La gestion de la Maison, du reste, ne devait pas être bien difficile. A cette époque, Close-Barbe, bien que n'étant pas complètement abandonnée, n'était déjà plus un hôpital. C'est du moins ce que fait dire la note suivante écrite en marge des comptes de l'année 1639, qui furent rendus le 1er mars 1640.

« Il n'y a plus de lépreux à Close-Barbe, il faut seulement « recevoir les revenus qui sont employés par les maires et « échevins de Provins aux dépenses de la Commune.

« La Recette est de..... 2.344 livres 7 sols 4 deniers.

« Les Dépenses sont de 1.116 livres 4 sols.

---

(1) Lorsque l'hôpital de Close-Barbe cessa de prendre des malades, les lépreux qui lui étaient adressés du dehors de Provins, étaient envoyés à la Maladrerie de Meaux, où on les recevait moyennant 6 livres de pension par mois, pour leur nourriture. Les sieurs Jean Le Lieuvre et son fils, tous deux rongés de lèpre, y furent conduits dans ces conditions le 1er septembre 1638. (Manuscrit Rivot, tome IV, page 96).

Digitized by Google

« Partant, la recette excède la dépense de 1.228 livres, 3 sols, « 4 deniers. »

×
× ×

Les 2.000 livres de revenus de Close-Barbe, tentaient encore bien des appétits.

En l'année 1652, messire François Du Tillet, comte de Saint-Mathieu, obtint du roi Louis XIV, des lettres de provisions de la dite Maladrerie, mais il en fut débouté par arrêt du Grand Conseil rendu le 30 décembre 1653, les Maires et Echevins de Provins furent maintenus en la garde et gérance des biens de Close-Barbe.

Peu après, maître Antoine Jarlet, prêtre ,ayant été pourvu de la dite administration par le sieur archevêque de Sens, céda son droit à Jehan de la Brosse, écuyer, et l'un des cent chevau-légers du roi, lequel de la Brosse obtint de nouvelles provisions de l'archevêque.

Par arrêt du Grand Conseil rendu le 18 janvier 1658, les sieurs du Tillet qui n'avait pas accepté la première sentence de 1653 et s'était pourvu de nouveau, ainsi que Jardet et de la Brosse, furent déboutés et condamnés aux dépens ; il fut ordonné en outre qu'on reviendrait à l'ancienne manière d'administrer, et que dans le délai d'un mois, il serait présenté à l'archevêque de Sens, une personne capable pour être par lui, instituée en la dite administration.

En conséquence de cet arrêt, les maire et échevins de Provins convoquèrent une assemblée des habitants, le dimanche 10 février 1658, et Nicolas Prévost, bourgeois de la ville, fut élu administrateur, et ensuite institué par l'archevêque de Sens. Il exerça sa charge pendant trois ans.

Claude Lassère lui succéda en 1661, et au mois de mars 1663, Lassère était remplacé à son tour par Michel Langlois. Ce fut le dernier administrateur en titre.

En 1664, le roi ayant confirmé l'union de l'Ordre de Saint-Lazare avec celui de Notre-Dame du Mont-Carmel, leur accorda l'administration perpétuelle des Maladreries, Léproseries et Hôpitaux où l'hospitalité avait cessé ; et de tous les revenus de ces maisons, il forma plusieurs Commanderies dont il se réservait de disposer comme étant le chef souverain de l'Ordre.

Digitized by Google

La Maladrerie de Close-Barbe fut comprise dans cette union qui n'eut pas d'effets immédiats.

On dut alors désigner de nouveau un bourgeois notable pour toucher les revenus de la Maladrerie ; ce fut un apothicaire, maître Simon, qui en eut la gerance pendant les années 1667, 1668 et 1669. On lui accordait un traitement de 500 livres.

L'année suivante, la ville de Provins ayant appelé les Révérends Pères de l'Oratoire de Saint-Jacques, à prendre la direction du Collège, qui était vacante depuis trois ans, par suite de la retraite du Principal, maître Jacques de l'Œuvre, le maire, les échevins et l'assemblée de ville, leur concédèrent, pour compléter les 16.000 livres qu'ils demandaient et qu'il fallait leur garantir, la Maladrerie de Close-Barbe avec tous ses revenus estimés 2.000 livres (1).

Les difficultés paraissaient aplanies et les choses, entre la Ville et le Collège, marchaient tranquillement, lorsque survint un contre-temps.

Par un édit du mois de décembre 1672, le roi Louis XIV, en vertu des réserves qu'il avait faites en 1664, lors de l'union des ordres de Saint-Lazare et du Mont-Carmel, nomma un titulaire à la Commanderie de Close-Barbe.

Par arrêt de la Chambre royale du 18 septembre 1674 et qui leur fut signifié le 22 mars 1675, les Pères de l'Oratoire furent dépossédés de cette Maladrerie.

Les commandeurs de Close-Barbe, de 1675 à 1693, ont été :

Le Frère Pasquier de La Forest, chevalier de l'ordre de Saint-Lazare, nommé en 1675.

Le marquis de Louvois, en 1678.

---

(1) Par contrat fait le 7 janvier 1670, avec les Pères de l'Oratoire, pour leur établissement dans le Collège pour l'instruction de la jeunesse, la Ville s'engage à les mettre en possession des fermes, métairies, biens et domaines généralement quelconques dépendant de la Maladrerie de Close-Barbe, avec les droits de censives, de dixmes et autres y appartenant et en dépendant, sans aucune clause excepter, réserver ou retenir, même les ornements, calices, croix, chandeliers et autre argenterie de la Chapelle de la dite Maladrerie.

De plus, on donnait aux Pères de l'Oratoire, comme salaire, pour subsister à leurs charges, deux prébendes préceptoriales rapportant 2.500 livres, l'une dans l'église Saint-Quiriace et l'autre à Notre-Dame-du-Val.

Ces deux prébendes avaient été accordées par lettres du roi Charles IX, au Collège de Provins, dès sa fondation.

Digitized by Google

Messire Philippe du Martroy, bailly de Grandchamp (Yonne), procureur de l'ordre de Notre-Dame du Mont-Carmel et de Saint-Lazare, nommé en 1682.

Après bien des réclamations et des suppliques, et par le puissant crédit de M. Toussaint Rose, secrétaire particulier du cabinet du roi Louis XIV, ce dernier voulut bien restituer Close-Barbe à la Ville de Provins, comme étant une fondation particulière de ses habitants.

L'arrêté du roi en faisant remise et déclarant que les bénéfices de la Commanderie retourneraient au profit du Collège, porte la date du 12 juin 1693.

Les Pères de l'Oratoire furent alors remis en possession (1).

× × ×

La Chapelle de la Maladrerie de Close-Barbe était placée sous l'invocation de Saint-Marc. Le Chapitre de Saint-Quiriace allait, tous les ans, y chanter la messe le jour de la fête (25 avril). Il y avait ce jour-là une foire qui attirait une grande foule de monde. Nombreuses étaient les familles de Provins qui y faisaient porter leur déjeuner qu'on mangeait sur l'herbe en sortant de l'office. La croix et la bannière et très peu d'ecclésiastiques revenaient après la messe dite, on passait le reste de la journée en partie de plaisir. Tout le monde était parti le matin d'un façon très édifiante et beaucoup revenaient le soir d'une manière fort scandaleuse. L'abus qu'on fit de cette sorte de pélerinage fut cause qu'on en abolit la procession et l'usage vers la fin du XVIe siècle (2).

Les Pères de l'Oratoire, qui avaient exigé d'être mis en possession des biens de Close-Barbe, y compris la chapelle et

---

(1) Toussaint Rose, qui fit restituer Close-Barbe, était né à Provins en 1615. Parti d'une humble boutique de marchand mercier, il arriva aux plus hauts emplois. Il fut secrétaire du cardinal de Retz, puis de Mazarin et enfin de Louis XIV, qui le fit marquis de Coye. — Président de la Chambre des Comptes, membre de l'Académie française, Toussaint Rose sut conserver jusqu'à sa mort arrivée le 7 janvier 1701, un crédit dont Provins, son pays natal, ressentit à plusieurs reprises les effets. — A. Fourtier. — *Provins-lettré.*

(2) Manuscrit Rivot, tome IV, page 113.

Digitized by Google

tous les objets sacrés qui s'y trouvaient, étaient tenus de s'y rendre chaque dimanche pour y célébrer la messe, mais peu à peu, ils s'exonérèrent de cette obligation, et en 1720, le Supérieur du Collège vendit les cloches, puis on laissa le clocher tomber en ruines ; l'église fut ensuite abandonnée.

En 1771, le cimetière de la Maladrerie dans lequel on ne faisait plus d'inhumations depuis longtemps, était aussi dans un complet abandon, l'herbe en recouvrait toutes les sépultures ; le 17 septembre, M. Saussoy, qui était alors maire de Provins, y fit enlever et amener en ville plusieurs pierres tombales triangulaires, pour servir de bornes dans les rues. On en voit encore une aujourd'hui à la Ville-Haute, sur la place du Châtel, entre la Croix et le Puits. Les autres, qui interdisaient aux voitures l'entrée des remparts de la Ville-Basse, étaient placées près le Moulin-à-Tan, au bout de la rue de la Vénière, près le Moulin-Neuf, et à la Porte de Courloison (1).

A l'époque de la Révolution, lors de la dispersion de la Communauté des Pères de l'Oratoire, tout ce qui leur appartenait fut saisi et confisqué, la Maladrerie de Close-Barbe et tout ce qui en dépendait fut vendu comme Biens Nationaux, par le District de Provins, le 28 vendémiaire, an III (dimanche 19 octobre 1794), et acquis par un sieur Coquet. Depuis lors, ces mêmes biens ont été revendus plusieurs fois.

Aujourd'hui, l'hôtellerie du Moyen-Age est devenue une petite propriété d'agrément, une simple maison de campagne, appartenant à un industriel de Paris, M. Rattier. De l'asile de la souffrance, de l'hôpital, il ne reste rien, qu'une partie des vieux murs fortifiés de l'enclos envahis par le lierre où les oiseaux viennent se réfugier. Mais des vastes constructions d'autrefois, de la chapelle, du cimetière, il n'y a plus trace, tout a été démoli, rasé, nivelé, et les matériaux dispersés à droite et à gauche.

Le Moulin de l'Ile, situé sur la rivière le Durteint, à quelques cents mètres de la propriété de Close-Barbe, est entièrement dallé avec des pierres tombales provenant du cimetière de la Maladrerie. L'une de ces épaves, encore assez bien conservée, recouvrait la sépulture d'une bourgeoise notable de Provins. C'est une grande dalle d'environ 2 mètres 60 cent.

---

(1) Manuscrit de l'abbé Pasques, Histoire de Provins, tome Ier, page 216.

Digitized by Google

de longueur, sur 1 m. 10 de largeur, et sur laquelle on voit, gravée au trait, l'effigie d'une femme ayant les mains jointes, coiffée d'un chaperon recouvert d'un camail retombant sur les épaules, et habillée d'une longue et ample robe, sorte de pelisson à larges manches ouvertes et descendant en pointes.

La tête de la dame repose sur une arcature cintrée richement ornée ; à ses pieds, sont quatre petits personnages dans l'attitude de la prière. Au-dessus de l'arcature, des rinceaux et des feuillages d'un dessin de très bon goût encadrent un tympan central flanqué d'anges et renfermant l'image de la Vierge. La décoration architecturale de la partie supérieure de cette tombe est d'un très bon style, les lignes du dessin sont bien caractérisées, disposées nettement et avec beaucoup d'art.

A droite et à gauche du corps sont placés deux écussons portant les armes parlantes ou attributs de la profession de la défunte : un chevron, un coutelas et un couperet.

Tout autour de cette dalle, se déroule en bordure, l'inscription suivante, en lettres gothiques :

« Cy gist honorable femme Jehanne Bardeau-Ytier, veuve de feu
« Jehan Thomassin, en son vivant marchand boucher demeurant
« au Châtel de Provins, laquelle trépassa le XVIIe jour de Fébvrier
« M.D.LII. — Priez Dieu pour Elle et pour tous Ch..... »

Les dernières lettres sont illisibles, peut-être y avait-il le mot *Chrétiens ?*

De divers côtés, dans le carrelage de l'usine, on relève encore plusieurs autres pierres tombales entières ou en fragments, parmi lesquelles celle de « Nicolas Baurapel, très-
« expert tailleur d'ymages, qui trépassa le 1er jour de Janvier
« de l'an M.CCCCC XLII » ;

Celle de Nicolas Moussier, bourgeois de Provins, 1645 ;

Celle de Jacques Valtin, marchand vigneron, 1622 ;

Et aussi celle d'un sonneur et sacristain de l'église de Close-Barbe, Jean Mareuil, qui décéda le 17 décembre 1734.

Pour un amateur d'archéologie, on chercherait vainement une promenade plus agréable et plus instructive à la fois, qu'une excursion de Provins aux lieux de l'ancienne Mala-

Digitized by Google

drerie, avec visite obligée au Moulin de l'Ile qui renferme les dernières épaves en provenant.

En terminant cette notice, je dirai que je suis très surpris que jusqu'à présent rien n'ait été réuni et publié sur la Maladrerie de Close-Barbe, par les historiens et chercheurs Provinois auxquels pourtant aucun des documents et des manuscrits que renferment nos collections et nos archives n'a dû rester ignoré. Cette tâche était réservée à ma curiosité. Mes collègues de la Société jugeront si je m'en suis acquitté utilement en relatant ce que fut autrefois cet établissement hospitalier dont la durée n'a pas été éphémère, puisqu'il a eu une existence de plus de cinq siècles.

L. ROGERON,

MEMBRE CORRESPONDANT.

Provins, le 20 Février 1902.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Bulletin périodique paraissant tous les deux mois

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ D'HISTOIRE & D'ARCHÉOLOGIE

DE L'ARRONDISSEMENT DE PROVINS

FONDÉE A PROVINS LE 15 DÉCEMBRE 1892

TOME II

N° 2

SEPTEMBRE 1905

PROVINS

IMPRIMERIE CH. LOUAGE

14, Place de l'Hôtel de Ville, 14

Digitized by Google

Digitized by Google

GUIDE-ITINÉRAIRE

Descriptif, Historique et Archéologique

DE

PROVINS

DE

SES MONUMENTS ET CURIOSITÉS

PAR

E. DITSCH

Archiviste de la Société d'Histoire et d'Archéologie de l'Arrondissement de Provins

PROVINS

Imprimerie CHARLES LOUAGE

1905

Digitized by Google

AVANT-PROPOS

En publiant le présent guide, nous n'avons pas la prétention d'écrire une histoire locale, travail qui dépasserait les limites de cet ouvrage dont le but est de conduire pas à pas le touriste par la ville, en une excursion suivie, sans inutiles allées et venues, ni contre-marches, lui montrant et lui donnant sur chaque monument et ses curiosités tous les renseignements qui les concernent. On jugera que ces renseignements sont puisés à bonne source, si nous citons parmi les auteurs consultés : Aufauvre et Charles Fichot, — Jean Bernard, — Félix Bourquelot, — Jean Cousin, — De Caumont, — Du Sommerard, — Emile Lefèvre, — Lefebvre-Pontalis, — G. Lebœuf, — Maximilien Michelin, — Christophe-Opoix, — Paques (abbé), — L. Rogeron, — H. Verrier, — Violet Leduc, etc., etc., — tous maîtres auxquels nous renvoyons le touriste désireux d'étendre ses connaissances sur l'histoire de l'ancien Provins.

Pour nous, compilateur impartial, notre vœu le plus cher est de venir en aide aux étrangers visitant nos curiosités et d'apporter ainsi notre pierre à l'édifice de nos concitoyens travaillant pour la prospérité et la gloire de notre cher pays.

Digitized by Google

PROVINS

ARMOIRIES

La Ville de Provins porte :

D'Azur, au Château flanqué de quatre Tours d'Argent maçonnées et crénelées de Sable, à la porte duquel est un Lion d'Or.

APERÇU HISTORIQUE

PROVINS, ligne de Paris à Belfort, curieuse et antique ville sur le Durtein et la Voulzie, — Ancienne capitale de la Brie-Champenoise, — Chef-lieu d'arrondissement du département de Seine-et-Marne, — 8.885 habitants. — Tribunal de Première Instance. — Tribunal de Commrece. — Justice de Paix. — Lieutenance de Gendarmerie ; une Brigade à cheval et une Brigade à pied. — Bureau d'Enregistrement. — Conservation des Hypothèques. — Recettes des Finances. — Bureau de Postes, Télégraphe et Téléphone. — Quartier de Cavalerie pour un Régiment tout entier. — Hôpital général pour les vieillards. — Hospice civil et militaire. — Sœurs de Bon-Secours ou de Charité. — Collège communal. — Ecoles publiques et libres pour garçons et filles. — Pensionnat. Salle d'Asile. — Crèche. — Orphelinat. — Bibliothèque-Musée. — Bibliothèque populaire. — Cours supérieur et gratuit pour jeunes filles. — Société de Secours Mutuels et Société de Bienfaisance. — Société d'Archéologie. — Société de Tir. — Touring-Club. — Sociétés de Musique. — Société d'Horticulture. — Société Colombophile. — Beau Théâtre. — Distribution d'excellente eau de source. — Eaux minérales ferrugineuses, classées au deuxième rang de toutes les eaux ferrugineuses de France. — Magnifiques promenades et jardin public.

Digitized by Google

Provins est la patrie de Saint-Thibault, fils du Comte Arnould et de la Comtesse Gisile, né vers 1017 ; — de Jeoffroy Villehardoin, grand Maréchal de Champagne, historien de la IVe Croisade (1155-1213) ; — de Thibault-le-Grand, comte de Champagne et roi de Navarre, dit le Posthume ou le faiseur de chansons, XIIIe siècle (1201-1253) ; de Jean Desmarest, avocat général au Parlement de Paris (XIVe siècle) ; — de Durand de Villegagnon, commandeur de Malte ; de Claude Haton, historien (XVIe siècle) ; — de Toussaint Rose, secrétaire du cabinet du roi Louis XIV ; de Lelorgne de Savigny, naturaliste ; — de Pierre Lebrun, auteur de Marie Stuart, etc., etc.

Ici, il nous faudrait consacrer un long chapitre pour citer et rendre hommage à tous les enfants de Provins qui se sont illustrés dans la vie civile et dans la vie militaire, ainsi qu'aux Bienfaiteurs de la Cité, dont les noms et le souvenir nous seront toujours chers.

Provins, qui comprend trois paroisses : Sainte-Croix, Saint-Ayoul et Saint-Quiriace, se divise en deux parties : La Ville-Haute, dominée par l'église Saint-Quiriace, la Tour César et le Collège, ancien palais des Comtes de Champagne ; cette partie de la ville formait à l'époque du Moyen-Age le Châtel, place militaire très importante, ainsi que le témoigne l'ensemble des restes de ses fortifications qui sont flanquées de nombreuses tourelles.

La Ville-Basse est vraisemblablement plus jeune que la Ville-Haute, bien que ceinte encore en partie de ses murs du XIIe siècle (époque à laquelle on construisit un grand nombre de châteaux fortifiés) ; il est présumable qu'avant que la Ville-Basse soit comme la Ville-Haute entourée de murailles, elle avait pour la protéger une simple palissade en bois, formée de pieux plantés sur une levée de terre. La Ville-Basse, où se trouvent concent és aujourd'hui le commerce et l'industrie, est tout à fait modernisée. (L'ancien Châtel est en partie habité par des cultivateurs).

Suivant la formule consacrée, l'origine de Provins se perd dans l'obscurité des temps. Le nom de Tour de César qui désigne l'ancien Donjon porte certains historiens à admettre que ce conquérant aurait mis ses légions en quartier d'hiver dans notre cité, pendant la guerre des Gaules.

Par la voix de nombreux archéologues, la ville de Provins

Digitized by Google

et la ville de Sens (Yonne) se sont chaudement disputées l'honneur d'avoir reçu des étrivières des Romains.

Les curieux monuments lapidaires qui font la richesse du Musée de Sens, semblent prouver suffisamment aujourd'hui que cette ville était l'*Agendicum* des Commentaires de César, question si longtemps contestée .

Provins n'apparaît dans l'histoire qu'au IIIe siècle, lorsque Potentien et Serotin viennent enseigner la nouvelle religion dans la Gaule.

Clovis s'empara de Provins après la défaite de Syagrius (484 ou 485).

Charlemagne y envoie Fardulfe, abbé de Saint-Denis, et Etienne, comte de Paris, en 802, en qualité de Missi Domici pour réprimer des abus.

Nota. — L'œuvre principale de ces envoyés fut l'établissement du *Pagus Provini*, circonscription administrative formée sur le territoire de ceux de Meaux et de Troyes.

Vers l'an 804, Provins était déjà un Castrum important.

Sous Charles-le-Chauve (823-877), on y frappait déjà monnaie. Un denier de ce roi, conservé au cabinet des médailles, porte l'inscription « CASTI PRVVINIS ».

Les fils de Louis-le-Débonnaire, révoltés contre leur père, firent emprisonner à Provins leur jeune frère Charles dont ils convoitaient l'héritage.

A la fin du IXe siècle, Provins, capitale du *Pagus Pruvinensis*, appartenait aux Comtes de Vermandois dont la famille fut la tige des Comtes de Champagne, de Brie, de Blois et de Chartres.

Saint-Thibault, né vers 1025 et mort en 1066, fut un des plus célèbres personnages de cette illustre maison, avec Thibault III, fondateur de l'Abbaye de Saint-Ayoul et de l'Hôtel-Dieu ; Thibault-le-Grand, mort en 1152, qui établit un Chapitre à Saint-Quiriace ; Henri-le-Libéral, qui fit construire cette église vers 1160, et Thibault-le-Chansonnier, qui fut le véritable chef de la Quatrième Croisade.

La charte de commune de Provins est datée de 1230, mais les Comtes de Champagne avaient octroyé à la ville l'exemption de tailles dès la fin du XIIe siècle.

En 1279, le maire de la ville, Guillaume Pentecoste, fut tué en voulant réprimer une émeute populaire. Le roi Philippe-le-Hardi fit rétablir l'ordre par Edmond de Lancastre et par Jean de Brienne qui supprimèrent les privilèges de la ville.

Digitized by Google

Pendant la guerre de Cent Ans, la garnison de Provins repoussa la première attaque des Anglais, mais le roi de Navarre qui les commandait se rendit maître de la ville grâce à la trahison de Guillaume de Mortery qui en était le gouverneur.

Les Bourguignons s'emparèrent de Provins en 1417, et la ville fit sa soumission à Charles VII à la fin de juillet 1429.

Après que les habitants eurent chassé les Anglais, Jeanne d'Arc et le roi séjournèrent à Provins du 2 au 6 août 1429, et c'est là que l'attaque sur Paris fut décidée après l'abandon du projet de retraite sur la Loire.

Les Anglais et les Bourguignons reprirent Provins en 1432, mais Nicolas de Giresme et Denis de Chailly, bailli de Meaux, chassèrent plusieurs fois les envahisseurs jusqu'à leur départ définitif en 1433.

Le siège de Provins par les Huguenots qui pillèrent les environs de 1567 à 1572 ; le siège de 1590 par les soldats de Mayenne, et enfin la capitulation de la ville le 4 septembre 1592, au roi Henri IV qui l'assiégeait en personne, furent les derniers événements militaires de l'histoire locale.

SITUATION GÉOGRAPHIQUE

Provins appartient à la 5e région militaire, 2e subdivision.

Latitude Nord : 48° 33' 41".

Longitude Est : 57' 10".

Altitude à l'Hôtel de Ville : 92 mètres 004.

Altitude au Collège : 132 mètres 035, soit 40 mètres 031 de différence entre la Ville-Haute et la Ville-Basse.

En temps : 3 minutes 40 secondes, c'est-à-dire que l'heure de Provins avance de 3' 40" sur l'heure de Paris.

Les villes circonvoisines sont : Bray-sur-Seine, Coulommiers, Donnemarie, La Ferté-Gaucher, Fontainebleau, Melun, Montereau, Nangis, Nogent-sur-Seine (Aube), Rozoy-en-Brie, Villenauxe-la-Grande (Aube), Villiers-Saint-Georges.

Digitized by Google

COMMENCEMENT DE L'EXCURSION

Nous supposons l'arrivée du touriste par le chemin de fer et c'est de la cour de la Gare prise comme point de départ que nous commençons notre excursion.

En sortant de la cour de la Gare, tourner à droite et suivre l'avenue jusqu'au *Pont des Bordes*. Ce pont est construit sur *la fausse-rivière* qui fait le tour d'une partie de la ville du Nord-Est au Sud, dans *les fossés* au pied des *vieux murs*. A droite, à côté du bureau de l'octroi, se trouve, longeant la rivière, *le Jardin-Ecole* de la Société d'Horticulture.

Le but de la fausse-rivière est de recevoir, de détourner et d'empêcher l'entrée en ville de l'eau des crues de la Voulzie et du Durtein qui amenaient autrefois de fréquentes inondations, comme on en a vu dans les années 1570, — 1607, — 1611, — 1622, — 1637, — 1658, — 1698, — 1709, — 1711, — 1757, — 1784.

Dans l'inondation du vendredi 2 juin 1570, l'eau s'éleva jusqu'au premier étage des maisons, ouvrit et déplaça les tombes. Il y eut 70 toises des murs de la ville abattus, 25 à 30 personnes de noyées, des chevaux, des moutons furent également noyés. On du distribuer aux affamés du pain que l'on avait fait acheter à Nogent-sur-Seine, Villenauxe et Donnemarie.

Le 8 décembre 1607, les arches du pont des Bordes furent emportées, il y avait tant d'eau en ville que les habitants perçaient les cloisons des greniers pour se sauver les uns chez les autres.

Dans la nuit du 21 janvier 1757, l'eau mit le feu dans le quartier de Changis, en pénétrant dans les tanneries où il y avait en magasin des dépôts de chaux vive et d'écorce.

Enfin, à l'inondation du 17 février 1784, l'eau atteint dans l'église Sainte-Croix presque un mètre de hauteur et elle laisse en se retirant un limon fétide qui recouvre le pavé des rues et fait naître une maladie épidémique.

A droite et à gauche la ligne des *Vieux Remparts*, devenus aujourd'hui des promenades publiques faisant le tour de la ville, où l'on voit encore *les restes de nombreuses Tourelles* flanquant les courtines des vieux murs de l'enceinte du XIIe siècle, en partie arasés à hauteur d'appui, mais qui ont encore

Digitized by Google

une étendue de 5 kilomètres environ, dont la partie la mieux conservée est celle de la Ville-Haute.

Les remparts dépassés, suivre la rue des Bordes. Vous trouvez un autre pont, la rivière qu'il traverse est *la Voulzie*, chantée par Hégésippe Moreau en des vers classiques et que tout le monde connaît :

> Un tout petit ruisseau coulant visible à peine,
> Un géant altéré le boirait d'une haleine.
> . . . . . .

Cette rivière prend sa source près du hameau de Richebourg, à 6 kilom. 500 m. de la ville qu'elle traverse en de capricieux détours. A la sortie des murs, à 2 kilomètres de Provins, entre le moulin de Pongelot et celui de Beaujard, elle reçoit le Durtein et va se jeter dans la Seine par une pente de 36 mètres, à Saint-Sauveur, un peu au-dessous de Bray, après avoir actionné sur son parcours (24.000 mètres) les moulins et les usines de la vallée.

La Voulzie, dans les eaux les plus basses, roule 700 litres de liquide par seconde (Bellegrand).

Le géant altéré dont parle le poète (il ne s'en doutait guère, le pauvre), c'est Paris. En effet, la Ville de Paris est maintenant propriétaire des belles sources de notre rivière, dans lesquelles on a établi de splendides cressonnières dont les mille et mille bottes journalières prennent chaque soir le chemin de la capitale, et lui apportent « la santé au corps à deux sous la botte ».

Laissant à gauche le quai de la Voulzie et suivant la rue des Bordes, jusqu'à la rue Victor-Arnoul, on arrive au carrefour : Le Point-du-Jour.

La rue de Changis (à droite), conduit aux casernes divisées en deux quartiers: *Le Quartier Delort*, (doit son nom au général Marie-Joseph-Raymond Delort, né à Arbois-Jura et qui prit une part très active à la bataille de Montereau, le 18 février 1814, à la suite de laquelle il fut fait général de division. Son nom est inscrit sous l'Arc-de-Triomphe de l'Etoile, à Paris, du côté Ouest). Ce Grand Quartier est construit sur l'emplacement du Couvent des Bénédictines, établies en cet endroit en 1631. On y a ajouté quelques propriétés voisines. Les bâtiments et les cours en sont spacieux; il y a deux manèges où les cavaliers peuvent travailler même à la lumière électrique.

Le Quartier de Montereau, désigné ainsi en mémoire de la victoire remportée par Napoléon sur les Alliés en 1814, est le

Digitized by Google

Petit Quartier ; il fut construit en 1773. La première troupe qui l'occupa fut le régiment de dragons Lorraine-Cavalerie. qui était en garnison ici de 1775 à 1778. Jusqu'alors et depuis Louis XIV, les soldats avaient toujours été en quartier chez les habitants.

Les deux quartiers contiennent un régiment de cavalerie au complet.

Plus loin, près de la Porte de Changis, hors la ville, se trouvent les Abattoirs construits en 1850. Près de cet établissement est le Refuge municipal pour les voyageurs nécessiteux.

Laisser la rue de Changis et suivre à gauche la rue Victor-Arnoul (nom d'un bienfaiteur de la Ville). A la hauteur du n° 14, voir, à gauche, la petite *Fontaine François d'Aligre* (autre bienfaiteur de la Ville, qui était abbé de Saint-Jacques (1644-1712) et qui fit de ses deniers amener l'eau dans ce quartier de Provins). Sur ce modeste monument on lit cette inscription gravée de nos jours :

FONTAINE D'ALIGRE
19 OCTOBRE 1681

La Fontaine d'Aligre est alimentée par les sources du village de Fontaine-Argent, ou Fontaine-Riante, situé au nord de la ville.

Au numéro 10, est l'Hôtel de la Fontaine qui, sans doute, doit son nom au voisinage de la fontaine d'Aligre. En face, est une *Maison à pans de bois* du XIIIe siècle, qui malgré bien des changements laisse encore voir quelques sculptures.

Suivre tout droit, laisser à gauche la rue Hugues-le-Grand et prendre la rue *des Faisceaux*, jusqu'à la place Saint-Ayoul; avant d'arriver à la place, se trouve la *Halle au Blé*, où pendant longtemps régna une grande activité pour la manutention des céréales que les cultivateurs apportaient de toutes parts des alentours pour les marchés du samedi où elles se vendaient sur place. — Les temps sont changés, aujourd'hui, le blé se vend « en poche » sur échantillon, et la Halle est devenue déserte. — Le jeudi de chaque semaine, il s'y tient un marché aux veaux. — Le commissaire-priseur a choisi cet endroit pour y faire, à l'abri des intempéries, une partie de ses ventes mobilières, et les mécaniciens constructeurs d'outillage agricole y exposent en vente de nombreux instruments de culture. — La Halle au Blé sert aussi de local pour les bals et les fêtes publiques.

Digitized by Google

Nous arrivons *Place Saint-Ayoul (ancienne Place des Changes)*, parce que dans le temps où la ville de Provins était très florissante, que son commerce était considérable, que ses foires duraient plusieurs mois, c'étaient là qu'étaient établis les comptoirs des « changeurs ». (Opoix, *Histoire de Provins.*)

ÉGLISE SAINT-AYOUL

Le plus ancien monument religieux de Provins.

C'est au milieu d'une forêt de châtaigniers, à côté d'une chapelle dédiée à Saint-Médard, où avait été caché le corps de Ayoul (Aygulf, Agulfus), moine de l'Abbaye de Fleury appelé depuis Saint-Benoist-sur-Loire, abbé du célèbre Monastère de Lérins, né à Blois, vers 628, martyrisé en 664 ou 675, découvert en 996, que fut bâtie l'église.

En 1048, Thibault III, comte de Champagne, fit venir trente bénédictins de Moustier-La-Celle près Troyes, sous l'autorité de Saint-Robert qui fut leur premier abbé, pour fonder l'Abbaye de Saint-Ayoul qui devint le noyau de la Ville-Basse. Le comte Thibault donna à ces religieux de grands biens, leur concéda d'immenses privilèges auxquels ses successeurs en ajoutèrent encore, notamment par une charte latine de Henri Ier (1153), le monastère obtint la juridiction sur toute la ville pendant les sept premiers jours de foire de septembre, depuis le quatorzième jour jusqu'au 21 du même mois, jour de Saint-Mathieu.

×

× ×

Pierre de Celles qui fut plus tard abbé de Saint-Rémy de Reims, raconte dans ses lettres que l'église Saint-Ayoul fut ruinée par un incendie en 1160. Elle fut reconstruite ainsi que le couvent, avec le produit de quêtes faites par les moines en France et en Angleterre.

Le plan de l'édifice, dont la moitié seulement est consacrée au culte, comprend une nef flanquée d'un bas-côté au sud et d'un double bas-côté au nord, un transept saillant et un chœur à pans coupés flanqué d'une chapelle au sud. La nef est une œuvre du XIIIe siècle ; ses six travées du nord, soutenues par des piles rondes, flanquées de quatre colonnes, sont un peu antérieures à celles qui lui font face, comme l'indiquent les arcades en plein cintre de la seconde et de la troisième travée.

Digitized by Google

L'axe en plein cintre persiste également dans le triforium, dont les arcatures accouplées quatre par quatre retombent sur un faisceau de trois colonnettes.

Un oculus s'ouvre dans chaque travée sous les voûtes modernes qui cachent la charpente de la nef, ornée d'anciennes peintures décoratives, armoiries, et emblêmes des corporations de Provins. (Ecole des Imagiers de Champagne).

Il y a quelques années, on installa un calorifère pour chauffer l'église et afin de conserver la chaleur on fit à la grande nef une voûte en carreaux de plâtre, cachant ainsi l'ancienne voûte en bois, en forme de berceau et les peintures mentionnées plus haut, on fit également disparaître les entraits poinçonnés. Ce changement est regrettable ainsi que l'encombrante construction du calorifère d'un goût plus que douteux.

Le bas-côté nord conserve trois voûtes du XIIIe siècle ; mais, vers 1550, son mur extérieur fut remplacé par une file de colonnes qui précèdent un second colatéral éclairé par de larges fenêtres à remplages Renaissance.

Le bas-côté sud, dont les baies ont été remaniées, fut construit en même temps que la nef.

Le transept converti en magasin à fourrages (1), doit, comme le chœur, remonter aux premières années du XIIe siècle, ainsi que la tour centrale. Le croisillon nord est éclairé par des fenêtres en plein cintre garnies de billettes à l'extérieur. Les arcs de la croisée décrivent la même courbe en retombant sur des chapiteaux romans et les deux baies en plein cintre qui s'ouvrent sur chaque face du clocher conservent leur cordon de billettes. Le chœur à pans coupés du XVIe siècle dont la charpente en carène renversée est encore intacte, est flanquée d'une grande chapelle de la fin du XIVe siècle, éclairée par de longues baies à meneau central.

Les trois portails de la façade furent sculptés vers 1160. La porte centrale en tiers point dont les huit statues décapitées représentent six hommes et deux femmes aux vêtements plissés, est malheureusement mutilée. Voici le détail qu'en a

---

(1) Ce magasin est, pour la curieuse église Saint-Ayoul, un dangereux et redoutable voisin qui inspire bien des craintes et des appréhensions aux habitants de Provins et aux archéologues, qui, comme nous, ne peuvent faire que des vœux pour son éloignement. Il constitue un risque permanent d'incendie pour l'église et ses richesses d'art.

Puissions-nous être entendu en haut lieu.

Digitized by Google

donné un savant connaisseur, M. Jules Cousin, conservateur du Musée Carnavalet, à Paris :

« Ce portail avec ses statues typiques, longues, émaciées, « drapées à petits plis, du plus pur style roman, tandis que « les voussures s'aiguisent en ogives, marquent — comme « la porte Sainte-Anne de Notre-Dame de Paris — la transi- « tion entre le style roman secondaire et le style ogival pri- « mitif.

« Tout d'abord, il est évident que le tympan, aujourd'hui « défoncé pour ouvrir une porte unique et plus large, repo- « sait sur un trumeau central contre lequel se dressait cer- « tainement la statue de Saint-Ayoul, patron de l'Abbaye — « comme Saint-Loup à Saint-Loup-de-Naud. — Ce tympan se « divisait en trois zones dont une subsiste, la seconde a laissé « des traces, la troisième a complètement disparu. Les deux « premières sont occupées par le Christ dans sa *Gloire*, en- « touré des Symboles des quatre évangélistes : on voit encore « l'Ange de Saint-Mathieu et l'Aigle de Saint-Jean ; du Lion « de Saint-Marc et du Bœuf de Saint-Luc il ne reste plus que « la naissance des ailes.

« Les figurines basses de la première voussure, à droite et « à gauche, relatives à l'Enfer et au Paradis, prouvent que la « troisième zone du tympan représentait — comme à Notre- « Dame et dans beaucoup d'autres églises du même temps, — « le Jugement Dernier et le Pèsement des Ames ; au milieu, « Saint-Michel tenant les balances ; à droite, une théorie de « Bienheureux, à gauche, une chaîne de Damnés, Mais ici, « l'imagier, par une singulière distraction qui a dû fort scan- « daliser ses contemporains, a pris sa droite et sa gauche à « lui pour la droite et la gauche du Céleste Tribunal, si bien « qu'il a transposé le Paradis et l'Enfer. Contentons-nous de « le constater en reconnaissant au bas de la première vous- « sure extérieure à *notre* gauche, la Synagogue vaincue dont « on distingue encore, par arrachement, la tête inclinée entre « deux colonnes qui s'écroulent ; au-dessus, l'entrée de l'En- « fer symbolisée par l'énorme gueule d'un monstre où s'en- « goufrent les damnés ; au-dessus, autre démon entraînant « un corps enchaîné, et plus haut, un diable à pieds de grif- « fon emportant sur ses épaules un damné qui se débat ; — « à *notre* droite, l'Eglise triomphante (correspondant à la « Synagogue vaincue), surmontée de deux anges tenant des « banderolles sur lesquelles on lisait sans doute le *Gloria in*

Digitized by Google

« *excelsis* ; au-dessus, un ange et un patriarche tenant dans « leur sein — c'est-à-dire dans le pli de leur tunique — des « âmes représentées par de petits personnages nus : c'est « l'accès du Paradis « dans le sein d'Abraham ». La partie « haute de cette première voussure est complétée, à gauche, « par un personnage qui paraît tenir une harpe — sans doute « David chantant les Psaumes de la Pénitence, transition « naturelle entre le Ciel et l'Enfer, et un ange encensant « l'Agneau représenté à la pointe de l'ogive ; de l'autre côté « deux prophètes tenant des philoctères sur lesquels est an- « noncée la venue du Messie. Cette première voussure exté- « rieure et la basse zone du tympan étaient donc entièrement « consacrées au Jugement Dernier et au Mystère de la Ré- « demption ; et c'est l'Agneau, la victime expiatoire, qui figure « au point culminant.

« La Symbolique des autres voussures consacrée à la gloire « de la Trinité est moins complexe. Aux clés de voûte on voit « encore la Main bénissante avec un nimbe croisé qui symbo- « lise Dieu le Père. Le Saint-Esprit a disparu ; soit qu'il « occupa la pointe de la première voussure où s'étale effron- « tément la date de la dernière mutilation de ce beau portail, « 1818, soit qu'il se trouva à la clé de la troisième ogive, entre « ces deux oiseaux séraphiques à plusieurs paires d'ailes « dont les corps et les pieds sont seuls restés intacts. A la « première voussure intérieure, dix anges portant des encen- « soirs et des navettes, encensent le Christ dans sa gloire. « A la deuxième et à la troisième voussure, les vingt-quatre « vieillards de l'Apocalypse, divisés en quatre séries de six, « tenant des instruments de musique variés et fort curieux, « chantent la gloire du Très-Haut.

« Les grandes statues latérales du porche sont un peu plus « problématiques ; leur reconnaissance offre pourtant aussi « de sérieuses probabilités. Sur les huit figures, quatre, deux « à droite et deux à gauche, n'ont pas d'auréoles et sont riche- « ment vêtues ; deux d'entre elles, deux femmes, sont faciles « à distinguer par leurs formes plus prononcées et par leurs « cheveux nattés ou entortillés en bandelettes ; on retrouve « encore, à l'endroit où se rattachait le sommet des têtes, « quelques traces de diadèmes. Ce sont évidemment les fon- « dateurs Thibault III et sa femme Alix, qui érigèrent le « prieuré en 1048, et Henri-le-Libéral et sa femme Marie de « France, fille de Louis-le-Jeune, qui le réédifièrent après

Digitized by Google

« l'incendie du XIIe siècle. A gauche, le Comte et la Comtesse « sont séparés par un personnage ecclésiastique nimbé ; ce « doit être Saint-Thibault, proche parent de Thibault III, qui, « lui, avait aussi dédié une église à la Ville-Haute.

« Le premier personnage, à gauche, étant Saint-Pierre, « reconnaissable à sa clé symbolique, le premier personnage, « à droite, ne peut être que Saint-Paul, son partenaire obli- « gatoire. Reste une dernière figure à reconnaître, la pre- « mière à droite, à côté du pilier-trumeau, la plus rappro- « chée, par conséquent, de Saint-Ayoul, patron du monas- « tère, et faisant pendant au comte Thibault III. N'est-il pas « très probable que ce personnage nimbé et en habit ecclé- « siastique, portant trace de l'attache d'une crosse abbatiale « ou épiscopale, doit être Saint-Robert, premier prieur de « Saint-Ayoul, qui, à la suite de la fondation de Thibault III, « amena à Provins les premiers bénédictins de Moustier-la- « Celle de Troyes ? En tous cas, c'est la seule hypothèse qui, « pour moi, reste douteuse dans cet ensemble de restitu- « tion. » — (*Feuille de Provins*, 29 septembre 1883.)

Les portes secondaires en tiers-point rehaussé sont flanquées de huit colonnettes, leurs chapiteaux à chimères méritent d'attirer l'attention ; au-dessus de la porte latérale nord, est *un fragment d'entablement époque* Renaissance à grosses consoles cannelées. Puis *une tourelle d'angle* hexagone avec lanternon ajouré en plein cintre et *une balustrade* du même style. A la tourelle d'angle qui renferme l'escalier des voûtes, est une plaque sur laquelle on lit :

EGLISE SAINT-AYOUL
BATIE EN 1042 PRÈS LA CHAPELLE SAINT-MÉDARD
A L'ENDROIT OU FUT RETROUVÉ LE CORPS DE SAINT-AYOUL
ABBÉ DE LÉRINS
INCENDIÉE AU XIe SIÈCLE. RÉÉDIFIÉE AU XIIe SIÈCLE
ELLE A SUBI DES MODIFICATIONS ET DES ADDITIONS
AUX XIVe ET XVIe SIÈCLES

INTÉRIEUR. — (Prendre à gauche). De fréquentes inondations ayant nécessité des relèvements du sol, le monument dans lequel on avait accès par plusieurs marches, se trouve aujourd'hui avoir la base de ses piliers en partie enterrée.

Remarquer : A la chapelle des fonts baptismaux, *deux statuettes de Sainte-Cécile* en marbre blanc, dites aussi « An-

Digitized by Google

ges musiciens » (classés monuments historiques), époque de la Renaissance, attribué à Germain Pilon (1515-1550). — De ce côté *deux clés de voûte* XVIe siècle. *Les riches boiseries* XVIIe siècle qui ornent l'église et dont le style n'est pas en harmonie avec celui du monument, n'ont pas été faites pour lui ; elles appartenaient à l'ancien couvent des Frères-Mineurs — Cordeliers — dont l'établissement était où se trouvent aujourd'hui le Théâtre, la Prison et le Tribunal ; elles sont du sculpteur amiénois Pierre Blasset, mort à Provins en 1663, dont la *pierre tombale* est placée au mur à gauche de la porte de la sacristie au fond de la présente nef, et dont voici le libellé :

« Cy-gist honorable homme Pierre Blasset natif de la ville d'Amiens, en son vivant sulpteur en bois, pierre et marbre, qui peu de temps auparavant son décez a faict tous ces beaux ouvrages que voyez en cette église et en d'autres lieux. Ensuite N. Seigneur l'ayant appelé en l'aage de cinquante et un ans, le 25 Janvier 1663 p. le récompenser de la félicité des bienheureux vu les soins qu'il avait apportés pendant le cours de sa vie à la décoration de ses temples. Je vous supplie, passant, en considérant tous ces beaux édifices d'avoir mémoire de lui en vos prières au moins de lui dire un

« Requiescat in pace

« Et gisent aussy Magdeleine et Marie Agnès Blasset ses filles.

« Fait par Pierre Godot son apprenti. »

Cette pierre provient de l'église du couvent des Cordeliers où Pierre Blasset fut enterré devant la porte du chœur, à côté de la sacristie.

A côté de la sacristie, se voit *un Calvaire* sculpté en pierre et daté de 1510 — Jésus dans les bras de sa Mère, à droite et à gauche les personnages agenouillés sont les portraits de deux donataires ; — ce monument provient de l'ancienne Maladrerie de Close-Barbe.

Il faut remarquer *les boiseries du maître-autel* dont le rétable représente les scènes de la Bible, et sa *toile peinte en 1654 par Jacques Stella* né à Lyon (1596-1687) : *Jésus au milieu des Docteurs*. Le peintre s'y serait représenté sous les traits du seul personnage n'ayant pas le costume juif.

L'artiste, lorsqu'il fit son tableau, venait de Lyon, se rendant à Paris, il resta quelque temps malade à Sens :

« ... Il était encore souffrant à Provins, n'ayant pas la force « de monter sur un gradin pour atteindre le haut de la toile

Digitized by Google

« où il représentait Jésus enseignant dans le Temple, il la « renversa et peignit de bas en haut la belle architecture du « monument. » — (FÉLIX BOURQUELOT, *Histoire de Provins.*)

Les stalles, de Jean Veria de Provins.

Dans la chapelle de la Sainte-Vierge, une splendide *statuette en marbre blanc* (classée monument historique), du XVIe siècle, également attribuée à Germain Pilon. — A droite de la Sainte-Vierge, dans une niche faisant partie du rétable de l'autel et pendant à un Saint-François dont on avait fait un Saint-Fiacre, on voit une *Sainte-Marguerite* qui, lors de la Révolution, en 1792, fut tirée de l'église des Cordeliers, où elle était alors, et transportée à l'église Sainte-Croix où elle figura et fut adorée comme déesse *Raison*. Au mur *les boiseries* qui ornent cette partie de la chapelle, renferment *plusieurs panneaux sculptés* parmi lesquels on remarque : 1° Le prophète Elie endormi sous un arbre. — 2° Les pains de consécration. — 3° L'agneau pascal. — 4° Le sacrifice d'Abraham.

A quelques pas de ces boiseries, on remarque *un tableau* représentant *Jésus au milieu des Docteurs*, œuvre de Thévenin, premier prix de peinture, en 1783 ; cette toile porte la date de 1789.

C'est dans cette nef que lors de la reprise de Provins par les Anglais, à la suite du siège de 1432, les vainqueurs tirèrent une terrible vengeance de leurs compagnons d'armes décapités quelques années auparavant ; les soldats prisonniers furent garrottés et conduits à Saint-Ayoul où ils furent passés par les armes.

A l'entrée du chœur, est *une partie de pierre tombale* servant de marche ; cette pierre, finement décorée, porte la date de 1530.

Les panneaux de l'escalier de la chaire à prêcher, représentant les quatre évangélistes, sont dignes d'attirer l'attention.

Le jeu d'orgues provient de l'Abbaye de Jouy, près Chenoise.

Fuyant les persécutions de Fulbert et sur le conseil de l'abbé de Saint-Denis, Abeilard vint se retirer au monastère de Saint-Ayoul où il enseigna la dialectique et la théologie (1120-1122).

Au moment de nos désastres de 1814, au mois de février, à la suite de la bataille de Léchelle, on entassa dans l'église les blessés et les malades de l'armée française et ceux de l'armée russe,

Digitized by Google

RELIQUES. — L'église Saint-Ayoul possède deux châsses contenant des reliques de Saint-Robert, abbé (XIe siècle) ;
Saint-Bernard, abbé (XIe et XIIe siècles) ;
Saint-Benoist, abbé (V et VIe siècles) ;
Saint-Blandin, solitaire ;
Saint-Frusy ou Fursy ;
Saint-Fiacre, solitaire hermite (VIIe siècle) ;
Sainte-Bertille, vierge (VIIIe siècle) ;
Sainte-Thècle ou Théchile, vierge et martyre (Ier siècle) ;
Et un buste en bois doré de Saint-Ayoul renfermant des reliques de ce saint.

En sortant de l'église se trouve, à gauche la cour sur le devant de laquelle était l'entrée du monastère des Bénédictins, dont un des bâtiments, qui fut longtemps l'hôtel de la Sous-Préfecture, sert aujourd'hui de caserne de gendarmerie, pour une brigade à pied et une brigade à cheval.

Au mur de façade de ce bâtiment est un petit marbre sur lequel il est fait mention que :

LE 18 SEPTEMBRE 1828
LE ROI DE FRANCE
CHARLES X A LOGÉ
DANS CET HOTEL

En longeant l'église à son bas-côté nord jusqu'à la petite place Sainte-Marguerite, on arrive à l'ancien carrefour du Toupet, dit « le Toupet-Saint-Ayoul ».

La chapelle Saint-Médard citée par nous comme la pierre fondamentale de la Ville-Basse, était située sur l'emplacement que recouvre *la Tour carrée*, tronquée et écrasée par une toiture massive qui a remplacé la flèche détruite par un incendie. Agrandie d'après l'illustration que lui valut le dépôt des ossements de Saint-Ayoul, cette chapelle de Saint-Médard était devenue l'église Sainte-Marguerite, dont le clocher, la nef, le chœur et la chapelle *retro chorum* étaient sur une seule ligne. — (DUSOMERARD, *Vues de Provins*, 1822.)

C'est à cette entrée de l'église que les pèlerins venant faire leurs dévotions aux reliques de Saint-Ayoul, attendaient l'ouverture des portes.

Nous sommes ici au transept et à la partie de l'église servant de magasin à fourrage au Génie militaire.

Entrons dans la cour.

Digitized by Google

Nous y retrouvons le chœur à pans coupés, XVIe siècle, et la chapelle du Couvent des Bénédictins, fin du XIVe siècle.

Le bâtiment conventuel, transformé aujourd'hui en manutention militaire où se fabrique le pain de la garnison, conserve *une salle capitulaire* du XIIIe siècle, dont les six voûtes d'ogives s'appuient sur deux colonnes isolées.

En sortant de la cour du magasin à fourrages, revenir sur ses pas, ayant l'église à gauche, jusqu'à la rue du Cloître-Notre-Dame (la première à droite sur la place).

TOUR NOTRE-DAME DU VAL

De la place Saint-Ayoul, on voit, à quelques pas, la *Tour du Cloître-Notre-Dame.*

L'ancienne église du Chapitre de Notre-Dame du Val avait été primitivement construite sur la route de Fontenay-Saint-Brice, l'un des faubourgs de Provins, par la comtesse Marie, fille de Louis VII et veuve de Henri-le-Libéral, en 1196, sur l'emplacement d'une ancienne chapelle dédiée à la Sainte-Vierge. Elle était aussi connue sous le nom de Notre-Dame, hors des murs, ou Notre-Dame des Champs. Du temps de Joslin, prieur de Saint-Ayoul, il s'y faisait des miracles.

Cette église fut détruite en 1358, à l'approche des Anglais et pour les empêcher de s'y réfugier, par ordre de Charles-le-Dauphin, régent de France (qui fut depuis le roi Charles V), pendant la captivité du roi Jean, son père. Sur leur réclamation, on accorda aux religieux, retirés en ville, pour y construire leur église et des maisons pour les chanoines, l'emplacement où était l'Hôtel des Osches, qui devint alors le Cloître de Notre-Dame du Val.

On croit que l'Hôtel des Osches, situé entre la rue de Courloison et la rue du Temple, était la Bourse, une sorte de grand marché qui appartenait au Gouvernement et où étaient établis la banque, les changeurs, le garde chancelier et le notaire des foires de Saint-Ayoul.

(Le roi Jean, de retour en France, ratifia ce que son fils Charles avait ordonné sur cet article, par ses lettres datées de Vincennes, le 10 décembre 1361.)

La Tour qui était en même temps le clocher et une des portes du Cloître Notre-Dame du Val, ne fut élevée qu'en 1542

Digitized by Google

et 1544, sur l'emplacement et les restes de la Porte Bailly. La porte en bois et le cintre en pierre de cette construction datant du XIVe siècle, resservirent à l'érection du nouvel édifice, ainsi que les belles pierres de la démolition de l'église du faubourg qui restaient encore et furent accordées à l'entrepreneur. Ce clocher a coûté 1.400 livres, sa hauteur est de 42 mètres, il renferme trois cloches affectées au service de l'église Saint-Ayoul.

Du Cloître proprement dit, il ne reste plus que deux gros piliers contreforts, au nord, sur la rue du Temple, et *deux petites tourelles ou échauguettes* supportées par un pilier, l'une est visible de la rue dans la cour de la maison portant le n° 32 de la rue Vieille-Notre-Dame, et l'autre est également visible au fond, à gauche, dans le jardin d'une maison au n° 2 de la rue du Cloître-Notre-Dame.

Sur le pilier de droite du monument est une plaque sur laquelle on lit :

TOUR NOTRE-DAME DU VAL
BATIE EN 1544
LE CLOÎTRE ET L'ÉGLISE Y ATTENANT
ÉDIFIÉS EN 1538
ONT ÉTÉ RASÉS EN 1793

La cour du Cloître et l'emplacement de l'église forment aujourd'hui une vaste place où se tient le marché aux bestiaux.

En quittant la Tour Notre-Dame, revenir sur la place Saint-Ayoul et prendre la rue de la Cordonnerie faisant face à l'église.

Remarquer en passant, au n° 17, en face l'hôtel de la Boule-d'Or, l'ancienne imprimerie Lebeau, où un marbre rappelle le souvenir d'Hégésippe Moreau (1810-1838); il y est fait mention que :

HÉGÉSIPPE MOREAU
LE POÈTE DU MYOSOTIS
A ÉTÉ ÉLEVÉ ET A TRAVAILLÉ
DANS CETTE IMPRIMERIE

En face de l'imprimerie la maison portant le n° 16 fut habitée par le poète Pierre Dupont, dont les parents étaient originaires du village de Saint-Brice.

Digitized by Google

Sur une plaque commémorative on lit :

PIERRE DUPONT
LE POÈTE DES PAYSANS
HABITA CETTE MAISON
1842-1860

Suivre ensuite jusqu'à la place de l'Hôtel-de-Ville où se trouve, au n° 20, le bureau des Postes, Télégraphes et Téléphones.

HOTEL DE VILLE

Place du Val

Sur l'ancienne Place de la Boucherie du Val ou du Pilori.

Altitude, 92 mètres 004 au-dessus du niveau de la mer.

Au temps du Présidial créé par Henri II, roi de France, en janvier 1511, on y faisait toutes les exécutions.

L'Hôtel de Ville est un ancien café, le Café des Colonnes, un des plus beaux de l'époque. Construit vers 1821 sur partie de la Halle aux Bouchers où il y avait un corps de garde.

Au rez-de-chaussée sont les bureaux ouverts de 9 heures du matin à 5 heures du soir, le dimanche excepté, et le logement du concierge-afficheur (à gauche dans la cour). — Le cabinet du maire, renferme un *tableau de Pierre Lagarde :* « Super flumina Babylonis » (Sur les rives du fleuve de Babylone) ; don de l'Etat.

Au premier étage sont la salle des délibérations du Conseil municipal et la salle des mariages. — Au second, la bibliothèque populaire, les archives municipales, la *collection de géologie* du Bassin de la Voulzie (don de Hippolyte Larroque), la salle des archives des Sociétés d'Horticulture et d'Archéologie.

Sont annexés à l'Hôtel de Ville : un magasin de pompes à incendie, un corps de garde, le poste de police, le bureau du commissaire et le logement de l'appariteur (Entrée par la rue de la Friperie).

Voir sur cette place *la maison portant le numéro onze*, deux plaques y sont apposées ; sur l'une on lit :

Digitized by Google

LE CONVENTIONNEL
ET
HISTORIEN DE PROVINS
CHRISTOPHE OPOIX
NÉ A PROVINS
LE 28 FÉVRIER 1743
HABITAIT ET EST MORT
DANS CETTE MAISON
LE 15 AOUT 1840

et sur la seconde :

CETTE MAISON FUT CELLE
D'ETIENNE ROSE
MAIRE DE PROVINS
MORT LE 28 AOUT 1658
ET DE SON FILS
TOUSSAINT ROSE
SECRÉTAIRE DU ROI LOUIS XIV
MEMBRE DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE
MARQUIS DE COYE
NÉ LE 3 SEPTEMBRE 1615

LE MARÉCHAL DE BASSOMPIERRE
Y MOURUT LE 12 OCTOBRE 1646

Prendre la rue Victor-Garnier, la première à gauche, jusqu'au Théâtre.

THÉATRE VICTOR GARNIER

Inauguré le 16 janvier 1875, il est bâti sur l'emplacement de l'ancienne église des Cordeliers, dont le couvent fut établi à cet endroit vers 1241. C'est un modèle d'élégance, de bon goût et d'installation, construit d'après les plans d'un de nos compatriotes, M. Rayer, architecte, natif d'Hermé, par MM. Guillaume et Lehmann.

Le Théâtre est la propriété de la Ville, qui le doit à l'un de ses plus généreux enfants, M. Victor Garnier, dont le nom vénéré est à Provins le symbole du Bien.

La salle peut contenir 750 personnes.

Digitized by Google

Le rideau, dû au pinceau du décorateur David, est une heureuse inspiration ; il représente la maison d'habitation du donateur parmi la verdure et les fleurs qu'il aimait tant.

Le foyer est orné d'un *buste du donateur*, œuvre du statuaire A. Massoulle, professeur à l'Ecole des Beaux-Arts. (Ce bronze fut exposé au Salon de 1879.)

Le fronton de l'édifice, du ciseau du sculpteur Gilbert, mérite un moment d'attention : au milieu de divers attributs de la Comédie et de la Tragédie, de la Musique et de la Danse, l'artiste a placé une splendide tête d'Ariadne, et, en la regardant, il est facile de comprendre que Bacchus en fut épris.

Le monument qui fait face au Théâtre est la *Caisse d'Epargne*.

— —

A droite du Théâtre, prendre la rue Vallou de Villeneuve (bienfaiteur de la Ville, artiste peintre, né à Boissy-Saint-Léger en 1795, mort à Paris en 1866).

M. Vallou de Villeneuve a laissé un revenu destiné à fonder des prix pour récompenser annuellement les actes de vertu ou la bonne conduite de deux personnes pauvres appartenant à l'industrie ou à la culture, et habitant l'arrondissement de Provins. Conformément à la volonté du légataire, les prix sont donnés à leurs bénéficiaires le 24 juin, jour de la foire de Saint-Jean, dans une cérémonie publique à laquelle assistent le maire et le Conseil municipal de la Ville.

La rue Vallou de Villeneuve conduit à la Place du Marché.

PLACE DU MARCHÉ

Ancienne cour du Couvent des Cordeliers, où se trouvent réunis : à l'Est, *le Théâtre* (côté de la scène) ; — *la Prison ou Maison de détention* (régime cellulaire), construite en 1847 ; — *le Palais de Justice*, construit en 1874-1879, sous la direction de M. Bulot, architecte du département ; — au Sud, *l'Ecole communale des garçons ;* — tous monuments modernes ne méritant pas d'autres désignations.

C'est sur cette place que se tient le samedi de chaque semaine, le grand marché, où se trouvent en abondance toutes les denrées, tous les produits qu'on peut attendre d'une contrée justement appelée le jardin de la France, et où nos

Digitized by Google

maraîchers provinois s'y distinguent particulièrement par la beauté et la qualité de leurs légumes, ainsi que les fermiers de la campagne qui y apportent les produits de leurs exploitations et de leurs basses-cours ; aussi nombreux sont les coquetiers des environs qui viennent s'approvisionner de beurre, œufs, volailles, lapins, etc., qu'ils vont revendre ensuite à la capitale.

Le marché, qui commence à onze heures du matin, dure jusqu'à cinq ou six heures du soir, suivant la saison. Le matin des autres jours de la semaine, le dimanche excepté, se tient également sur cette place un petit marché qui suffit aux besoins de la population pendant l'intervalle d'un grand marché à l'autre.

La *Fontaine monumentale* qui orne cette place est due à la générosité de Monsieur et Madame Mathelin-Boyer, bienfaiteurs de la Ville.

PLACE DU MARCHÉ. — RUE AUX AULX

Traverser la place plantée d'arbres vis-à-vis de la prison, elle conduit rue aux Aulx ; là, faire face au Marché et voir à l'angle de *la maison portant le n° 15, partie de sculpture* de l'ancien Hôtel de Ville bâti sous François Ier. — D'après la tradition, c'est ce roi de France qui aurait donné l'ordre de l'élever lors d'un voyage qu'il fit à Provins en 1529.

Ce monument du style de la Renaissance, très joli et fort riche en sculpture d'après ce qui en reste, fut détruit par un incendie dans la nuit du 2 janvier 1821, ainsi que l'importante bibliothèque provenant de l'Abbaye de Saint-Jacques (Ville-Haute), et les curiosités qu'il renfermait. Une plaque y est placée, on y lit cette inscription:

SUR CET EMPLACEMENT
S'ÉLEVAIT
L'ANCIEN HÔTEL DE VILLE DE PROVINS
CONSTRUIT SOUS LE RÈGNE DE FRANÇOIS Ier
DÉTRUIT PAR UN INCENDIE
LA NUIT DU 2 JANVIER 1821
AVEC LA BIBLIOTHÈQUE QU'IL CONTENAIT

Dans la maison portant le n° 15, que nous venons de signaler, coucha, le 1er mai 1615, le roi Louis XIV, allant à la conquête de la Franche-Comté.

Digitized by Google

Voir, en se retournant, *la maison portant le n° 14*, où est né Pierre Bertin. Un marbre commémoratif en fait ainsi mention :

THÉODORE PIERRE BERTIN
INTRODUCTEUR DE LA STÉNOGRAPHIE EN FRANCE
EST NÉ DANS CETTE MAISON LE 2 NOVEMBRE 1751
LA VILLE DE PROVINS
LE CERCLE STÉNOGRAPHIQUE DE LA BRIE
22 MAI 1882

Voir au n° 12, mentionné par une plaque, *l'ancien Hôtel du poids des Laines et de l'Aune de Provins* (XIIIe siècle).

« L'aune de Provins était de deux pieds et demi. Son boisseau de 13 litres 1/4.

« Au XVIIe siècle, Provins avait deux espèces de boisseaux, l'un qui servait dans les marchés et que l'on nommait *boisseau de minage ;* il pesait 24 livres ; l'autre, qui ne servait que chez les particuliers et que l'on nommait *boisseau du grenier ;* il tenait trois demi-setiers de moins que celui du minage. » — (A. CHÉRUEL.)

C'est dans cette même maison que coucha, à la suite des événements de 1814, le 25 avril, Marie-Louise, archiduchesse d'Autriche, impératrice des Français, épouse de Napoléon Ier, retournant à la Cour de Vienne, chez son père, accompagnée de son fils, le petit Roi de Rome, alors âgé de trois ans.

Une seconde plaque mentionne ainsi le passage à Provins de l'archiduchesse et de son fils :

QUITTANT LA FRANCE
L'IMPÉRATRICE MARIE-LOUISE
ET LE ROI DE ROME
DESCENDIRENT DANS CETTE MAISON
1814

Suivre jusqu'à la rue du Val, prendre à droite, puis de suite à gauche, la rue Sainte-Croix jusqu'à l'église.

EGLISE SAINTE-CROIX

MONUMENT HISTORIQUE

« UN PRIEURÉ A PRÉCÉDÉ L'ÉGLISE comme celui de Saint-Ayoul dont il était un démembrement, une dépendance de Moustier la Celle de Troyes. » — (LEFÈVRE.)

Digitized by Google

Connue autrefois sous le nom de Saint-Laurent des Ponts. C'était une chapelle qui devait son nom de Saint-Laurent à la possession d'un bras de ce saint, et celui des Ponts à sa situation. En effet, on n'y avait accès qu'en passant quantités de ponceaux sur des ruisseaux l'avoisinant qui sont aujourd'hui couverts.

Avec le temps et le développement de la ville, la chapelle se transforma en paroisse (1) et s'agrandit en prenant le nom qu'elle porte aujourd'hui et qui lui vient d'un morceau de la vraie Croix qui lui fut donné par le comte Thibault IV à son retour de la Croisade, en 1237. — « Le Roi de Navarre avait obtenu ce fragment de la vraie Croix du patriarche de Jérusalem, il le partagea entre les Cordeliers dont il était le fondateur et l'église Saint-Laurent qui aurait pris alors le nom de Sainte-Croix. » — (LEFÈVRE, *Les Rues de Provins.*)

FAÇADE

La façade très simple conserve un portail central de la Renaissance, sa porte de menuiserie assez ancienne a deux chérubins au-dessus de ses ventaux ; au sommet d'une accolade guirlandée qui occupe son tympan, une tête de chérubin sert de support ; les panneaux sont imbriqués.

Un portail latéral du XVIe siècle dont l'ornementation est très remarquable, son archivolte en accolade découpée par des redans tréflés retombe sur des pilastres ornés d'arabesques. La porte en bois qui clôt cette entrée est du même style, et ses panneaux droits et allongés sont maintenus dans des châssis boulonnés.

Enfin la porte du sud qui est sans intérêt, fut ouverte sous une fenêtre, lors de la Révolution, pour accéder avec des voitures au chœur de l'église, où l'on fabriquait du salpêtre pour l'armée.

Remarquer à l'angle droit de ce bas-côté, un fort *joli bas-relief*, ex-voto du XVIe siècle, finement sculpté.

Voici le détail qu'en donne E. Lefèvre dans son ouvrage intitulé *Les Rues de Provins* :

---

(1) Toutes les églises de Provins furent d'abord à des religieux, et ce fut seulement après le Concile de Latran, convoqué par le pape Alexandre III (1179), qui défendit les fonctions curiales aux religieux, qu'il y eut de véritables églises paroissiales.

Digitized by Google

« Ce bas-relief avec couronnement et cul-de-lampe, est « divisé en deux tableaux superposés, encadrés chacun dans « deux pilastres corinthiens ornés d'arabesques. Le tout a « environ 0 m. 95 sur 1 m. 40 de haut. En haut Dieu le Père « est assis dans les nuages, entre un ange ailé vêtu d'une « longue robe et une femme à genoux les mains jointes, sans « doute la Vierge entrant dans le Ciel ; à l'arrière-plan, Jéru- « salem et le Mont des Oliviers. Dans le ciel, Dieu en aube « et l'étole sur la poitrine.

« Dans le compartiment du bas, la Vierge trônant présente « son divin fils, deux personnages sont agenouillés chacun « sur un prie-dieu ; sur chaque prie-dieu est un écusson « chargé d'un animal passant, qui, dans l'un, peut bien être « pris pour un agneau, à moins que l'un et l'autre ne soient « la reproduction de celui qui est placé à la clef de la voûte « dans la chapelle méridionale qui précède le transept. Alors « ce serait une licorne. »

Cet ex-voto doit avoir rapport à quelques fondations faites par des pêcheurs, auxquels cette bonne œuvre vaut une intervention de la Vierge Marie près de Dieu. — (Lefèvre).

Ce petit monument qui avait été fort artistement traité et rehaussé de peinture dans le goût de l'époque, est malheureusement aujourd'hui très mutilé. Les traces de décorations picturales nous semblent le témoignage que ce bas-relief était primitivement placé à couvert, soit dans une église, soit sous un porche.

Le clocher, du XIIe siècle, qui s'élève sur le carré du transept de l'église, a deux rangs de baies superposées et disposées par quatre sur chaque face, dont un rang à plein cintre, celui du bas, est bouché ; le campanile est surmonté d'une flèche refaite à neuf en 1880. Il contient deux cloches. Par suite de circonstances inconnues, extérieurement à l'endroit du transept, un travail est resté inachevé.

Sur une plaque placée au pilier gauche du portail central du monument, on lit l'inscription suivante :

Eglise Sainte-Croix
Ancienne Eglise Saint-Laurent-des-Ponts
Erigée en Paroisse en 1179
Incendiée en 1309
Reconstruite en majeure partie au XVIIe siècle

Digitized by Google

INTÉRIEUR

Cette vaste église, des XIIe, XIIIe et XVIe siècles, comprend une nef dont le bas-côté nord fut doublé après coup, un transept et un chœur très profond entouré d'un double déambulatoire qui communique avec une chapelle centrale.

La nef remonte au XIIIe siècle, mais ses voûtes sont modernes et ses grosses piles cantonnées de dix colonnettes portent des arcs légèrement brisés qui retombent sur des chapiteaux à crochets.

Le bas-côté nord se compose de deux galeries parallèles bâties au commencement du XVIe siècle. Ses voûtes d'ogives s'appuient sur quatre colonnes isolées dont les chapiteaux sont garnis de chimères et de feuilles de choux frisés. L'archivolte des cinq grandes fenêtres encadre un remplage flamboyant.

Les voûtes d'ogives du bas-côté sud doivent être attribuées au XIIIe siècle, mais le mur extérieur remonte en partie au XIIe siècle. Ses deux baies en plein cintre ont été remaniées. La chapelle latérale de la cinquième travée fut ajoutée au XVIe siècle. Le carré du transept dont les piles furent bâties au XIIe siècle, avait été voûté d'ogives au XIIIe siècle, comme l'indiquent quatre consoles ornées de masques.

Ces arcades, bâties très bas en leur temps, le devinrent tellement par suite des relèvements du sol, que leur masse masquait le reste de l'église et qu'on était obligé d'incliner la croix de la procession lorsqu'elle passait dessous.

En 1718, d'après les plans et devis de Jean de Brosse, ingénieur, frère du lieutenant de police, on trouva à Provins un maçon assez hardi pour rehausser les ogives, mener à bien et parfaire un travail qui longtemps avait été considéré comme impossible.

Les croisillons maladroitement remaniés, sont encadrés par des arcs en tiers-points primitifs qui retombent sur des chapiteaux romans à volutes.

Le chœur, reconstruit vers le milieu du XVIe siècle et consacré le 24 septembre 1581, est voûté d'ogives, ses trois travées droites précèdent trois pans coupés. Les grandes arcades s'appuient sur des colonnes et le remplage des fenêtres présente des soufflets déformés par l'influence du style de la Renaissance.

Le déambulatoire, coupé par des cloisons modernes et

Digitized by Google

recouvert de voûtes ramifiées, se compose de deux galeries concentriques séparées par dix grandes colonnes. La chapelle de l'axe, également bâtie au XVIe siècle et maladroitement restaurée, est éclairée par des fenêtres à remplage flamboyant.

Comme à Saint-Ayoul, les piliers ont leur base en partie enterrée, sauf dans la partie de la Renaissance ainsi construite en son temps pour éviter les inondations dans la mesure du possible.

On sait que les exhaussements successifs du sol datent du XVIe et du XVIIe siècles ; il paraît qu'alors l'eau recouvrait parfois la table de l'autel, comme cela s'est vu en 1511 et 1637.

Incendiée en 1309, l'église a beaucoup souffert, et une réparation défectueuse nécessita de nouveaux travaux dont la lenteur d'exécution dura soixante-et-onze ans (de 1510 à 1581). C'est lors de ces travaux de réédification et d'agrandissement qu'aurait été démoli le cloître du prieuré.

Pendant la Révolution, l'église fut décarrelée et fouillée et on y établit un atelier pour la fabrication du salpêtre (Un puits y fut fait *ad hoc*). Le chœur devint le temple de la Raison, une Sainte-Marguerite enlevée du couvent des Cordeliers, représenta la statue de la Déesse armée d'une pique et coiffée du bonnet rouge ; elle fut placée sur le maître-autel et adossée à la pancarte des Droits de l'Homme et du Citoyen. (Nous avons vu cette statue à Saint-Ayoul, dans la chapelle de la Sainte-Vierge.)

Remarquer : — A l'entrée de l'église, à gauche, *une cuve baptismale* en forme d'amande, provenant de l'église Saint-Pierre (disparue), ornée de bas-reliefs représentant la cérémonie d'un baptême ; cette cuve est un don fait vers 1230, par dame Marguerite de Sergines, mère de Pierre, abbé de Saint-Jacques de Provins, et de Geoffroy de Sergines, bailly ou connétable de Jérusalem, dont les armes sont gravées sur la pierre qui sert de bassin.

M. E. Lefèvre décrit ainsi cette cuve dans ses *Rues de Provins :*

« Ce petit monument, haut de 0 m. 63 non compris le sou-
« bassement en maçonnerie, est de forme ogivale pointue ;
« son grand diamètre est de 1 m. 30, le petit de 0 m. 85. Il
« est divisé en deux zones ; l'inférieure, haute de 0 m. 25,
« plus étroite que la supérieure, a de pourtour 1 m. 10 sur
« 0 m. 73. Sur les deux flancs il existe des reliefs de 0 m. 03

Digitized by Google

« larges, de 0 m. 36, sur lesquels sont en bas-relief savoir :
« d'un côté, dans le haut, les armes de la donatrice placées
« entre deux saints debout et nimbés, elles sont à *une face*
« *chargée de trois étoiles et un chevron de trois pièces en chef.*
« A gauche, Saint-Pierre, l'épée d'une main, un livre de
« l'autre, et à droite probablement Saint-Geoffroy, dont les
« attributs sont mutilés. Au-dessous, est la cuve elle-même
« reconnaissable à la forme première.

« Un prêtre, au manipule antique, est à genoux d'un côté,
« un livre à la main et bénissant de l'autre, en face de lui un
« porte-croix.

« De l'autre côté, un enfant est soutenu au-dessus de la
« cuve par un homme et une femme.

« Au-dessous, à genoux entre deux cierges, est un person-
« nage crossé et bénissant.

« Dans la zone inférieure se développent douze personnages
« à genoux et priant, deux portent des cierges. Dans la zone
« supérieure, il y a une procession de douze personnages.
« Elle commence par le porteur de bénitier, puis la croix
« processionnelle fleuronnée de lys, un prêtre porte un vase
« la figure suivante est mutilée ; l'autre porte une croix d'au-
« tel forme de Lorraine ; puis vient une châsse, etc., etc... »

Les grilles qui entourent cette curieuse cuve fermaient autrefois le chœur de l'église, elles furent faites en 1714, ainsi que celles des chapelles du nord et du sud.

A côté des fonts baptismaux, il faut remarquer *l'ancien lutrin*, classé monument historique ; c'est une très belle pièce en fer forgé provenant de l'église des Cordeliers, à laquelle il avait été donné par un seigneur de la Cloche, dont il porte les armoiries.

Voir ensuite *deux colonnes* dont les fûts en hélice sont dignes d'attention. — « *Les rosaces* aux croisées d'ogives des
« voûtes dont quelques-unes portent des écus vides, le troi-
« sième écu est chargé d'un lion rampant à queue fourchue
« et fretté en chef. — La cinquième rosace porte l'agneau
« nimbé avec la croix garnie d'une banderole. — Dans la
« première travée intermédiaire est l'écu de France aux trois
« fleurs de lys ; dans la seconde une croix sur des degrés
« ancrée et cantonnée de quatre fleurs de lys allongées. —
« La cinquième travée a une clef pendante se détachant entre
« douze perles enfilées que les branches d'origine séparent

Digitized by Google

en quatre groupes de trois ; huit grandes fleurs de lys à « fleurons latéraux très arqués viennent ensuite et enfin quatres anges dans diverses postures portent la croix, les clous « et autres instruments de la passion. » — (LEFÈVRE.)

Au-dessus de la porte de la sacristie est *un tableau* provenant de l'Abbaye des Cordelières (aujourd'hui l'Hôpital-Général). Il représente un *Miracle*. Des soldats pillards sont mis en fuite par la lumière éblouissante du Saint-Sacrement, que les religieuses avaient exposé à la porte de leur monastère, et sous la sauvegarde duquel elles s'étaient placées.

On retrouve sur ce tableau le costume des Dames Cordelières du Mont-Sainte-Catherine-les-Provins. — Bien que le couvent des Dames Cordelières ne fut fondé qu'au commencement du XIIIe siècle, l'artiste a jugé à propos de représenter les soldats pillards en costume romain.

A droite de la sacristie, au-dessus du confessionnal, est *un tableau d'Oscar Gué*, représentant *Moïse*.

VITRAUX. — A la deuxième fenêtre à gauche de la chapelle de la Sainte-Vierge, est une grisaille du XVIe siècle. Il reste seulement au réseau le Christ dans sa gloire avec deux personnages entourés de sept anges.

A la première fenêtre à gauche de la même chapelle.— Une grisaille XVIe siècle (dans un des panneaux, le vitrail porte la date de 1560.) On y voit Saint-Joseph dans son atelier, accoudé sur son établi, le compas à la main. — En cartouche est ce quatrain :

Regardez bons Chrétiens
Ce qui peut enflammé
Votre cœur a aimé
Jésus d'ou sort tout bien.

Plus loin l'ange Gabriel portant le sceptre. — Dans la frise qui surmonte le sujet sont écrits ces mots :

Joye et salut vous soit donné et toute
bénédiction par Marie, d'icelle.....
..... était Jésus nay sans corruption .....
Chrétiens, toutefois, poser fault.....

Un autre ange avec un sceptre se remarque du côté opposé; on lit sur le ruban : AVE MARIA. — Une fontaine, l'une des représentations symboliques de la Vierge, est peinte avec un

Digitized by Google

masque et mascarrons ; un bouquet de lys et une tête d'ange sont au-dessus. — On lit :

Ne t'esbays Marie toute belle
En son sainct être un fils recepvras
Lequel Dieu veult que Jésus tu appelle
..... Vierge et mère enfanteras.

L'annonciation prend dans le panneau suivant, elle est enveloppée par cette légende, qui répond aux paroles de l'ange Gabriel :

EUE ANCILLA DOMINI

Un groupe de huit anges domine la composition ; ces anges portent des légendes où sont inscrits des textes de l'Ecriture, comme celui-ci : *Gloria in excelsis*, etc. — Au réseau Dieu le Père couronné, puis des chérubins, des anges portent des légendes.

Côté droit de la chapelle de la Sainte-Vierge.

Première fenêtre. — Au bas, à gauche, un homme et ses trois fils à côté de lui, et sa femme derrière avec ses quatre filles sont agenouillées.

Au fond, la Vierge avec l'Enfant-Jésus sur les bras et Saint-Pierre avec sa clef.

On lit :

Domine deus memento mei ; Ecce agnus Dei.

Au milieu, en bas, six personnages dont cinq anges ailés, sont en adoration.

A droite, en bas, une grisaille un peu effacée et qui n'est pas à sa place, représente la *Présentation de Jésus au Temple.*

Adoration par trois anges nimbés, un homme, une femme et un enfant ; entre eux le divin Enfant gît sur la paille à côté du bœuf, en face duquel est représenté le donateur de la verrière ; au milieu la Vierge et l'âne, à côté un autre personnage, tous trois nimbés.

Un autre panneau est une *Adoration des Mages* en costume du XVIe siècle.

Dans le réseau, Jésus-Christ assis dans sa gloire, la terre est sous ses pieds en forme de boule, de chaque côté est un

Digitized by Google

ange debout, un ange couché en bas, puis un autre ange aux ailes vertes.

A droite de cette fenêtre, dans l'angle où se trouve le confessionnal, est *une petite porte basse* qui conserve encore sa menuiserie du XVIe siècle.

C'est l'entrée de l'escalier des petites voûtes. On peut voir là de combien le sol primitif de l'église a été exhaussé, si l'on considère qu'à cette porte on devait monter une marche de 22 centimètres.

Une inscription et un repère gravés au mur par les soins de la Société d'Archéologie, montrent et mentionnent la hauteur atteinte par les eaux (1 m. 70 environ), lors de l'inondation du 17 février 1784.

Dans la chapelle qui suit, est *un tableau*, réduction de la *Scène* de Raphaël. Ce tableau était dans la chambre de la reine Marie-Antoinette, épouse de Louis XVI, au château de Versailles. (Don de Madame Simon, née Thoret.)

Chapelle Saint-Michel, aujourd'hui du Sacré-Cœur.

Vitraux. — Grisaille du XVIe siècle.

Les verrières de cette chapelle sont aussi consacrées à la représentation d'épisodes de la Passion.

Première fenêtre. — Saint-Denis prêchant le peuple au milieu d'une ville ; cette peinture offre de beaux détails d'architecture. Au bas sont ces mots :

Saint Denis exhortait le peuple à croire en Jésus Crucifié.

Vient ensuite au centre et montant jusqu'au réseau, le Christ en croix; à sa droite et à sa gauche sont des anges: à ses pieds des apôtres et les saintes femmes. La cité de Jérusalem apparaît à l'horizon. Un groupe qu'explique ces mots:

Saint-Paul dans la Ville d'Athènes.

Suit le Crucifiement ; un personnage indique à Saint-Paul un trône sur lequel il paraît l'inviter à se placer. — Le sujet qui suit semble le complément du précédent. Des évêques crossés et mitrés sont réunis ; un homme s'agenouille devant eux. On lit ce commencement d'inscription :

Le Prévost Félicien fut.....,

Digitized by Google

Bulletin périodique paraissant tous les deux mois

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ D'HISTOIRE & D'ARCHÉOLOGIE

DE L'ARRONDISSEMENT DE PROVINS

FONDÉE A PROVINS LE 15 DÉCEMBRE 1892

TOME II

N° 3

NOVEMBRE 1905

PROVINS

IMPRIMERIE CH. LOUAGE

14, Place de l'Hôtel de Ville, 14

Digitized by Google

Digitized by Google

Chapitre (XIVe siècle), appelée aussi salle des Abbesses ou salle Abbatiale. Ce beau vaisseau de onze mètres sur neuf mètres, d'un style très pur, se fait remarquer par l'élégance de ses voûtes d'ogives à tores amincies qui s'appuient sur quatre colonnes isolées. On peut juger, par le bon goût de son exécution, de ce que dut être la splendeur du Couvent.

Les autres pièces qui composent l'ensemble de ce bâtiment sont affectées au logement de la Supérieure, des Sœurs, du service de l'administration, des cuisines, etc.

Dans les caves de la maison, il faut remarquer les colonnes du commencement du XIIIe siècle, qui supportent des voûtes solides et rustiques.

Voir dans les cuisines, où on les conserve, *deux anciennes marmites en bronze*, portant en relief le nom de leur donateur. Sur l'une on lit : « DE SAINTE-MARTHE, 1699 ». L'autre a été donnée par « GUILLAUME DE CHARENDON ET DE SAHARÉ, CONSEILLER D'HONNEUR A TROYES ».

Pour les dames. — *La lingerie* mérite une attention toute particulière, c'est un des joyaux de la maison, qui porte avec lui le témoignage du travail et de l'ordre qui règne dans cette retraite hospitalière ; si la lingerie de l'Hôpital est l'orgueil des bonnes sœurs, nous pouvons leur passer ce petit « péché » et reconnaître qu'il est tout à leur gloire.

Le Monastère du Mont-Sainte-Catherine fut longtemps florissant et comptait en 1567, soixante-dix religieuses.

L'intervention des Pères Cordeliers dans toutes les affaires spirituelles et temporelles du Couvent devait lui être funeste. En effet, cette intervention et l'ingérance de ces religieux furent telles qu'ils pervertirent ces saintes filles, et bientôt s'établit entre religieux et religieuses un commerce infâme qui dura près d'un demi-siècle ! et devait finir par un scandale (1). Et c'est au prix des plus grands efforts que les abbesses elles-mêmes ont su, en général, conserver jusqu'à la fin leur réputation personnelle et la renommée de leur fondatrice Sainte Claire.....

Sur les instances de la Municipalité, Louis XV fit du monastère un hôpital général (1750) où sont reçus :

---

(1) Voir le *Factum* des Dames Cordelières du Mont-Sainte-Catherine-les-Provins. Cet ouvrage anonyme daté de 1667 est à la Bibliothèque de Provins.

Digitized by Google

1° Les vieillards indigents des deux sexes.
2° Les incurables indigents des deux sexes.
3° Les enfants pauvres, orphelins de père et de mère.
4° Les enfants trouvés et abandonnés.
5° Et à titre de pensionnaires payants des vieillards valides ou incurables des deux sexes.

Il y a en ce moment le nombre de lits suivant :

Lits pour hommes	50.
Lits pour femmes	40.
Lits pour garçons	20.
Lits pour filles	20.
Lits de fondation	7.

Ce qui peut porter le nombre des hospitalisés à 137.

Dans cet établissement fut installé un des deux cent trente-cinq tours d'exposition pour les enfants abandonnés (Décret du 19 janvier 1811, supprimé en septembre 1838).

En 1811, les Dames de Saint-Thomas du Louvre de Paris eurent la direction de l'Hôpital-Général de Provins ; elles y avaient établi une filature de coton.

Longtemps, la source d'eaux vives de l'Hôpital a alimenté plusieurs fontaines de la Ville-Basse et l'eau était assez abondante pour que, du temps du Couvent, on pût, par des retenues ou réserves d'eau, actionner un moulin à blé (1) dont cet établissement était pourvu pour ses besoins. La source de l'Hôpital était appelée d'ancienneté la Fontaine Frmanion.

Faisant la conquête de son royaume, le roi Henri IV dut faire le siège de Provins qui lui refusait obéissance, et l'investissement de la place eut lieu le 28 août 1592.

Henri et sa suite vinrent se loger au Monastère des Cordelières où, personnellement, il occupa une chambre haute du pavillon droit donnant sur le jardin, près le parloir extérieur et faisant face à la ville.

Or, il arriva que vers neuf heures du soir, les vignerons de la Ville-Haute changèrent de place leur grosse pièce d'artillerie qui était près de la Tour-aux-Pourceaux ; ils la transportèrent près Notre-Dame du Châtel, d'où ils la pointèrent sur les appartements du roi. Le coup faillit être fatal à ce prince.

---

(1) Ce moulin a été démoli peu de temps après la suppression du couvent et remplacée par un moulin à bras.

Digitized by Google

« Il tint à peu, dit Madame d'Alonville, que le pavillon où « estoit Henry ne fust à bas ; et sans que la balle rencontra « la fenestre, il y eust eu un grand danger.

« L'on crut pour certain qu'il y eust quelques gardes quy « estoient en la chambre basse où le coup fut donné quy « furent tuez. » (1)

Le roi s'éveillant et à qui l'on dit que c'étaient les vignerons du Châtel qui tiraient leur grosse pièce, dit : « Tirons-nous » d'ici, il n'y fait pas bon » (2), et il quitta le couvent pour le quartier du Mont-Jubert.

« Provins se rendit le 4 septembre. (3)

« Le 5, le roi se retira avec sa suite au château de Montbron, « chez le sieur de Sablonnières, seigneur de Sourdun. »

Quittant l'Hôpital-Général, revenir sur ses pas jusqu'au pont où nous avons quitté la grande promenade, continuer à la suivre, à droite, jusqu'au bout où nous trouvons la rivière Durteint, principal affluent de la Voulzie.

LE DURTEINT

Cette rivière, qui traverse et alimente la ville, tient son nom de la crudité et de certaines propriétés de ses eaux, qui, au Moyen-Age, sous les comtes de Champagne, au moment où la fabrication des draps justement renommée de notre pays était si florissante, donnaient de la force et de la durée aux teintures. — D'où est venu ce dicton : « Ecarlate de Gand, — drap bleu de Nicole, ners (noir) de Provins ».

Le Durteint prend sa source à trois kilomètres au nord de Provins, près du village de La Bretonnière. Il a à son entrée en ville un débit d'environ trois cents litres par seconde.

Comme sa sœur la Voulzie, en amont et en aval, cette petite rivière repose sur des dépôts d'alluvions modernes et sur des tourbes.

Elle est aussi la propriété de la Ville de Paris qui, dans son bassin principal, a consenti l'établissement de cressonnières semblables à celles de la Voulzie.

Parmi les sources du Durteint, l'une d'elles, la source Saint-Martin, appartient à la Ville de Provins qui, au moyen de béliers hydrauliques et de machines à vapeur, y puise l'eau

(1) Histoire du Monastère de Sainte-Catherine (folio 65).
(2) Mémoires de Madame d'Alonville.
(3) Henri Verrier, — *Histoire de l'Hôpital-Général de Provins.*

Digitized by Google

nécessaire à l'alimentation de la population de l'ancienne capitale de la Brie. Le déversoir, qui est ici appelé « déversoir des *Grandes-Planches* », ainsi que celui situé sur le boulevard Pasteur et appelé « le *Pont-qui-Pleut* », devaient tenir pleins d'eau les fossés de la Ville-Basse.

Cette modeste rivière pénètre en ville par un pertuis ménagé dans le mur d'enceinte, c'est une arche très basse, réglant pour ainsi dire l'entrée de l'eau, et dont le pont est sans contredit la continuation du chemin de ronde.

Dans la ville, sur son parcours, on voit encore à beaucoup de maisons ayant accès à cette rivière, des pierres excédentes sur lesquelles on lavait les étoffes et le drap sortant de la teinture.

Au temps où les habitants de la Ville-Haute n'avaient pour s'alimenter d'eau que quelques puits et des citernes, un large abreuvoir était ménagé dans le Durteint, près des murs du rempart où, passant par la poterne de la tour Faneron et à l'abri des murs du Nord, on venait abreuver les chevaux et les bestiaux du Châtel. Cet abreuvoir devait occuper les deux côtés de la rivière, desservant ainsi la Ville-Haute et la Ville-Basse comme abreuvoir et comme passage à gué.

Après avoir décrit de nombreux détours et fait tourner plusieurs moulins, la rivière le Durteint se joint à la Voulzie à quelques kilomètres de Provins, et ensemble les deux petits cours d'eau vont se jeter dans la Seine à Bray.

Laisser le déversoir à droite et prendre le pont qui traverse le Durteint.

La tourelle dont la base tronquée se rencontre de suite à droite, devait avoir pour rôle de défendre l'approche du Durteint. Le sol se trouve actuellement en contrebas par suite d'atterrissement de la rivière et de la prairie. — Sa voûte ogivale est d'arêtes en blocage. — On la donne comme un ancien corps de garde.

Puis vient la demi-lune sans intérêt d'une souche de tourelle ruinée et arasée.

A une cinquantaine de mètres, dans le chemin de la Nozaie qui prend en face de la dite tourelle, se trouve, sur la gauche, entouré d'une palissade, le bassin de la *Fontaine Saint-Thibault*, à laquelle, suivant la légende, les malades, autrefois, avaient souvent recours pour se guérir de la fièvre. On dit qu'elle préservait aussi des rhumatismes.

Les terrains qui se trouvent dans la pente, au-dessous de la

Digitized by Google

muraille, en face la source Saint-Thibault, portent le nom de *Clos Bataille*, probablement en mémoire de quelques combats livrés en cet endroit.

TOURELLE dite du TROU-AU-CHAT

(La troisième après la rivière le Durteint)

L'enceinte des vieux murs et tourelles est classée au nombre des Monuments historiques

Mais revenons à la muraille d'enceinte dont nous allons faire le tour extérieurement en passant par la tourelle du Trou-au-Chat. Avant de nous y engager, jetons un coup d'œil sur les vieux murs, sur la *Grande Poterne Faneron* qu'on voit en haut de la côte, dans l'angle droit. Elle est défendue à droite par la tour du même nom, et reliée à gauche à la ligne de muraille du *Bourg-Neuf* où se trouve (à cent mètres environ) la *Petite Poterne*, et plus loin les *éboulis de la Ruelle des Roches* (très pittoresque à voir).

Entrons dans la tourelle.

Si l'on s'en rapporte aux corbeaux saillants intérieurement et à l'absence d'amorce de maçonnerie pour la retombée des voûtes, cette belle tour avait un plancher sur solivage. — Sa porte à gros linteaux et à doucines était à ras du sol. — Elle avait au rez-de-chaussée trois meurtrières à deux fins ; archères et canonnières dans des arcades en plein cintre. La disposition en canonnière occupe le bas de la ligne verticale d'ouverture. — Une de ces archères a été crevée pour faire par arrachement le passage ou trou de pénétration qui accède aux fossés où la tourelle nous apparaît toute imposante sur sa base à glacis.

Son nom tourelle du *Trou-au-Chat* lui vient sans nul doute d'une brèche qui fut faite par une machine de guerre nommée *chat*, usitée au Moyen-Age et avec laquelle on attaquait le pied des tours et des courtines des remparts, lorsqu'on faisait le siège d'une ville.

Le *chat* était une sorte d'abri mobile en bois, et dont la plate-forme garnie de soldats portait une poutre armée d'un éperon ou museau en fer, et était munie de grapins ou griffes. Cette poutre servant à la fois de *bélier* et de *corbeau*, était lancée contre les murailles, pour les ébranler, les percer et en arracher les pierres.

Après le comblement des fossés, le *chat*, dont la toiture

Digitized by Google

en bois était recouverte de peaux mouillées pour empêcher les ingrédients qu'on jetait du haut des tours d'y mettre le feu, était placé sur une plate-forme de madriers, sorte de grand chariot roulant et poussé au pied des remparts. Les soldats qu'il renfermait pouvaient ainsi, abrités des coups des assiégés, attaquer les murs et agrandir les trous faits par l'éperon ou museau du chat, en se servant du pic et de la sape du pionnier et du mineur.

Ce qui confirmerait l'origine du nom de la tourelle qui nous occupe, c'est que nous trouvons dans l'*Histoire de Provins*, par F. Bourquelot, « qu'en 1378, le duc de Berry, frère de « Charles VI, force à capituler les troupes du roi de Navarre, « maîtresses de Provins, mais après avoir fait deux brèches « aux murailles, l'une du côté de l'Abbaye de Saint-Jacques « et l'autre au-dessous de la Poterne Faneron. »

Cela nous semble assez clair pour expliquer la dénomination de Trou-au-Chat, trou du chat, endroit où la machine de guerre (le chat) a fait un trou, une brèche dans la courtine, au-dessous de la Poterne Faneron.

Suivre et prendre le sentier à gauche qui grimpe le long des murailles. La courtine qu'il suit est flanquée de *deux échauguettes* (1) semi-circulaires en encorbellement, avec disposition en fléchières et pour artillerie ; elles sont appuyees chacune sur un pilier à retraite sur la face. Leur entrée se trouve à l'intérieur de l'enceinte, sur le chemin de ronde.

Puis vient la tour de la Poterne Faneron.

TOUR DE LA POTERNE FANERON ou PORTE DES VIEUX MURS

Haute construction hexagonale à plusieurs rangs de meurtrières. C'était primitivement une des tours d'angle du Châtel, à laquelle est venu se souder l'un des côtés de la seconde enceinte (celle de la Ville-Basse). La Poterne Faneron, qui tire son nom, dit-on, de celui d'un de ses gouverneurs, a été

(1) Ces guérites abritaient les sentinelles chargées de surveiller les mouvements de l'ennemi, et leur avancement en encorbellement hors des remparts était ainsi fait pour permettre de voir et surveiller aussi le pied des murs.

Nous pensons que ces échauguettes ont été ajoutées pour la défense de la courtine, lors de la réparation de la brèche faite au rempart par le chat.

Digitized by Google

renforcée sur le fossé par l'addition ou accolement d'*un puissant contrefort* à trois retraits. — Cette addition a bouché les meurtrières de la face. — Le bas de ce pilier en forme de glacis est relié à un *mur transversal ou barrage* destiné à retenir l'eau dans le fossé. — Son escalier intérieur descend jusque dans ce fossé avec lequel il communiquait par une porte située au bas de son flanc droit. (Cette porte murée est très visible.)

Avec un peu d'observation, il est facile de se rendre compte que la tour Faneron, ainsi que nous disons plus haut, était la tour d'angle de ce côté de la place forte, que le gros pilier du nord et le barrage ont été faits en second lieu pour grouper dans cette partie des murs du Châtel toute la force et la difficulté possibles contre l'attaque.

On doit remarquer que la plupart des meurtrières, archères ou raières de cette tour et de celles que nous allons voir sont toujours placées par deux. Percées tout d'abord pour lancer des traits d'arbalètes ou des flèches, ces meurtrières ont subi des modifications plus tard, lorsqu'on s'est servi de la poudre ; sur les deux, il y en a fréquemment une qui est éclatée au milieu de sa hauteur. A voir le peu de précautions prises pour l'élargissement des dites meurtrières, élargissement produit au marteau ou au pic, on peut en conclure qu'elles ont dû être éclatées de la sorte — du dedans au dehors — dans un moment pressant, pour l'installation d'engins d'artillerie, de couleuvrines (1).

La couleuvrine, dont l'usage remonte au XVe siècle, était une petite pièce de canon assez légère pour être portée à la main et être mise sur un affût que l'on tournait avec facilité, de là son usage rendu très pratique par l'ébrasement des meurtrières dont on n'eut qu'à agrandir un peu l'ouverture.

Toutes les meurtrières qui portent cette mutilation conservent sur leurs parois intérieures des entailles faites pour recevoir des supports pour appuyer cette moderne artillerie.

Vue de la ville. — La porte d'entrée de la tour Faneron se trouvait être à une certaine hauteur, eu égard à la déclivité du terrain. — On pénètre dans une sorte de couloir semi circulaire où se trouve une meurtrière commandant extérieure-

(1) « La ville de Provins n'a pas subi moins de douze sièges, « cinq assauts et plusieurs occupations militaires. » — L. Rogeron. Rien d'étonnant que quelques-uns de ces événements ne fussent précipités.

Digitized by Google

ment la poterne de la tour. — De suite à gauche est l'escalier qui descend au fossé. — En face est une belle salle voûtée d'arêtes.

Il semble que pour se rendre à l'étage supérieur ou couronnement, il devait y avoir extérieurement un escalier à droite près de la Poterne, donnant sur le chemin de ronde du Bourg-Neuf, et que passant sur cette poterne on gagnait le mur de ronde de la Porte-au-Pain, au moyen d'un pas d'angle encore visible. — Enfin, passant par la partie supérieure de la tour, on gagnait le mur de ronde du Trou-au-Chat.

Les postes des tours interrompant la circulation sur les chemins de ronde avaient pour but d'assurer la bonne garde des murs et de reconnaître par un contrôle facile les patrouilles que cette disposition obligeait à traverser les corps de garde.

La tour Faneron, très curieuse à étudier, a subi plusieurs modifications.

Quand la seconde enceinte, celle de la Ville-Basse, fut jointe à cet endroit à celle de la Ville-Haute, il fallut faire, à l'est de la tour, une porte reliant les vieux murs avec les murs neufs, c'est-à-dire le chemin de ronde de la courtine des Echauguettes et la tour du Trou-au-Chat, etc.

Le pilier contrefort ayant bouché les meurtrières de la face nord-nord-ouest, on dut aussi, pour défendre ce pilier, le couronner d'un encorbellement à machicoulis destiné à remplacer les meurtrières.

En 1665, l'édifice fut tellement endommagé par la foudre pendant un orage, que toute idée de réparation fut abandonnée, étant jugée trop coûteuse.

Longtemps, la tour Faneron fut utilisée par la ville comme poudrière. Les troupes de la garnison y avaient leurs munitions de tir et l'administration des contributions indirectes y déposait la poudre et le plomb de chasse.

LES COURTINES

Les courtines ou murs qui relient les tours entre elles ne sont pas de même longueur, la distance d'une tour à l'autre varie de 25 à 38 mètres.

Aux XIIe et XIIIe siècles, dès qu'une ville ou un château se mettait en état de défense, les murs étaient couronnés de hourds, aussi appelés hurdels, sortes de galeries saillantes, en bois, démontables, préparées pour la circonstance, dont

Digitized by Google

les supports espacés permettaient par les intervalles de défendre le pied des remparts en jetant sur les assaillants des projectiles de toutes sortes, pierres, feux, cendres brûlantes, poix bouillante, etc., etc. Du côte le plus exposé aux coups de l'ennemi, ces galeries étaient recouvertes de cuir cru afin que l'assiégeant ne puisse les détruire en y lançant des matières enflammées à l'aide de traits porte-feux.

Au XIVe siècle, les machicoulis dont le but de défense était le même, remplacèrent les hourds sur lesquels ils avaient l'avantage, étant en pierre, d'être à l'abri de l'incendie.

Dans la partie ouest des fortifications de Provins, celle qui regarde la plaine, les courtines, outre leur moyen de combat par leur couronnement où l'on voit encore par place quelques pans percés d'ouvertures de cannonnières, possèdent une ligne d'archères sous la ligne d'artillerie à feux.

On voit aussi, à l'intérieur de la ville, de place en place, des archères munies de bancs de pierre qui sont disposées dans des arcades ménagées dans l'épaisseur de la muraille ; elles étaient faites de façon à abriter des guetteurs et les soldats qui, par les meurtrières très biaises en certains endroits, pouvaient surveiller les fossés et les murs, et observer ce qui se passait au dehors.

PORTE-AU-PAIN

Cette porte s'ouvrait en plein cintre — aujourd'hui complètement muré — à l'angle droit dans la courtine qui relie la tour Faneron à la tour suivante.

Elle était ainsi nommée, paraît-il, parce que, pendant les nombreux sièges soutenus par la ville de Provins, elle servait à l'entrée des denrées.

Elle menait à l'église Notre-Dame du Château, démolie à l'époque de la Révolution, par la *rue des Orfèvres*, qui forme aujourd'hui le chemin vert aboutissant intérieurement en face.

Le murage de la Porte-au-Pain a dû être fait précipitamment, puisqu'on n'en a même pas démonté les ventaux de bois dont la maçonnerie porte encore l'empreinte du côté des fossés.

Dans son *Histoire de Provins*, Félix Bourquelot dit que :

« Lors du siège de Provins par les Anglais et les Bourgui-
« gnons, la place fut forcée le 2 octobre 1432, et que l'ennemi

Digitized by Google

« pénétra dans la ville par la Porte-au-Pain qui servait à in-
« troduire les vivres dans la place. »

L'abbé Paques, qui fait aussi mention de cet événement dans son histoire manuscrite de Provins, dit :

« Ce fut par-dessus cette porte que les Anglais montèrent
« à l'aide d'échelles de corde et surprirent la ville la nuit du
« 2 octobre 1432. »

Les boiseries de la Porte-au-Pain, apres avoir été très longtemps enfermées dans la maçonnerie, furent retrouvées en 1820 par des ouvriers faisant une réparation aux murs de la ville.

LA PREMIÈRE TOURELLE (1)

qui se trouve après la Porte-au-Pain, est une *tour carrée* à deux étages, dont l'un tient lieu de rez-de-chaussée, disposition que nous rencontrerons souvent. A ce rez-de-chaussée, les meurtrières sont disposées par deux sur chaque face, et sur deux l'une est éclatée en son milieu. L'étage du bas a deux meurtrières par les côtés et une seule, également éclatée, sur la face.

Cette tour a également dans le bas, et sortant dans le fossé, une petite poterne dont l'issue, qui est murée, a un linteau en bâtière et goussets en quart de rond.

Le flanc gauche de la tour a un biais ou hors d'équerre très prononcé, et la Porte-au-Pain, sa voisine, suit elle-même cette ligne biaise dans l'épaisseur du mur de la courtine.

A l'intérieur de la ville, la porte de la *Tour Carrée*, qui sert aujourd'hui de dépôt et de poudrière à l'administration des Contributions indirectes, est à ras le sol. Elle se trouvait ménagée sous un escalier (en ruine) qui menait à son couronnement et au chemin de ronde. — A droite du dit escalier est la Porte-au-Pain, déjà citée.

DEUXIÈME TOURELLE

Après la Poudrière est la *Deuxième Tourelle ou Tour de la Folle*, construite en éperon ; c'est la seule de tout l'ensemble de l'enceinte qui présente cette disposition qui avait pour

(1) La plupart des tours de l'enceinte de Provins étaient fermées et justement regardées comme plus fortes que celles qui ne l'étaient pas et qui, en général, ne dépassaient pas la hauteur des courtines.

Digitized by Google

but d'empêcher l'ennemi de se servir avantageusement du bélier qui ne pouvait porter que des coups mal assurés, et si cette redoutable machine de guerre portait ses coups à droite ou à gauche, les hommes qui la manœuvraient prêtaient le flanc aux traits des assiégés.

Il nous est impossible de désigner la plus grande partie des ouvrages flanquant les murs du vieux Provins autrement que par leur forme ou leur voisinage ; sûrement les tours avaient toutes une désignation spéciale, un nom particulier que nous ignorons pour la plupart. Nous les nommerons donc par numéros, 1° de la Porte-au-Pain à la Porte de Jouy, 2° de la Porte de Jouy à la Tour-aux-Engins, 3° de la Tour-aux-Engins à la Porte Saint-Jean, etc., tout en appliquant et citant les noms respectifs de ceux que nous connaissons.

La curieuse tourelle en éperon possède deux étages à six meurtrières chacun, dont une par chaque côté, et quatre sur chaque face, divisées par deux sur chaque facette de l'éperon. — La disposition des deux étages est la même.

Un escalier est ménagé dans l'intérieur ; son ouverture inférieure savamment dissimulée sous le glacis à sa base, aboutit dans le fossé. (Ce passage dégagé depuis peu est praticable.)

« Les escaliers qui descendaient dans les fossés permet-
« taient à la garnison de sortir pour attaquer les mineurs
« qu'on attachait au bas des remparts ou aux escarpements
« qui les portaient. » — (Violet Le Duc.)

Au dedans de la ville, la tour en éperon a sa porte excentrée à gauche et élevée d'environ 1 m. 70 du sol actuel. — Ses voûtes ogivales sont d'arêtes en blocage grossier, et ses meurtrières s'ouvrent dans des arcades à plein cintre, dont celles de la face sont groupées par deux.

L'escalier desservant les deux étages se fermait à l'étage inférieur par une porte battante barricadant au besoin le passage conduisant au fossé.

On arrivait à son couronnement par le chemin de ronde.

A la courtine qui suit on peut remarquer au chemin de ronde une partie de mur conservant encore son chaperon ; cette partie a 1 mètre 95 cent. de hauteur le chaperon compris, et la hauteur moyenne de la canonnière qui existe encore à cet endroit mesure 0 m. 90 à la lèvre inférieure de son ouverture.

Digitized by Google

FOSSÉS

L'antique ville de Provins avait plusieurs sortes de fossés nécessités par la configuration du terrain.

Disons d'abord que leur but était de donner plus de hauteur aux courtines et d'empêcher au pied des murs l'approche des machines de guerre. — La Ville Basse, en plus de sa position au milieu des marécages, entre deux rivières, avait des fossés pleins d'eau alimentés par la Voulzie et le Durteint. Aussi trouvons-nous que Simon de Jouy, gouverneur de Provins en 1359, obtint de Charles-le-Dauphin, régent de France, la pêche et les droits aux fossés de la ville pour les habitants, à charge par eux d'entretenir les fossés et les murailles.

Le Couvent des Dames Cordelières de Provins avait également droit de pêche dans les fossés, depuis le Durteint jusqu'à la Tour Boulevard, près la Porte-Neuve (aujourd'hui l'entrée de la rue Sainte-Croix par les remparts).

La partie qui longe la courtine du Trou-au-Chat depuis cette tourelle jusqu'à la tour Faneron, était sans nul doute un fossé dit en talus dont l'escarpe et la contre-escarpe donnent un angle de 45 degrés.

Le fossé de la tour Faneron à la Porte de Jouy était disposé pour contenir de l'eau ; en effet, on y trouve encore au pied de la tour, les ruines d'un barrage ou écluse dont nous avons déjà parlé ; mais il semble que la déclivité du terrain a nécessité un second barrage.

Dans les fosses, en face de la tourelle en éperon que nous venons de voir et dont la base porte des témoignages d'arrachements, existait encore en 1870, une source d'eau vive contenue dans une sorte de citerne. Cette source, qui alimentait un grand réservoir en pierre dans lequel les habitants de la Ville-Haute, cultivateurs, venaient abreuver leurs bestiaux, a fini par tarir et disparaître il y a peu d'années.

Etant donné que les deux tours qui précèdent ont chacune une porte basse aboutissant dans le fossé, pour inquiéter l'ennemi le cas échéant, on peut admettre que celle de la tour en éperon donnait accès à une galerie souterraine dissimulée et formant barrage, mais dont le but réel était l'accès à la source dont nous venons de parler.

Le grand fossé que nous allons voir de la Porte de Jouy à la Tour-aux-Pourceaux, où existait sans doute un autre bar-

Digitized by Google

rage, devait être un fossé sec ou ne recevant que les eaux pluviales d'une partie du Châtel.

Enfin nous savons qu'en 1610 les fossés de la Ville-Basse avaient deux perches et demie de largeur ; il se pourrait que, comme à certaines villes, ces derniers aient été élargis lors de l'emploi de l'artillerie.

TROISIEME TOURELLE

Après la Porte-au-Pain

Construction semi-circulaire à trois étages.

A son étage supérieur semble avoir été donné le plus grand rôle de la défense, ce que, du reste, explique son voisinage d'une des portes de la place. On y compte six meurtrières à son troisième étage, quatre au deuxième dont celles avoisinant les courtines sont éclatées, et trois à l'étage inférieur également mutilées.

A cette tourelle, il est facile, du dehors, de reconnaître où est situé l'escalier qui dessert les différents étages ; la meurtrière qui l'éclaire est sensiblement plus large que les autres pour la pénétration de la lumière. Il est aussi à remarquer que le comblement progressif du fossé fait disparaître le glacis de partie des tourelles de ce côté.

Vu de la ville, l'étage supérieur de la tour a son entrée à ras de la lice militaire. La salle dans laquelle on pénètre est presque carrée ; les archères de la face, au nombre de quatre, sont groupées dans une arcature commune à plein cintre, et celles des côtés dans un arceau ogival.

La salle du milieu, légèrement ronde, est plus petite que la précédente, disposition qui est due à l'escalier qui mène à la salle basse et qui est en partie pris sur elle.

Enfin, la salle du bas, plus petite encore, a ses meurtrières bouchées en maçonnerie soigneusement faite et semble ainsi avoir été préparée pour en faire une sorte de magasin. Elle prend la lumière par une seule meurtrière au couchant.

La tourelle est intérieurement d'une surprenante conservation.

PORTE DE JOUY

Celle des deux constructions principales de l'enceinte de la Ville-Haute qui a le plus souffert des ravages du temps et

Digitized by Google

des hommes. Il n'en reste que les deux jambages précédés de leur éperon.

La Porte de Jouy tient son nom de la forêt et de l'Abbaye de Jouy, qui n'existe plus, et se trouvait au milieu des bois, près de Chenoise, à onze kilomètres de Provins.

Au Moyen-Age, cette porte était surmontée d'un clocheton assez élevé, sorte de petit donjon pour la guette, qui devait contenir une cloche. Le mot « guette » s'employait autrefois pour indiquer la plate-forme la plus élevée d'un château-fort. Là était placée la cloche d'alarme près de laquelle veillait le « guetteur ». Au moindre indice de danger, il sonnait la cloche ou faisait entendre un cornet appelé oliphant ; à ce signal, les hommes d'armes accouraient aux remparts, on levait les pont-levis, on abaissait la herse et on se préparait à repousser l'ennemi. — (A. Chéruelle.)

En plus des portes qui avaient une guette, il y avait au besoin d'autres guetteurs dans les tours ceignant la ville.

La Porte de Jouy devait être un ouvrage militaire considérable, si l'on s'en rapporte à sa fermeture ; elle avait un pont-levis et deux portes battantes (une derrière le pont-levis, une du côté de la ville), plus deux herses.

Ce fut vers le XIVe siècle que les portes des villes commencèrent à être pourvues de ponts-levis à bascule ; la petite porte des piétons avait son pont-levis particulier. — (Violet Le Duc.)

A Provins, eu égard à la grandeur des coulisses (16 centimètres environ), il est permis de croire que les herses de nos portes n'étaient pas en fer, mais en bois ferré, dans le genre de celles dites sarrazines.

A l'extérieur, la Porte de Jouy est flanquée de deux tours en éperon dont quelques meurtrières sont éclatées — du côté de la ville, elle était carrée et avait peu de saillie sur le rempart extérieur avec le mur duquel elle faisait presque ligne — ses corps de garde, un à droite et l'autre à gauche, avaient leurs entrées sous la voûte. Ces entrées étaient masquées par les ventaux de la grande porte quand cette dernière était ouverte ; en outre, ces postes se communiquaient par une galerie souterraine traversant sous le passage ; les escaliers, qui existent encore, sont éclairés par des meurtrières. — Cette construction, toute de défense, n'ayant pas d'escalier intérieur pour monter aux étages, il est admissible qu'on y avait accès par un escalier placé au dehors et dont on voit

Digitized by Google

les restes en ruine accusant seize marches, près de la porte, le long de la courtine, à gauche, sur le chemin vert longeant les vergers et les enclos. Cet escalier double desservait aussi les courtines, coursières et chemin de ronde sur les murs, ainsi que le couronnement des tourelles.

La Porte de Jouy était bâtie de gros appareils sérieusement traités. — On y relève à différents endroits quelques marques de tâcherons ; — on y remarque aussi après les murs, près l'emplacement du pont-levis, les trous de nombreux scellements au plomb, sans doute ceux des chaînes que l'on tendait en travers des portes pour éviter les surprises par des cavaliers.

Les chaînes servaient aussi aux bourgeois du Moyen-Age pour fermer l'entrée de leurs rues à la cavalerie féodale. On prétend que ce fut en 1356, sous le roi Jean, à l'époque des troubles excités par Etienne Marcel, le prévost des marchands, que les bourgeois de Paris commencèrent à tendre des chaînes au coin des rues, où elles étaient scellées dans des bornes ou fixées dans des poteaux ferrés. Il en fut fait usage jusque vers le commencement du XVIIe siècle.

Beaucoup de cités se protégeaient avec des chaînes. La ville de Valenciennes, pour sa part, en comptait, tant aux rues qu'aux portes, quatre-vingt-seize.

Souvent, dans les villes maritimes, la tour où était l'appareil à tendre la chaîne, destinée à fermer l'entrée du port, portait le nom de Tour de la Chaine.

La curieuse ville de La Rochelle (Charente-Inférieure) en conserve une qui était à cet usage et qui porte cette désignation.

La Porte de Jouy fut une des trois portes qui, par les ordres de l'intendant de la Généralité de Paris, ont fourni, en 1778, une quantité de pierres pour bâtir les casernes de la ville.

Déjà, par mesure de sécurité publique, la charpente qui menaçait ruines en avait été descendue en 1723.

Extérieurement, à l'un des éperons terminant la tourelle, on a fixé une plaque où on lit la mention suivante :

Porte de Jouy
XIIe siècle
La partie supérieure du donjon et son clocheton
ont été démolis en 1723

Digitized by Google

En quittant la Porte de Jouy reprendre et suivre le rempart extérieurement.

PREMIÈRE TOUR
(Après la Porte de Jouy)

Le premier ouvrage de défense qui fait suite à la Porte de Jouy ne se compose que d'un seul étage à son couronnement. C'est une sorte de poste ou échauguette à cinq pans; sa partie inférieure forme un pilier plein d'égale grosseur se terminant à sa base en glacis élevé fait de gros appareils. Ce genre de tour « établi suivant la tradition romaine, se per-« pétue en Occident jusqu'à l'époque des grandes invasions « normandes. — Elles étaient généralement pleines jusqu'à « une certaine hauteur au-dessus du fossé ou du sol exté-« rieur, afin de résister à l'effort des engins d'attaque ou « de sappe, leur flanquement ne commençait donc qu'au « niveau des chemins de ronde et courtines. » — (Violet Le Duc.)

En plusieurs endroits, dans les fortifications de Provins, ce premier flanquement était surmonté de l'étage crénelé formant couronnement.

Du côté de la ville, la tour qui nous occupe fait ligne avec la courtine, et sa porte d'entrée très élevée semble avoir eu son accès par la lice ou chemin militaire, au moyen d'une échelle.

Nota. — Il est à remarquer que, dans les places fortes, la plupart des tours, comme les donjons, n'avaient pas de porte au niveau du sol.

Intérieurement, les meurtrières sont autant de baies carrées à linteaux à coins ronds, ainsi que la porte d'entrée. — La voûte est ogivale à arceaux à profil carré.

DEUXIÈME TOUR
(Après la Porte de Jouy)

Ouvrage carré à un seul étage. — Voûte en arceaux. — Une meurtrière sur la face et une de chaque côté. — Partie inférieure formant pilier plein à glacis. — Partant du corps de l'échauguette, les arêtes du pilier sont adoucies en un léger pan coupé.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Bulletin périodique paraissant tous les deux mois

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ D'HISTOIRE & D'ARCHÉOLOGIE

DE L'ARRONDISSEMENT DE PROVINS

FONDÉE A PROVINS LE 15 DÉCEMBRE 1892

TOME III

N° 2

AVRIL 1906

PROVINS

IMPRIMERIE CH. LOUAGE

14, Place de l'Hôtel de Ville, 14

Digitized by Google

Digitized by Google

A l'intérieur de la ville, la seule entrée de la tourelle est une porte à goussets élevée à deux mètres soixante centimètres du sol ; elle n'était également accessible qu'au moyen d'une échelle.

Cet ouvrage n'a aucune saillie sur la lice ou chemin militaire, il est aligné avec la courtine.

TROISIÈME TOUR

(Après la Porte de Jouy)

Ouvrage semi-circulaire et qui, du côté des fossés, semble aussi être un gros pilier à glacis se défendant par sa partie supérieure qui devait être garnie de machicoulis ou crénelée et à laquelle on devait accéder par le chemin de ronde. Du côté de la ville, cet ouvrage n'a rien d'apparent sur la lice.

QUATRIÈME TOUR

(Après la Porte de Jouy)

Semi-circulaire. — A glacis édifiés en gros appareils, comme la précédente tour, cet ouvrage n'a rien d'apparent sur la lice.

LA BRÈCHE-AUX-ANGLAIS

C'est le nom donné à la brèche qui existe dans la courtine après la quatrième tour. La légende veut qu'elle ait été faite par les Anglais. Sans vouloir contrarier la légende, il nous est cependant permis de mettre la chose en doute.

En effet, il semble inadmissible que depuis la prise de la ville par l'ennemi, en 1432, les différents gouverneurs de la place forte de Provins, qui se sont succédés, qui ont été les témoins ou les ordonnateurs des nombreuses réparations faites aux murs et aux tours, réparations nécessaires à la défense et à la sûreté de la ville dont ils avaient la garde, aient négligé de faire boucher et fortifier l'endroit des murs où les assaillants avaient fait une brèche ; quand nous savons que les murs réparés en 1567 par Claude Le Gout, seigneur de Lourps, gouverneur de Provins, et par Gaspard Lecourt, en 1589, ont été entretenus et réparés jusque sous l'administration de M. Claude Rivot, qui était maire en 1765.

Il faudrait donc admettre que la présente brèche est sur

Digitized by Google

l'emplacement de celle faite lors d'un siège précédent et qu'elle s'est produite depuis 1765 par un éboulement naturel de la courtine à cet endroit des murailles.

Quoi qu'il en soit, laissons la légende sur la brèche et la regarder qui voudra avec les yeux de la foi.

Suivons !

TOUR-AUX-OUBLIS

(Cinquième Tour après la Porte de Jouy)

Ouvrage carré à un étage, se défendant aussi par son couronnement, avec accès par le mur de ronde.

Au milieu de cette belle tour, existe à ras du sol, *un puits* comblé de pierres, de un mètre quatre-vingts centimètres de diamètre.

Plusieurs tours de la cité de Carcassonne possèdent des puits semblables. En ce qui concerne celui qui nous occupe, il n'y a aucun indice, aucune trace témoignant qu'on y ait tiré de l'eau, à moins qu'on ne l'ait fait à l'aide d'un treuil. Il se pourrait donc que cette ouverture circulaire ait été un trou de pénétration dans une salle basse aveugle sur les fossés, servant de magasin ou de cachot.

Vu de la ville, l'œuvre est en saillie de soixante centimètres sur la lice. — Dans le mur de la courtine, au pied, à droite, on voit une porte murée à cintre surbaissé qui conduisait peut-être à la salle basse.

La Tour-aux-Oublis a sa porte excentrée à droite ; vu sa hauteur du sol (actuellement un mètre quatre-vingts centimètres), on devait y pénétrer à l'aide d'une échelle que les defenseurs pouvaient enlever à volonté et probablement rentrer à l'intérieur où ils pouvaient se renfermer et se barricader. On trouve encore aux pieds droits de l'entrée les traces des gonds et des verrous.

Quelques-unes de nos tours ont aussi à leur porte, comme moyen de fermeture, un trou carré à hauteur où se glissait une barre de bois.

TOUR-AUX-ENGINS

La belle grosse tour cylindrique qui forme l'angle au nord et à l'ouest des remparts du vieux Provins, est connue sous le nom de *Tour-aux-Engins*,

Digitized by Google

C'est une construction très soignée, à glacis, d'appareils réguliers, et dont les murs comportent deux mètres soixante-cinq centimètres d'épaisseur.

On prétend qu'elle renfermait les machines de guerre, d'où son nom significatif de *Tour-aux-Engins*.

Il nous semble que son rôle très important de tour d'angle a seul nécessité une construction aussi massive, mais il nous semble aussi que les défenseurs de la place n'auraient pas commis l'imprudence d'emmagasiner un encombrant matériel de guerre dans un ouvrage aussi nécessaire à la défense.

Si l'on considère ses formes et ses dispositions intérieures, il est visible que l'œuvre est toute militaire et n'a rien d'un magasin, que son aménagement et la grandeur de ses salles ne font que répondre aux proportions de l'édifice.

Son nom de Tour-aux-Engins, pour la distinguer des autres tours, lui viendrait, selon nous, du voisinage de magasins où l'on remisait du matériel, des engins de guerre.

L'intérieur se compose de deux salles superposées, de quatre mètres soixante-cinq centimètres sous la clef, sur quatre mètres dix centimètres de diamètre dans œuvre. — Voûte ogivale à nervure, dont la retombée a lieu sur des culs-de-lampe. — Chaque salle a quatre meurtrières.

« Quand elles ont plusieurs étages, on voit que les meur-
« trières percées dans les tours se chevauchent, c'est-à-dire
« qu'elles ne sont pas placées les unes au-dessus des autres,
« mais plein sur vide, afin de découvrir tous les points de
« la circonférence. » — (Violet Le Duc.)

Cependant nous avons à Provins des tours dont la disposition des meurtrières est contraire à cette règle de construction militaire.

Un escalier pris dans l'épaisseur du mur (côté de la place) et seulement éclairé à sa naissance par un faux trou de boulin bien dissimulé à ras le sol du rempart intérieur, conduit à la salle basse de même proportion que celle du rez-de-chaussée.

Au dedans de la ville, la Tour-aux-Engins forme un angle à pan coupé sans saillie sur la ligne des murs. — Sa porte à gros linteaux à goussets est excentrée à droite ; elle est de plein pied avec l'allée des murs. — Il est à remarquer que la partie supérieure du monument a subi d'importantes réparations de très gros appareils, et que le mur ou parapet de son

Digitized by Google

couronnement existe encore en partie et conserve, à gauche (vu de la ville), une de ses archères et des merlons.

Les patrouilles suivant le mur de ronde passaient aussi par le couronnement de cette maîtresse tour, et en raison de son élévation au-dessus des courtines voisines, l'accès avait lieu par deux escaliers, sorte de pas de souris, l'un à droite, l'autre à gauche.

C'st à partir de la Tour-aux-Engins que commence dans les courtines, à ras le chemin militaire, la ligne d'archères dont nous avons parlé plus haut. Les glacis des courtines, de plus en plus accentués jusqu'à la Porte Saint-Jean, recouvrent et habillent pour ainsi dire le rocher, en occupant la moitié de la hauteur des murs.

Les glacis des tours et des courtines avaient pour but, en éloignant les assiégeants du pied des remparts, de les placer sous les trous des hours ou des machicoulis.

Nota. — La terre de Champcenest, en cas de guerre, devait au roi un homme de service pour la garde de la Tour-aux-Engins.

LA PIERRE-TOMBALE-BANC

Avant de poursuivre notre excursion, jetons un regard sur un modeste débris, bien isolé, presque toujours inaperçu; débris situé à l'angle du rempart, en face la Tour-aux-Engins, où le touriste et le promeneur viennent prendre un instant de repos et où, rêveurs, ils admirent la double ligne des tourelles et des larges fossés qui se développent à droite et à gauche sous leurs yeux émerveillés.

Nous voulons parler du banc de pierre qui est sur le rempart, en face de la Tour-aux-Engins.

Ce banc est fait d'une pierre tombale taillée en bâtière et assise (la bâtière en dessous) sur deux pierres appropriées qui lui servent de pieds.

Cette épave du Moyen-Age provient de l'ancien cimetière de la Léproserie ou Maladrerie de Cros-le-Barbe, qui était située à six kilomètres de Provins sur la route de Bray, ancien chemin de Sens.

Dès 1170, la Maladrerie de Cros-le-Barbe existait ; c'était le refuge des malades de Provins. Par un édit royal de 1693, les riches dotations des léproseries qu'on supprimait, furent attribuées aux hôpitaux ordinaires. Les lépreux avaient donc

Digitized by Google

été isolés de la société des autres hommes pendant plus de cinq cents ans.

CIMETIÈRE DE LA VILLE-HAUTE

Puis vient un champ de repos, le cimetière de la Ville-Haute.

Edifié dans un terrain donné à la Ville de Provins par Madame Mangin, de Montmirail, née Marie Salomon de la Haïe, et Madame Hébert, née Elisabeth-Thérèse-Claude Ythier, le 14 juillet 1809.

Dans ce lieu tranquille on remarque les tombeaux de nos illustres concitoyens :

L.-M.-C. Lelorgne de Savigny, naturaliste, membre de l'Institut d'Egypte (au bout de la 1re allée de droite).

Maximilien Michelin, docteur-médecin, archéologue. — Tombe entourée de colonnes antiques (à l'angle de l'allée centrale et de la 1re allée à gauche).

F. Bourquelot, historien provinois, et E. Bourquelot, son frère, bibliothécaire (5e concession à droite dans la 1re allée de gauche).

Pierre Lebrun, auteur de Marie Stuart (au bout à droite de la 1re allée de gauche).

Le musicien Aubert, frère du célèbre compositeur auteur de la *Muette de Portici* (allée centrale, 8e sépulture à droite).

Reposent aussi dans ce cimetière M. Meunier, maire de Provins (au fond, à l'angle nord-ouest), et M. Théodore Lebeau (12e concession à gauche dans la partie nord-ouest, de l'allée du fond), également maire de Provins ; hommes dévoués aussi savants que modestes qui, après avoir fait beaucoup pour le bien et la gloire de leur pays, voulurent reposer à côté des vieilles ruines qu'ils avaient tant aimées.

A voir aussi : le monument recouvrant la sépulture des curés de la paroisse Saint-Quiriace, décoré d'une *Pieta* en marbre blanc, œuvre du sculpteur statuaire Massoulle (au bout de l'allée centrale).

La huitième tombe à droite de ce monument, est ornée d'une modeste colonne envahie par le lierre, surmontée d'un pinacle, qui servirent longtemps de fontaine au lavoir de l'Hôpital-Général.

Nota. — Cette fontaine a été mentionnée dans le *Recueil de*

Digitized by Google

Monuments inédits sur Provins et son arrondissement. — (BERNARD, 1830).

Le cimetière de la Ville-Haute fut agrandi deux fois, en 1837 et en 1864.

CIMETIÈRE DE LA VILLE-BASSE

Il y a un autre cimetière à la Ville-Basse pour les deux paroisses de Sainte-Croix et de Saint-Ayoul, il est situé au bout de la rue de Courloison.

On sait qu'à partir du IXe siècle jusqu'à la Révolution, on enterrait dans les églises et autour de ces monuments. Les cimetières étaient ainsi placés au centre des villes, et on y élevait ordinairement des ossuaires ou charniers.

Le charnier de Saint-Ayoul, ou ossuaire, est encore existant, et la transformation du cimetière l'a placé au centre d'un jardin près de l'église à laquelle il appartenait. Ce petit monument semble appartenir à la première moitié du XIIIe siècle.

En 1770, on supprima le cimetière de Sainte-Croix et les inhumations pour cette paroisse se firent dans le cimetière de l'église collégiale de Saint-Nicolas (l'un des cimetières du Châtel), près la montagne de ce nom.

Ce cimetière étant en ville, il y eut des réclamations, et après visite du terrain près la fontaine du Bourreau, on y fit les inhumations jusqu'en 1808.

Le 10 germinal (30 mars 1797), un arrêté supprima le cimetière de Saint-Ayoul, et cette paroisse inhuma ses corps au bout de la rue Courloison, le long des murs de la ville, limitant son champ de repos au levant par le ruisseau des Auges, et au couchant par le pont de la rue Courloison, près duquel il y avait une porte sur le rempart, et au nord par la fausse rivière.

En 1808, la paroisse de Sainte-Croix cessa d'inhumer près de la fontaine du Bourreau, et la Ville consacra à ce service le terrain qui était en face le cimetière de Saint-Ayoul, dont il n'était séparé que par le fossé de la ville ou fausse rivière recevant le trop-plein du Durteint. Terrain planté d'arbres en 1767, sur lequel la Ville de Provins fit danser et donna des fêtes pendant le temps du Directoire, notamment on y dansa après la bataille de Marengo et au retour du vainqueur.

Aujourd'hui, les deux cimetières de la Ville-Basse sont con-

Digitized by Google

fondus en un seul qui, suivant le goût de notre époque, s'embellit tous les jours de riches monuments parmi lesquels il y en a de vraiment artistiques.

Dans ce champ de repos se trouve la pierre de Christophe-Opoix, l'historien de Provins, l'ex-conventionnel de 1792, qui vota contre la mort de Louis XVI. (Allée du nord, 28e sépulture à droite).

La colonne brisée de la cantatrice Julia Hisson, de l'Opéra. (2e allée transversale à gauche, 4e concession).

La sépulture de Victor Garnier, le généreux bienfaiteur de Provins. (Même allée, sépulture de famille, près le caveau de la Ville).

L'obélisque du général de la Mortière. (Allée centrale, 32e tombe à gauche).

Une belle statue de la *Douleur*, par Massoulle, sculpteur. (Angle gauche de la 3e allée transversale à droite).

La sépulture de Madame Guérard (La bonne fermière), chantée par Hégésippe Moreau. (7e tombeau à droite, allée de droite, dans l'ancien cimetière de Saint-Ayoul).

La croix en fer forgé, rappelant la mémoire du mécanicien Donavy Etienne, qui étonna l'Europe savante par sa machine pneumatique. (Au milieu de l'allée en face le pont, dans le cimetière de Saint-Ayoul).

Enfin, la sépulture et les croix en fer aux inscriptions allemandes des soldats prussiens décédés ici pendant la guerre de 1870. (4e concession à droite dans la 3e allée transversale sud).

Loin des vicissitudes de la vie, amis et ennemis reposent en paix, tous égaux devant la mort.

PREMIERE TOUR

(Après la Tour-aux-Engins)

Construction carrée à un seul étage, et dont la partie inférieure forme un pilier plein avec glacis de gros appareils.

Cette intéressante tourelle est malheureusement en pleine ruine. Si l'on considère ses dimensions, la forme et le nombre des ouvertures qui la distinguent des autres tours, ainsi que la disposition de ses portes au dedans de la ville et sur les côtés, on est disposé à admettre qu'elle devait être le logement ou le poste d'un officier supérieur, et que, comme l'indiquent ses deux portes ouvrant sur la muraille de la cour-

Digitized by Google

tine, l'une à droite et l'autre à gauche, elle était traversée par les rondes militaires et les hommes de guet. Comme à la tourelle du Trou-au-Chat, les murs portent encore intérieurement des consoles ou corbeaux supportant les poutres maîtresses d'un plancher.

Du pied de la muraille, dans les fossés, on remarque en haut de cette construction, à son angle droit, une des consoles qui primitivement devaient supporter une petite échauguette ou des latrines.

DEUXIÈME TOUR
(Après la Tour-aux-Engins)

Cette tour est de forme semi-circulaire. Belle et régulière, elle possède deux étages dont l'un, le supérieur, semble avoir été refait d'appareils plus gros. — Ici les meurtrières sont superposées et parfaitement conservées.

A l'interieur de la ville, la tour fait saillie de soixante-dix centimètres sur la ligne des murs. Sa porte était excentrée à gauche. Sa voûte est ogivale à arceaux retombant sur des culs-de-lampe. La salle basse, qui est effondrée, avait sa voûte composée de quantité de petites ogivettes d'arêtes en blocage, et cette salle, où l'on ne voit pas trace d'escalier, doit avoir son entrée actuellement cachée par des remblais rehaussant l'allée des murs.

A quelques pas de cette tourelle, dans le pied du mur de la courtine, à gauche, existe une poterne basse et étroite, sortant dans le fossé et dont l'escalier remontant à l'intérieur de la place devait avoir son issue sur le chemin militaire. Cette issue n'est plus visible actuellement, elle a dû être comblée.

Il est à remarquer que ces sortes de passages sous la muraille ne portent à leur issue dans le fossé aucune trace de fermeture mobile ou porte battante, point de gonds, point de trous de barre traversière, point de trace de verrous ou scellement quelconque. Il est donc vraisemblable qu'en cas de siège ces poternes étaient murées, ou bien que la fermeture qui fait complètement défaut en bas de ces escaliers souterrains, était placée en haut, à l'intérieur de la place, sur les chemins de ronde et plus à la portée des gens ayant la garde des remparts. (1)

---

(1) La huitième tour, près de la Porte Saint-Jean, contient un de ces escaliers se fermant en haut.

Digitized by Google

Il faut remarquer aussi que la plupart des marches de ces escaliers ont leur arête (ou bord) cassée. C'est que, pour repousser l'ennemi qui parvenait quelquefois à s'y engager, les défenseurs de la place, afin de combler ces passages, y faisaient rouler d'en haut de grosses pierres, des quartiers de roche, préparés pour la circonstance.

TROISIÈME TOUR
(Après la Tour-aux-Engins)

Présente la même forme que la précédente. Semi-circulaire, sa paroi est de gros appareils. Ce devait être aussi une sorte de pilier ayant ses moyens de combat à sa partie supérieure qui était certainement crénelée.

On y avait accès par le mur de ronde.

QUATRIÈME TOUR
(Après la Tour-aux-Engins)

Ouvrage carré, peu saillant et à glacis, possédant un seul étage voûté d'arêtes en blocage, avec une meurtrière sur chaque face.

Vue du fossé, cette tourelle, qui semble quelque peu remblayée, montre encore en haut, à son couronnement, quelques consoles ou corbeaux, restes des machicoulis en pierres qui, à la fin du XIIIe siècle, remplacèrent les hours ou galeries en bois destinées à défendre le pied des tours et des courtines.

TOUR DU GOUVERNEUR

La cinquième de la ligne de défense de l'ouest. Cette tour est une importante construction semi-circulaire, bâtie sur un soubassement naturel de roches, avec glacis de gros appareils ; elle n'a qu'un étage. Dans l'angle gauche de la courtine, on voit près de la tour, à environ dix mètres de hauteur du fossé, les traces d'une poterne murée ayant un cintre surbaissé.

Cette poterne, dont le murage semble fort ancien, a du côté de la place sa baie disposée en poste-abri ou poste de guette, avec meurtrière.

On remarque, à gauche, au bas de cette même tour, au

Digitized by Google

niveau du fossé, l'issue d'une poterne ou passage étroit pratiqué dans la courtine. Ce passage ne correspond pas avec l'intérieur de la tour qui nous occupe, il sortait dans la place assez loin des murs.

Du côté de la ville, la cinquième tour est carrée et fait saillie d'environ un mètre soixante-dix sur l'allée des murs de ronde. Indépendamment de sa fermeture ordinaire, sa porte peu élevée, excentrée à gauche, se fermait aussi au moyen d'une barre en bois rentrant dans l'épaisseur du mur.

La voûte en ogive a ses retombées sur des culs-de-lampe.

A gauche de la tour est le poste-abri installé dans la baie murée signalée plus haut. Cet abri en plein cintre a environ deux mètres trente-cinq de large.

SIXIÈME TOUR
(Après la Tour-aux-Engins)

La sixième tour est également un ouvrage carré à glacis, sorte de contrefort ou pilier bâti sur la roche et évidé en son milieu, depuis le bas jusqu'en haut, par un retrait faisant un angle obtus, et terminé à sa base par un talon en forme de glacis semblable à celui des courtines voisines.

Ce contrefort supportait certainement une échauguette ou une « trompe » munie de machicoulis sur la face et de meurtrières sur les côtés. Le vide du contrefort était une défense de ricochet faite pour forcer l'assaillant à s'éloigner du pied de l'ouvrage.

Du côté de la ville, tout le parement de cette construction est disparu et, ce qui semble probable, la ruine qu'on y voit serait celle de l'escalier qui donnait accès à l'échauguette et qui devait former un perron desservant également les coursières des courtines et le chemin militaire.

« Les perrons mettaient en communication directe les murs de ronde et les terre-pleins interieurs. »

La courtine en suivant compte sept meurtrières qui devaient servir autant à la défense qu'à la surveillance ; elle en conserve entr'autres deux fort curieuses, sous abri, dont une avec un biais double formé par une sorte de meneau ou pilastre triangulaire permettant au guetteur de voir ce qui se passait à droite et à gauche, pour surveiller les abords de la Porte Saint-Jean et ceux de la Tour-aux-Engins.

Digitized by Google

SEPTIÈME TOUR
(Après la Tour-aux-Engins)

La septième tour est semi-circulaire, élevée sur la roche, avec glacis ayant subi de nombreuses réparations.

HUITIÈME TOUR
(Après la Tour-aux-Engins et près la Porte Saint-Jean)

La huitième tour est une des plus belles de toutes celles de l'enceinte. C'est une tour carrée à glacis, élevée de deux étages, ayant chacun six meurtrières, deux sur la face et deux sur chaque côté.

A l'étage supérieur, une de ces ouvertures possède, par suite d'addition, une canonnière qui semble avoir été empruntée aux courtines et rapportée là lors d'une restauration.

Cette tour, récemment encore, servait d'habitation à une famille miséreuse qui s'y était réfugiée ; c'est ce qui explique le large éclatement d'une meurtrière de l'étage inférieur, ainsi mutilée par « l'habitant », pour en faire une fenêtre, afin d'avoir de la lumière.

Presque au milieu de la base de cette tour, dans le fossé, est l'ouverture d'une poterne à laquelle aboutit un escalier de trente-cinq marches.

Bien que faisant partie de l'ouvrage, cet escalier ne le dessert pas spécialement, il ne fait que le traverser en œuvre ; sa porte supérieure donne accès, en haut, à l'intérieur des murs, sur la lice militaire du grand chemin de ronde.

Au dedans de la ville, la porte du rez-de-chaussée de cette tour est de plein pied avec le sol ; celle du premier étage est élevée d'environ trois mètres soixante centimètres et il fallait l'emploi d'une échelle pour y arriver.

Intérieurement, la huitième tour se compose de deux salles superposées, ne se communiquant pas. Ces salles sont voûtées d'arêtes en blocage. Les meurtrières de la face sont percées dans une baie ogivale, et celles des côtés sont groupées par deux dans une baie commune à plein cintre.

Son couronnement était desservi par un chemin de ronde.

Le mur de la courtine, entre cette tour et la Porte Saint-Jean, a conservé toute sa hauteur primitive et sur une certaine largeur il est encore muni de son chaperon. On y compte aussi trois embrasures pour artillerie. Les brèches existantes à cet endroit du mur, et qui sont voisines et à

Digitized by Google

égale distance les unes des autres, indiquent l'emplacement des créneaux dont les parements en pierre de taille ont été arrachés.

Nous avons signalé dans la description de l'enceinte, depuis la tour de la Poterne-Faneron jusqu'à la Porte Saint-Jean, l'existence de plusieurs escaliers descendant de l'intérieur de la place dans les fossés et d'où l'on sortait par des poternes basses et dissimulées le plus possible.

Dans sa description de la *Cité de Carcassonne*, dont les murailles ont beaucoup d'analogie avec celles de Provins, étant de la même époque, Violet Le Duc s'exprime ainsi :

« Ne fut-ce que pour le service des rondes ordinaires, ces poternes eussent été indispensables, car on ne pouvait, pour laisser passer une troupe de quatre ou cinq archers, ouvrir les grandes portes de la place et faire mouvoir toutes ces clôtures, telles que : herses, vantaux, barrières et chaînes. C'était bien assez de manœuvrer cet attirail deux fois par jour, le matin et le soir. A cette époque à la fin du XIIIe siècle, les pont-levis étaient à peine en usage. Ce moyen si simple d'intercepter toute communication ne fut guère employé que vers le commencement du XIVe siècle. »

Toutes les poternes n'étaient pas dans le pied des tours et des courtines, il en existe d'autres fort élevées au-dessus du sol. (A Provins, on en voit une, après la cinquième tour, entre la Tour aux Engins et la Porte Saint-Jean, qui est percée dans le mur de la courtine, à une hauteur de dix mètres au-dessus du fossé et dans lequel on ne pouvait descendre que par une échelle ou une corde à nœuds.) Par ces issues, la nuit, en cas de blocus, quand les assaillants se massaient aux abords des grandes portes pour les attaquer, on pouvait recevoir les émissaires du dehors sans craindre une surprise, ou jeter dans la campagne des porteurs de messages ou des espions, pour aller aux renseignements.

PORTE SAINT-JEAN

La Porte Saint-Jean, qui s'ouvre dans la muraille occidentale, est une œuvre du XIIIe siècle, fort curieuse et assez bien conservée ; elle conduit à Villecran qui ne consiste plus qu'en deux habitations isolées et était autrefois un faubourg considérable ayant une église ordonnée en paroisse en 1247 et dont le patron était Saint-Jean.

Digitized by Google

Une croix en fer marque l'emplacement de cette chapelle.

Le faubourg de Villecran fut détruit pendant la guerre de 1358, avec la chapelle dont la porte a gardé le nom.

C'est par cette porte qu'on avait toujours passé pour aller à Paris, lorsqu'en 1733 on fit la route passant par la Ville-Basse. Avant cette époque, le chemin de Paris suivait la plaine en passant par Grisy et traversait la forêt de Chenoise pour gagner Rozoy-en-Brie.

La porte Saint-Jean, dont les restes ont encore douze mètres environ de hauteur, laisse bien voir quelles étaient en général les dispositions des portes fortifiées des villes au Moyen-Age.

Elle est solidement assise sur le mur d'enceinte et un peu moins saillante du côté de la ville que du côté de la plaine. Sur les fossés, son imposante masse de maçonnerie à plan oblique présente une entrée ogivale, flanquée de deux tourelles en éperon ou avant-becs saillants, dont les *pierres taillées en bossage* tranchent avec l'aspect des autres tours de l'enceinte.

Le but de cette taille était, paraît-il, de cacher la ciselure des lits et joints, et d'empêcher le mineur d'arracher facilement les pierres avec la pince ou le pic.

La Porte Saint-Jean semble n'avoir eu un pont-levis sur maçonnerie qu'après l'*addition relativement moderne de contreforts inégaux* appliqués sur le bec de ses deux tourelles.

Ce fut à partir du XIIIe siècle que les tours cylindriques ont pris quelquefois d'un côté l'excroissance en forme de bec que nous remarquons à la Porte Saint-Jean, ce qui, du reste, était une exception.

Cette disposition formait une sorte d'avant-cour exposant très savamment l'assaillant aux coups de la défense.

Sa fermeture, si nous nous en rapportons aux témoignages apparents, aurait été ainsi :

1° Un pont-levis dont le tablier, levé, protégeait une porte charretière battante placée à gauche et ayant nécessité pour le développement d'un de ses vantaux, le buchement de partie du bossage de la tourelle de ce côté. Sur la même ligne à droite de la porte charretière, était la petite porte des piétons, ogivale, basse et étroite, dont on voit encore l'amorce du cintre au pilier de droite. Cette petite porte avait également sa passerelle en pont-levis. (Ces deux entrées furent démolies il y a quelque cinquante ans, pour la plus grande commodité des voitures chargées de récoltes).

Digitized by Google

2° Une herse en bois dont on voit encore les rainures. (La herse, harse ou coulisse, se levait au moyen d'un contrepoids et d'un treuil, elle retombait par son propre poids.)

3° Enfin, donnant sur la ville, une porte à deux vantaux s'ouvrant extérieurement et se barricadant au moyen d'un fléau en bois ; cette fermeture primitive pivotait sur son axe et entrait de ce fait de chaque côté dans les parements de la muraille. En temps de danger, pour compléter cette fermeture, de solides pièces de bois se glissaient en haut et en bas dans des trous encore visibles pratiqués dans le vif des ébrasements.

On voit, de la cour, au-dessus de la porte ogivale, *l'emplacement du treuil* ou rouleau en bois, servant à lever ou à abaisser la herse, et de chaque côté, près de la coulisse, les *supports en pierre* qui recevaient les barres ou verrous destinés à la maintenir en l'air, ou à l'empêcher d'être soulevée ; la manœuvre de ces barres se faisait par les ouvertures ogivales qui commandaient la cour et par lesquelles, ainsi que par la grande baie cintrée qui fait face au treuil, on pouvait écraser de projectiles de toutes sortes l'assaillant qui pénétrait dans cette cour.

Comme à la Porte de Jouy, il y a de chaque côté des postes militaires communiquant entre eux par un *passage souterrain* desservi par un double escalier. — Ce passage, ainsi que les escaliers qui y conduisent, sont entièrement déblayés des décombres qui les obstruaient, et sont praticables. — En outre, il y a dans chaque poste un escalier les reliant, soit intérieurement par un couloir étroit près du treuil, soit extérieurement du côté de la ville ; ces dits escaliers comme ceux de la Porte de Jouy, sont éclairés par des meurtrières à jour plus larges.

A l'intérieur de la ville, la porte est en plein cintre, en pierres de gros appareils et d'un travail soigné ; l'entrée des corps de garde se trouve de chaque côté au dehors, et non sous la voûte comme à la Porte de Jouy.

On pénétrait aussi dans la Porte Saint-Jean par la partie supérieure, au moyen d'un grand escalier, en ruine, qu'on voit à droite sur deux arcades plein cintre portant des traces de retouches et d'incendie ; cet escalier permettait également l'accès immédiat des murs de ronde à droite et à gauche en passant soit par l'intérieur de la porte, soit extérieurement en

Digitized by Google

suivant le chemin de ronde qui la contourne à son premier étage.

L'intérieur de cet important ouvrage militaire est très curieux à visiter ; il se compose de salles, de couloirs, escaliers, passages, etc., etc. — Il faut remarquer dans les corps de garde, en outre des archères, les *trous de guette*, servant pour observer la campagne à une très grande distance.

De place en place on relève aux parois de ce monument des *marques de tâcherons*. On en voit extérieurement près l'emplacement du pont-levis, et du côté de la ville on y trouve également de nombreuses *traces de scellement au plomb* des chaînes et barrières mobiles qu'on y plaçait pour plus de sûreté (1).

En 1279, le mercredi avant la Chandeleur, dans une émeute populaire, le maire de Provins Guillaume Pentecoste fut massacré dans le Pinacle, palais fortifié, ancienne résidence des Comtes de Champagne, alors palais des Maires.....

« Munis des pouvoirs du roi, Edmond de Lancastre et
» Jean d'Acre ou de Brienne, grand bouteiller de France,
» furent chargés du châtiment..... — Il désarma les habi-
» tants, mit dans leur maison des gens de guerre à dis-
» crétion, « fit emporter dans la Grosse Tour les chaînes
« de fer qui barricadaient les rues. » — (F. Bourquelot, *Histoire de Provins*, p. 242, vol. 2.)

Au Moyen-Age, la porte était surmontée d'un donjon et d'un clocheton pour la guette.

Sur une plaque posée à l'est de l'édifice (2) on lit :

---

(1) Les parties ouvrantes de ces barrières se composaient de vantaux à claires-voies roulant sur des gonds, ou de tabliers à bascules, ou encore de simples barres de bois qui se tiraient horizontalement comme nos barrières de forêts, d'autres se relevaient au moyen de contre-poids et s'abaissaient en pesant sur la chaîne.

On défendait les faubourgs des villes avec de simples barrières et souvent même les rues de ces faubourgs en avant des postes. Les barrières étaient des postes d'honneur.

Violet Le Duc.

(2) Pour visiter, il faut demander la clef au préposé de l'Octroi (le bureau est hors la ville) qui vous la confiera sur la remise de votre carte.

Bien que le passage souterrain soit court et très praticable, on ne saurait cependant s'y aventurer prudemment sans lumière.

Digitized by Google

PORTE SAINT-JEAN
XIIe ET XIIIe SIÈCLES
LA PARTIE SUPÉRIEURE DU DONJON ET SON CLOCHETON
ONT ÉTÉ DÉMOLIS EN 1723

Nous ne quitterons pas l'enceinte fortifiée sans faire remarquer aux touristes que nulle part dans les portes et dans les tours, on trouve trace de cheminées.

Bien qu'il soit probable que nos pères se contentaient de l'épaisseur des murs pour se tenir à l'abri des variations atmosphériques, nos pères n'avaient qu'un chauffoir ou poêle commun à toute une famille, quelquefois même à plusieurs; il nous est cependant permis de penser que ce moyen de chauffage était insuffisant, les cheminées existant déjà.

Ce n'est guère qu'au XIe siècle que l'on voit ce moyen de chauffage dans l'intérieur des appartements. Au XIIe siècle, les exemples abondent, mais au XIIIe siècle les cheminées sont d'un usage ordinaire et alors elles prennent un développement considérable, on y dispose des bancs de pierre de chaque côté des pieds droits.

DE LA PORTE SAINT-JEAN A LA TOUR-AUX-POURCEAUX

A droite de la Porte Saint-Jean, la ligne des fortifications se continue par deux ouvrages flanquant la courtine.

Le premier ouvrage fait saillie dans le fossé où il forme un redan ; il comporte deux réduits superposés, reliés par un escalier intérieur ; on y avait accès par le chemin de ronde.

Le second ouvrage est la grosse tour (1) d'angle sud-ouest, connue sous le nom de *Tour aux Pourceaux.* — Ses deux étages sont reliés par un escalier intérieur de belle dimension.

La Tour aux Pourceaux porte aussi de place en place des marques de tâcherons en forme de croix grecques pommetées.

---

(1) Ces tours, dont l'usage principal était de protéger les angles de l'enceinte, étaient généralement plus exposées que les fronts, attendu qu'elles ne pouvaient présenter à l'ennemi qu'un fort petit nombre de défenseurs.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Bulletin périodique paraissant tous les deux mois

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ D'HISTOIRE & D'ARCHÉOLOGIE

DE L'ARRONDISSEMENT DE PROVINS

FONDÉE A PROVINS LE 15 DÉCEMBRE 1892

TOME III

N° 3

JUIN 1906

PROVINS

IMPRIMERIE CH. LOUAGE

14, Place de l'Hôtel de Ville, 14

Digitized by Google

Digitized by Google

C'est de cette maîtresse tour, enclavée dans ce qu'on appelle aujourd'hui la *Propriété de Saint-Jacques*, que commence la ligne des murs (1) du sud sur laquelle se trouvait assise la riche Abbaye de ce nom, et le *Pinacle*, ancien et primitif palais des Comtes de Champagne qui devint celui des Maires de Provins, quand les comtes allèrent habiter le nouveau palais où se trouve actuellement le Collège.

A la suite du Pinacle est la *Tour du Luxembourg* ou *Tour aux Anglais* à laquelle vient se souder le mur de descente qui rejoignait l'enceinte de la Ville-Basse.

« Le 21 septembre 1322, Charles-le-Bel, roi de France, épousa solennellement, à Provins, la princesse Marie, fille de l'empereur Henri VII de Luxembourg et sœur du roi de Bohême. Le roi et sa suite logèrent près du Pinacle, dans le Palais des Maires. La Tour de Luxembourg, qui en dépendait, aurait-elle pris son nom de cet événement ? » (F. Bourquelot. — *Histoire de Provins*).

De la Tour de Luxembourg, la muraille, par un retour d'équerre partant de la *Porte Haudoit*, aujourd'hui disparue, venait fermer le *Châtel* à l'est, en se dirigeant sur la *Tour de César* ou donjon, d'où suivant la même ligne, elle allait rejoindre les *murs du Bourg-Neuf* en traversant la *rue Saint-Thibaut* où était ménagée la *Vieille Porte* et enclavait sur son passage la *Maison des Orphelines*.

RUINES DE L'ÉGLISE DU REFUGE DES MOINES DE PREUILLY

En quittant la Porte Saint-Jean, il faut suivre la rue et voir, à gauche, au numéro 14, *les Ruines de l'Eglise du Refuge*.

C'était une dépendance de l'Abbaye de Preuilly de l'Ordre de Citeaux fondé par Thibaut II au XIIe siècle. Elle servait de retraite aux religieux qui, pendant les guerres, venaient y

(1) Nous trouvons dans le manuscrit de Rivot, page 577, volume III, que, le 9 février 1693, la ville de Provins loue par bail emphytéotique aux religieux de la riche Abbaye, moyennant la somme de trente francs par an, le fossé sec des fortifications qui longeait la bibliothèque publique du couvent.

Par suite, ces mêmes religieux firent disparaître le fossé, dans la savante édification de jardins en terrasses, gradins et pièces d'eau, qui furent longtemps considérés parmi les plus beaux de France.

Digitized by Google

chercher un abri et y emmagasiner leur butin le plus précieux pour le soustraire au pillage.

De l'Eglise du Refuge, il ne reste malheureusement que très peu de chose, quelques piliers engagés (à droite) qui ont soutenu des voûtes ogivales dont les formerets sont encore visibles au mur.

Au fond, les derniers vestiges d'une crypte, et c'est tout ce que la faulx du Temps a épargné.

Sur la rue, au mur, à droite, une plaque indicatrice porte la mention suivante :

VESTIGES DE L'EGLISE DU REFUGE
DES MOINES CISTERCIENS DE L'ABBAYE DE PREUILLY
XIIIe SIÈCLE

LE PUITS DE LA CITADELLE

Après une minute donnée à l'église du Refuge, retourner sur ses pas et prendre, à droite, le chemin dit « de la Citadelle ». De suite, à gauche, se trouve le ***Puits de ce nom.***

Comme la plupart des puits militaires du Moyen-Age, sa construction est en pierre de taille, régulière et soignée. Son bahut a été refait. Il a vingt-huit mètres de profondeur ; sa nappe d'eau qui atteint un mètre trente centimètres, baisse considérablement en été et tarit même momentanément.

Le puits de la Citadelle est de ce côté la prise d'eau la plus proche des fortifications, et il devait ainsi rendre de grands services aux gens de guerre qui gardaient la Porte Saint-Jean et les murailles voisines.

LA CITADELLE

Derrière le puits, on voit une éminence de terrain aux abords mouvementés sur une assez grande étendue et qui est encore entourée de fossés faciles à reconnaître. C'est l'emplacement de la citadelle qui avait été construite par ordre de Henri IV, après le siège de Provins, en 1592, sur un terrain occupé par une ancienne tour. La citadelle qui, paraît-il, n'a jamais été achevée, était une « sorte de caserne fortifiée qu'on destinait à soulager les Provinois du logement des gens de guerre, et à tenir en respect les ligueurs. » — (F. BOURQUELOT.)

Les maisons avoisinantes ont de très belles caves dont la

Digitized by Google

construction est certainement antérieure à celle de la citadelle.

Suivre et prendre la rue du *Vieux-Minage* (la première à gauche) ; elle conduit rue de Jouy, près la porte de ce nom que nous avons visitée en passant.

La tourelle que l'on rencontre à droite dans la courbe du chemin, est le Tournillon, faisant partie de l'Hôpital de la Madeleine, situé près l'emplacement de l'ancien Marché aux bestiaux, qu'on appelle encore aujourd'hui le « Cours-aux-Bêtes ».

HOPITAL DE LA MADELEINE OU DES TEMPLIERS

En 1188, un chevalier nommé Burseaut, riche et puissant seigneur de Mortery, résidant à Provins, faisait sa demeure de la maison qui nous occupe, et dont il est parlé en 1276, dans le Cartulaire de Renier Accore. A l'extinction de l'ordre du Temple, après le Concile de Vienne en Dauphiné, tenu le 6 mai 1312, la maison passa aux Chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem (plus tard ordre de Malte). Elle devint l'habitation de Nicolas Girême, commandeur de cet ordre, gouverneur de Provins, quand les Anglais, assiégeant la ville en 1432, eurent détruit l'hôtel de Notre-Dame-de-la-Roche, dit la Belle-Maison (aujourd'hui la Propriété de l'Ermitage), qu'il habitait, au nord des Eaux-Minérales, sur le chemin de Fontaine-Riante. — Il en est aussi question en 1480, sous le nom de : l'Hôpital de La Croix-en-Brie. — Les Chevaliers du Temple possédaient un troisième hôpital, l'Hôtel des Bristands, en face l'église Sainte-Croix.

Il ne reste de cette maison que deux belles salles voûtées d'ogives ayant un pilier central à chapiteau hexagone, orné de feuilles uniformes ; au mur, on remarque que la retombée des nervures des voûtes a lieu, de deux, l'une sur un pilier engagé et l'autre sur un cul-de-lampe.

Dans une de ces salles se trouve la porte d'accès du rez-de-chaussée de la tourelle, dont le corps fait quelque peu saillie en coin rond, dans l'angle intérieur de la pièce.

Dans la cour, un massif escalier en pierre, comme on les faisait au XIIIe siècle, conduit à l'étage supérieur qui, si l'on en croit le témoignage des piliers engagés et le tronçonnement des nervures des voûtes encore visibles sur les chapi-

Digitized by Google

taux, a dû former une vaste salle voûtée en pierre, ayant aussi une porte de pénétration dans la tourelle.

Cette tourelle, très bien conservée, se compose de trois réduits superposés, voûtés d'arêtes. Celui du rez-de-chaussée dont la voûte est élevée, possède deux fenêtres hors de portée, et semble disposé pour une prison ou une chambre de discipline. Les autres réduits, bas de voûte, sont munis de meurtrières qui ont été quelque peu élargies.

Extérieurement, la tour (dite « le Tournillon ») est d'un bel aspect ; elle semble avoir été construite à la même époque que les fortifications, et sa base en glacis peut faire supposer qu'en temps de guerre la partie supérieure, beaucoup plus élevée qu'aujourd'hui, se terminait par des créneaux qui se couvraient de hours pour la défense, et que la maison elle-même était fortifiée.

L'Hôpital de la Madeleine avait une chapelle dont on voit encore les fenêtres dans la cour, et où le clergé du Chapitre de Saint-Quiriace disait la messe et faisait la procession le jour de Saint-Marc (le 5 mars).

Une galerie souterraine passait, dit-on, sous la rue de Jouy et avait accès dans le Puits-Salé, près l'Hôpital du Saint-Esprit. Il n'y a là rien d'invraisemblable, si l'on considère que l'on ne voit pas trace de puits ou de citerne dans une maison qui fut un hôpital.

L'ordre religieux et militaire des Templiers, comme celui des Hospitaliers, fut créé à l'époque des Croisades. En 1118, sept chevaliers français, qui avaient suivi Godefroy de Bouillon en Terre-Sainte, formèrent à Jérusalem le noyau de cette association destinée à pourvoir à la sûreté des pèlerins sur les routes de la Palestine et à défendre la religion chrétienne et le Saint-Sépulcre contre les Sarrasins.

LE PUITS-SALÉ

Devant l'ancien Hôpital de la Madeleine, et tout proche l'entrée du Caveau du Saint-Esprit, dans la rue de Jouy, se trouve ce puits dont la singulière dénomination est encore inexpliquée.

Le bahut, qui aujourd'hui supporte un tour à manivelle, est très ancien ; il est formé de quatre pierres plates posées de champ et reliées entre elles par des ferrements scellés au plomb. Les faces intérieures de ces pierres sont creusées

Digitized by Google

de profondes rainures produites par le frottement des cordes; c'est là un témoignage irréfutable que, pendant de longues années, il était d'usage d'y tirer de l'eau sans l'aide de poulie et sur les quatre faces de la margelle.

Le *Puits-Salé* a douze mètres vingt centimètres de profondeur, son excellente nappe d'eau ne tarit jamais.

HOPITAL ET CAVEAU DU SAINT-ESPRIT

Cet établissement avait été fondé en 1177 par Henri-le-Libéral, comte de Champagne et de Brie, pour loger les pèlerins, les pauvres passants et mendiants, les vieillards et les enfants.

(Dans le Moyen-Age, il y eut un Ordre du Saint-Esprit de Montpellier, fondé en 1198, pour soigner les pèlerins malades.)

Cet hôpital dépendait de celui de Saint-Bernard, en Suisse. — (Oroix. — *Histoire de Provins*.)

Il y eut des religieux jusqu'en 1352.

Détruit par un incendie en 1627, il ne reste de l'Hôpital du Saint-Esprit que la grande salle basse désignée sous le nom de *Caveau du Saint-Esprit*, et dans la partie du pignon nord-est échappée à l'incendie, on voit deux formerets sur piliers engagés où s'inscrivent encore le plein cintre peu élevé de la salle haute. (Nous avons cru reconnaître dans ces vestiges, les restes d'une cheminée qui n'aurait pas eu moins de trois mètres vingt centimètres de largeur.)

La *vaste salle basse* qui forme la partie intéressante de ce qui subsiste de l'ancien hôpital, mesure environ trente-cinq mètres de long sur onze mètres de large ; elle se compose de trois nefs voûtées d'ogives à arceaux à profil carré de quatre mètres soixante-cinq centimètres sous la clef, dont la retombée s'appuie sur seize colonnes carrées disposées sur deux rangs et sur des piliers engagés.

La principale entrée de l'Hôpital du Saint-Esprit semble avoir été au nord, sur la rue des *Orfèvres* où, vu la déclivité du terrain, on y avait accès de plein pied par une large porte cintrée qui existe encore.

Cette partie, la mieux conservée (servant actuellement de grange), est éclairée à gauche par une large fenêtre grillée au-dessous de laquelle (intérieurement) est une sorte de petit

Digitized by Google

placard dont l'ouverture très étroite porte encore des gonds scellés au plomb. — A droite est une autre fenêtre qui semble avoir été rapetissée. — Sous cette dernière, et faisant parallèle au placard précité, est une niche ronde de 0 m. 70 sur 0 m. 44. — Vu l'épaisseur des murs, à l'intérieur la porte d'entrée présente une profonde baie romane.

A l'extrémité sud du Caveau, sur la rue de Jouy, on y avait accès à droite du Puits-Salé par un escalier de 2 m. 33 de large existant dans l'angle postérieur gauche de la salle, où une ouverture biaise (murée) réservée dans la paroi séparative de l'escalier faisait pénétrer la lumière.

Du même côté, dans le mur au bout de la deuxième travée après l'escalier, est une *porte murée* qui, dit-on, avait accès dans le Puits-Salé.

Au-dessus de cette porte, coupant le formeret, on remarque le reste d'un soupirail dont la base d'évasement n'a pas moins d'un mètre cinquante centimètres.

Enfin, sous l'allégissement en quart de rond du massif escalier dont les arêtes portent des marques d'appareilleurs en forme d'X, est l'entrée à cintre surbaissé d'une *curieuse galerie souterraine* de carrière, qui est malheureusement obstruée à peu de distance par des éboulements.

Outre leurs magnifiques caves voûtées, à piliers à chapiteaux sculptés, la plupart des maisons du Châtel possèdent de ces galeries souterraines plus ou moins longues.

D'aucunes sont très intéressantes par le caprice de leurs méandres, d'autres renferment des puits, des sources, où pendant des siècles nos pères, dont partie des maisons correspondaient entre elles par ces passages secrets, venaient s'alimenter d'eau ou s'y mettre à l'abri en temps de guerre.

La légende veut (que ne veut pas la légende ?) que les anciens souterrains de la Ville-Haute aillent sortir loin du Châtel, à plusieurs lieues dans la campagne ou dans quelques châteaux voisins. Il n'en est rien ; les galeries souterraines d'une place forte, d'un château, avaient presque toujours leur orifice — que l'on débouchait dans les cas extrêmes — à deux ou trois cents mètres de leur point de départ, où ils étaient soigneusement dissimulés dans un bois, une carrière, des broussailles ou une fondrière quelconque.

Au Moyen-Age, la grande industrie du drap, qui faisait la renommée de Provins, nous a laissé un autre genre de caveau

Digitized by Google

dans les tufs et les terrains crétacés. Ces longs et patients travaux de mineurs, étroites et profondes galeries taillées dans le vif, à l'aide d'un outil large et plat, et dont les parois sont quelquefois couvertes d'anciennes inscriptions au trait, furent savamment exploitées pour en tirer avec économie les matières dont nos drapiers se servaient pour le nettoyage des draps et la fixation des teintures des étoffes qui se fabriquaient dans la capitale de la Brie.

Percées à flanc de coteau où sont ces précieux gisements, on retrouve de ces galeries un peu partout, même en dehors des anciens murs de fortifications.

En 1904, la Société d'Histoire et d'Archéologie de l'arrondissement de Provins s'est rendue acquéreur de partie des restes de l'intéressant Hôpital du Saint-Esprit, qu'elle a ainsi sauvé d'une ruine certaine.

Pour visiter, s'adresser au gardien. (Pourboire facultatif).

Du Caveau du Saint-Esprit à la Grange-des-Dîmes

En quittant l'Hôpital du Saint-Esprit, il faut suivre la *rue de Jouy* jusqu'à la *rue Saint-Jean* (la 5e à droite), et voir, en passant à la maison portant le numéro 20, sur la rue, au bâtiment de droite de l'impasse, faisant saillie et servant de patin à l'encoignure de la maison, *une pierre de cens*. C'est sur cette pierre qu'au Moyen-Age, on payait le cens du fief de Montoglos, dont un tiers appartenait à l'Hôtel-Dieu de Provins.

Cette maison était autrefois l'Hôtel de la Pie.

Au numéro 29, est une maison du XIIIe siècle.

Toujours en suivant, on voit, dans un renfoncement près de la maison portant le numéro 17, le *Puits-Jovin*. — (Abbé Bonno. — *Histoire de Jouy-l'Abbaye* ; chapitre X, Jean II, 8e abbé, 1235-1241.)

A gauche, en face de la *rue de la Naze*, est l'ancien Hôtel des Loups, aujourd'hui une ferme importante ; enfin on arrive au carrefour des *rues de Jouy*, — *Couverte* — et de *Saint-Jean* ; c'est dans cette dernière, à droite, que se trouve la *Grange-des-Dîmes* que nous allons visiter.

Digitized by Google

LA GRANGE-DES-DIMES

du Chapitre de Saint-Quiriace

MONUMENT HISTORIQUE

Propriété de la Ville de Provins

Musée lapidaire de la Société d'Archéologie.

Connue aussi sous le nom de Fort Cadas, Hôtel Cada.

On ne sait rien de positif sur l'âge de ce curieux monument civil, dont l'architecture, plusieurs fois remaniée, est pleine de confusion.

Apposée sur la façade, une plaque donne les indications suivantes :

GRANGE DES DÎMES
XIIe SIÈCLE
HENRI-LE-LIBÉRAL EN FIT DON AU CHAPITRE DE SAINT-QUIRIACE
EN 1176

En 1176, le monument appartenait déjà au Chapitre de Saint-Quiriace ; l'ancienne charte de Henri-le-Libéral, 12e comte de Champagne (1152-1181), en fait mention sous la désignation de Fort Cadas.

Pendant la seconde moitié du XIIe siècle et une partie du XIIIe siècle, il servait de halle ou marché couvert. — Il avait, aux foires de mai, un usage particulier, et des documents établissent qu'en 1222, les marchands qui venaient de Toulouse en avaient la jouissance et y vendaient leurs marchandises. — Il est fort probable que parmi les produits toulousains, ces mêmes marchands apportaient en vente à nos drapiers la teinture bleue sous le nom de « cocagne », qu'ils obtenaient par la macération du pastel (*isatis tinctoria*), dont ils faisaient alors grand commerce.

En 1415, on trouve le monument désigné sous le nom de « Grange des Dîmes », et il servit à cet usage, en effet, jusqu'à la Révolution.

Son aspect très sévère a bien le cachet des monuments civils du XIIIe siècle. — Les nombreuses ouvertures qu'on y remarque sont le témoignage des multiples emplois de la salle du rez-de-chaussée, dont les fenêtres avaient des grilles de sûreté. Ces grilles sont faites de montants serrés dans les œils renflés desquels pénètrent des traverses plates en fer ; la disposition du tout forme des carrés de treize centimètres.

Digitized by Google

Les fenêtres de la salle haute sont à meneaux à chapiteaux bien traités et à linteaux en bâtière.

On remarque, sur la façade, quantité de corbeaux, dont quelques-uns brisés à ras la muraille ; ils sont disposés se chevauchant sur deux lignes horizontales ; ces corbeaux ou modillons recevaient et supportaient la charpente d'un large auvent régnant sur toute la longueur de l'édifice.

Pendant le Moyen-Age, on donnait aussi à l'auvent le nom d' « ague ».

« Ces auvents étaient d'ailleurs fort simples, composés de « potences accrochées aux corbeaux en forme de crochets. « Ils étaient couverts presque toujours en matières légères, « telles que l'ardoise, les bardeaux, etc.

« Il est à présumer que ceux des boutiques n'étaient même « composés que de toiles mobiles, maintenues par des tra- « verses et des planches mobiles, ainsi que cela se pratique « encore aujourd'hui devant les magasins pour préserver les « marchandises du soleil. » — (Violet le Duc.)

Intérieurement, le monument se compose de trois salles : la cave ou salle basse, le rez-de-chaussée et la salle haute.

La cave dans laquelle on descend par un large escalier de vingt-quatre marches, est une *vaste salle formée de trois nefs* dont les voûtes en ogive de cinq mètres quarante-cinq sous clef, sont supportées par six puissantes colonnes cylindriques à chapiteaux carrés à retroussis ou crochets greffés sur la corbeille et ornés de feuillages. — Un petit escalier fait communiquer également la salle basse avec le rez-de-chaussée. — Sous l'arcade en quart de rond de cet escalier, se montre la roche sur laquelle est assise cette partie du monument.

Dans l'angle nord-est, est l'*entrée d'un caveau en forme de galerie circulaire* donnant accès par une brèche dans un *curieux souterrain d'anciennes carrières*. — Il serait imprudent aux visiteurs de s'engager dans ces souterrains sans s'y faire accompagner.

A l'angle ouest, est une baie à plein cintre qui donne dans un réduit voûté où se trouve le pertuis d'une fosse d'aisances.

Le rez-de-chaussée, plus accessible à l'air et à la lumière, a ses voûtes moins élevées que la salle basse. — La disposition et l'ornementation de ces colonnes à chapiteaux octogones est la même, sauf quelques variations. — Les fenêtres à baies cintrées (intérieurement), ont des *bancs latéraux en*

Digitized by Google

pierre engagés. — On y voit en face la porte principale une cheminée dont le conduit de fumée a disparu.

Dans l'angle ouest se trouve une charmante *petite colonne à chapiteau* qui est unique dans le monument.

La porte principale de la Grange-des-Dîmes est à plein cintre ; autrefois, ses ventaux se fermaient intérieurement au moyen d'une barre en bois à bascule dite « fleau », dont les extrémités entraient dans des entailles encore visibles, de chaque côté, dans la muraille. Elle donne accès dans le grand escalier de la cave dont nous avons parlé, où des ouvertures biaises pratiquées dans les parois du mur laissent pénétrer la vue et la lumière par les côtés des gradins de ce même escalier, dont la baie d'acces se ferme au moyen d'une lourde trappe.

Enfin, aux clefs de la croisée de plusieurs voûtes, sont encore des *anneaux en fer* où, peut-être, on suspendait les instruments de pesage.

On accède à la salle haute, du dehors, par un grand et monumental escalier en pierre, du XIIIe siècle, qui est supporté par deux arcades de différentes mesures, lesquelles en allégissent la construction ; l'une de ces arcades est en quart de rond, et l'autre, la plus grande, forme un cintre déprimé. Cet escalier, qui est une addition faite à la partie nord de l'édifice, était couvert sur toute sa longueur par un abri rampant, et pour édifier cet abri on dut, sur son passage, casser en partie le larmier du pignon. La construction de ce massif escalier au nord de la Grange-des-Dîmes a dû se faire à la suite d'un incendie dont l'édifice porte les traces intérieurement au pignon sud-ouest. C'est de ce côté que, primitivement, existait l'escalier ; c'est aussi ce qui explique pourquoi, à la place qu'il occupe aujourd'hui, *il masque en partie une ancienne porte* qui permettait de se rendre à volonté soit à la cave, soit à la salle du rez-de-chaussée, sans passer par la rue. *Il masque également en partie trois arcades aveugles.*

La salle haute a été anciennement divisée et aménagée en logements. — On y voit encore deux cheminées dont l'une, au sud-ouest, a été un peu mieux traitée. — Les fenêtres sont aussi dans des arcades à plein cintre et garnies de bancs de pierre engagés.

Il y avait, à l'ouest, deux fenêtres simples qui semblent bien avoir éclairé un couloir sur lequel devaient donner les portes

Digitized by Google

des logements ; enfin, au bout de ce couloir, se trouvaient des latrines dont le réduit est encore existant.

Il se peut que ce monument ait été aussi une hôtellerie ou bien une des nombreuses maisons de refuge appartenant à des religieux qui venaient s'y réfugier pendant les guerres ou seulement s'y loger pendant les foires de Provins et à l'époque des pélerinages aux reliques de Saint-Ayoul, si fréquentés au Moyen-Age, d'où lui viendrait peut-être le nom d'Hôtel Cada.

Depuis quelques années, la municipalité a autorisé la Société d'Histoire et d'Archéologie de l'arrondissement de Provins à installer son *musée lapidaire* dans ce vieil édifice.

On ne pouvait mieux choisir le cadre pour l'œuvre et mettre plus gracieusement cet intéressant petit musée sous les yeux du public.

(Pourboire facultatif).

En sortant de la Grange-des-Dîmes, revenir sur ses pas jusqu'à la rue de Jouy, et prendre la *rue Couverte* qui aboutit à la *place du Châtel.*

LA PLACE DU CHATEL

ou Place des Changes

Ainsi nommée parce qu'il y existait une maison de change. C'est la seconde place de la ville ayant porté ce nom de « Place des Changes » ; nous avons vu la première à la Ville-Basse, celle-ci a pris le nom de Place Saint-Ayoul, du nom de l'église.

La place du Châtel, dans laquelle se tenaient au Moyen-Age, les foires de Mai, de Saint-Martin et le marché du mardi, devait être du temps des comtes, la place principale du Provins primitif.

Voir à gauche, à l'entrée de la rue Couverte, la maison portant le numéro 1. Cette maison du XVe siècle est l'ancienne *Auberge du Petit-Ecu.*

L'histoire rapporte qu'en 1476, Laurens Garnier, qui tenait cette auberge, ayant tué un collecteur (1) venant lui faire payer l'impôt, fut emmené à Paris, condamné à mort et pendu à Monfaucon. Dix-huit mois après, un de ses frères ayant

(1) Le « collecteur » était un fonctionnaire de l'Etat chargé de recueillir l'impôt dit des « *tailles* », ou les impôts du sel.

Digitized by Google

obtenu sa réhabilitation, son cadavre fut dépendu par Henri Cousin, exécuteur de la haute justice de Paris, réhabilité, puis ramené à Provins et enterré avec grande cérémonie.

« Devant sa bière allaient quatre crieurs de Paris, sonnant « de leurs clochettes, et portant sur leur poitrine les armoi- « ries du dit Garnier, et l'un des dits crieurs qui allait devant « le dit corps, criait :

« Bonnes gens, dites vos patenostres pour l'âme de feu » Laurens Garnier, en son vivant demeurant à Provins, » qu'on a nouvellement trouvé mort sous un chêne. »

Après l'auberge du Petit-Ecu, voir la *Croix des Changes*, du nom de la place ; petit monument gothique du XIVe siècle, dont la base se termine par un banc qui le contourne. — « La « disposition de cette base rappelle du reste, ces monuments « où, avant l'invention de l'imprimerie, on criait et affichait « les édits concernant les habitants des villes. » — J. BERNARD. — *Recueil des Monuments inédits*, dessiné et publié sur la Ville de Provins, 1830.)

La croix en fer qui surmonte cet édicule était autrefois en pierre et plus en proportion avec la base. Elle fut renversée à la Révolution.

Peut-être ce monument était-il une de ces croix d'Asile, respectées par le peuple et protégées par les lois, usage dont la consécration remontait au Concile d'Orléans (511), et dont l'abolition est due à François Ier (1539).

C'est près de cette croix qu'anciennement se faisaient les feux de joie du solstice d'été, la veille de la Saint-Jean, 23 juin. Ce vieil usage, qui remontait au temps du paganisme, s'est perpétué à Provins, jusque vers la moitié du XIXe siècle.

LE PUITS-FÉODAL

Le *Puits-Féodal*, très curieux et très pittoresque, avec sa *margelle ou bahut carré*, mouluré à sa partie supérieure, et son *armature ancienne en fer forgé,* dont les volutes viennent se relier à un *poinçon sommé d'une fleur de lys* à quatre angles. Dans les montants de cette armature, on a ajouté quatre panneaux ou grilles, qui ont permis, tout en fermant à clef l'orifice du puits, d'y installer un treuil et d'empêcher le himant ou mouvement imprimé aux barres de l'armature par la traction.

Plus profond que celui de l'antique cité de Carcassonne,

Digitized by Google

qui a trente mètres vingt centimètres de profondeur, le puits du Châtel de Provins a trente-quatre mètres quatre-vingt-cinq centimètres, dont cinquante-cinq centimètres de nappe d'eau.

Mi-partie maçonné, mi-partie percé dans la roche, il prend la forme d'une bouteille et a au fond deux mètres cinquante à trois mètres de diamètre.

Vu sa profondeur, il est à supposer que, primitivement, les vases qui servaient au puisement de l'eau étaient de grande capacité, fixés à demeure à la corde de suspension, et qu'on en versait le contenu dans des vases transportables.

Plusieurs maisons de la place du Châtel avaient dans leurs caves des galeries souterraines leur permettant d'aller puiser de l'eau au puits de la place. Il n'y a pas bien longtemps on se servait encore de l'eau de son excellente source, mais depuis qu'il a été établi un service municipal des eaux, le vieux puits féodal n'est plus qu'une curiosité très rare de nos jours.

ÉPAVES

Entre la croix et le puits, attirant l'attention par sa forme, est une pierre debout, fichée en terre. Cette pierre taillée en bâtière est le *dessus d'une tombe* provenant du cimetière de l'ancienne léproserie de Close-Barbe, située sur la route de Bray, à trois kilomètres de Provins. Nous avons vu une pierre semblable, servant de banc, sur le rempart extérieur, en face la Tour-aux-Engins.

Le but de la plantation de cette pierre était d'empêcher le passage des voitures entre la croix et le puits dont elles pouvaient casser les manivelles du treuil.

Il y avait également dans le même but, une borne de protection de l'autre côté du puits.

MAISON DES PETITS PLAIDS

(XIIIe siècle)

Ayant la rue Couverte à gauche, et tournant le dos au puits, la Maison des Petits Plaids est à l'angle droit de la place.

C'est dans cet antique bâtiment que le Prévôt tenait ses audiences.

La Maison des Petits Plaids avait son entrée à gauche de

Digitized by Google

sa façade par une large porte où il y avait un perron, puis, par un brusque retour d'équerre et une montée de quelques marches, dans une sorte de petit vestibule, on avait accès dans la chambre d'audience, vaste salle carrée sous plafond de bois, éclairée sur la place par deux fenêtres à meneaux qui sont disparus, et dont on a abaissé les appuis.

Dans le pignon, au-dessus des fenêtres et au-dessus de la porte de la salle de Justice, sont encore saillants les restes de corbeaux, témoignage qu'un double auvent abritait ces ouvertures.

Au rez-de-chaussée, une porte en plein cintre s'ouvre sur un large escalier de pierre descendant à une *magnifique cave voûtée* d'ogives à piliers à chapiteaux ornés de feuilles, et éclairée sur la place par un large soupirail. Dans cette cave, à droite de l'escalier, est la porte murée d'une galerie qui devait conduire au puits féodal.

Extérieurement, à gauche du bâtiment, sous l'égout, sont encore conservés *deux corbeaux* à entailles triangulaires, appropriés au chêneau en bois dont l'un des bouts dépassait le pignon et formait gargouille.

Sur la façade, on a posé une plaque portant la mention suivante :

MAISON DES PETITS PLAIDS
XIIIe SIÈCLE
LE PRÉVÔT DE LA VILLE Y RENDAIT LA JUSTICE

Indépendamment de la Maison des Plaids de la place du Châtel, il existait trois autres Maisons à la Ville-Basse, où les prévôts tenaient également leurs audiences.

La voûte biaise à cintre surbaissé qui est à l'extrémité droite de la Maison des Plaids, est l'ancien passage qui conduisait à la *rue des Orfèvres* et à un four banal qui s'appelait le *four Gaillard*, lequel n'a été démoli qu'au XVIIIe siècle.

LE VIEUX CHATEAU

Appelé aussi *Hôtel de la Buffette* et *Château de la Reine Blanche*, est une construction romane située près la place du Châtel, derrière les maisons portant les numéros 7 et 9.

L'abbé Pasques, dans son *Histoire de Provins*, dit que ce fut une synagogue.

Ce qui reste de l'ancien Château est un massif bâtiment

Digitized by Google

à voûtes ogivales ayant une colonne centrale. La retombée des arceaux se fait sur des colonnes engagées dont les chapiteaux sont ornés de curieuses sculptures. L'un d'eux représente *Adam et Eve*, entre eux se trouve l'arbre de la science, autour duquel est le serpent ; des branches de l'arbre pend le fruit fatal. — Un autre chapiteau représente *Moïse apercevant Dieu derrière le buisson ardent.*

La cave, dont la voûte est supportée par plusieurs piliers, est également curieuse ; à ces piliers on relève, de place en place, de fines marques de tâcherons.

MAISON SAVIGNY

(Bienfaiteur de Provins)

Située au numéro 1 de la place.

Un marbre placé au-dessus de la grande porte mentionne :

ICI EST NÉ
JULES-MARIE-CÉSAR LELORGNE DE SAVIGNY
LE 5 AVRIL 1777

Naturaliste très distingué, il fut choisi en 1798, par Bonaparte, pour faire partie de la Commission scientifique de l'expédition d'Egypte.

Une cruelle névrose contractée dans les sables brûlants des Pyramides, martyrisa cet homme de bien qui, ne pouvant supporter la lumière, vécut trente-quatre ans dans l'obscurité d'une cave, en attendant que la mort vînt mettre un terme à ses souffrances. Notre illustre concitoyen succomba à Gally, petit parc de Versailles, le 3 octobre 1851, et suivant son désir, ses restes furent ramenés et inhumés à Provins, sa ville natale qu'il affectionnait.

M. de Savigny a laissé une rente de 1.200 fr. pour doter chaque année, au printemps et à l'automne, quatre jeunes filles pauvres de la ville, et, de préférence, celles qu'une première faute pouvait condamner au célibat.

Maison du XIIIe siècle

Dans la *rue Maufranc*, au levant de la maison Lelorgne de Savigny, des ouvriers maçons faisant des réparations en 1900, au pignon de la dite maison, mirent à jour *la façade*

Digitized by Google

d'une construction du XIIIe siècle, qui avait été recouverte d'une épaisse couche de mortier.

Le propriétaire, M. Boulé, ingénieur en chef de la navigation, eut l'heureuse idée de conserver aux curieux ce rare spécimen des demeures d'autrefois et d'ajouter ainsi un monument de plus à la ville de Provins où il a le droit de cité.

Nous avons la conviction que les habitants de Provins, les amateurs et les touristes lui en sont reconnaissants.

RUINES DE L'ÉGLISE SAINT-THIBAUT

Transition du Roman au Gothique primitif.

Quelques historiens ont prétendu, mais sans en avoir la certitude, que cette église avait été construite en 1089 par Thibaut, Comte de Blois, en mémoire de son parent Thibault (le Charbonnier), fils de Arnoult et de la comtesse Gizelle, fille de Raymond, comte de Sens. Ce que l'on sait exactement par une charte de Henri-le-Libéral, c'est que l'église Saint-Thibaut existait en 1157, mais sans savoir si elle eut pour fondateur le comte de Blois.

Il ne reste de cet édifice qu'une partie du portail du midi, où se voit encore, du côté du jardin, *un fort joli chapiteau* d'angle. On y relève aussi quelques *marques de tâcherons*.

Le revenu de l'église Saint-Thibaut consistait dans la vente des fers à cheval dont les rouliers la gratifiaient quand ils avaient monté sans accident de la Ville-Basse à Saint-Thibaut par la rue du Murot qui était avant 1781, la route de Paris.

Afin de se faire une idée de ce qu'étaient pour les voituriers les difficultés de la rue du Murot, il faut savoir qu'en 1846 on rectifia la montagne dans la mesure du possible, qu'en certain endroit on abaissa le sol de 1 m. 80 environ, et que d'autre part on combla de 0 m. 70 le rez-de-chaussée de certaines maisons ; ce qui a supprimé une pente de 2 m. 50 environ sur un parcours de 150 mètres, et où, gênant la circulation, se trouvait la Vieille-Porte avec un caniveau ou ruisseau au milieu de la chaussée.

Avant 1781, il y avait sur le parcours de la rue du Murot, plusieurs maréchaleries pour referrer les chevaux.

Une plaque indicatrice contient la mention suivante :

VESTIGES DE L'EGLISE SAINT-THIBAUT
QUI EXISTAIT EN 1157
ABANDONNÉE APRÈS LA RECTIFICATION DE
LA ROUTE DE PARIS

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Bulletin périodique paraissant tous les deux mois

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ D'HISTOIRE & D'ARCHÉOLOGIE

DE L'ARRONDISSEMENT DE PROVINS

FONDÉE A PROVINS LE 15 DÉCEMBRE 1892

TOME III

N° 4

AOUT 1906

PROVINS

IMPRIMERIE CH. LOUAGE

14, Place de l'Hôtel de Ville, 14

Digitized by Google

Digitized by Google

Saint-Thibaut était invoqué pour la fièvre. Nous avons vu, dans le chemin de la Nozaie, près du Trou-au-Chat, la Fontaine Saint-Thibaut, où les malades ayant la foi venaient boire, espérant ainsi assurer leur guérison.

HOTEL DE LA COQUILLE

A gauche de l'église Saint-Thibaut, la maison portant le numéro 4 est l'*Ancien Hôtel de la Coquille*, dont les massives lucarnes en briques XVIe et XVIIe siècles, et une partie de l'étage supérieur ont été démolis et abaissés il y a quelques années.

On y conserve *une belle cheminée* (en plâtre) du XVIe siècle.

Longtemps l'hôtel de la Coquille, point terminus des pénibles efforts déployés par les attelages, fut témoin des joies ou des douleurs des voituriers après cette redoutée et rude épreuve : la montée de la rue du Murot.

L'hôtel avait comme enseigne, à la clef du cintre de sa porte charretière, une « Palourde », *Coquille de Saint-Jacques pèlerine*. Il se pourrait que le choix de cette enseigne eut pour but d'attirer l'attention des pèlerins, si nombreux dans Provins au Moyen-Age, ou de flatter quelque peu la riche Abbaye de Saint-Jacques elle-même, dans les dépendances de laquelle nous avons vu la Tour-aux-Pourceaux.

Cette coquille étant relativement petite et faisant ligne avec la maison, il est présumable que l'hôtel avait, avançant sur la rue, une de ces monumentales potences en fer forgé où était suspendue et tintinabulait au vent la tôle où était peinte l'image, enseigne de la maison.

Les enseignes remontent à la plus haute antiquité, elles étaient le seul moyen de reconnaître les maisons avant qu'on eût adopté les numéros, ce qui n'eut lieu qu'à la fin du XVIIIe siècle.

ÉCOLE SAINT-THIBAUT

(Pour les garçons)

C'est une construction dans le style roman édifiée par *M. Charbaut, architecte à Provins.*

Cette maison d'école est l'œuvre des habitants de la Ville-Haute qui, à l'inspiration de Monsieur Moussin, curé de Saint-Quiriace, l'élevèrent par souscription en 1871.

Digitized by Google

Les sculptures dues au ciseau d'un artiste, M. Parfait, représentent : à la porte d'entrée, les armes de Champagne et celles de Monseigneur Allou, alors évêque de Meaux ; au-dessus, les attributs des arts ; et plus haut, dans une arcature très ornée, Thibaut, écolier, écrivant sur un rouleau de parchemin. Le jeune comte est entouré de différentes pièces d'une armure de Chevalier.

L'école Saint-Thibaut est la propriété de la fabrique Saint-Quiriace qui assure le traitement de son instituteur laïque, elle peut contenir cinquante-cinq élèves.

Sur l'emplacement où elle se dresse était la boucherie du Châtel donnée à toujours en 1268 aux bouchers de la Ville-Haute par le Comte de Champagne.

MAISON DES ORPHELINES

dite aussi Maison Saint-Thibaut

En quittant la maison d'école des garçons, il faut descendre la *rue Saint-Thibaut* jusqu'à la première rue à gauche et voir la Maison de Saint-Thibaut, plus connue sous le nom de Maison des Orphelines.

Sur la façade est une plaque sur laquelle on lit :

SAINT-THIBAUT
FILS DE ARNOULT
COMTE DE CHAMPAGNE ET DE BRIE
NAQUIT EN 1130
DANS CETTE MAISON OU FUT FONDÉ
EN 1691
LE REFUGE DES ORPHELINES

Nota. — Monsieur Lebœuf fait remarquer avec raison que s'il en était ainsi, l'habitation primitive aurait été démolie et remplacée. — (LEBŒUF, *Guide dans Provins et les environs*, p. 78.)

En 1691, Monsieur d'Aligre, abbé de Saint-Jacques, y fonda l'Hôpital des Orphelines, pour admettre trente de ces enfants, où elle recevaient l'éducation jusqu'à l'âge de dix-huit ans. En sortant on leur donnait un trousseau.

Le 27 messidor, an VI, l'établissement fut supprimé et sa dotation passa à l'Hôpital-Général avec la même destination. Comme partie des maisons du Châtel dans l'enceinte des

Digitized by Google

murs duquel elle se trouvait, la Maison Saint-Thibaut possède de belles caves voûtées d'ogives munies de colonnes et de chapiteaux ornés de feuilles.

L'Hôpital des Orphelines avaient une chapelle dédiée à Sainte-Marguerite.

C'est dans cette propriété que le mur de la première enceinte fortifiée qui passe au Bourg-Neuf (mur que nous avons vu à gauche de la Poterne Faneron), vient se courber et va se souder à la Grosse-Tour de César.

Cinquante mètres plus bas, à droite, on voit encore le tronçonnement de ce même mur où existait la Vieille Porte, une des trois entrées de la Place accessibles aux voitures. On y a placé une plaque portant la mention suivante :

RESTES DE L'ENCEINTE
DU XIIIe SIÈCLE
ET EMPLACEMENT DE LA VIEILLE PORTE
DÉMOLIE EN 1678.

Remonter quelques pas, prendre de suite à gauche l'escalier de la rue Jean-Desmarets, il conduit rue du Palais qu'il faut suivre également à gauche. Voir en passant la maison portant le n° 14.

MAISON DE JEAN DESMARETS

Jean Desmarest naquit à Provins en 1310. Fils de Thomas Desmarest, avocat, il suivit la même carrière que son père ; il fut reçu au Parlement de Paris, se distingua par son éloquence, et devint avocat du Roi.

Jean Desmarest fut un des commissaires députés le 2 août 1360, par le jeune Dauphin Charles, régent du Royaume, pour ratifier le traité de Brétigny si humiliant pour la France.

La Commune de Paris s'étant révoltée en 1381, à l'occasion de nouveaux impôts, Jean Desmarest fit de vains efforts pour calmer le peuple.

Charles VI, alors roi et encore enfant, s'étant laissé prévenir par des gens malintentionnés contre ce fidèle serviteur, Desmarest fut disgracié, condamné à mort et décapité.

Sur l'échafaud, prêt à recevoir le coup fatal et pressé par ses amis de crier : « Merci » au roi, ce courageux vieillard répondit :

Digitized by Google

« J'ai servi au Roi Philippe son grand-aïeul, au Roi Jean, et au Roi Charles, son père, bien et loyaument, ne oncques ces trois rois ne me sceure que demander, et aussi ne feroit cestui s'il avoit âge et connoissance d'homme faict. A dieu seul veuille crier Mercy. »

FILLES DÉVOTES

de l'Institution charitable de l'Enfant Jésus

Ce fut en l'année 1577 que, désirant vivre saintement, plusieurs filles pieuses, des meilleures familles de Provins, prirent à loyer l'hôtel Desmarest pour y fonder les Petites Ecoles et donner l'instruction aux enfants.

Ces saintes filles ne furent d'abord pas religieuses.

Sur leur invitation, Monsieur de Bellegarde, archevêque de Sens, leur envoya des Ursulines pour les former.

Ensuite elles tentèrent d'établir dans cette maison un deuxième couvent de Bénédictines, mais ne furent pas autorisées. Elles s'adjoignirent alors des religieuses de Notre-Dame de Saint-Mihiel, et leur local étant devenu trop restreint, manquant d'eau et trop loin du public, elles en cherchèrent un plus commode.

C'est alors qu'elles louèrent une maison dans la rue des Barbaux (aujourd'hui rue de la Bibliothèque) ; elles y fondèrent le couvent des Dames de la Congrégation des Filles de la Vierge, sur l'emplacement où est aujourd'hui la Villa-Garnier. Ayant obtenu la permission de s'y fixer, elles y firent dire la messe pour la première fois le 13 mai 1629. — La maison devint de suite très importante.

Quelques-unes des filles dévotes les y ayant accompagnées et s'y étant agrégées, les autres se retirèrent à Bray-sur-Seine, où elles fondèrent un établissement.

La Congrégation se composa d'abord de sept dames nouvellement arrivées à la maison de la Ville-Haute, et de quatre filles dévotes de cette maison, qui furent le noyau de l'établissement de la rue des Barbaux.

Les dames de la Congrégation faisaient beaucoup de charité et tous les jours à midi, elles donnaient la soupe aux pauvres.

Ces religieuses ne se dispersèrent pas à la Révolution, elles restèrent sous des habits laïques, et dirigées par l'abbé Ythier, curé de la Ville-Haute, qui leur acheta dans le cloître Saint-Quiriace, une petite maison où elles continuèrent leurs offices et l'instruction de quelques jeunes filles.

Digitized by Google

Sur une plaque placée au levant de la maison qui nous occupe, on lit :

ICI NAQUIT EN 1310
JEAN DESMAREST
AVOCAT GÉNÉRAL AU PARLEMENT DE PARIS
LÉGISTE, CONSEILLER DU ROI CHARLES V
MAGISTRAT INTÈGRE ET COURAGEUX
IL FUT DÉCAPITÉ EN 1383

LA MAISON ROMANE

Située au pied de la motte ou monticule où est assise la Grosse-Tour, dont elle est peut-être l'aînée, cette maison montre une architecture postérieure au Xe siècle. — Construction de petits appareils réguliers maçonnés par lits. — Façade déformée, mais ayant toujours formé un angle obtu.

Elle présente, au rez-de-chaussée, une porte à plein cintre conduisant à une cave peu profonde, dont la voûte en partie disparue, est remplacée par un plancher. A droite, dans cette cave, sur une même ligne, sont deux arcades peu élevées aussi à plein cintre, gardant le secret de leur usage. — Au levant un réduit assez élevé, voûté en blocage, rappelle par sa forme les cachots de la Grosse Tour. — Au centre, le plancher est soutenu par un pilier carré dont le chapiteau et la base de pilier à pans coupés est un simple biseau orné d'un tracé de grossiers ornements triangulaires rappelant assez les ornements du VIIe et du VIIIe siècles.

Enfin, sous la rue du Palais, est une galerie souterraine (obstruée) dont l'entrée plongeante se dirige au nord sous l'immeuble situé en face, de l'autre côté de la rue. Cet immeuble faisait autrefois partie de l'Hôtel des Brébans, famille ancienne et illustre de Provins.

L'Hôtel des Brébans, construit sur le mur des fortifications, avait de grandes dépendances qui dominaient en partie la rue du Muret — aujourd'hui rue Saint-Thibaut — où se voient encore deux massifs piliers ou contreforts dont l'un, situé en face d'une maison portant le numéro 38, est couronné par une sorte d'échauguette dont le corps est supporté par des corbeaux en encorbellement. L'autre pilier se voit dans une impasse au numéro 61 de la même rue, il abrite l'ancien puits de l'Hôtel, qui est connu sous le nom de *Puits-Certain*, et qu'on a rendu public en pratiquant par arrache-

Digitized by Google

ment à la base du pilier une ouverture pour permettre d'y puiser de l'eau à l'aide d'une poulie (1).

Parmi les Brébans que nous pourrions citer, le plus connu est le chevalier Milon de Brébans, chambellan de la comtesse Marie, grand bouteiller de Romanie, seigneur du Plessis-Brébans, Cucharmoy et autres lieux (2). Ce chevalier fit le voyage de Terre Sainte, au temps des Croisades, et à son retour par Constantinople, en 1176, il rapporta le chef de Saint Quiriace, dont il fit présent au Chapitre de cette église (3).

A gauche de l'entrée de la cave de la maison romane, on voit une ancienne porte, murée, carrée et à gros linteaux taillés en bâtière, relativement modernes, au-dessus de laquelle est ménagée une petite niche qui semble avoir été faite pour recevoir une lumière. — A droite du bâtiment, se trouve une fenêtre murée, à plein cintre, dont l'archivolte est ornée de zigzags et d'étoiles.

Sur une corniche limitant les étages, s'appuient les pieds droits d'une double fenêtre à cintre surbaissé, dont la retombée a lieu sur une colonne commune, les séparant au point où le mur se courbe. Cette colonne a son chapiteau orné de rubans entrelacés et de feuillages, et sa base ornée de bandelettes. Les archivoltes de ces deux fenêtres sont ornées de boudins, sauf le bas du jambage droit, où cet ornement s'arrête à hauteur et se termine par des sculptures indéterminées. Au-dessus de la porte de la cave est une étroite ouverture percée en forme de meurtrière, peu profonde, qui vraisemblablement devait éclairer un escalier.

Enfin, les fenêtres carrées du rez-de-chaussée, de l'étage, semblent être de la même époque que la porte à gros linteaux renforcés dont il est parlé plus haut.

Dans les dépendances de la maison romane était installée depuis très longtemps l'Ecole Sainte-Lucence, pour les petites filles, sous la direction des Religieuses de la Congrégation des Dames Célestines.

Supprimée depuis la laïcisation des maisons religieuses

---

(1) En 1776, le Puits-Certain a gelé.

(2) Le Plessis-Brébans, près Chenoise, est aujourd'hui Le Plessis-aux-Tournelles.

(3) Monsieur Opoix place cet événement en 1206 (*Histoire et description de Provins*).

Digitized by Google

enseignantes, l'école Sainte-Lucence a fait place à une garderie.

Cette école, à la Ville-Haute, était pour les petites filles du Châtel, ce qu l'école Saint-Thibaut est pour les petits garçons.

En quittant la maison romane, il faut aller visiter la Grosse Tour. Pour cela, revenir sur ses pas, jusqu'à l'angle du jardin à l'ouest de cette maison, prendre les quelques marches qui s'y trouvent et, par le petit chemin, contourner la Tour, l'ayant à droite.

LA TOUR DE CÉSAR

Monument historique

La Tour, dite *de César* (à cause sans doute de quelques tours romaines auxquelles elle a succédé), est un *monument historique du XIIe siècle*, servant de clocher à l'église Saint-Quiriace. Différemment dénommée à travers les âges par divers historiens et par le public, elle est connue sous les noms de *Tour du Comte*, *Tour du Roi* ou *Notre Sire le Roy*, *Tour aux Prisonniers*. — Dès avant 1432, on l'appelait le *Petit-Châtelet*, enfin *Grosse-Tour* et *Tour Saint-Quiriace*.

C'est un des plus curieux monuments de son époque, par sa position, sa conservation et sa forme extérieure.

Il est établi que la Tour existait déjà en 1137.

Construite sur une motte en forme de cône tronqué dont le but évident était de tenir l'assiégeant à distance et de donner de la hauteur à sa muraille d'enceinte, la Grosse-Tour était à cheval sur les murs des fortifications dont elle était le château-fort, le donjon, et elle défendait la place à l'est.

Outre son rôle militaire, elle eut de multiples emplois, on y frappa monnaie, et elle dut servir à différentes époques de lieu de détention à des prisonniers d'Etat. — Elle servait déjà de prison en 1160. — A cette date, l'archevêque de Sens, dans la confirmation des privilèges de l'Abbaye de Saint-Jacques, cite la *Prison* comme une des limites des biens donnés aux chanoines de Saint-Quiriace. — En 1176, le comte Henri, dans la confirmation des privilèges de Saint-Quiriace, émancipe des hommes du Chapitre de la justice de ses prevosts, à condition que le gardien de *sa Tour les garde*.

« En 1275, elle est estimée rapporter année commune cent

Digitized by Google

« livres que le seigneur a coutume d'abandonner à celui qui « garde la Tour.

« Singulière prison : le seigneur y enfermait ses Juifs « quand il voulait en tirer de l'argent et sans qu'ils eussent « méfait ; quiconque y était envoyé dût-il n'y avoir mis qu'un « seul pied, devait deux deniers ; y restait-il, il devait en « outre s'il couchait seul en un lit deux autres deniers, ou un « seul si un compagnon lui était donné, et deux autres pour « son tourage chaque nuit. Il pouvait se faire apporter son « lit, se faire accompagner par son serviteur qui avait le « droit de sortir librement pour faire ses commissions. Ce- « pendant si le prisonnier était un serviteur du seigneur de « Champagne, du bailly, du maire ou du prévost, il ne devait « que le loyer du lit.

« Les vêtements des larrons se partageaient après leur con- « damnation, entre le châtelain (gardien de la Tour) et le « sergent, jusqu'à la courroie ; si la ceinture était d'argent « ou d'or elle appartenait comme les deniers, l'or et l'argent « au prévost pour le seigneur. Ce qui était sous la courroie « était au viguier (1), si ce n'était noir ou gris qui devait « être au seigneur. Tout prisonnier délivré pouvait être « dépouillé par le tourier pour son tourage, jusqu'à la che- « mise et au braie, et la prisonnière jusqu'au peliçon (2) et « à la chemise, etc. » — (*La Tour de Provins*, description et histoire, par Emile Lefèvre.)

« La Tour de César était encore le chef-lieu de la Châtelle- « nie ; en cas de guerre tous les chevaliers, depuis le chemin « Perré jusqu'à la forêt d'Augers, et depuis la forêt de Jouy « jusqu'à la Seine, venaient s'y rendre, excepté ceux qui « dépendaient du préfet de Bray (1210) ; c'est dans la Tour et « dans l'enceinte du Châtel qu'on faisait retirer les villageois, « leurs récoltes et leurs troupeaux. Il est probable que les « magnifiques caveaux de la Ville-Haute avaient la même « destination. Jusqu'à la Révolution les possesseurs de fiefs « qui relevaient de cette Tour étaient dans l'obligation de se « présenter à l'une des Portes (celle de l'Ouest), avec l'épée « et les éperons pour rendre foi et hommage au roi. — Plu- « sieurs cens étaient payés au pied de la Tour. »

---

(1) Officier qui remplaçait le Comte.

(2) Le peliçon, usité au XIIe siècle jusqu'au XVe siècle, appartenait aux deux sexes. Ce vêtement, fait de peaux conservant leur poil, consistait en une robe de dessus à manches larges.

Digitized by Google

De l'ancienne *chemise* ou muraille qui entourait le monument, on voit encore une partie de la substruction sur laquelle la nouvelle ceinture est élevée. On doit cette dernière à Thomas Guérard, capitaine anglais, qui la fit construire avec l'argent des habitants pour s'y retirer, s'y mettre en sûreté dans la place de Provins qu'il occupait après le siège de 1432.

A cette étonnante maçonnerie d'appareils réguliers, en forme de panse de cruche, les Provinois ont conservé le nom de *Pâté aux Anglais*, dont l'esprit critique de nos ancêtres l'aura baptisée lors de son édification.

Malgré les démolisseurs et l'œuvre destructive du temps, le *Pâté* a encore une moyenne de sept mètres soixante de hauteur (1).

Au-dessus de la porte d'entrée est scellée une plaque sur laquelle on lit :

TOUR DITE DE CÉSAR OU TOUR DU ROI
DONJON DU XIIe SIÈCLE
EN 1432 LES ANGLAIS AYANT PRIS PROVINS
RELEVÈRENT LES MURS D'ENCEINTE
POUR Y PLACER DE L'ARTILLERIE A FEU

La partie de la muraille qui de la Tour se dirige au midi, se nommait *Les Petits Murs* ; elle se reliait à la grande ligne des fortifications du sud et à celle de la Montagne du Bourreau par la Porte Hodois, la Tour de Luxembourg ou Tour aux Anglais, et le Pinacle.

La porte donnant actuellement accès dans la Tour est relativement moderne, elle n'est percée que depuis que le vieux donjon sert de clocher à l'église Saint-Quiriace.

Dès l'entrée, au bas d'un large escalier, on se trouve sous une voûte de blocage grossier, sorte de vestibule divisé par une cloison moderne où s'ouvrait anciennement la porte de la Tour, du côté du couchant, à l'intérieur de la place.

C'est à cette porte, comme nous l'avons dit, que les nouveaux possesseurs de fiefs et d'arrière-fiefs dans toute l'étendue du domaine de Provins, étaient tenus de se présenter pour rendre la foi et l'hommage qu'ils devaient au roi, à cause, est-il dit, de sa Grosse Tour de Provins.

---

(1) Le pourtour du Pâté, à la hauteur du seuil de la porte d'entrée, a 98 mètres environ.

Digitized by Google

Voici ce qui avait lieu alors :

Les nouveaux possesseurs se présentaient à cette porte de l'ouest, avec l'épée et les éperons, assistés de deux notaires et de deux témoins. Ils s'agenouillaient comme vassaux. On frappait trois coups avec le heurtoir de la porte. Le gardien de la Tour apparaissait sur le rempart. On lui demandait si le roi était là, et, sur sa réponse négative, on dressait un procès-verbal. Le vassal devait aussi baiser le heurtoir.

C'est la baie de cette ancienne porte qui, aujourd'hui, sert de fenêtre à ce réduit. Le prolongement de ce vestibule formait dans l'épaisseur du mur une galerie secrète en gradins et paliers où l'on voit extérieurement deux archères, se dirigeant sur la porte Hodois et la Tour de Luxembourg voisine du Pinacle, ancienne demeure des maires de la ville.

L'escalier de la grande voûte a subi bien des transformations et des remaniements. — Sa voûte est actuellement composée de trois parties distinctes de différents âges, que les temps et les besoins de la place ont fait modifier. — On remarque qu'au milieu de sa longueur, l'escalier avait une porte (plusieurs fois remaniée) à deux ventaux s'ouvrant sur un palier, se fermant au moyen d'une barre à coulisse et d'une bascule ou fléau dont la maçonnerie porte encore (à droite en montant) une entaille où venait retomber la partie du système mobile de la fermeture.

Quelques parements de murs portent diverses marques de tâcherons.

Côté Sud

Quand on a gravi l'escalier, on se trouve dans ce que nous appellerons la cour, au pied de la face sud du monument.

Dans le bas, à droite, est une ouverture pratiquée par arrachement, en 1693, pour pénétrer dans la salle basse. (Nous reviendrons sur ce détail.) — A gauche, est le reste en *ruine du perron* qui conduisait à la seule *porte du Donjon*, porte basse et étroite, à goussets, située à environ six mètres de hauteur, répondant au niveau du premier étage. — Outre le perron que nous venons de désigner, dont le palier était encore à une certaine distance de l'entrée, on arrivait à la porte du donjon au moyen d'une échelle accessoire ou gradin en bois, escalier mobile qu'on pouvait vivement supprimer au besoin, s'appuyant d'un bout sur le perron et de l'autre à un agencement quelconque avoisinant l'échauguette (démo-

Digitized by Google

lie) située sur le pilier engagé, saillant au milieu du mur, entre les deux tourelles, pilier qui supporte encore la plate-forme de cette même échauguette dont il reste la porte excentrée, à droite.

De cet endroit on pouvait surveiller et défendre l'entrée de la Tour, contre tous coups de main, surprise, ruse ou violence.

En examinant les *pierres en harpe* qui saillissent à gauche de l'échauguette et en prolongeant mentalement leur ligne verticale par rapport à la plate-forme, il est visible qu'il existait un vide entre ce mur de gauche et la dite plate-forme.

Il est donc présumable que la partie inférieure de l'échauguette était munie à gauche d'un machicoulis commandant la porte.

A une certaine hauteur au-dessus, on voit, entre les deux tourelles, partie du *chemin de ronde* formant anciennement une galerie couverte et fermée, contournant le monument et permettant à ses défenseurs de se porter vivement d'un point à un autre, à l'abri des coups de l'ennemi. Enfin, dans la partie inférieure, à une certaine hauteur du sol, entre le perron et le pilier qui supportait l'échauguette, est une ouverture longue et étroite (en partie restaurée), qui éclairait ce côté de la salle basse.

Côté Ouest

Prendre à gauche la terrasse qui contourne le donjon. Cette terrasse, d'une largeur moyenne de cinq mètres, est le terre-plein fait pour y placer leur artillerie à feu, par les Anglais, maîtres de la ville de Provins après le siège de 1432. Les murs du pâté, alors plus élevés, ont été arrasés par la suite à hauteur d'appui.

Des fouilles faites en 1867 pour déterminer la forme de la base de la Tour, montrèrent qu'elle est assise sur une *maçonnerie ayant l'apparence d'un socle carré taillé en biseau*, et que la construction moins bien soignée (quant à l'appareil) de sa substruction, semble démontrer que l'on ne voyait primitivement que quatre-vingts centimètres de sa base carrée aujourd'hui enterrée.

La grande baie ogivale, depuis peu décombrée, qui occupe à sa base le milieu de l'œuvre, est la fosse des latrines longtemps désignée sous le nom terrifiant d'oubliettes, de laquelle on tira, lors du déblaiement, quelques spécimens de gros-

Digitized by Google

sières poteries, de creusets de différentes grandeurs, quelques monnaies en argent du roi Jean (1350-1364), etc., etc.

A côté est un pilier engagé (restauré) dont la plate-forme était couronnée d'une échauguette ou guérite fermée dont la porte, encore existante, s'ouvre dans une arcature romane ; ses côtés présentent également des pierres en harpe et la partie supérieure *un solin en fronton.*

Au bas de ce pilier, à droite, est une étroite ouverture (restaurée) faisant pénétrer un mince rayon de lumière dans la salle basse. — Sur toute la façade Ouest, depuis le perron jusqu'au Nord-Ouest, où il faisait un retour de un mètre quatre-vingt-dix en plus de la tourelle, règne à une certaine hauteur, *un solin en pierre de taille* qui a été lancé dans la construction primitive ; il faisait seul la jonction de la couverture des bâtiments, abritant des magasins ou autres services appuyés au pied du donjon, du côté opposé aux coups de l'ennemi, et dont la maçonnerie en forme de voûtes à cintre surbaissé, existant encore en partie dans le sol, pourrait bien être les fondations.

Ces différents bâtiments qui semblent avoir été importants et occuper toute la face Ouest, ont sans doute été détruits par fortune de guerre, et leur incendie, en calcinant les pierres, a laissé au mur, jusqu'à une certaine hauteur, les traces incontestables du fléau destructeur.

Côté Nord

Cette partie est une des mieux conservées, malgré les *traces d'incendie* que porte la tourelle de droite, où il est visible que le cadre de la croisée a dû être entièrement relancé.

De ce côté, la baie cintrée de l'échauguette est bouchée par une grossière maçonnerie dans laquelle est ménagée une fenêtre dont la base est quelque peu cachée par une sorte de *demi-pyramidon* couronnant le pilier.

Si l'on s'en rapporte aux savantes études de M. Emile Lefèvre sur la Tour de Provins, une cuisine aurait occupé cette partie du donjon.

« Une grande quantité d'os d'animaux découverts de part « et d'autre du pilier (on en a retiré soixante-quinze kilos), « et leur mélange dans une terre devenue noire, avec des « fragments de poterie, m'incline à penser que le pyramidon « a été disposé pour faciliter la chute des débris jetés de la

Digitized by Google

« cuisine. » — (Emile Lefèvre ; *La Tour de Provins*, description et histoire.)

L'ouverture en fente qui, de ce côté, éclaire la salle basse, n'a que cinq centimètres de large ; on y remarque des traces de *scellements de quatre barreaux* horizontaux. Enfin, le mur d'enceinte (ou chemise) présente une partie ayant encore deux mètres soixante de hauteur sur quinze mètres, dans laquelle de *larges baies carrées également espacées* ont été bouchées.

Côté Est

On y remarque, comme au Nord et à l'Ouest, partie des fouilles dont nous avons parlé, faites à la base du donjon, pour en déterminer la forme. — Le pilier engagé du côté Est est aussi couronné par la plate-forme qui supportait l'échauguette dont on voit encore les vestiges et dont la porte était excentrée à droite. Ce pilier présente le rare ornement dans une construction militaire, de *modillons ou corbeaux d'encorbellement façonnés* et ornés d'une sorte de feuilles.

Ici, l'ouverture qui éclaire la salle basse a un mètre trente-neuf sur quinze centimètres de large, et l'on remarque que l'un de ses jambages porte des marques de tâcherons figurant la lettre B, une croix à bras égaux et une quatre-feuilles.

Primitivement, les fenêtres des prisons n'étaient que de simples meurtrières étroites, garnies de barreaux de fer ; — nous faisons remarquer ici que la tour Nord-Est a conservé sa *fenêtre primitive*, quand les autres tours les ont en partie vues s'agrandir.

La maison du gardien, sonneur des cloches, a été construite en 1693 ; elle occupe la partie Est et le Sud de la terrasse.

Il faut suivre et descendre l'escalier qui nous ramène dans ce que nous avons appelé « la cour ».

Au bas de cet escalier, est la *citerne*, construction cylindrique en pierre de taille, très soignée ; le corps de cette citerne ou réservoir est en partie comblé de pierres, et son tube, qui a encore vingt-six mètres trente de profondeur, présente à une certaine distance (environ dix-sept mètres) de son orifice, un *renflement sphérique* très prononcé et qui était sans doute destiné à augmenter sa capacité ; à cet endroit est dissimulé un passage secret au-dessous duquel le tube reprend sa forme primitive.

Digitized by Google

La citerne du donjon ne conserve plus d'eau, elle n'est plus aujourd'hui qu'une des curiosités de la Tour. Depuis que la Ville de Provins a fait édifier dans la salle basse, que nous allons visiter, un des réservoirs du service des eaux pour l'alimentation de la Ville-Haute, le trop plein en est déversé dans la citerne où il se perd sans qu'il y paraisse jamais.

Quand on est sur le palier d'entrée extérieur de la porte de la Tour, on voit, dans l'angle formé par le mur du pâté et celui de la porte, une gargouille quelque peu saillante qui, selon nous, doit être le primitif conduit de vidange du trop-plein de la citerne.

Sous la maison du gardien, dans le sous-sol servant de bûcher et de fournil, était une *chapelle dédiée à Saint-Pancrace*, elle était à la nomination du Chapitre de Saint-Nicolas du Martroy, église collégiale située dans le voisinage, au sud de la Tour. Il ne reste rien d'intéressant de la chapelle de la Tour ; — en face de la porte, une baie à cintre surbaissé, sorte d'arcade de deux mètres soixante-quinze sur un mètre quinze, et au fond, à droite, une partie de l'ancien mur où l'on distingue la naissance d'une voûte, en sont les seuls vestiges.

Mais, entrons dans la Tour.

On y pénètre actuellement de la cour par une ouverture dont nous avons parlé à notre arrivée.

Cette entrée (?) fut faite par arrachement, en 1693, dans une *galerie souterraine rampante* d'environ neuf mètres de longueur, allant à la citerne. Si l'on s'en rapporte aux *amorces visibles de la voûte*, on est porté à admettre, eu égard à son plan très incliné, que ce passage, qui eût été dangereux et glissant sans gradins, devait être un escalier se terminant sur un palier où se trouvait l'ouverture pour tirer l'eau.

Dans l'angle gauche, au-dessus de la porte, on voit aussi noyé dans l'épaisseur de la maçonnerie, un *tuyau de poterie* qui conduisait les eaux pluviales dans la citerne. En plus, comme moyen d'alimentation, il y avait deux puits dans la Tour, l'un central, dont le réservoir de la Ville occupe l'emplacement, et que M. E. Bourquelot dit avoir quatre-vingts pieds de profondeur ; l'autre, couvert en 1691 et retrouvé en 1806, est de forme ronde et a un mètre trente de diamètre ; pouvant présenter quelques dangers, il fut de nouveau rebouché. Ce dernier puits serait à l'Est, sur le Pâté aux Anglais.

Digitized by Google

SALLE BASSE

En face du passage souterrain, s'ouvre dans une entrée en retraite, la porte de la *Salle Basse*, construction haute de huit mètres quatre-vingts, dont la voûte de blocage vient se terminer en calotte. Elle est éclairée par quatre longues et étroites fenêtres en meurtrières de différentes hauteurs ; l'une de ces fenêtres, celle de l'ouest, porte dans sa baie les *traces d'un escalier* de huit marches.

Dans cette salle qui servit de manutention, il y avait le puits central dont nous avons parlé, un moulin à bras, et au nord, dans une des deux arcatures ogivales de la muraille (celle de gauche), *un four à cuire le pain*, dont il reste encore quelques vestiges ; le devant de ce four était appuyé sur un carré de maçonnerie démoli depuis peu d'années. — Quant au conduit de fumée on n'en voit pas trace. (1)

La boiserie de la porte mérite qu'on prête un moment d'attention à sa ferrure ; elle est disposée de telle façon qu'il est impossible d'en arracher les ferrements logés dans l'épaisseur de son bois, soit de l'intérieur, soit de l'extérieur. Ce détail, joint à un guichet dont elle est pourvue, peut faire supposer que ces mesures furent prises pour, le cas échéant, se barricader dans la salle basse, ou qu'au besoin on y pouvait mettre certains hôtes en sûreté.

A droite, en sortant de la salle basse, est un étroit et sombre couloir à l'entrée duquel il y avait une première porte. Il conduit à un *cachot souterrain* sans lumière. — Cette prison assez vaste où l'on accède en descendant quelques marches, et dont la porte basse, en plus de ses verrous, se fermait par une barre en bois se glissant horizontalement dans l'épaisseur du mur, fut le *cachot de Jean du Clou*, un aventurier, capitaine bourguignon, qui parcourait le pays et fut pris du côté de Sourdun ; on le détint prisonnier en 1418.(2)

Cet affreux séjour était pourvu de latrines encore visibles au fond d'un couloir *ad hoc*. Ce qui prouverait que les pri-

---

(1) En 1875, lors de fouilles pratiquées dans la salle basse pour y établir un des réservoirs du service des eaux, on découvrit une petite statuette en bronze représentant une *Vénus pudique*, qui fut reconnue par les savants comme ayant une origine gauloise. Cette curieuse statuette est au Musée de la Ville.

(2) Dans le couloir qui conduit à la prison de Jean du Clou, il y a en travers la voûte un trou dont on ne s'explique pas l'usage.

Digitized by Google

sonniers du cachot souterrain ne sortaient pas souvent à l'air.

Revenu à la lumière, prendre en face du cachot, l'escalier en limaçon qui conduit au premier étage ; sa partie inférieure était éclairée à droite par *une fenêtre (murée) ogivale*, en meurtrière, qui répandait un peu de lumière dans ce sombre carrefour ; d'autres ouvertures ménagées de place en place l'éclairent également sur son trajet.

A moitié sa hauteur, à la vingt-quatrième marche, on rencontre une baie faite aussi par arrachement dans la paroi de la Tour, en 1693, au niveau du terre-plein où est la maison du gardien, ce qui permet à ce dernier de se rendre facilement de son logement au service des cloches.

Mais, continuons notre ascension.

Après avoir franchi vingt-deux autres marches, qu'éclairait une ouverture au levant, nous arrivons à l'étage.

En haut de l'escalier, à droite, avant de pénétrer dans la grande salle, est une prison épousant la forme de partie de la tourelle qui la contient. On la donne pour le *cachot de Jean-le-Bon*, duc de Bourgogne, qui fut enfermé dans le donjon en 1267. — Ce cachot est éclairé au midi par une fenêtre qui fut élargie, et à l'est par une autre ouverture en meurtrière, très étroite, située extérieurement dans l'angle formé par la tourelle. A cette fenêtre, on remarque à droite et à gauche, sur le nu du mur, les trous de scellement au plomb de barreaux de fer ; sur l'appui, les prisonniers ont tracé, à l'aide d'une pointe quelconque, cinq petites croix à bras égaux de douze à vingt millimètres.

Primitivement haute de soixante-dix centimètres, cette même fenêtre a été raccourcie par l'addition de maçonnerie à sa base, ayant évidemment pour but de retirer aux prisonniers la vue plongeante sur la galerie.

Entrons dans la grande salle et, prenant à gauche, voyons de suite la savante disposition de l'entrée du donjon.

PORTE DE LA TOUR (INTÉRIEUREMENT)

Ainsi que nous l'avons dit, l'unique entrée de la Tour, vue extérieurement, était *une porte basse* d'un accès difficile, située à six mètres de hauteur environ. Dès qu'on avait franchi cette première porte, que son peu de hauteur forçait à se baisser pour amoindrir la force du visiteur que, dans cette position, on pouvait facilement assommer, s'il était un

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Bulletin périodique paraissant tous les deux mois

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ D'HISTOIRE & D'ARCHÉOLOGIE

DE L'ARRONDISSEMENT DE PROVINS

FONDÉE A PROVINS LE 15 DÉCEMBRE 1892

TOME III

N° 5

NOVEMBRE 1906

PROVINS

IMPRIMERIE CH. LOUAGE

14, Place de l'Hôtel de Ville, 14

Digitized by Google

Digitized by Google

ennemi, on se trouvait sur un petit palier au bas d'un escalier de dix marches, obligeant l'arrivant à deux retours d'équerre, l'un en bas, l'autre en haut. — A droite, sur son trajet, trois marches conduisent à l'*échauguette du midi*, dominant extérieurement la porte qu'elle commandait. — En face de ces marches, à gauche, à un mètre soixante-dix de hauteur, s'ouvre *une porte étroite* qui, de la salle des gardes, surveillait et défendait l'escalier, et de laquelle, sans ouvrir la porte principale de la grande salle, on pouvait, à l'aide d'une planche ou pont-volant, se rendre à l'échauguette sans gêner en rien la garde de la porte d'entrée du donjon. — Puis vient le palier d'entrée de la salle dont la porte placée dans un retrait, est invisible du bas de l'escalier et par laquelle il était impossible, même ouverte, de rien jeter dans l'intérieur de la Tour. Cette porte, sous linteau à feuillure, à un seul vantail, se développait (difficulté de plus car il fallait se reculer pour l'ouvrir) extérieurement, sur le palier, au mur à droite, et, fermée, elle se barricadait à l'aide d'un fléau ou bascule dont les extrémités s'engageaient dans *des entailles encore visibles* dans ses jambages ou pieds droits en pierre de taille (1).

Il est à remarquer que les ouvertures d'accès dans la Tour sont disposées de façon que l'on puisse frapper l'assaillant en flanc.

Il est également intéressant d'énumérer toutes les difficultés que les maîtres d'œuvres du moyen-âge avaient le talent d'accumuler à l'entrée des donjons pour en empêcher ou retarder la prise de vive force et en éviter les surprises.

Avant de quitter ce palier, voir, en face de la porte principale, *une piscine* conduisant les eaux du ciel dans la citerne. Les parois portent quelques marques de tâcherons.

Mais revenons dans la salle des gardes.

SALLE DES GARDES

La salle des gardes présente une *curieuse voûte* composée de quatre arcades ogivales dont les pieds s'appuient deux par deux sur quatre larges corbeaux ou modillons appropriés, saillants à quatre mètres cinquante au-dessus de l'aire de la salle.

---

(1) La disposition des portes sous linteaux à feuillures et dans des retraits avait évidemment pour but, en cas de siège, de rendre impossible l'usage des pinces et leviers, et leur développement du côté de l'ennemi les mettait à l'abri des enfoncements.

Digitized by Google

Les arcades supportent une coupole, terminant l'ensemble de cette admirable voûte dont la savante combinaison excite l'admiration des connaisseurs et des curieux. Le centre en est occupé par un *œil ou trou de service* répondant à de multiples emplois. C'est par ce trou que depuis sept siècles montent encore les matériaux nécessaires à l'entretien de la partie supérieure de la Tour.

Autrefois, en temps de guerre, c'était par ce même trou de service que, pour ne pas gêner les défenseurs en passant par les escaliers, des servants, à l'aide d'un bourriquet, montaient et alimentaient d'engins de toutes sortes destinés à écraser l'ennemi, les machicoulis ou machecoulis qui couronnaient le donjon. Il permettait en outre aux soldats dont le poste de combat était le plus élevé, d'être en continuels rapports avec les hommes de la salle des gardes, et de tenir cette partie de la garnison au courant des observations du guetteur installé près d'eux, dans la petite tour du guet dite « donjon », où était le beffroi et la cloche d'alarme.

Vient ensuite le couloir de l'échauguette du levant.

ECHAUGUETTE DU LEVANT

Si l'on examine la porte de cette échauguette on remarque que ses pieds droits, le seuil et le linteau sont percés de *trous très rapprochés* ayant servi au scellement d'une grille dont les barreaux serrés tant sur la hauteur que sur la largeur, formaient des carrés de treize centimètres.

La présence d'une grille à cette ouverture est le témoignage indubitable que ce passage fut aménagé en prison.

La *baie voûtée d'ogive* (ménagée dans le mur), qui tout d'abord fut un lit de camp pour les soldats de garde dans la Tour, a également servi à coucher les prisonniers.

On montre, dans le musée du Mont Saint-Michel, une semblable ouverture ogivale, reproduction de la cage où fut enfermé le malheureux Dubourg, gazettier de Francfort, qui s'était permis d'outrager Louis XIV. Le roi, pour se venger, n'hésita pas à violer le territoire hollandais ; il y fit, par surprise, saisir Dubourg attiré dans un guet-apens, et le fit enfermer dans une cage où il mourut de la mort la plus lentement atroce qu'on puisse imaginer.

Il paraît que l'effet du froid et de l'humidité avait paralysé ses membres, sans altérer leur sensibilité, et que les rats

Digitized by Google

venaient ronger ses pieds infiltrés, sans qu'il pût se défendre d'aucune manière.

Le donjon de Provins avait primitivement une destination militaire et, plus tard, il eut le double emploi de prison, et il y fallut sans doute, dans un moment d'encombrement, songer à utiliser tout ce dont on put faire un réduit ou un cachot. Il semble que l'endroit qui nous occupe n'a été converti en prison qu'après la disparition de l'échauguette à laquelle il conduisait, conversion qui fut peut-être le motif de la démolition de cette échauguette dont on a fermé l'entrée par une grille de sûreté ; la dite entrée devint ainsi la prise d'air et la fenêtre du cachot. En tous cas, il semble que sous le rapport de l'hygiène, les prisonniers du couloir de l'échauguette étaient privilégiés, étant donnée la grandeur de la fenêtre.

GRANDE CHEMINÉE

Vient ensuite une grande cheminée de deux mètres soixante-dix de large sur un mètre quatre-vingt-cinq, dont la hotte s'amortit au mur sous une des fenêtres ou poterne de la galerie contournant le monument.

Cette cheminée, dont le conduit de fumée disparu n'a laissé aucune trace, est faite de vieux matériaux ; ses jambages n'ont pas moins de cinquante centimètres d'épaisseur ; sur celui de droite, nous avons relevé deux marques de tâcherons gravées sur partie d'une pierre de taille mêlée à la maçonnerie. — Le fond ou contre-cœur porte encore des traces de foyers, mais nous n'avons pas trouvé de scellements de crochets, de potences ou de crémaillères où l'on suspendait les ustensiles servant à la cuisson des aliments.

En ce qui concerne le conduit de fumée, il semble que cette dernière passait par un conduit incliné établi sous la poterne où vient s'amortir la hotte, et que, passant également sous la galerie circulaire et par la tourelle, elle en traversait la voûte à sa partie postérieure où quelques pierres marqueraient encore la place du tuyau.

ECHAUGUETTE DU NORD ET CACHOTS

A côté de la cheminée, est le couloir de l'échauguette du nord, où une fenêtre ménagée dans ce qui en fut la porte, était fermée par des barreaux de fer. Dans l'angle droit, à hauteur, est une baie biaise dans l'épaisseur du mur, elle

Digitized by Google

contient la *deuxième cuvette ou piscine* en pierre de taille où, par un tuyau de poterie, venaient également tomber les eaux du ciel.

A droite de la piscine, est l'entrée d'un couloir obscur quelque peu courbé, conduisant à *deux cachots jumeaux*, se communiquant au besoin.

Le premier est un réduit carré de trois mètres trente sur un mètre soixante, éclaire dans un angle par une fenêtre élargie par arrachement; on y voit la trace d'un barreau vertical. Par une porte fort étroite (quarante-trois centimètres), il communique avec le cachot voisin (dans une tourelle), ce dernier plus petit, semi-circulaire, reçoit la lumière par une étroite fenêtre en meurtrière ayant conservé ses proportions primitives, et qui garde encore extérieurement *deux barreaux horizontaux*. A l'intérieur, on remarque autour de cette même fenêtre, les *traces de quatorze scellements au plomb*, témoignage que sept barreaux en fer ont été fixés à cette misérable prise de jour de soixante-deux centimètres sur trente-trois.

Sur l'appui de cette fenêtre, en *pierre dure parfaitement polie par l'usage*, les prisonniers ont tracé différentes figures parmi lesquelles on remarque *deux couteaux ou serpettes* ; — *une sorte de navette* ; — *une échelle à cinq échelons* ; — puis viennent *deux lignes courbes parallèles* reliées entre elles par vingt-et-une petites lignes droites ; — *une croix à bras égaux* ; — *une sorte de potence à deux bras*, cette figure grossièrement faite a quatre centimètres de longueur ; — puis *un carré écartelé*, ayant dix millimètres, qui a spécialement attiré notre attention. En effet, nous avons relevé cette figure, il y a quelques années, en mai 1887, parmi les marques de tâcherons que nous avons signalées à la Société d'Histoire et d'Archéologie de Provins, comme existant dans le donjon, notamment à la piscine que nous venons de voir, où il y a deux de ces marques. Toutes ces gravures, qu'il faut voir avec attention, en raison de leur peu de grandeur, sont parmi une foule de traits et de rayures de toutes sortes.

La disposition de ces réduits permettait d'y enfermer chaque prisonnier séparément ou de laisser communiquer les deux cachots. Enfin, la première porte à l'entrée du couloir, près de la piscine, en plus des verrous, se fermait aussi avec *deux barres en bois* se glissant dans le mur.

« C'est là que, suivant plusieurs auteurs, les fils révoltés « de Louis-le-Débonnaire auraient, en 835, enfermé leur frère

Digitized by Google

« Charles ; on raconte aussi que Louis-d'Outremer y a été « retenu en 946 par le comte Thibaut-le-Tricheur ; mais on « doute que ces princes, dans le cas où ils auraient été em- « prisonnés à Provins, aient pu l'être dans la Tour actuelle. » — (Emile Lefèvre : *La Tour de Provins*, description et histoire.)

Le couloir qui est en face des cachots, conduit à deux autres réduits. L'un, à gauche, contenait les latrines éclairées par un simple *trou de boulin élargi horizontalement.* — L'autre dans une tourelle éclairée par deux fenêtres ; au-dessus de la porte de cette prison, une *petite fenêtre biaise* (murée) donnait un peu de lumière dans le couloir qui, se fermant par une porte près de l'échauguette, pouvait servir de promenoir.

On donne ce cachot comme étant celui de *Henri de Hans en Argonne.*

En 1267, le chevalier Henri de Hans, qui était emprisonné à Provins pour cas de forfaiture envers Thibaut, fut élargi pour quatre mois sous la caution des comtes de Roucy-de-Soissons et Anceau-de-Garlande, qui s'obligèrent par actes séparés et sur serment, à le faire revenir à la Prison-Tour de Provins pour la fête de Notre-Dame de Septembre, ou d'y mettre en sa place un chevalier qui aura six cents livres de rentes, dans la quinzaine qu'ils en seront semondés (invités).

Ici, nous ferons remarquer que les cachots, à l'exception de celui de Jean-le-Bon, duc de Bretagne, sont tous précédés d'un couloir plus ou moins long dont l'entrée se fermait par une porte ; ce qui rendait les prisons plus sûres et empêchait tous rapports, toutes relations de la garnison avec les prisonniers.

Nous rappelons aussi que c'est par l'échauguette du nord que furent jetés les débris de cuisine dont nous avons parlé, et qu'il se pourrait que le carré existant entre les deux cachots ait été agencé pour le service de la bouche. Ce carré devait se fermer par une porte sur la salle des gardes.

COULOIR DE L'ECHAUGUETTE DE L'OUEST

En suivant, nous trouvons le couloir de l'échauguette de l'ouest. Le pilier engagé qui la supportait conserve, ainsi que l'échauguette de l'est, sa plate-forme trapézoïdale, montrant quelles pouvaient être les formes et les proportions de ces guérites du donjon.

Digitized by Google

Dans ce passage, qui semble n'avoir jamais été aménagé en prison, nous retrouvons une *seconde arcature ogivale* ayant contenu un lit, mais cette arcature a sa base occupée par un remplage en maçonnerie de soixante-dix centimètres de hauteur, dont le but nous échappe.

Sous le sol, le traversant en biais, ainsi que la baie du lit où il est encore visible, existait un conduit carré de vingt-cinq centimètres sur quatorze, canal légèrement incliné provenant de la chambre du gouverneur et se dirigeant vers les latrines.

En face, s'ouvre la porte étroite d'un *petit réduit sans lumière*, de un mètre soixante sur un mètre ; il est situé au-dessus de la fosse d'aisances et adossé aux grandes latrines, dont sans doute il fut la suppléance quand l'échauguette et le couloir des cachots du nord furent fermés sur la grande salle par une porte qui, isolant pour ainsi dire du reste de la Tour cette partie du donjon, en faisait une sorte de quartier séparé.

CHAMBRE DU GOUVERNEUR

Voûtée d'arêtes en blocage grossier, la chambre du gouverneur, située au pied de l'escalier conduisant à la galerie supérieure, est la seule chambre de la Tour, les autres logements sont des prisons.

Malgré son irrégularité, elle était aussi la plus belle pièce, la plus commode et la plus agréable par sa situation au soleil ; entr'autres avantages elle avait, chose rare, *une cheminée* dont le conduit de fumée, se rétrécissant graduellement, est en partie dissimulé dans une des tourelles (guérite) du chemin de ronde ou galerie couverte, et traverse sa voûte supérieure.

La position de la chambre du gouverneur permettait à cet officier d'exercer une surveillance facile et immédiate sur différents points du donjon : 1° extérieurement sur le mur reliant le Pinacle et la porte Hodois à la Grosse-Tour ; 2° sur la porte de ce même donjon ; 3° à l'est et à l'ouest, sur partie des terrasses et chemins de ronde du pâté ; enfin, intérieurement, sur l'escalier de la galerie couverte et sur la salle des gardes.

A droite de la porte d'entrée, est une *arcade ogivale* de peu de profondeur, dont on ne s'explique pas bien l'usage. — A gauche de cette arcade, dans l'angle de la pièce, à quelques

Digitized by Google

centimètres du sol, est une baie rectangulaire qui n'est autre qu'une *sorte de piscine* où l'on jetait les eaux salies qui allaient, par le caniveau dissimulé dont nous avons parlé, se perdre dans les latrines.

Pour faire de cette pièce une chambre à coucher plus confortable et y placer un lit, on fit au bas du mur formant angle saillant, un *important arrachement* d'environ quarante-cinq centimètres. Les fenêtres furent agrandies et le manteau de la cheminée transformé.

La chambre dite du gouverneur fut peut-être la cuisine primitive de la Tour.

GALERIE

Monter, en quittant la chambre du gouverneur, un escalier de vingt marches, éclairé à droite par une *ouverture en meurtrière*, qui conduit à la galerie contournant le donjon.

Cette galerie d'inégale largeur était autrefois close et couverte. On prétend que les Anglais, après le siège de 1432, ont démoli sa clôture pour le service de leur mousqueterie, au moins elle n'existait plus en 1571. Cette clôture formait une ligne de défense mettant à l'abri des coups de l'ennemi et permettant à la garnison de se porter vivement sur le point menacé. On remarque à hauteur au mur de la Tour et aux parois des voûtes qui la relient aux tourelles, les *traces des nervures et amorces* de la couverture.

Chaque guérite, voûtée en calotte, est éclairée par une fenêtre, et sa partie postérieure largement ouverte sur la galerie la fait communiquer avec la salle des gardes par une poterne qu'elle abrite.

Deux petites portes situées l'une à l'est et l'autre à l'ouest, conduisent à la partie supérieure du donjon par des escaliers étroits permettant juste le passage d'un homme. Au milieu de leur parcours respectif, une autre *petite porte éclairant chaque escalier* donne accès au couronnement d'une tourelle.

Après avoir vu la tourelle près de l'escalier, prendre à droite (du côté de la Ville-Haute).

Le panorama qui se déroule au midi nous montre une partie de la Ville-Basse ; au fond à gauche, la route de Chalautre-la-Petite ; — la ligne du chemin de fer de Provins à Longueville ; — la vallée de la Voulzie, boisée de peupliers entre lesquels coule la rivière ; — l'ancien couvent de Champbenoist ;

Digitized by Google

— la route de Bray, etc.; — puis, plus près de nous, presqu'au pied du donjon, la partie de l'enceinte (les petits murs) qui, avec la porte Hodois, la reliait à la Grosse-Tour ; — le Pinacle, ancien palais des maires de Provins ; — plus loin les pentes du Buat et des Sablons, et au-dessus la plaine du Mez-de-la-Madeleine.

La tourelle qui vient ensuite conserve *le reste en ruine du conduit de fumée* de la chambre du gouverneur, pour l'édification duquel on a excentré la croisée à droite.

Puis vient le côté occidental qui domine la vieille ville. — A gauche est la route de Paris qui va traverser Vulaines, Maison-Rouge, Nangis, etc. — De l'autre côté est la pente boisée des Courtils, descendant à la vallée du Durteint, et à l'horizon la forêt de Chenoise.

L'un des pans de la Tour nous présente une des deux petites portes par lesquelles on monte au couronnement. Nous laisserons cette porte et n'irons à l'étage supérieur que par celle qui lui est opposée, parce qu'elle nous conduit sous les cloches mêmes.

La tourelle suivante, complètement nue, peut donner une idée de ce qu'elle pouvait contenir de défenseurs au moyen-âge.

Du haut de la galerie du nord, le coup d'œil est magnifique. Comme nous venons de le dire, à gauche sont les Courtils et la vallée du Durteint ; — à l'horizon la forêt de Chenoise, les bois, le château et la tour de Quincy ; — en face, près de nous, la grande promenade, l'Hôpital-Général ; — un peu à gauche, suivant la même route, les villages du Petit et du Grand-Fleigny, de La Bretonnière, Rouilly, Mortery, Saint-Hilliers ; — à droite, le hameau de Fontaine-Riante et la route de La Ferté-Gaucher.

La quatrième tourelle est voisine de la cheminée de la salle des gardes dont *la hotte vient s'amortir au seuil de la poterne;* il est probable que le conduit de fumée de cette cheminée, dirigé obliquement sous la galerie, venait passer par cette tourelle où il semble qu'on en retrouve quelques traces à la voûte.

Enfin, de la galerie est, on découvre la Ville-Basse tout entière. — A gauche, les pentes de Barlay, le clocher du village de Saint-Brice, le stand ou champ de tir de la garnison, la vallée de la Voulzie, puis plus loin, à l'horizon, la forêt de

Digitized by Google

Sourdun, les bois de Montaiguillon et de la Traconne, et, à droite, près Provins, le plateau de Belle-Croix.

Nous trouvons de ce côté la seconde porte, celle qui va nous conduire au grand couronnement, auquel on arrive après avoir franchi vingt-trois marches très hautes. On arrive alors sur ce qui fut la terrasse à ciel ouvert de la Tour, laquelle ne fut couverte qu'en 1554, par les soins du maire de Provins, M. François de Beaufort. Cette terrasse est entourée d'un mur d'environ deux mètres de hauteur, percé de *seize grands créneaux*, desservis par *un chemin de ronde* auquel on accède par de petits escaliers doubles, ménagés dans l'épaisseur de la maçonnerie.

Intérieurement, au pied du mur, autour de la plate-forme, règne un *chêneau en pierre en forme de gouttière* qui, par des pentes très prononcées, conduisait l'eau du ciel dans les piscines de la citerne.

Au milieu, est *le trou de service*, autrefois abrité par le troisième étage de la Tour, construction centrale, tour de guette nommée donjon, surveillant la vallée. La cloche de la commune y fut placée en 1280. Cette cloche municipale sonnait l'heure du travail et du repos pour les ouvriers et l'heure du couvre-feu. Les cloches du Chapitre de Saint-Quiriace, primitivement placées devant l'église, dans une tour qui s'écroula en 1689 (nous reparlerons de cet événement en parlant de Saint-Quiriace), furent par autorisation de Louis XIV, installées dans la Tour de César en 1693. C'est à cette date que l'on fit du donjon un clocher et que furent établies la couverture et la charpente actuelles, ainsi que les deux arrachements servant de portes au couloir de la citerne et à la maison du sonneur, supprimant ainsi l'usage de la primitive et unique entrée du donjon par le perron et l'échelle de bois.

C'est à cette même époque que fut construite la maison du sonneur, lequel a la garde de la Tour.

LE BEFFROI

Le beffroi présente la disposition suivante : deux travées accolées sont surmontées d'une autre travée simple, sur lesquelles on remarque les pleurs de graisse de deux cloches par travée. Il y avait donc six cloches dans le temps de la splendeur de l'Eglise.

Lors de la Révolution, en 1793, le représentant du peuple Du Bouchet, en mission à Provins, donna par adjudication

Digitized by Google

au rabais l'entreprise de briser les cloches de l'église Saint-Quiriace, celles du couvent de Saint-Jacques, celle de l'Hôtel-Dieu, celles de Sainte-Croix et celles de Saint-Ayoul.

Elles furent ainsi cassées en octobre 1793 et en mars 1798. On ne laissa dans la Tour qu'une grosse cloche pour le service de l'horloge, les morceaux des autres furent jetés dehors par les fenêtres (les grands créneaux), et ils prirent, par un bateau sur la Seine, à Beaulieu, le chemin de la capitale où les cloches enlevées aux églises étaient emmagasinées rue de la Vieille-Draperie, dans l'église Saint-Pierre-des-Arcis, que la Révolution avait érigée en dépôt où l'on plaçait le métal destiné à la fonte des canons et de la monnaie.

LA GROSSE CLOCHE

La grosse cloche, improprement appelée *Guillemette* ou *Guillaumette*, du nom traditionnel d'une cloche disparue en 1437, mesure un mètre quarante-huit centimètres de diamètre et pèse environ trois mille kilos. Outre deux empreintes du sceau du chapitre de Saint-Quiriace et plusieurs ornements en relief, elle porte en caractères gothiques l'inscription latine suivante :

Mille et Quingentis ac undenis simul annis
Virginis a partus unc Quiriaca vocor
Astra petat sonitus, mœstris solatiœ prestet
Ærias sordes arceat, oro, meus.

dont voici le sens en français :

« Je m'appelle Quiriace ; j'ai été faite l'an 1511 de la nais-
« sance du Christ. Je désire que mon son console les affligés,
« s'élève dans les airs et en écarte les orages. »

LA PETITE CLOCHE

Beaucoup plus jeune que sa grande sœur, la petite cloche ne connaît encore pour ainsi dire rien de la vie de clocher, où l'on a, hélas ! tant à voir et à entendre. Sa modeste personne pèse cinq cents kilos et porte l'inscription suivante :

«Je me nomme Jeanne Caroline Elisabeth Edmée, j'ai été
« baptisée le 10 Novembre 1889 par l'Abbé Moussin, Cha-
« noine, Curé de Saint-Quiriace, en présence des fabriciens:
« Bri, Bouchard, Catté, Michelin, et Poutrot. J'ai eu pour
« Parrain et Marraines Charles Catté ; Elisabeth Catté, Veuve
« Beaugrand, et Edmée Beaugrand. »

Digitized by Google

Depuis son installation à côté de la grosse cloche, ces vibrantes personnes — en bonnes amies — se sont partagé le service de l'horloge, d'une très intelligente façon. Ainsi, la grande sœur sonne les heures, et reste silencieuse aux demi-heures. Ce moment venu, sa sœur cadette (la petite cloche) à son tour prend la parole et répète ce que son aînée a sonné une demi-heure avant.

De cette façon, l'une sonne l'heure et l'autre la répète à la demie. Connaissant la voix de chacune, l'ouvrier des champs lorsqu'il entend la voix fraîche de la petite cloche, sait que c'est la demi-heure que chantent ses ondes sonores.

Il paraît que Dames Cloches s'en trouvent bien et les gens du Châtel aussi.

Pourboire facultatif.

Quittons la Tour de César pour visiter l'*Eglise Saint-Quiriace.*

La première rue (?) à droite est la *rue de la Fosse-aux-Anglais*, longeant *les petits murs ;* aussi nommée rue des Morts, parce qu'elle conduisait au cimetière Saint-Nicolas. Son nom de rue de la Fosse-aux-Anglais lui vient de l'événement suivant :

En 1433, lors de la reprise par Thomas Giresme de la Tour César sur les Anglais qui s'y étaient installés après s'être rendus maîtres de la ville un an avant (siège de 1432), il y eut un véritable massacre de la garnison dont les corps furent enfouis non loin du Donjon. C'est ainsi qu'à la fin du dix-huitième siècle, on trouva, dans un clos voisin, cinq cents têtes d'Anglais tués dans cette affaire. Cette même rue conduit au carrefour qu'elle forme avec la montagne du Bourreau et la rue Saint-Nicolas (autrefois Saint-Nicolas du Maltois), où est l'emplacement de la porte Hodois ou Houdois, démolie en 1666.

De la montagne Saint-Nicolas part la seconde ligne de murailles de la Ville-Haute, midi, est, nord-est. Elle défendait le Promontoir dominant la Ville-Basse et venant rejoindre les murs de la première enceinte à la Vieille-Porte (rue du Murot, aujourd'hui rue Saint-Thibaut), plaçait le Donjon ou Tour César au milieu du gigantesque ouvrage militaire que nous connaissons.

Digitized by Google

En outre, cette deuxième enceinte renfermait le Palais des Comtes, l'église Saint-Quiriace, la Tour contenant alors les cloches du Chapitre, et la Tour de Gannes, importante construction militaire (presque entièrement disparue), connue aussi sous le nom de Tour des Maréchaux ; elle servait à faire des signaux au moyen de feux, et vu sa hauteur de six étages, elle correspondait, dit-on, avec une tour du même nom servant au même usage, dont la ruine se voit encore dans les bois de Tachy, au-delà de Longueville.

La Tour de Gannes fut démolie en 1720, par ordre du Régent, pour les matériaux être employés dans la construction d'une caserne. Ce que le marteau du démolisseur a épargné, situé dans une propriété au numéro 9 de la place du Cloître Saint-Quiriace, se voit à gauche, à quatre-vingt-dix mètres environ de la porte Hodois, en descendant la montagne Saint-Nicolas.

Les restes de cette tour à signaux consistent en sa base ou rez-de-chaussée, sur la façade duquel s'inscrit le plein cintre de sa voûte, et partie tronquée d'un pilier contrefort à l'extrémité et faisant partie d'un corps de bâtiment dont ils sont la construction la moins élevée.

ÉGLISE SAINT-QUIRIACE

Ancienne Collégiale

MONUMENT HISTORIQUE

« Le patron de cette église, d'origine juive, Judas Quiriace, « Kiriace ou Cyriace, fut martyrisé par l'empereur Julien en « 363. Il s'occupa, ainsi que Sainte Hélène, mère de Constan- « tin-le-Grand, à chercher et découvrir le lieu où était cachée « la vraie croix.

« Par la volonté d'Hélène, Quiriace devint évêque de Jéru- « salem. » — (F. BOURQUELOT, *Histoire de Provins* ; tome Ier, page 86.)

La collégiale s'élève sur l'emplacement d'une église romane mentionnée dans les chartes du XIe siècle.

Cette église romane remplaçait déjà une petite église en bois, modeste oratoire dédié à Saint Sébastien, que Saint

Digitized by Google

Potentien et Saint Serotin (IIIe siècle) avaient construit sur les débris d'un temple païen consacré à Isis (1).

On ignore à quelle date la basilique de la Ville-Haute fut dédiée à Saint Quiriace.

« Aucun document ne nous l'apprend ; nous savons seule-
« ment par une charte rédigée vers la fin du XIe siècle, que
« dès 1019, Adam ou Aden, prêtre *honneste originaire de*
« *Provins*, établit des chanoines avec l'aide du Grand Prince
« *Eudes*, et avec l'assentiment et l'approbation de Léothéric,
« archevêque, et de tout le clergé de Sens, et qu'en 1061, à
« la demande de Thibaut III, comte de Champagne, un pri-
« vilège est accordé au chapitre de Saint-Quiriace par l'arche-
« vêque de Sens, Richer. » — (LEBŒUF, *Guide dans Provins*.)

« La collégiale dont parlent les chartes du XIe siècle, tom-
« bait en ruine quand Henri-le-Libéral, comte de Champagne,
« fit commencer les travaux de reconstruction vers 1160. Il
« accorda de nombreux privilèges aux chanoines en 1161 et
« en 1176. » — (LEFÈVRE PONTALIS.)

Ce fut sous le doyenné de Mathieu que le chevalier Milon de Bréban, seigneur du Plessis-aux-Tournelles, rapporta de Constantinople, en 1176, le chef de Saint Quiriace. Cette relique fut reçue solennellement dans l'église dédiée à ce saint martyre et ensuite placée dans un buste d'argent doré, ciselé et enrichi de plusieurs sortes de pierres précieuses.

Dès cette époque, il existait déjà sur l'édifice une tour en pierre de taille, arrondie en forme de dôme et sculptée, surmontée d'une statue de Sainte-Hélène portant la croix de Notre Seigneur Jésus-Christ.

En 1238, le chapitre envoya des quêteurs dans les diocèses de Sens et de Reims, pour réunir les fonds nécessaires à l'achèvement du transept.

L'église n'a jamais été achevée, la grande nef devait vraisemblablement s'étendre davantage du côté de la place du Cloître. Quel que soit le motif qui en fut la cause, l'édifice est incomplet.

Il semble que l'église ne devait pas avoir de clocher adhérent, puisqu'une tour (isolée), servant de prison au cha-

---

(1) Déesse célèbre des Egyptiens par laquelle ils entendaient la lune comme cause de la fertilité. Ce culte passa d'Egypte en Grèce et en Italie, d'où les Romains l'introduisirent chez nous.

Digitized by Google

pitre (1), a contenu les cloches de Saint-Quiriace jusqu'au jour où elle s'écroula (8 octobre 1689). Cette tour, qui avait des voûtes très solides, fut démolie entièrement en 1719 ; elle était située en avant de l'église, sur la place du Cloître où est actuellement la croix (2).

C'est à la suite de cet écroulement de la tour contenant les cloches du chapitre, que les chanoines, aidés de Toussaint Rose, un Provinois, secrétaire particulier de Louis XIV, furent autorisés par ce roi à se servir de la Tour César pour y placer les cloches de la paroisse (16 janvier 1693).

Incendiée le 17 août 1662, l'église a beaucoup souffert. Sa tour qui, suivant M. Lefèvre-Pontalis, devait remonter au XIIIe siècle, s'écroula sur la voûte d'ogive de la croisée, effondrant la voûte, brisant le jeu d'orgues et un magnifique jubé qui séparait la nef du chœur.

La place du Cloître, aujourd'hui plantée d'arbres déjà séculaires, était sans doute le cimetière des chanoines.

« En 1744, en faisant des fouilles pour niveler la place, on « trouva une voûte de l'ancienne tour et des cercueils en « pierre. » — (Abbé Pasques.)

Plus tard, en 1875, en faisant une tranchée pour l'installation de la canalisation du service des eaux de la Ville, on trouva, à l'entrée de la rue des Beaux-Arts (côté du Cloître), plusieurs cercueils en plâtre coulé.

La croix de la place fut donnée par M. de Beaufort, prévôt et chanoine de Saint-Quiriace. Plantée le 13 décembre 1744,

---

(1) « Le frère Jean Vincent, desservant la prébende de l'Hôtel-Dieu, y fut enfermé pour avoir refusé d'encenser le doyen. Un peu plus tard, Adhémar Robert, archevêque de Sens (1376-1384), fit sortir de cette même prison Giles Paulier, chanoine, prêtre de Saint-Quiriace, condamné à y rester toute sa vie pour cause d'homicide. Le malheureux prêtre criminel fut amené de cette prison au chapitre, se traînant sur les coudes et sur les genoux, on commua sa prison en pénitence perpétuelle, et l'archevêque donna au chapitre des lettres de garantie pour qu'il ne fût point inquiété. » — (Abbé Pasques).

(2) Les cloches qui s'y trouvaient lorsqu'elle s'écroula n'étaient pas vieilles. Il n'y avait que soixante-dix ans qu'elles étaient fondues.

« Louis de la Paix, demeurant à Villiers-Saint-Georges, fondit « huit cloches de Saint-Quiriace, suivant le marché passé de- « vant Quillet, notaire, le 16 juin 1619. » — (Abbé Ythier, *Histoire ecclésiastique.*)

Digitized by Google

elle fut détruite à la Révolution. M. N.-P. Ythier fit ériger celle que nous voyons aujourd'hui, le 22 juillet 1806.

« Au pied de la croix, il y a sous terre un caveau de la « longueur et largeur d'environ vingt pieds, voûté de pierres, « qui servait autrefois de prison au chapitre ; il est en son « entier. » — (YTHIER, *Histoire ecclésiastique de Provins.*)

EXTÉRIEUR. — Façade sans ornement. — Décoration simple. — Fenêtre formée d'une double ogive (bouchée). — La porte centrale, entourée de nervures sous forme d'accolade XVIe siècle, conserve, encastré dans son tympan, *un Christ dans une amande* XIIIe siècle. Le personnage assis est tellement mutilé qu'il ne peut y avoir que des présomptions pour le déterminer, toutefois, la tête, assez bien conservée, a bien la figure jeune du Sauveur.

Cette pierre provient de l'église Saint-Thibaut.

A son sujet, un vieillard du Châtel de Provins nous a souvent fait le récit suivant :

« Petit enfant, mes parents me confiaient chaque jour aux soins d'une brave femme faisant métier de garder les bambins. Dans les promenades qu'elle nous faisait faire pour avoir la paix avec sa marmaille, notre gardienne dirigeait souvent notre bruyante phalange du côté des ruines de l'église Saint-Thibaut, et je me rappelle qu'elle nous faisait dévotement embrasser cette sainte image du Christ gisante dans l'herbe. »

Galbe arrondi flanqué de deux massifs piliers en grès. Celui de droite possède dans sa base un petit réduit à l'usage domestique de l'église ; l'autre, qui se termine par un tourillon octogone, renferme l'escalier qui conduit aux grandes voûtes et au Dôme. A ce pilier est une plaque sur laquelle on lit ces différentes mentions :

EGLISE SAINT-QUIRIACE
CONSTRUITE EN 1160
PAR HENRI-LE-LIBÉRAL, COMTE DE CHAMPAGNE ET DE BRIE
EN 1162, UN INCENDIE DÉTÉRIORA
SA PARTIE CENTRALE

LE ROI DE FRANCE PHILIPPE-AUGUSTE Y TINT THIBAUT-LE-GRAND
SUR LES FONTS BAPTISMAUX (1201)

LE 3 AOUT 1429, JEANNE D'ARC ET CHARLES VII
Y ENTENDIRENT LA MESSE

Digitized by Google

La porte du collatéral droit est surmontée d'une moulure plein cintre mutilée lors de l'installation d'un auvent. Celle du collatéral gauche, au-dessus du linteau de laquelle existe un cul-de-lampe, porte aussi des traces de mutilation pour une semblable installation. — D'après les entailles et les cassures des moulures, on peut conclure que les auvents du portail et des portes latérales ne consistaient qu'en constructions légères, destinées seulement à protéger comme auvents les entrées de l'église contre les intempéries de l'air.

COTÉ DU MIDI. — Le portail, qui remonte à la première moitié du XIIIe siècle, se distingue par l'élégant trilobe de son tympan faisant saillie sur le nu plein. Dans la décoration, on remarque des oiseaux chimériques, des griffons, des léopards ailés, etc. La base de ses colonnes est ornée de bandelettes ; une de ces bases, celle de la deuxième colonne gauche, porte la lettre ou le signe Z, qui nous semble être une marque de tâcheron. Le transept était éclairé par deux grandes ogives maîtresses dans lesquelles s'inscrivent deux croisées ogivales.

Les arcs-boutants du chœur qui s'appuient sur des demi-colonnes, ont été restaurés, et les fenêtres du chevet sont encadrées par un cordon d'étoiles.

De ce côté du monument, dans l'angle formé par le transept et la saillie de la sacristie, est *un puits* dont le bahut est en partie engagé dans une baie ogivale ménagée dans le mur de l'édifice. Comme au Puits-Salé, la margelle porte sur les quatre faces de *profondes rainures* produites par le frottement des cordes avant l'installation d'un treuil pour tirer l'eau, ce qui affirmerait que l'édifice aurait englobé partie de la circonférence du puits dans la ligne de ses murs, et que primitivement, on pouvait y tirer de l'eau sur les quatre faces.

Nota. — Ces puits près des églises ou dans les monuments « mêmes avaient été creusés pour les besoins de la construc- « tion ; l'édifice terminé, on posait une margelle à leur ori- « fice et ils étaient réservés pour les besoins du culte. Cer- « tains de ces puits ont, paraît-il, vu leur eau devenir miracu- « leuse, et la visite des pèlerins que leur renommée attirait, « les rendit longtemps d'un rapport financier très apprécia- « ble. » — (VIOLET LE DUC).

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Bulletin périodique paraissant tous les deux mois

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ D'HISTOIRE & D'ARCHÉOLOGIE

DE L'ARRONDISSEMENT DE PROVINS

FONDÉE A PROVINS LE 15 DÉCEMBRE 1892

TOME IV

N° 1

JANVIER 1907

PROVINS

IMPRIMERIE CH. LOUAGE

14, Place de l'Hôtel de Ville, 14

Digitized by Google

Digitized by Google

COTÉ DU NORD. — La porte date du XIIe siècle, elle a son archivolte composée de feuillages à crochets et festonnés de chevrons en zigzag retombant sur six colonnettes. — Cette porte, de la première époque ogivale, est assez curieuse, et ses chapiteaux bien caractérisés. — De ce côté, le transept avait une ligne de cinq fenêtres ogivales sous une grande rosace (XIIIe siècle), aujourd'hui bouchée, dont le vitrail, brisé par le vent (1677), représentait le Jugement Dernier.

INTÉRIEUR. — Le sol de l'église, dans laquelle on a accès en descendant deux marches, est à 136 mètres d'altitude au-dessus du niveau de la mer ; la balustrade du Dôme est à 182 mètres, ce qui donne au monument 46 mètres de hauteur.

Nous empruntons à M. Lefèvre Pontalis le détail suivant qu'il fait de la collégiale :

« Le plan de l'église comprend une nef de deux travées, « un large transept et un chœur profond entouré d'un grand « déambulatoire qui communique avec les trois chapelles du « chevet plat.

« La nef, du XIIIe siècle, est voûtée d'ogives, et les arcades « en tiers-point de ses deux travées retombent sur une co- « lonne intermédiaire.

« Le triforium, dont les arcs trilobés sont surmontés d'une « quatre feuilles, se continue dans les croisillons, mais dans « la première travée, cette galerie a été remaniée au XVIe « siècle. Les croisillons, du XIIIe siècle, voûtés d'ogives, sont « encadrés par de grands doubleaux en tiers-point.

« Au nord, le mur du fond, tapissé d'arcatures superpo- « sées, présente une grande rose bouchée au-dessus du tri- « forium.

« Au sud, les deux baies géminées avec leur remplage « rayonnant et leur rosace à huit lobes, portent l'empreinte « du style du XIVe siècle.

« Les trois travées droites du chœur sont recouvertes de huit « branches d'ogives dont le tore aminci est flanqué de deux « baguettes. Toute cette partie de l'église fut bâtie dans la « seconde moitié du XIIe siècle, ainsi que le chevet.

« L'influence romane se fait encore sentir sur la décora- « tion des deux doubleaux ornés de boudins et de bâtons « brisés qui entourent la première voûte du sanctuaire.

« Les grandes arcades en tiers point de la partie droite

Digitized by Google

« retombent sur quatre piles et sur quatre colonnes isolées.

« Dans l'hémicycle, où huit nervures rayonnent autour « d'uune clé centrale, les arcs des travées sappuient sur six « grosses colonnes et sur des chapiteaux ornés de feuillages.

« La tribune supérieure, aujourd'hui bouchée, est ajourée « par des baies en plein cintre dont les deux tores retombent « sur des colonnettes engagées. Les fenêtres hautes, enca- « drées par un boudin continu, sont divisées par deux arcs « secondaires dans la partie droite du chœur ; leur archivolte « est cintrée.

« Le déambulatoire, voûté d'ogives à doubles boudins avec « arêtes intermédiaires, est flanqué au sud d'une sacristie et « d'une salle capitulaire de la même époque. Ces deux voûtes « d'angles dont l'unique nervure vient buter sur la clef d'un « doubleau, méritent d'attirer l'attention.

« Au XIVe siècle, une petite chapelle, qui renferme de « remarquables boiseries du XVIIe siècle, fut bâtie contre la « dernière travée du nord. Les arcatures en tiers-point pla- « cées sous les fenêtres ne sont pas antérieures au XIIIe « siècle. Au sud, de curieuses têtes servent d'amortissement « aux bandeaux toriques qui passent sous l'appui des baies.

« Les trois chapelles carrées du chevet dont les croisées « d'ogives se font remarquer par l'épaisseur de leur boudin, « sont éclairées chacune par une baie en plein cintre.

« Les deux caveaux creusés sous les deux chapelles d'an- « gles, ont été réunis par un large couloir à l'époque mo- « derne, mais cette crypte rectangulaire n'offre aucun inté- « rêt archéologique. » — (Lefèvre Pontalis.)

Voir : à la porte centrale, les *remarquables grilles en fer forgé* qu'on y conserve ; elles fermaient anciennement le chœur ; le fronton ou couronnement de la pièce principale, porte dans ses ornements les Trois Croix, emblême de Saint-Quiriace. Une plaque en cuivre, placée à cette même porte, contient cette inscription :

Ces grilles sont la propriété inaliénable de la Fabrique de Saint-Quiriace. Décision du Conseil, 1er Janvier 1871.

Pour voir l'ensemble du monument, en partant de la porte principale, il faut suivre et prendre à droite le collatéral du midi, et remarquer, près du premier pilier, un *tronc en pierre XVIe siècle*. C'est une colonne carrée dont les angles

Digitized by Google

sont ornés d'imitations de tournage de formes différentes. Elle supporte une partie carrée formant le coffre du tronc, dont la face est ornée d'un écu à trois fleurs de lys allongées, le côté droit porte un petit panneau divisé en deux parties inégales dont une est chargée d'un fleuron à pétales multiples adhérents entre eux, et disposés en forme de rosace. Au côté gauche, est un écu chargé d'une épée à poignée en forme de croix pommetée ayant la pointe en bas. Les côtés inférieurs de cette colonne sont ornés de panneaux à moulures verticales dits panneaux à serviettes ; on les dit aussi figurant des parchemins roulés ; ces ornements furent en vogue au XVIe siècle. A la face est un vase fleuri de lys ; ce vase n'a qu'une anse par le côté, ce qui lui donne assez l'apparence d'une burette. Le tout est terminé par un socle où se trouve la moulure méplate des piliers de l'église et la bandelette des bases du XIIIe siècle.

Ce tronc nous paraît avoir été, sauf le socle, la colonne d'un bénitier du XVIe siècle.

En suivant, on remarque, à l'entrée du déambulatoire du midi et servant de marche à la grille, *partie d'une pierre tombale* du XIVe siècle, sur laquelle est encore lisible :

JACET : hic : odo : tumulatus : monde : sublatus : in : xristo : sit : trabeatus : ANNO : milléno : trientérimo.....

L'autre partie de cette pierre sert de marche à l'entrée du déambulatoire du nord.

Toujours en suivant, la petite porte à droite est celle de la sacristie primitive (aujourd'hui la petite sacristie), salle basse se composant de deux voûtes d'arêtes séparées par un arceau central à profil carré; une petite porte la faisait communiquer avec la salle capitulaire. La porte suivante est celle de la *salle capitulaire* dont on a fait la grande sacristie en supprimant un étage voûté où était le trésor de l'église. Il ne reste de cette dernière salle qu'une petite *fenêtre grillée* à baie intérieure romane, qui regarde le sanctuaire. On arrivait au trésor par un escalier (disparu), près la porte de la petite sacristie conduisant à une première salle, encore existante, qui servait probablement au gardien du précieux dépôt, et qui fut longtemps le logement du sonneur. Remarquer en passant l'élégance des *chapiteaux des arcatures* placés sous les fenêtres.

Dans cette nef est un *tableau* peint par *Emile Lafon* et représentant *Jésus au milieu des Docteurs.*

Viennent ensuite des marbres funéraires fixés au mur.

Digitized by Google

Le premier est celui de *Monsieur Moussin* (4 mars 1824, 31 mai 1896), qui fut 35 ans curé de cette église.

Le second, celui de *Monsieur Houzé* (11 juin 1808, 29 avril 1861), curé de Saint-Quiriace pendant 29 ans.

Celui qui vient après est un marbre armorié de la *famille de Bournonville* ; on y lit : « Bovrn..nville ». Il provient du monastère des Bénédictines, dans la chapelle duquel Bournonville avait été enterré à sa mort, arrivée le 12 décembre 1693. On y remarque les armoiries suivantes : un casque d'argent, la visière, œillères et nasal, ventail et clous d'or, taré de front à neuf grilles, surmonté d'une couronne ducale, et pour support deux lions affrontés, armés et lampassés.

Le marbre qui suit contient l'épitaphe de *Diane Louise de Bouvent*, ainsi libellée :

Ce marbre couvre les cendres
de haute et puissante dame. dame Diane Louise De Bouvent
veuve de haut et puissant seigneur Mr Jean de Castille chler seignr [marquis de Chenoise
elle fut illustre par sa naissance Jean Amé De Bouvent l'un de ses [ancêtres
fut ce fameux capitaine qui défendit ave ctant de gloire la citadelle pour le duc de Savoye son maistre [de Bourg
contre l'armée victorieuse de Henry le Grand qui l'assiégoit en [personne
sa mère Elisabeth de Miremont de ste mémoire si connü par sa [naissance
et encore plus par ses vertus étant demeurée veuve à l'âge de [trente huit ans
après avoir élevé ses enfants dans la crainte du seigneur
se fit carmélite dans le monastère de Rheims qu'elle avait fondé elle y passa les 40 dernières années de sa vie
dans la pratique de la pénitence la plus austère et de l'humilité la [plus profonde
ses vertus héréditaires passèrent naturellement dans le cœur de Diane Louise De Bouvent sa fille
elle eut pour Dieu une piété tendre et solide,
pour son époux, un amour soumis et respectueux,
pour ses enfants une tendresse chrestienne et raisonnable,
pour ses amis une affection sincère et généreues
pour les pauvres une charité sans borne
pour tout le monde, une bonté, une douceur, une honnesteté char- [mante.
Sa vertu fut éprouvée par la perte d'un époux si tendrement aimé, [à qui elle érigea un mausolée,
par la mort de deux enfants tués pour le service du roy dans l'es- [pace d'une même semaine,

Digitized by Google

mais elle ne fut point affaiblie
elle passa son veuvage dans la retraite, elle sanctifia sa retraite
[par la priére,
elle nourrit et soutint sa prière par de bonnes œuvres
elle s'endormit paisiblement au seigneur le 5
Aout 1694.
agée de 78 ans 9 mois et 5 jours
Requies cat in pacé

Cette pierre provient du couvent des Pères de la Mercy (1) (1794). Elle fut replacée ici par M. Michelin D. M. (1847).

Au-dessus de cette quatrième dalle est un petit marbre se rattachant à la même famille ; on y lit :

Dans ce mesme
Tombeau est le
Cœur de Messire
François Philippe De
Castille, Marqvis de Chenoise
&. Qvi Ayant Svccédé a la Vertv
et av Covrage D'vn Si Ilvstre Pére
Avssi bien qv'a la gloire de Sô Nom
Donna des Marqves de l'vn et de
l'avtre en Candie, et Lorraine
et en Alsace et en plvsievrs occa
sion et dans le Combat qvi svivit
la mort de Monsievr de Ivrenne
Son Général Ayant ev vn Cheval
Blessé sovs lvy a Covps de Piqve
et recev Vne Grâd Blessvre
Commandant le Régiment
Royal de Cavalerie
Dont Il était Colonel
Movrvt Cing Jovrs
Apprés le 25e de
son Aage et
de I. C. Lan
1675.

François-Philippe de Castille mourut à Colmars où il fut inhumé dans l'église des Pères-Augustins ; son cœur fut rapporté à Chenoise.

La bizarrerie de forme de ce petit marbre qui, réellement,

(1) Le Prieuré de la Mercy, appelé aussi le Prieuré de Limorel (Limoreau), près Chenoise, fut érigé en 1281 par quelques religieux de Saint-Jacques de Provins. — Les Pères de la Mercy en prirent possession à ce titre le 13 juillet 1619.

Digitized by Google

est une table cassée, ne répondrait-elle pas à l'habitude que nous avons de mettre une colonne brisée sur la tombe d'une personne que la mort a fauchée à la fleur de l'âge ?

Le *cinquième marbre* porte cette inscription :

D. O. M.

Reverendissimvs. D. D.
reverendvs episcopvs
meldensis Privs
abbas
Secondvs Joyaci
obiit anno domini
1160 — Kalendis Maij
Reqviés cat in pacé
amen

(donné par Magloire Gabillot)

Suit un *marbre consacré à Elisabeth Claude Ythier*, sœur de Monsieur P. Ythier, doyen et curé de cette paroisse :

D. O. M.

Dans le cimetière de cette paroisse
Repose
Pieuse et charitable dame
Elizabethe Thérése Claude
Ythier
Vve de Mr Pierre Denis
Hébert
et Sœur de Mr N. P. Ythier
Doyen et curé de St Quiriace
né à Blois
le 27 Juillet 1737
décédée à Provins
Le 26 Aoust 1817

Priez Dieu pour elle.

Le *septième marbre* est consacré à *Nicolas-Pierre Ythier :*

D. O. M.

in cœmetério Hujus parœciæ jacet
Vir . Veré sacerdos
Nicolaius Petrus Ythier
Decanus ruralis
Ste Quiriaci regalis capituli
cujus insigni écclesiæ
per LII annos

Digitized by Google

Desserviit
ultimus Théologus et décanus
Postéa primus parochus
archipresbiter pruvinensis
et ecclésiæ meldensis
Canonicus honorarius
Renascente divini Cultus libertaté
aras Christi
avaritia spoliatas
et impiétaté dirutas
dius restauravit
et munificus ditavit
fidé et maribus commendandus
bonis omnibus flebilis
in domino abdormivit
dié octobris XIV anno domini MDCCCIX
ætatis SUÆ LXXI
Lapidem hunc posuit Soror amantissima

Le *huitième marbre* contient l'épitaphe de *Marie-Geneviève de Brichanteau*

D. O. M.

Cygist Demoiselle Marie Geneviéve De
Brichanteau Fille de Haut et Puissant Seigneur
Messire François Comte de Brichanteau Chevalier
Seigneur de Gurcy, Chalautre, Dontilly en Brie,
Banegon et Chaumond en Bourbonnois et
autres lieux, et de Haute et Puissante Dame
Geneviéve Loüise de Villemontée
Comtesse de Brichanteau : décédée
le XVII février MDCCXXXVIII
agée de LVII ans
Requies cat in pacé

Ce marbre est carré et posé sur pointe ; aux côtés de la partie supérieure, on lit au cordon :

Les illustres ancêtres de cette demoiselle ont contribué à l'établissement de ce monastére en y amenant les premiéres méres.

Enfin, le *neuvième et dernier marbre* est consacré à la mémoire de *Tissard de Rouvre*, qui fut 33 ans chanoine et doyen de Saint-Quiriace ; on y lit :

Clarissimo Viro Claudio - Augusto
de Tissard De Rouvre, Hujus Ecclesiæ
per annos triginta trés, decano et Canonico,

Digitized by Google

Illustrissimi Archiepiscopi Senonensis
Vicario Générali, B. Maria de Cellis
Abbati Commendatario,
un Deum Pio, in hoc Templum Munifico,
Benificentissimo erga Pauperes.
Morum innocentiâ ac Suavitaté Conspicuo,
Vitâ Functo Die nonâ Martii.
anno Domini 1771 — Ætatis 71

Lapidem hunc possuêre Decanus &
canonici

On reproche au doyen Tissard de Rouvre d'avoir cédé à un orgueil mal placé chez un pasteur, en ne reculant pas pour avoir quelques marbres et clinquants à piller et détruire à Saint-Quiriace, plus qu'une révolution ne l'eût fait.

CRYPTE

Sous les trois chapelles du chevet existe une crypte dont la partie centrale est moderne. Cette crypte est formée de deux anciennes petites chapelles se trouvant sous les chapelles d'angle, et de la partie creusée qui est sous la chapelle de la Vierge.

Lors du percement de la partie centrale, on découvrit différents corps dans des cercueils en plomb. Ils furent réunis en ce lieu dans un même tombeau dont la dalle porte l'inscription suivante :

D. O. M.
Sous cette pierre
reposent dix corps
trouvés en Juillet 1864
Lors du percement
de ce milieu
pour la réunion
des deux cryptes

De profundis

Il faut remarquer, dans la chapelle d'angle (nord), *la pierre tombale* (placée au mur) *de Jehan de Vizines*, doyen de Saint-Quiriace, mort en 1273.

Le défunt y est représenté couché la tête sur un coussin que domine un petit groupe de trois figures symbolisant la résurrection. Jehan de Vizines a les paupières closes, il est

Digitized by Google

revêtu de la chasuble de doyen ; sur les mains croisées et pendantes pose un calice et s'attache un manipule.

Sous les pieds, deux figures de dragons ; sous la chasuble, les bouts d'une étole. Deux pinacles, sur une base surhaussée d'une imposte, s'élancent les rampants à crochets d'un pignon trilobé où s'épanouit un pédoncule. Le départ de l'arc s'effectue sur des colonnettes. A l'intrados, de chaque côté, un ange balançant un encensoir. On lit au cordon :

Ci / gist / Jehans / de - Visines / Doien / de / Ceans / qui / Trépassa / L'an / M / C / C / LXXIII / au / mois / de / iuing / qui / lira / ces / letres / Die / une / paternostre / pour / l'ame / de / li / que / Diex / Lasoille / amen /

Cette pierre, anciennement enrichie d'incrustations de pâtes coloriées, a reçu une réparation où les couleurs des incrustations sont remplacées par de la peinture.

Dans la chapelle du Sacré-Cœur, au bas-côté nord, près du chevet, *le mur est garni de boiseries* et de peintures du XVIe siècle, disposées en petits panneaux représentant des scènes de la Bible.

A côté de cette chapelle, au mur dans la première arcature, est *une pierre tombale (XIIe siècle)* ornée d'une croix trilobée, sur un motif tenant lieu de gradin, parmi les lettres onciales du cordon on lit : « Champguyon..... ».

TRÉSOR

Le trésor de l'église possède deux curiosités du Moyen Age, *la chasuble et le bonnet de Saint Edme*, archevêque de Cantorbéry, qui mourut au prieuré de Soisy, près de Longueville, le 12 novembre 1241.

La Confrérie de Saint-Edme existe toujours à l'église Saint-Quiriace. Elle fut établie à l'abbaye de Saint-Jacques en l'an 1556. Le jour de la fête de l'archevêque, après les vêpres, l'officiant faisait baiser le bonnet de Saint Edme et le posait sur la tête des confrères et des dévotes qui étaient rangés à genoux devant la nef.

Ce bonnet est fait de grosse laine brune, il a la forme d'une calotte, et un gland de pourpre le termine.

On invoquait Saint Edme pour le mal de tête ; les femmes stériles lui demandaient de devenir fécondes ; les femmes

Digitized by Google

enceintes d'accoucher heureusement afin que leur progéniture reçût le baptême.

Le trésor contient également *une relique authentique ;* c'est un os (humérus) de Saint Barthélemy, apôtre, premier martyre, que Thibaut V rapporta à son retour des Croisades.

Pendant les guerres de religion, cette relique fut mise à l'abri de la fureur des Huguenots, elle était cachée dans l'église de Saint-Barthélemy, paroisse de Saint-Martin. Elle fut également cachée, pendant la Révolution, par Monsieur Bertrand, curé de Beauchery, qui l'apporta à l'église Saint-Quiriace dont il fut le desservant.

Comme troisième curiosité, le trésor possède la *grande charte en parchemin*, scellée de cire rouge, octroyée en 1176 par le comte Henri-le-Libéral.

« Cette charte exempte de toute justice, exaction, taille et « violence, le Cloître et les maisons des chanoines, le grand « et le petit Marché que le Prince a donnés, leurs maisons « du *Forcadas* et les boucheries qui y sont adhérentes, les « hôtels qu'ils possèdent aux foires de mai, de Saint-Martin « et de Saint-Ayoul ; les boulangers qui moudront à leur « moulin de l'Etang ou cuiront à leur four dans le marché et « hors de la porte de Troyes ; leurs marguilliers avec leurs « femmes et leurs enfants partageront la même exemption.

« Dans cette charte, Henri-le-Libéral déclare que l'hôtel « de la Monnaie, à Provins, ne pourra être transporté hors « du territoire de Saint-Quiriace, qui en percevra le cens, « tant qu'on y frappera monnaie. Puis, confirmant les dons « faits par sa femme Marie, par son frère Guillaume et diffé- « rents autres personnages, il leur donna l'imposition du « pain pendant les sept premiers jours des foires de Provins, « la moitié de l'impôt sur le vin, l'impôt sur les bestiaux, le « rouage des charrettes, le moulin de la *Fontaine*, avec le « *meunier, son gendre, sa femme et leurs bestiaux ;* le Bois- « don et ses *hommes* qui devront à leur Seigneur la taille, « et au Comte de Champagne le droit de guerre ; le village « de Bonsac, les *serfs* du Comte qui iront s'établir dans la « paroisse Saint-Quiriace ; deux parts de la dîme des foires « de mai et de Saint-Martin ; le tiers du minage de Sézanne, « les droits qu'il percevait sur les moulins de Bray, le partage « des *enfants* qui naîtront de mariages entre les serfs du « comte et ceux de Saint-Quiriace ; enfin, il accorde au Cha-

Digitized by Google

« pitre la faculté d'élire son doyen ; au doyen le pouvoir de « donner, par l'imposition des mains, la liberté à tous les « hommes du comte qui voudront devenir clercs, et le droit « de justice sur les serviteurs des clercs ; au chantre, la « direction de toutes les écoles de la chatellenie de Provins ; « autrésorier l'impôt du chanvre, du lin et des cordes ; aux « marguilliers, le bois des loges où se tiennent les plaids « aux foires de mai, et le pouvoir de permettre ou d'empêcher « le combat judiciaire à Provins, avec une redevance de qua- « tre deniers pour les armes ; le nombre des prébendes est « réduit à quatre-vingts, et les chanoines ne peuvent perdre « ce titre qu'après avoir résigné, non seulement dans les « mains du comte, mais dans celles du doyen. » — (BOURQUELOT, *Histoire de Provins.*)

Cette charte est aujourd'hui déposée à la Bibliothèque publique de la Ville ; elle est renfermée dans un curieux étui en cuir finement orné et décoré, du XIVe siècle, qui a remplacé l'étui primitif. — On y montre aussi le *procès-verbal* authentique de la « Translation des reliques de Saint Thibaut ».

Dans la sacristie, on conserve également *un portrait (gravure) de l'abbé d'Aligre*, supérieur de Saint-Jacques.

En outre, le trésor possède des reliques de :
Sainte Barbe ;
Saint Blaise ;
Saint Edme (XIIe siècle) ;
Saint Quiriace (VIe siècle) ;
Un morceau de la vraie croix ;
De la croix de Saint André, apôtre (Ier siècle) ;
De Saint Isaac (Ve siècle) ;
De la crèche de l'enfant Jésus ;
De Saint Paul, un des trente-sept martyrs de l'Egypte ;
Et de Saint Thibaut (ancienne châsse de la chapelle du Collège).

Thibaut VI le Posthume fut baptisé en l'église Saint-Quiriace et tenu sur les fonts par ses deux grands oncles : le roi de France, Philippe-Auguste, qui fut aussi son tuteur, et Guillaume, archevêque de Sens.

En 1318, Philippe-le-Long se fit recevoir chanoine de Saint-Quiriace.

Charles VI y entendit la messe le 2 février 1418.

Digitized by Google

Le 3 avril 1429, Jeanne d'Arc, accompagnant Charles VII, au retour du sacre à Reims, entendit la messe à Saint-Quiriace.

Louis XI y entendit aussi l'office, et François Ier, à son retour de captivité, y assista à un *Te Deum* en action de grâce chanté par les musiciens du chapitre.

« La Collégiale fut longtemps l'église principale de Provins, et toujours elle fut l'objet plus qu'aucune autre de la munificence des comtes de Champagne. Nous avons vu que la charte de Henri-le-Libéral accorde au chapitre des privilèges considérables. » — (G. Lebœuf.)

« Ce fut probablement à Saint-Quiriace que l'archevêque de Sens, Gilon, tint le concile de Provins, le 26 juillet 1256. On y renouvela les statuts du concile de Paris, tenu en 1248, avec quelques additions sur la discipline qu'on doit observer envers les excommuniés. » — (*Art de vérifier les dates*. P. 179, vol. 3.)

Nous avons dit que l'église Saint-Quiriace avait été incendiée en 1663. En effet, le 17 août de cette année, par la négligence d'un ouvrier plombier travaillant à la toiture et qui, pendant l'heure du goûter, avait laissé dans les voûtes un fourneau de charbon allumé, le feu, activé par le vent, prit à la charpente qui fut détruite ainsi que le dôme et la statue de Sainte Hélène qui le surmontait. Le faîte de la coupole, miné par les flammes, s'écroula quelques jours après, brisant tout dans sa chute.

Le dôme fut reconstruit en bois, couvert en ardoises, moins élevé de trente pieds et sans la statue de Sainte Hélène. Mais le travail fut mal fait, les bois trop faibles fléchirent, les échafauds manquèrent et trois ouvriers furent précipités et perdirent la vie.

On mit trois ans à le refaire, et on célébra la restauration de l'église en août 1665.

Enfin, en 1836, on constata que le dôme, élevé sous Louis XV, menaçait ruine, et on le refit de nouveau tel qu'il est aujourd'hui.

Sa galerie intérieure, dans l'église, est à 25 mètres de hauteur ; elle repose sur des pendantifs, les faisceaux des piliers sont ornés de figures en stuc, représentant les quatre Evangélistes.

Digitized by Google

Pour monter au Dôme (225 marches), demander au gardien de la Tour-César.

Il faut sortir de l'église par la petite porte du nord et voir, dans le passage longeant l'édifice de ce côté, la curieuse maison détaillée ci-après :

MAISON du XIIIe Siècle

Au nord de l'église Saint-Quiriace, dans le passage qui longe l'édifice, vers le Palais des Comtes (aujourd'hui le Collège), se voit *une maison du commencement du XIIIe siècle*. Cette antique construction, dans laquelle on prétend que le chapitre de Saint-Quiriace rendait la justice, conserve deux fenêtres géminées, dont les archivoltes à moulures toriques s'arrondissent sur un linteau soutenu par une colonnette centrale, leur base s'appuie sur un tore aminci, régnant sur toute la longueur de la maison et venant s'amortir sur des figures grimaçantes placées horizontalement.

La porte à gros linteaux en bâtière sur doucines, donne accès dans une délicieuse entrée composée de deux travées voûtées dont la retombée a lieu sur des colonnes engagées à chapiteaux à crochets. Cette entrée précède une pièce ayant encore son intéressante charpente carénée (XIVe siècle). Les fenêtres de cette curieuse maison ont conservé à l'intérieur leurs bancs engagés dans l'épaisseur des murs, et autour de la pièce où on a simulé en traits de peinture ou faux joints rouges des lits de pierres de taille, règnent les corbeaux qui supportaient les filets du solivage. De la cheminée disparue, la place du conduit de fumée seule est restée visible.

Suivre et prendre la *rue des Beaux-Arts*, à droite, après le presbytère.

MAISON DE MOREAU le Jeune

Rue des Beaux-Arts, voir *la maison portant le n° 1*, à l'angle de la rue du Palais. Cette maison, qui a conservé sa porte et sa fenêtre du temps, était celle d'un artiste, Moreau le Jeune, peintre et dessinateur du roi Louis XVI, né à Paris en 1741 et mort dans cette ville, le 30 novembre 1814. Sur une plaque indicatrice, on lit :

Digitized by Google

MOREAU LE JEUNE
DESSINATEUR ET GRAVEUR DU ROI
HABITA CETTE MAISON
DE 1770 A 1813

Moreau le Jeune était l'oncle d'Horace Vernet, le célèbre peintre militaire, qui passa une partie de son enfance à Provins.

Suivre, à droite, la *rue du Palais* jusqu'au Collège.

PALAIS DES COMTES DE CHAMPAGNE
aujourd'hui
LE COLLÈGE MUNICIPAL

Construit au XIIe siècle au centre de l'opulente capitale de la Brie, dont la florissante industrie en faisait une ville très importante, ce palais remplaça celui élevé au *Pinacle*, sur la muraille d'enceinte du Châtel et qui, jusque-là, avait été habité par les prédécesseurs des comtes.

Situé au point culminant de la montagne, le château dominant la Ville-Basse et les vallées arrosées par la Voulzie et le Durteint, jouissait d'un panorama splendide.

Il était relié au mur des fortifications par une poterne nommée la *Fausse-Porte*, située au nord, en haut du *chemin des Grandes-Ecoles*, à l'endroit où ce chemin dessine une courbe (près le grand escalier moderne qui descend à la rue Saint-Thibaut). Au mur du Palais, à cet endroit, on voit encore les restes d'*un encorbellement* qui en faisait partie.

La Fausse-Porte fut démolie en 1678. A son emplacement une plaque en fait ainsi mention :

ICI
S'ÉLEVAIT LA POTERNE
DU CHEMIN DES ECOLES
DÉMOLIE EN 1678

Il reste peu de chose du Palais primitif des puissants comtes, les principaux bâtiments ont disparu ou sont ruinés. A gauche de la porte se voit encore *partie d'une tourelle* qui, probablement, en commandait l'entrée ; une plaque y est placée, elle porte la mention suivante :

Digitized by Google

Palais des Comtes de Champagne et de Brie XIIe Siècle

En entrant, à gauche, sous la salle du Gymnase, existe une *basse-fosse*, sorte d'*in pace* carré, voûté d'ogives, où l'on avait accès par une ouverture circulaire ménagée dans la voûte (1). Lors de réparations faites au Collège, en 1886, en décombrant cette basse-fosse pour y installer le compteur à gaz de l'établissement, on y trouva quantité d'os de têtes de chevaux ; le mystère de cette singulière trouvaille est encore inexpliqué (2).

A droite, dans la cour, *le grand bâtiment* qu'on voit épaulé par des piliers butants, était, paraît-il, les communs, le logement des commensaux, les cuisines.

Il fut plus tard habité par les Pères de l'Oratoire, au moment où ils eurent la direction du Collège, en 1670.

La salle du rez-de-chaussée y est très vaste, elle sert actuellement de réfectoire ; son plancher, très élevé, est supporté par de *belles colonnes monolithes* ; elle est ornée d'*arcatures*

---

(1) Le Grand Châtelet de Paris, dont certains historiens attribuent la construction à César et d'autres à Louis VI, roi de France, avait de semblables basses-fosses ; c'est dans un de ces cachots, au fond des tours où l'on enfermait les prisonniers dangereux, que, lors de son arrestation (6 octobre 1721), Cartouche fut descendu.

Au château de Montaiguillon, près Villiers-Saint-Georges, on montre un de ces cachots souterrains dit *Fin d'aise*, et qui se trouve sous la chambre qualifiée « Chambre du Gouverneur ».

(2) Suivant nous, on peut supposer qu'au cours d'un de ces nombreux sièges soutenus par la cité au Moyen Age, les défenseurs de la place affamée ont été obligés de manger les chevaux des habitants, que le Comte payait le prix de la bête sacrifiée, et exigeait, comme contrôle lors du paiement, que chaque tête abattue fût présentée au château et jetée ensuite dans la basse-fosse.

Il nous semble que cette simple hypothèse pourrait bien être la vérité.

Semblable découverte fu faite en 1875 au château d'Arques, près Dieppe, où M. A. Lefèvre, gardien du château, mit à jour, dans les ruines, l'entrée d'un souterrain qui paraissait avoir été une prison et dans laquelle se trouvaient, parmi les remblais, quantité d'os et de têtes de chevaux.

Comme au château de Provins, cette découverte garde encore son mystère et laisse le champ libre aux hypothèses. — (Communication de M. A. Milet, conservateur du Musée et de la Bibliothèque de Dieppe. Avril 1906.)

Digitized by Google

gothiques dans le genre de celles que nous avons vues à Saint-Quiriace.

Aux murs du réfectoire, des inscriptions gravées sur plaques de marbre rappellent aux jeunes collégiens et aux visiteurs les noms de trois anciens élèves de l'établissement qui sont devenus des savants et un artiste distingués :

Charles Lenient, professeur de poésie française à la Sorbonne ;

Edmond Nocard, l'élève et le collaborateur de Pasteur ;

Blaise Desgoffes, le peintre des émaux et des ivoires.

A la partie du levant, on a placé également un tableau d'honneur portant les noms des anciens élèves du Collège, qui sont morts pour la Patrie.

De la cour, on voit aussi à ce bâtiment un tuyau de *cheminée du XIIIe siècle*, dont le couronnement a été refait, mais beaucoup trop lourd, en 1886.

Dans une salle voûtée attenant au réfectoire et servant de cuisine, se trouve le puits du château. « On y distingue encore des colonnettes engagées dans la maçonnerie des murailles et les débris d'un escalier conduisant à la chapelle. » — (Félix Bourquelot.)

A côté, à l'est, est une *chapelle ou église domestique*, construite par le comte Henri-le-Libéral, et placée sous l'invocation de la Sainte Vierge. Elle était aussi appelée chapelle Saint-Blaise, parce qu'elle possédait des reliques de ce bienheureux.

Une charte de 1178 fait mention de cette chapelle.

Elle est voûtée d'ogives dont les nervures sont ornées d'une arête entre deux boudins, et elle est éclairée par des fenêtres en plein cintre surmontant des arcatures de même forme, à claveaux nus.

C'était primitivement la chapelle du château ; on y célébrait l'anniversaire du comte Henri et l'office du patron, Saint Blaise, le 3 février. — Elle sert aujourd'hui de salle de physique.

Sous le bâtiment existe *la plus ancienne salle souterraine de Provins*, elle peut remonter à la fin du XIe siècle. — « Le document qui le démontre est une « Donation du comte » faite en 1248 aux deux vicaires de la chapelle pour la fondation d'une messe *in capella inferiori*, » — (F. Bourquelot.)

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Bulletin périodique paraissant tous les deux mois

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ D'HISTOIRE & D'ARCHÉOLOGIE

DE L'ARRONDISSEMENT DE PROVINS

FONDÉE A PROVINS LE 15 DÉCEMBRE 1892

TOME IV

N° 2

MARS 1907

PROVINS

IMPRIMERIE CH. LOUAGE

14, Place de l'Hôtel de Ville, 14

Digitized by Google

Digitized by Google

La voûte en berceau est construite en grossier blocage, et son chevet est précédé d'un doubleau à plein cintre.

Au sud, les fenêtres, très ébrasées, sont bouchées.

Depuis longtemps, la chapelle souterraine est convertie en cave.

Au nord, au bout des classes, *un massif pan de mur* épaulé par de puissants piliers, conserve encore des baies géminées avec leurs colonnettes et leurs archivoltes tréflées qui se détachent sur un linteau. Intérieurement, ces ouvertures sont des baies romanes avec bancs de pierre engagés.

C'est d'une de ces fenêtres que, suivant la tradition, Thibaut eut une vision qui le détermina à bâtir le Monastère des Dames Cordelières, sur le Mont-Sainte-Catherine situé en face, sur l'autre versant de la vallée (1).

« Quand le château des Comtes fut inhabité, on y rendit la « justice, on en fit une prison et le siège du Tribunal sous « le nom de Salle du Roi. — Les prisons occupaient la par- « tie nord. — Il y avait une chapelle dans laquelle huit per- « sonnes avaient peine à tenir, et une chambre de la question « ou de la torture qui se pratiquait par l'extension des mem- « bres du patient. — Pour les détenus, il y avait des galetas « exposés à toutes les intempéries, et des cachots souter- « rains infects pour les criminels. » — (Abbé Pasques.)

Intérieurement, en suivant les terrasses de ce côté, on voit encore les restes des murs des prisons.

LE COLLÈGE

« Dès 1509, les chroniques locales font mention de la

---

(1) On lit dans les titres de la maison, que ce prince la fit bâtir à la suite d'une vision qu'il eut dans son château de Provins, d'où il vit, pendant plusieurs nuits, sur la montagne en face de ce Palais, une lumière éclatante au milieu de laquelle il aperçut une dame d'une rare beauté qui, avec la pointe d'une épée qu'elle tenait à la main, traçait le circuit de ce couvent.

Le prince avait beaucoup de dévotion à Sainte Claire, et ne douta pas qu'elle ne lui fut apparue pour le déterminer à effectuer un projet qu'il méditait depuis longtemps.

Il acheta donc tout le terrain indiqué par la sainte (le même qui subsiste aujourd'hui), y construisit un couvent sous le nom d'*Abbaye du Mont-Sainte-Catherine*, et demanda à Sainte Claire, qui vivait alors, de ses religieuses Urbanistes ou Cordelières pour le desservir.

Digitized by Google

« *Grande Ecole* de Provins, installée au Cloître Saint-Qui-
« riace.

« En 1554, Jean Gauthier, prêtre, chapelain de Sourdun,
« était recteur des écoles de la rue des Bons-Enfants, plus
« tard la rue de la Butte et aujourd'hui la rue de la Gare.

« En 1556, une assemblée publique de tous les habitants de
« Provins, tant ecclésiastiques que séculiers, décide d'établir
« un collège pour y enseigner les humanités aux enfants de
« la ville. Ce collège, désigné sous le nom de *Grandes-Ecoles*,
« fut installé rue aux Juifs, dans une maison qui avait servi
« précédemment de synagogue.

« En 1570, des lettres patentes du roi autorisent définitive-
« ment l'établissement d'un collège à Provins.

« En 1608, sous le principalat de Monsieur Charles Lante-
« gain, le collège comptait plus de cent pensionnaires et
« sept cents externes.

« En 1634, François Oudard, qui en était le principal, avait
« abandonné cet établissement aux religieux de Saint-Jac-
« ques, mais il le reprit, à cause de l'opposition que firent à
« sa transaction l'archevêque de Sens, les députés du clergé,
« et l'Assemblée générale.

« En 1660, il fut question d'appeler les Pères de l'Oratoire,
« les Jésuites ou les Pères de la Doctrine Chrétienne, à diri-
« ger le Collège, mais le maire Passeret, à qui cette mission
« était confiée, préféra nommer un bourgeois.

« Dix ans après, en 1670, les Pères de l'Oratoire en prennent
« la direction.

« En 1720, un mémoire qui règle les droits de l'Université
« et de son recteur sur le Collège de Provins, nous indique
« que déjà le droit d'écolatre (1) avait cessé d'appartenir au
« chantre de Saint-Quiriace.

« En 1789, la Révolution vint apporter un nouveau change-
« ment et retira cet établissement enseignant des mains des
« prêtres.

« Le 15 février 1793, le Collège de Provins est réorganisé ;
« l'enseignement y est laïque et gratuit.

« Un décret du 8 ventôse supprime les collèges et les rem-
« place par des écoles centrales. La municipalité provinoise

(1) Autrefois ecclésaistique qui dirigeait l'école attachée ordinairement à la cathédrale, et qui, plus tard, fut chargé d'exercer une surveillance sur les maîtres d'école du diocèse.

Digitized by Google

« fait des démarches pour obtenir une de ces écoles. Une « pétition des habitants jointe à un mémoire et adressée au « Gouvernement fit pencher la balance en faveur de Pro- « vins.

« Le 19 prairial an IV, le citoyen Garnier, maître de pen- « sion, était autorisé à jouir des bâtiments du Collège, sup- « primé par la création des écoles centrales.

« Par la suite, l'école centrale de Provins redevint collège « communal. Tour à tour entre les mains des prêtres ou des « laïques, il eut ses heures de prospérité et de décadence. » — (G. Lebœuf : *Guide dans Provins et les environs.*)

Grâce à d'importants travaux exécutés il y a quelques années, à une direction supérieure digne de tous éloges et au savoir de maîtres aussi dévoués que modestes, le Collège, dont le nombre d'élèves augmente sans cesse, conserve sa réputation et son rang d'établissement de premier ordre.

En quittant le Collège, suivre à droite la *rue des Ecoles* passant devant l'emplacement de la Fausse-Porte.

Ensuite, descendre, en face, *l'escalier du Porc-Epic* qui conduit à la rue *Saint-Thibaut*. Au bas de cet escalier, voir, à la maison portant le numéro 39 (au coin à droite), une *niche d'angle* formée d'un cul-de-lampe et d'une sorte de dais en pierre. (Nous y avons connu une madone en bois que l'œuvre du temps a fait disparaître). Autrefois, il y avait, à Provins, plusieurs maisons ayant des niches abritant de ces pieuses images.

« Elles furent probablement édifiées au début de la religion « réformée. Lors du mouvement des chambres ardentes, on « y faisait brûler de petits cierges, et ceux qui ne saluaient « pas ces images vénérées étaient honnis du peuple, appelés « luthériens et traînés dans la boue. » — (Abbé Pasques.)

Toutes ces images et leurs dais ont disparu. Aujourd'hui, deux maisons seulement en conservent encore, l'une située au numéro 24 de la rue Félix-Bourquelot (ancienne rue de Troyes), possède un *ecce homo* abrité dans une niche creusée dans la façade. La seconde est à l'angle de la *rue Joly*, *rue Fourtier-Masson*, numéro 11. Cette dernière maison semble faite de vieux bois que recouvre un insipide crépi ; sa porte est surmontée d'une imposte aveugle dont les potelés sculptés représentent le *Calvaire et les Saintes Femmes ;*

Digitized by Google

l'astre du Jour et l'astre de la Nuit font partie de ce panneau sculpté au bas duquel on lit : « Panceret »; peut-être s'agit-il d'une enseigne et ce nom est-il celui du commerçant qui habitait cette maison ?...

A gauche de cette même porte, une pièce de charpente dite « écharpe-guette », montre une colonne cannelée à chapiteau ionique surmonté d'une vasque et d'une fontaine (vase) à mascarons, à sa base, elle porte la date 1653.

Mais revenons rue Saint-Thibaut, dont nous nous sommes un peu éloignés, pour voir devant la maison portant le numéro 26, une *pierre de cens*. Cette pierre, qui de temps immémorial était devant l'ancien hôtel de Lalan, haute maison à pignon pointu à l'angle de la *rue des Blancs-Manteaux*, a été déplacée, il y a quelques années, pour occuper le coin de la *rue de la Pierre-Ronde*, laquelle, sans doute, lui doit son nom. Sur une plaque indicatrice placée au mur, on lit :

LA PIERRE DE CENS
XIIIe SIÈCLE
SUR CETTE PIERRE AU MOYEN AGE ON PAYAIT
LES CENS SEIGNEURIAUX ET LES REDEVANCES
DE LA PAROISSE DE SAINT-PIERRE

Revenons sur nos pas. Un peu plus loin se trouve l'*Ancien Couvent des Jacobins.*

ANCIEN COUVENT DES JACOBINS

Aussi nommés Frères prêcheurs

La propriété que l'on voit à gauche en descendant la rue Saint-Thibaut, entre la *rue des Blancs-Manteaux* et la *rue des Jacobins*, occupe l'emplacement de l'ancien couvent de ce nom.

Fondé par Thibaut en 1269, ce comte lui abandonna des maisons, cens et revenus lui appartenant. Pillé par les Anglais en 1433, ceux-ci emportèrent en Angleterre les manuscrits précieux que possédait la maison. Le couvent subsista jusqu'en 1793 où, pendant la tourmente révolutionnaire, il servit de prison, ainsi que le couvent des Cordeliers. Aujourd'hui, les Jacobins ont fait place à la *Maison-Mère des Dames Célestines*, où est établi un orphelinat sous la direction de ces religieuses. Sur l'emplacement de la riche église conven-

Digitized by Google

tuelle (1), la municipalité a fait construire l'un des réservoirs du service des eaux qui alimentent la ville.

Lors des travaux de terrassement de ce réservoir, on mit à découvert deux galeries souterraines en pente, se dirigeant au midi dans la direction de l'ancien Palais des Comtes, c'est-à-dire sous le Collège.

L'entrée de la Maison-Mère des Dames Célestines est située dans la rue des Jacobins. A la façade de ce bâtiment relativement moderne, est posée une plaque sur laquelle on lit :

ANCIEN COUVENT DES JACOBINS
ICI
LE 16 MARS 1789
FUT TENUE L'ASSEMBLÉE
POUR L'ÉLECTION DES DÉPUTÉS DE PROVINS
AUX ETATS-GÉNÉRAUX

En suivant, nous arrivons à l'*Hôtel de Villegagnon.*

HOTEL DE VILLEGAGNON

Dans cette grande et vaste maison où l'on retrouve ainsi que sur sa façade, le cachet des constructions du XIIIe siècle, est né *Nicolas Durand de Villegagnon*, commandeur de Malte et vice-amiral de France, lequel accompagna Charles-Quint dans son expédition d'Alger (1541). En 1548, Henri II lui confia la mission d'amener en France Marie Stuart, âgée de six ans, destinée au Dauphin. Par une manœuvre habile qui fit l'étonnement des gens de guerre de cette époque, Durand de Villegagnon échappa à la flotte anglaise qui croisait pour enlever la jeune princesse, et il entra dans le port de Brest sans accident.

Ce fut dans cet hôtel que logea, en 1574, la Reine-Mère et sa suite allant au devant de Henri III qui revenait de Pologne.

Les caves de cette maison sont très belles et voûtées comme le sont en partie toutes celles de la Ville-Haute.

L'Hôtel de Villegagnon est aujourd'hui un pensionnat de demoiselles dirigé par des religieuses (Dames Célestines),

(1) Nous avons vu dans la chapelle de l'Hôpital-Général, le précieux rétable d'autel qui provient de l'église des Jacobins, ainsi que le petit monument qui contient le cœur de Thibaut.

Digitized by Google

dont la maison mère est située dans l'ancien couvent des Jacobins, dont nous venons de parler. (1)

On a placé au mur de l'hôtel une plaque indicatrice qui contient la mention suivante :

Ici est né en 1510
Nicolas Durand de Villegagnon
Vice-Amiral de France
Commandeur de Malte
Mort en 1571
Le plus célèbre homme de mer
de son temps

Vient ensuite le *Grand Hôtel-Dieu.*

LE GRAND HOTEL-DIEU

Ancien Palais des Comtesses de Blois et de Champagne

L'Hôtel-Dieu fut fondé en 1050, à la Ville-Haute, par Thibaut-le-Grand, dans l'Abbaye de Saint-Jacques (près la Porte Saint-Jean). Henri-le-Libéral le transporta, vers 1160, dans l'ancien Palais des Comtesses de Blois et de Champagne, où il est actuellement. (2)

Un portail en tiers-point (du XIIIe siècle), flanqué de six colonnettes, dans le tympan duquel est une table de marbre noir sur laquelle on lit :

Le Grand Hostel Diev

donne accès dans un *vestibule du XIIe siècle*, voûté d'arêtes et séparé en deux nefs par une file de courtes colonnes.

Remarquer. — A gauche, à l'entrée du vestibule précité, un *curieux rétable de la Renaissance* (monument historique) donné par Alléaume de Chenoise, bailly de Meaux et de Provins, et par sa femme qui s'agenouille devant la Vierge à l'enfant placée sous l'ouverture centrale. — Au-dessus, deux anges soutiennent une élégante église du style flamboyant, dominée par une tour centrale ; — à droite de la Vierge, des bas-reliefs représentent des pèlerins qui montent à une chapelle par un chemin escarpé ; — à gauche, une femme est

(1) Depuis la loi de laïcisation, la maison est tenue par des laïques.

(2) Il y avait un petit Hôtel-Dieu dans la rue de Troyes.

Digitized by Google

couchée dans un lit, et des pèlerins font leur dévotion à la porte d'une église. Il est probable que l'artiste a voulu figurer l'invention de la Sainte Croix par Saint-Quiriace.

Devant le rétable, est une *cuve baptismale (XIIIe siècle)* renflée au centre et moulurée, elle est remarquablement haute (1 m. 15).

A gauche, près de la porte de la chapelle, qui est moderne, sont engagées dans le mur *deux pierres tombales*. La petite est celle de Rengieur, prieur et chantre du Grand Hôtel-Dieu. Elle mesure 0 m. 70 sur 0 m. 50. Le personnage y est représenté en pied, tête nue, les mains jointes. En bas, à droite, est un blason où l'on voit : une boule crucigère à croix pommetées en cœur entre quatre étoiles à six pointes, une en chef, une en pointe et une de chaque côté ; il semble que le personnage porte toute sa barbe.

La grande pierre porte l'inscription suivante :

A ✝ Ω
Hic Jacet
N.D.IN Christo Pater
Nicolas Desnos
? I R Doctrinæ non VVLGARIS
Piétatis Sumæ
Qui IAC IN Domino Dei elle et ? Prior
et FACT ? PAVPEV PATER
in Terris
VARIIS TAN DEM AVCT ? MERITIS
Recipiend ? A. paupéril ?
un Coelis
O büt
XVI . Kal . MART . A . 3 . M . D . C . LXXVIII
ÆT. LX. Prof xl. Prior V°.
RequiescaT in pacé

Dans le bas de cette pierre on lit cette deuxième inscription :

HiceTiam iacet
Plæ memoria
Fr Daniel Le Couteux
EIVs DEM DOMVS-DEIALUMNVS
Prior Simplexe, et rectus
A. C. timens deum
Consummatus in Brevi
Explevit tempora multa
obiit XVI° Kal octobris
anno. Rep. Salut M° DCC° XX°
ATATIS XXXVIII° Profess XVII°
Prioratus Sui IV°

Digitized by Google

Entre ces deux inscriptions est une tête de mort sur des tibias en sautoir.

Dessous est une petite croix sur un perron à trois gradins. Une inscription illisible entoure ces épitaphes.

Voir, dans la chapelle, *un tableau de Ducornet*, artiste original né sans bras, à Lille, en 1826, qui peignait avec son pied et signait ses tableaux : « Ducornet » ; il représente le *Sacré-Cœur de Jésus*.

Du côté du midi, où sont le jardin et les cours, les bâtiments conservent leur couronnement et leurs lucarnes en brique des époques de Henri IV et de Louis XIII.

La grande salle de l'Hôtel-Dieu et les *curieuses caves voûtées d'ogives* qui s'étendent sous cet hôpital, méritent également l'attention du touriste.

Le public est admis à visiter les malades les jours suivants:

Le samedi pour les personnes de la campagne, le dimanche et le jeudi pour les personnes habitant la ville (de 1 heure à 3 heures).

Comme à l'Hôpital-Général, la maison est tenue par des religieuses de la congrégation des Sœurs de Charité de Nevers.

Au mur à droite du portail, la Société d'Histoire et d'Archéologie de Provins a placé une plaque avec cette mention :

PALAIS DES COMTESSES
DE BLOIS ET DE CHAMPAGNE
HENRI-LE-LIBÉRAL
Y INSTALLA L'HÔTEL-DIEU
EN 1160

Quittant l'Hôtel-Dieu, descendre la côte et suivre la *rue Christophe Opoix* (la première à droite) jusqu'à la *rue des Capucins*, où se trouve l'*Hôtel de la Croix d'Or*.

HÔTELLERIE DE LA CROIX-D'OR

XIIIe SIÈCLE

Il ne reste au rez-de-chaussée de cette ancienne maison aucune trace visible des ouvertures primitives. La façade de l'étage seule présente quelque intérêt, et Viollet-le-Duc la

Digitized by Google

reproduit dans son *Dictionnaire d'Architecture* (volume 6, page 244).

Dans deux ogives maîtresses s'inscrivent deux fenêtres ogivales à meneau à chapiteau orné de feuilles, surmontées de linteaux à goussets, le tout appuyé sur un larmier mouluré, régnant sur la largeur de l'édifice.

Ont disparu : les deux rampants en pierre du pignon. — A l'angle supérieur gauche est une tête de pilastre saillant, mouluré et orné d'une feuille ternée.

Sur la *rue du Pont-Pigy*, à droite en entrant, est un vieux bâtiment dépendant de la Croix d'Or, au rez-de-chaussée duquel on voit encore deux fenêtres (XIIIe siècle) dont l'une est à meneau orné de feuilles ; leurs pieds droits s'appuient sur un corps de moulure qui leur est particulier. (L'une de ces anciennes ouvertures est murée.)

Voir en face de l'hôtellerie de la Croix d'Or, au numéro 2 de la rue des Capucins, une *salle voûtée d'ogives* (*XIIIe siècle*).

Cette belle salle de neuf mètres cinquante sur huit mètres, servant aujourd'hui d'écurie, se compose de quatre travées en tiers-point dont la retombée a lieu sur une colonne centrale à chapiteau orné de crochets greffés sur la corbeille et sur des piliers engagés. Ici les relèvements du sol ont aussi enterré la base de la colonne.

Au fond, à droite, on voit la baie murée d'une porte à plein cintre, probablement celle d'un escalier communiquant avec une salle supérieure.

Il est présumable que cette intéressante construction, qui s'appelait l'*Hôtel des Lions*, faisait partie d'un des nombreux logis et magasins pour les marchands dont le Provins du moyen âge était pourvu lors de la splendeur de ses foires et de son grand commerce.

Un peu plus loin, sur la droite, est l'intéressant *Hôtel Vauluisant*.

Fgalement en face de l'hôtellerie de la Croix d'Or est la *rue des Petits-Lions ;* à l'angle droit, existaient les *Vieux Bains* ou *Etuves* (XIIIe siècle), la salle de l'établissement de bains a été démolie il y a quelques années seulement. Au n° 5 de cette rue est une ancienne maison qui fut longtemps le *Grenier à Sel ;* son rez-de-chaussée renferme une magnifique cave à pilier central (XIVe siècle), servant d'entrepôt à un marchand de bière.

Digitized by Google

Plus loin, en suivant, est l'escalier dit des Degrés de Saint-Pierre, il conduisait aux églises *Saint-Pierre* et *Saint-Firmin*, dont l'état de ruine n'offre que peu d'intérêt. En haut, à gauche, à l'arrivée des dernières marches, on voit encore l'emplacement de l'hôtel où l'on frappait la monnaie de Provins. Une plaque y est posée ; on y lit :

ICI EXISTAIT
L'HÔTEL OU L'ON FRAPPAIT
LA MONNAIE DE PROVINS
804 - 1336

L'église Saint-Firmin fut construite par Alix de Crespy, épouse de Thibaut III ; au-dessus s'élevait l'église Saint-Pierre, une des quatre paroisses de Provins, construites par le même comte.

C'est à Saint-Pierre que fut sonné le signal de la révolte des ouvriers drapiers (1280), dans laquelle fut massacré Guillaume Pentecôte, maire de Provins. On en peut donc conclure que la tour de cette église était le beffroi de la commune, puisqu'on y sonnait les heures de prendre et de quitter le travail. M. Opoix (*Histoire et description de Provins*) dit que l'église Saint-Firmin renfermait l'épitaphe de Simon Davallon, dernier monnayeur de la Monnaierie de Provins, fondée par Charlemagne vers 800, et qui subsista jusqu'en 1336. Le Musée de la Ville de Provins conserve le chef de ce même Simon Davallon, qui, drôle de coïncidence pour le monnayeur, voisine dans une vitrine avec des creusets trouvés dans le château des Comtes et dans lesquels on distingue sans s'y tromper des monnaies de Provins, parmi le métal en fusion resté au fond des creusets.

Au nord, à l'un des anciens piliers contreforts, une plaque porte la mention suivante :

RUINES DE L'EGLISE
SAINT-PIERRE
EDIFIÉE EN 1150
DÉTRUITE EN 1793

HOTEL VAULUISANT

XIIIe SIÈCLE

Appartenait autrefois aux religieux de Citeaux en Bour-

Digitized by Google

gogne, à qui il servit d'habitation ou de maison de refuge (1).

Il est parlé d'un hôtel Vauluisant à Provins dès 1127, comme situé à la Ville-Basse et appartenant à l'ordre de Citeaux (diocèse de Sens).

Le rez-de-chaussée, qui sert à la Ville de magasin pour remiser les pompes à incendie, se compose d'une salle ogivale en deux nefs de trois travées dont la retombée des voûtes a lieu sur deux colonnes dont les corbeilles sont ornées de feuillage et sur des piliers engagés.

Le premier étage, auquel on accède par un massif escalier en pierre, présente une vaste salle dont le plancher très élevé est soutenu par deux fines colonnes monolithes dont les chapiteaux sont d'une parfaite conservation. Les fenêtres éclairées par des vitraux sont encore munies de leurs bancs de pierre engagés.

Dans cette salle, fonctionne en hiver l'œuvre des Fourneaux économiques, consistant en distribution de soupe et d'aliments qui sont ou consommés sur place ou emportés par les familles nécessiteuses. — Elle sert également de salle de répétition à la Musique municipale.

La façade de l'hôtel Vauluisant est ainsi détaillée par MM. Aufauvre et C. Fichot :

« Elle se compose d'un rez-de-chaussée et d'un premier « étage couronné par un large pignon, dont un de ses ram- « pants droits vient se terminer par une gargouille saillante.

« Au centre, une porte ogivale légèrement déprimée ; à « gauche, un jour carré sous un arc de décharge en ogive, « remplace l'ancienne ouverture. A droite, une porte sur- « montée d'une imposte traversée par un linteau droit sur « coussinet.

« Une corniche à quatre mouvements sépare le rez-de- « chaussée de l'étage, et sert d'appui à quatre grandes fe- « nêtres et à une petite rejetée sur le côté droit.

« Les grandes fenêtres sont à deux jours traversés par des « linteaux droits sur meneaux, colonnes de division. Même « motif à l'ébrasement de chaque baie principale. Les impos- « tes géminées qui se dessinent sous l'arc ogival de couron-

(1) Ce fut l'ordre de Saint-Benoist reformé par Saint Bernard, qui constitua l'ordre de Citeaux, et l'Abbaye de ce nom fut fondée en 1098 dans la commune de Saint-Nicolas, à 22 kilomètres de Beaune (Côte-d'Or). — Aujourd'hui colonie agricole de jeunes détenus.

Digitized by Google

« nement, sont décorées de trilobes portant des trèfles découpés à la pointe. Dans le pignon terminal sont percées deux « fenêtres à baie carrée divisées en deux jours par un meneau à colonne. »

Il paraît que la charpente de l'édifice est celle de l'époque. Il est visible que le monument est construit sur un plan biais.

L'hôtel Vauluisant est la propriété de la Ville de Provins.

A la façade est une plaque qui porte la mention suivante :

HÔTEL DE VAULUISANT
APPARTENANT AUX RELIGIEUX DE L'ABBAYE
DE CITEAUX EN BOURGOGNE
XIIIe SIÈCLE

Après l'hôtel Vauluisant, il faut suivre la *rue des Capucins* et en appuyant à droite prendre la *rue Maximilien Michelin*, jusqu'au pied de la route de Paris. A droite, en face la promenade plantée de tilleuls, est une montagne ou sentier aride où l'on aperçoit la maison de l'exécuteur des hautes-œuvres, plus connue sous le nom de *Tour du Bourreau*.

MAISON DU BOURREAU

Anciennement appelée la TOUR CARRÉE DU BOURREAU

C'est dans ce petit bâtiment que logeait autrefois l'exécuteur des criminels condamnés par la Justice.

Ce métier était réputé infâme, et celui qui l'exerçait était rejeté hors des murs de la ville. Dans certaines contrées, le bourreau portait une casaque qui représentait une potence par devant et une échelle par derrière.

Le bâtiment que nous voyons est une tour carrée (propriété particulière) qui faisait partie de l'ensemble des fortifications. Elle est à cheval sur la courtine ouest et saillit également des deux côtés des murs.

Le perron qu'on y voit est moderne.

On y accédait au nord par le chemin de ronde, et au levant par une porte, murée en partie et dont on a fait une fenêtre à meneau ; cette porte donnait également sur les murs de ce côté qui, faisant hache sur la ville, plaçait la maison du bourreau à l'angle saillant de cette figure géométrique ; les rondes pouvaient ainsi traverser ce corps de garde.

Digitized by Google

Hors la ville, la partie inférieure de la tour porte quelques fléchières, ce qui fait supposer que des remaniements ont fait disparaître celles de l'étage pour les remplacer par des ouvertures relativement modernes.

Egalement hors des murs, au pied de la tour, est une belle et abondante fontaine à ciel ouvert, connue sous le nom de *Fontaine du Bourreau.*

Il est présumable que, ne sortant pas des murs d'enceinte, on pouvait anciennement puiser de l'eau de la Fontaine du Bourreau dans la salle basse discrètement éclairée par les fléchières précitées, et dont l'escalier d'accès, eu égard au redan formant hache sur la ville, avait dans l'angle de la courtine sud (disparue), une position (est-ouest) différente de celle qu'il occupe actuellement.

Intérieurement, la Maison du Bourreau, qui devait être plus élevée, n'a rien de remarquable que le témoignage de nombreux remaniements qui l'ont dotée de quantité d'ouvertures ou fenêtres de différentes mesures. Elle semble avoir toujours eu un plancher de charpente ; sa cheminée est moderne.

La salle basse ne communique pas intérieurement avec le haut de la tour, on y accède au levant par une large porte à doucines qui s'ouvre sur un palier en contrebas de neuf marches. — Sa voûte d'arêtes en tiers-point, faite de blocage grossier, a environ sept mètres de hauteur, elle est éclairée à l'ouest par deux longues meurtrières, et au nord par une meurtrière biaise qui rappellent le rôle militaire de la construction. Enfin, dans l'angle nord-ouest est le puits ou trou de puisage pour tirer l'eau à la fontaine dont nous avons parlé plus haut.

Sur une plaque placée à l'est de cette ancienne tour, on lit :

LA TOUR DU BOURREAU
DEMEURE DES EXÉCUTEURS DES SENTENCES CRIMINELLES
DU BAILLAGE DE PROVINS
LE DERNIER QUI L'HABITA FUT CYR CHARLEMAGNE SANSON
EN 1788

Ces Messieurs de Provins prenaient le titre de Maistre des Haultes-Œuvres. Depuis Nicolas Vion, qui fut le premier exécuteur occupant la Tour (1566), on connaît presque sans

Digitized by Google

interruption les noms de ces sinistres fonctionnaires. Nous n'en citerons que trois, en raison des événements qui les mettent en relief :

1° En 1571, Robert Sénécard (l'un d'eux) eut une horrible aventure. Un gentilhomme protestant nommé de Serelle, que l'on avait accusé d'avoir tué son frère aîné trouvé mort dans les bois de Flaix, avait été condamné à être décapité sur un échafaud devant la fontaine Saint-Ayoul (1). Sa tête devait être ensuite attachée à une potence, tandis que son corps serait suspendu à un arbre des champs. Claude Haton, auquel ces détails sont empruntés, dit :

« Arrivé au lieu du supplice, de Serelle se laissa patiem-
« ment lié et dendi le col fort proprement pour recevoir le
« coup d'épée, mais le bourreau qui oncques n'avait coupé
« tête à homme, n'ayant jusqu'alors fait que pendre, s'était
« muni d'une épée trop légère, qui n'avait pesanteur pour
« faire le coup.

« Il frappa trois fois le condamné sans résultat, n'osant
« lui appliquer un quatrième coup, il tâcha de lui scier la
« tête, et *en tiraillant* le fit tomber sur les échafauds. Alors
« une lutte effroyable s'engagea entre les deux hommes cou-
« verts de sang. De Serelle, qui a les yeux bandés, roule à
« terre ; Sénécard l'y poursuit, et avec un couteau lui coupe
« la gorge comme les bouchers font aux moutons ou veaux
« qu'ils tuent.

« Le dit bourreau fut tant battu du peuple qui était près
« de lui, et du patient, que oncques n'eut santé, non pour
« les coups qu'il reçut, mais du regret qu'il prit de s'être
« mis en tel état, auquel il n'était nullement propre.

« Il mourut quelques trois mois après. »

« 2° En 1768, le bourreau Jean Remi fut révoqué par sen-
« tence du baillage, et pendu en effigie pour vol.

« 3° Enfin l'avant-dernier bourreau de Provins et dernier
« occupant de la lugubre demeure, Louis-Cyr-Charlemagne-
« Sanson, frère de Monsieur de Paris, assista sous les ordres
« de son frère aîné, le 21 janvier 1793, à l'exécution de
« Louis XVI et eut, disait-il, le douloureux honneur d'adres-

---

(1) La fontaine Saint-Ayoul, monument à large bassin en pierre, s'élevait devant et à quelque distance de la boucherie actuelle entre la rue du Minage et la rue Fossart.

Digitized by Google

« ser la parole à cet infortuné monarque. » — (*La Tour du Bourreau de Provins*, par Jules MICHELIN.)

Parmi les différentes prérogatives dont jouissait l'exécuteur des hautes-œuvres, en vertu de son droit de *havage* (1), le dit exécuteur avait le droit de faire tenir le jeu de quilles au bâton, en la ville de Provins, et aux villages de Saint-Brice et de Saint-Hilliers, les jours de foires et l'après-dîner des fêtes et dimanches, hors les heures du service divin ; et en cette qualité de directeur des jeux avait droit à un sou par partie.

MONTAGNE DU BOURREAU

De ce côté, le mur d'enceinte a en partie conservé sa hauteur primitive et son chaperon, on y voit aussi quelques *canonnières*.

La vue du visiteur peut suivre facilement le chemin de ronde dont les différents plans sont reliés par la présomption de gradins ou d'escaliers.

Sur le parcours de cette puissante muraille sont ménagées dans son épaisseur cinq abris à *archières munis de bancs à doucine*, qui devaient incontestablement être placés chacun sur un palier pour permettre aux veilleurs d'en avoir l'accès facile.

Ainsi, ce que nous nommons actuellement la Montagne du Bourreau était au moyen âge une lice militaire, suite de gradins et de paliers conduisant : de bas en haut à la tour de Luxembourg et à la Grosse Tour de César ou Tour du Roi, en passant par la porte Hodois devant le Pinacle ou Palais des Maires ; et de haut en bas à la porte du Buas (aujourd'hui démolie, et qui existait près la route de Bray actuelle), en passant devant la Maison du Bourreau et (la route de Paris n'étant pas alors où elle est) en longeant les tou-

(1) Ce droit consistait primitivement à prendre une poignée de tous les grains, fruits ou légumes apportés sur le marché. Cette sorte de dîme fut accordée au bourreau, à qui les marchands refusaient souvent de vendre des denrées ; ce droit avait été réglementé à Paris, par une ordonnance de Charles VII, de 1495, et le bourreau le percevait sous forme de droit représentatif. En raison des difficultés de cette perception, plusieurs villes remplacèrent les droits de havée par une pension fixe. Leur suppression fut prononcée par la loi du 17 mars 1790.

Digitized by Google

relles dont les bases arasées sont encore visibles le long des courtines de cette partie des remparts de la Ville-Basse.

Ici finit notre tâche, cher touriste, notre promenade par la ville est terminée ; nous pensons n'avoir rien oublié et vous avoir montré tout ce qui peut intéresser l'amateur.

Puissiez-vous garder de Provins un agréable souvenir.

Si vous jugez à propos de regagner votre hôtel, où qu'il soit, il faut rejoindre la place de l'Hôtel-de-Ville, en revenant sur vos pas jusqu'au pied de la rue (montagne) Saint-Thibaut, de là, par la rue du Val (à droite) on aperçoit la place de la Mairie ; de ce centre qui rayonne un peu sur tout, il vous sera facile de vous orienter.

Dans le cas où vous voudriez vous rendre directement à la Gare, il faut prendre le Rempart, *boulevard Carnot*, qui est devant vous et le suivre tout droit jusqu'à la rue de la Gare, que vous laisserez à gauche.

Sur ce parcours, il faut remarquer que les anciens remparts de la Ville-Basse sont, ainsi que nous l'avons dit au commencement de l'excursion, encore ceints de leurs vieux murs.

Les courtines, incontestablement remaniées à plusieurs époques, ont été arasées à hauteur de mur de clôture. Des tourelles, également arasées, on a conservé la base ou étage inférieur dont les maraîchers propriétaires des fossés aujourd'hui transformés en de luxuriants jardins, ont fait des resserres où ils mettent leurs produits à l'abri des intempéries, etc.

Le premier chemin que l'on rencontre traversant cette promenade, est la *rue du Buat*, du nom de cette porte de la ville, la *porte du Buat*, dont on voit à droite partie de la ruine informe sur ce qui fut l'ancien chemin de Sens.

Puis on traverse la belle avenue de platanes de la *route de Bray* pour reprendre le rempart. En suivant, on retrouve le Durteint, qu'on passe sur le *Pont-Bossu*, dont une partie est engagée dans le mur de la ville et l'autre adhérente à un ancien moulin appelé *Moulin du Prévôt* et *Moulin de l'Aniel*. Moulin à fouler le drap en 1433, il fut transformé en moulin

Digitized by Google

à tan en 1454. Jusqu'à nos jours, il conserva le nom de *Moulin à Tan* et ne cessa de faire entendre les grincements aigus de ses pilons. Depuis quelques années seulement, le vieux moulin est silencieux et sa chute d'eau n'est plus utilisée.

Immédiatement après, est la *rue de la Vénière*, quartier dans lequel les teinturiers du Moyen âge avaient établi leurs chaudières. Plus loin, c'est la Voulzie que nous retrouvons à l'endroit où elle aussi quitte la ville, d'où elle sort par le *pont dit « L'Arche-Fendue »*, engagé en partie dans le mur d'enceinte ; — de ce côté, et dominant le cintre du pont, on remarque, lancé dans la maçonnerie, *un groupe de trois corbeaux* quelque peu distancés, dont chacun est composé de deux unités moulurées et superposées formant encorbellement, le corbeau du milieu plus saillant que les autres. Ces pierres ont dû supporter une échauguette semi-circulaire qui, avec la tourelle, aujourd'hui habitée, qui est à gauche du pont, dont le pied, autrefois, était mouillé par la Voulzie, défendaient l'entrée en ville et toute surprise par la rivière où cependant des chaînes étaient tendues.

Au XVIIe siècle, on tenta de faire porter bateau aux rivières de Provins, ce qui est constaté par différents actes de 1671 et de 1682. On conduisit à Paris des chargements de blé, avoine, foin, bois à brûler, etc., etc. Les chargements se faisaient près de l'Arche-Fendue où l'*on avait établi un port* ; c'est ainsi que la tourelle qui commandait la Voulzie, a gardé le nom de *Tourelle du Port.*

Les ouvrages faits à la rivière n'ayant pas été suffisamment bien faits, on dut abandonner ce moyen de transport qui, cependant, présentait pour la ville l'espoir d'un gain rémunérateur.

En suivant, est l'*avenue de la Gare*, du pont de laquelle on aperçoit à droite, parmi les arbres, les halles aux marchandises et la station du chemin de fer.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Bulletin périodique paraissant tous les deux mois

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ D'HISTOIRE & D'ARCHÉOLOGIE

DE L'ARRONDISSEMENT DE PROVINS

FONDÉE A PROVINS LE 15 DÉCEMBRE 1892

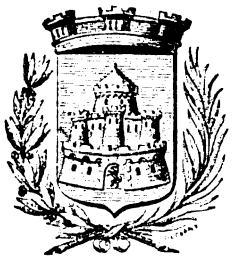

TOME IV

N° 3

AVRIL 1907

PROVINS

IMPRIMERIE CH. LOUAGE

14, Place de l'Hôtel-de-Ville, 14

Digitized by Google

Digitized by Google

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ D'HISTOIRE & D'ARCHÉOLOGIE

DE L'ARRONDISSEMENT DE PROVINS

FONDÉE A PROVINS LE 15 DÉCEMBRE 1892

TOME IV

N° 3

AVRIL 1907

PROVINS

IMPRIMERIE CH. LOUAGE

14, Place de l'Hôtel-de-Ville, 14

Digitized by Google

BUREAU

Présidents d'Honneur

M. le Comte BERNARD D'HARCOURT, ancien ambasssadeur, 11, rue Vaneau, à Paris.

M. HÉRON DE VILLEFOSSE, membre de l'Institut, 15, rue Washington, à Paris.

Président : M. ANTHEAUME.
Vice-Président : M. CHAUVET.
Vice-Président : M. X***.
Secrétaire : M. l'abbé BONNO.
Vice-Secrétaire : M. RAYER.
Trésorier : M. BRISSOT.
Archiviste : M. DITSCH.
Vice-Archiviste : M. DEFORGE.
Délégués : MM. BEAUGRAND, CATTET.

Membres d'Honneur

M. le Sous-Préfet de Provins.
M. le Maire de Provins
M. le baron JOSEPH DE BAYE, 58, avenue de la Grande-Armée, à Paris.
M. l'abbé BRAICHOTTE, curé de Chaumes.
M. BLONDEAU, président de la Société d'Archéologie de Brie-Comte-Robert.

Liste Alphabétique des Membres Titulaires

[Les lettres qui précèdent les noms indiquent les titres des Sociétaires : T, titulaires — C, correspondants. — La lettre F qui suit le nom, indique les membres fondateurs de la Société.]

MM.

1 T ANTHEAUME, pharmacien à Provins. F.
2 T AUBINEAU, notaire à Provins.
3 T AUGÉ, avoué à Provins.
4 T AVELINE, capitaine en retraite à Montigny-Lencoup.
5 T BEURDELEY Maurice, à Paris.
6 T BONNO (abbé), curé de Chellès. F.
7 T BOURLIER, à Nangis.

Digitized by Google

8 T BRISSOT, à Provins.
9 T CAROUGET, à Nangis.
10 T CADET fils, à Villenauxe.
11 T CATEL Albert, à Nogent-sur-Marne.
12 T CATTET Charles, à Provins. F.
13 T CHARPENTIER, à Provins.
14 T CHAUVET, à Nangis. F.
15 T CLERGEOT Stéphane, à Provins.
16 T COSTEL, notaire à Beton-Bazoches.
17 T CRAPARD fils, à Provins.
18 T DEFORGE Auguste, à Provins.
19 T DELORME, entrepreneur à Provins.
20 T DIOT Auguste, à Chalautré-la-Petite.
21 T DITSCH, à Provins.
22 T DOMINIQUE Henry, à Provins.
23 T DUPONT, propriétaire au Château de Gurcy.
24 T ENGELMANN, avoué à Provins.
25 T FRUTEL, à Nangis.
26 T GALLOIS, à Provins.
27 T GORIOT, notaire à Donnemarie.
28 T GUIGNON, notaire à Provins.
29 T GUILLEMOT Ali, à Provins.
30 T HOUSSET, notaire à Provins.
31 T HUSSON, vice-président de la Société de Meaux, à Couilly-en-Brie.
32 T JACQUIN, à Provins.
33 T JOMIER, ancien notaire à Provins.
34 T LAROUSSE, négociant à Donnemarie. F.
35 T LAURENT, entrepreneur à Provins.
36 T LEDUC.
37 T LOUAGE, imprimeur à Provins. F.
38 T LEFÈVRE-GRANGER, au Plessis-Barbuise (Aube).
39 T LEMAIRE, ingénieur à Paris.
40 T LETTERON, à Nangis.
41 T MARIN, instituteur à Mormant. F.
42 T MONDELET, architecte à Provins.
43 T MOREL-FATIO, à Paris.
44 T MORLOT (abbé), curé de Vaux-le-Pénil.
45 T PAGOT (Mme), à Provins.
46 T PAGOT Charles, entrepreneur à Provins.
47 T PAGOT Georges, à Provins.

Digitized by Google

48 T PINTURIER, à Provins.
49 T PLANSON, à Villegagnon.
50 T PLOYÉ, entrepreneur à Provins.
51 T POULET Raymond, à Provins.
52 T RAYER, à Provins.
53 T RICHARD (abbé), curé de Pomponne.
54 T SABOUREAU père, à Provins.
55 T SABOUREAU Paul, à Provins.
56 T SEIGLE (abbé), curé d'Ozouer-le-Voulgis.
57 T STEIN, président de la Société du Gâtinais, à Paris.
58 T VENDRE Auguste, à Chalautre-la-Petite.
59 T VILLAIN Jules, à Provins.
60 T VUAROQUEAU, banquier à Provins.
61 T MINOST Victor, inspecteur d'assurances à Provins.

Membres Correspondants

MM.

CARRIÈRE (abbé), à Paris.
COUDOL fils, à Bordeaux.
DIEUDONNÉ, sous-chef du Cabinet des Estampes, à Paris.
DETOUSCHES, architecte à Asnières.
FINOT, docteur à Troyes.
GASSIES, à Meaux.
LEFÈVRE Jules, à Monte-Carlo.
MORIN Louis, homme de lettres à Troyes.
OGIER DE BAULNY, à Paris.
PELLETIER, publiciste à Provins.
ROGERON Louis, publiciste à Provins.
SALLÉ Louis, à Bordeaux.
TAILLYS (le comte du) à Paris.

Membres Auxiliaires

MM.

BLANCHARD, à Provins.
VERSEAU, à Saint-Hilliers.
DOYEN, à Marolles-Mortery.
GUITONNEAU, à Montigny-Lencoup.
CHEVRON Félix, à Augers.
MARTIN-CUISSARD, à Chennetron.

Sociétés Correspondantes

Le Comité des Travaux historiques au Ministère de l'Instruction publique.

Digitized by Google

La Société littéraire et historique de la Brie (Meaux).
La Société archéologique de Melun (Seine-et-Marne).
La Société archéologique de Coulommiers (Seine-et-Marne).
La Société archéologique de Brie-Comte-Robert (S.-et-M.).
La Société archéologique de Sens (Yonne).
La Société archéologique de Senlis (Oise).
La Société archéologique de Château-Thierry (Aisne).
La Société historique et archéologique de l'arrondissement de Saint-Malo (Ille-et-Vilaine).

RÉUNION
des Membres de la Société

Séance du Jeudi 17 Janvier 1907

A l'issue du banquet annuel des membres de la Société, ceux-ci se sont réunis en l'un des salons de l'hôtel de la Boule-d'Or, de Provins, sous la présidence de M. Antheaume.

Etaient présents : MM. Chauvet, vice-président ; Brissot, trésorier ; Ditsch, archiviste ; Deforge, vice-archiviste ; Rayer et Housset, vice-secrétaires ; Jomier, Pinturier, Frutel, Poulet, Mondelet, Georges Crapard, Carouget, capitaine Aveline, Cadet, Saboureau, Bourlier, Ozeré, Detousche, membres.

La séance ouverte à deux heures, le procès-verbal de la séance du 15 novembre dernier lu et adopté, M. le président donne lecture de lettres par lesquelles M. le comte d'Harcourt, président d'honneur, et M. l'abbé Bonno, secrétaire général, s'excusent de ne pouvoir assister à la séance de ce jour.

Sont admis comme membres de la Société :

M. Cadet, de Villenauxe-la-Grande, présenté par MM. Antheaume et Lefèvre Grangié.

M. Augé, avoué à Provins, présenté par MM. Antheaume et Housset.

M. le président donne lecture d'une lettre de M. de Hogendorp qui, n'habitant plus le pays, donne sa démission de vice-président et de membre.

La Société exprime tous ses regrets de cette démission et

Digitized by Google

décide: 1° d'inscrire M. de Hogendorp comme membre correspondant ; 2° et de procéder à l'élection d'un nouveau vice-président lors de la première séance.

Le Congrès des Sociétés savantes devant se réunir le 2 avril prochain à Montpellier, les membres de la Société sont invités à y assister ; il est rappelé que les Compagnies de chemins de fer accordent à cet effet une diminution de 50 % sur leurs tarifs pour ce voyage (le coût du voyage ainsi réduit serait d'environ 80 fr.).

Les membres de la Société qui désireraient prendre part aux travaux du Congrès, sont priés de s'adresser à M. Antheaume avant le 15 février, pour se faire inscrire et profiter de la réduction indiquée ci-dessus.

Est offert à la Société pour être mis dans ses archives : l'*Almanach Historique de Seine-et-Marne* pour l'année 1907.

M. Antheaume, membre de la Société pour la protection des sites et monuments, rend compte des démarches que cette Société a faites auprès de la municipalité de Provins, pour obtenir qu'on ne donnât pas suite au projet d'abattre les arbres se trouvant dans le fossé des fortifications de la ville, au lieu dit le Trou-au-Chat.

Ces démarches ayant été couronnées de succès, il est voté des félicitations à la Société pour la protection des sites et monuments, et particulièrement à M. Antheaume.

Lecture est donnée d'une lettre de M. Stein par laquelle il annonce qu'il a reculé à une date ultérieure l'impression et la vente de son cinquième livre sur les inscriptions de l'ancien diocèse de Sens (archidiaconné de Provins).

M. Antheaume fait part à la Société que la Commission des Monuments historiques de Seine-et-Marne, Commission dont il fait partie, a obtenu du Conseil général de Seine-et-Marne les fonds nécessaires pour faire paraître un album contenant les vues des églises, monuments et objets précieux se trouvant dans le département.

Il demande aux membres de la Société de lui signaler tous les monuments ou objets que chacun d'eux pourrait connaître et de lui en adresser soit le dessin, soit la photographie, soit la carte postale.

M. Ditsch et M. Saboureau signalent que les magnifiques vitraux de Sainte-Croix de Provins, datant des XIVe, XVe et XVIe siècles, et dont deux sont situés dans la chapelle du Sacré-Cœur (ancienne chapelle de Saint-Roch), et les deux

Digitized by Google

autres en dehors et de chaque côté de la chapelle de la Sainte-Vierge, ne sont protégés par aucun grillage extérieur; qu'il suffirait d'une pierre lancée dans ces vitraux par un gamin pour qu'un désastre irréparable ait lieu.

Que d'ailleurs ces vitraux menacent ruine ; qu'il y aurait lieu immédiatement de consolider les montants de pierre qui les encadrent et de remplacer les plombs usés qui les attachent.

La Société est d'avis unanime de signaler cet état de choses au Conseil municipal de la ville de Provins et au sous-secrétariat des Beaux-Arts, et charge M. le président de faire toutes démarches jusqu'à ce que ces réparations absolument nécessaires aient été faites.

M. Ditsch, archiviste, annonce que les recherches entreprises pour retrouver le cliché original du cachet de la Société ont été couronnées de succès ; il a reçu aujourd'hui même la plaque de cuivre où est gravé ce cachet, ainsi que le cliché en métal permettant de le reproduire en gravure.

Sont offerts par M. l'abbé Bonno, à la Société, pour être mis dans ses archives :

1° L'original de l'inventaire des biens de l'église Saint-Pierre de Provins en 1792.

2° Une table ou répertoire des titres, des fiefs, terres et seigneuries de Quincy, Doussigny, Villars, Le Breuil, La Borde-aux-Casses, Savigny et dépendances, fait en 1783.

3° La liste manuscrite et alphabétique des noms de personnes et de lieux mentionnés dans le livre de l'Abbaye de Chenoise, par l'abbé Bonno.

Des remerciements sont votés à l'unanimité.

MM. Antheaume et Housset donnent connaissance des recherches qui ont été faites pour identifier le squelette (ou plutôt la petite partie du squelette) qui se trouvait dans le sarcophage trouvé en plein champ, il y a deux ans, entre Léchelle et Saint-Martin-Chennetron.

Ce sarcophage (qui a été depuis transporté à la Grange-des-Dîmes, à la Ville-Haute), porte à son chevet extérieur des sculptures pareilles à celles des sarcophages contenant les restes de Clovis, de Sainte-Clothilde et de leurs enfants ; ne serait-ce pas le sarcophage d'un membre de la famille royale des Mérovingiens ?

La Société décide de faire procéder à des fouilles aussitôt qu'on le pourra, à l'endroit où il a été trouvé, pour repérer

Digitized by Google

des traces de fondations de bâtiments, l'avis étant qu'à cet endroit devait exister un monastère, dont tous les membres l'habitant sont partis pour la Palestine, lors de la première croisade et ont disparu en ce long voyage ; cette opinion est basée sur ce fait qu'après la première croisade, Mathieu, évêque de Troyes (Saint-Martin-Chennetron faisait partie autrefois de ce diocèse), a fait donation au chapitre de Saint-Quiriace, d'une grange et de terres sur Saint-Martin-Chennetron, qui n'appartenaient plus à personne, donation confirmée par Marie, comtesse de Champagne et de Brie, ainsi qu'en fait foi une charte datée de 1184, dont l'original se trouve à la Bibliothèque de Provins (Collection Michelin, recueil de 263 chartes sur parchemin, 14e charte).

M. le président expose que tous les ans le Conseil municipal de la ville de Provins vote dans son budget de dépenses une somme de 500 francs pour entretien des fortifications de la ville ; mais que ce crédit n'est presque jamais employé et, en conséquence, est annulé lors de l'expiration de l'exercice budgétaire de l'année.

La Société décide qu'une demande sera faite auprès de M. le maire de Provins, pour lui demander de vouloir bien rétablir la Commission extra-municipale composée de deux conseillers municipaux et de deux membres de la Société qui avaient pour mission de préparer chaque année un projet d'entretien de partie des fortifications de la Ville-Haute, et ce, jusqu'à concurrence de la somme votée par le Conseil municipal pour cet entretien.

Le trésorier donne connaissance de ses comptes qui sont approuvés et la Société, tout en lui votant des remerciements pour son zèle, lui donne toutes quittances et approbations.

Rien n'étant plus à l'ordre du jour, la séance a été levée.

Digitized by Google

RENSEIGNEMENTS UTILES

Dans l'intérêt des visiteurs et des touristes, nous donnons ici quelques adresses :

Hôtels

De la Boule-d'Or, rue de la Cordonnerie, n° 22.
Du Château-Fort, rue Félix-Bourquelot, n° 9.
Du Coq-à-la-Poule, rue Vieille-Notre-Dame, n° 43.
De la Croix-d'Or, rue des Capucins, n° 1.
De la Fontaine, rue Victor-Arnoul, n° 10.
De France, rue Christophe-Opoix, n° 2.
De Saint-Georges, rue Courloison, n° 37.

Commissionnaire-Guide

M. Bertrand, rue du Puits-Béjard, n° 20.

Bureau Central des Journaux
Rue Hugues-le-Grand, n° 44

Bains

Bains et service d'hydrothérapie, 3, rue de la Gare et 27, rue des Marais ; — et à l'*Etablissement des Eaux-Minérales*, sur le boulevard d'Aligre.

Bains froids de rivière : Etablissement dans la prairie du Canal.

Docteurs-Médecins

M. Darolles, rue Saint-Thibault, n° 12.
M. Gellé, rue de la Vénière, n° 6.
M. Meunier, place Saint-Ayoul, n° 5.
M. Merlin, rue Fourtier-Masson, n° 19.

Pharmaciens

M. Antheaumé, rue du Val, n° 7. (Spécialité de conserves de roses de Provins.)
M. Lacouture, place Saint-Ayoul, n° 15.
M. Lauxerrois, rue de la Cordonnerie, n° 43.
M. Soufflet, rue de la Friperie, n° 14.

NOTA. — Les pharmacies étant fermées le dimanche, un dispensaire est ouvert ce jour rue Pierre-Dupont, n° 20. On n'y délivre des médicaments que sur présentation d'ordonnances urgentes.

Digitized by Google

Dentistes

M. Flémin, rue Christohpe-Opeix, n° 13 (le samedi).
M. Hugot-Schweitzer, rue du Moulin-de-la-Ruelle, n° 4 (le mardi et le samedi).
Mlle Baume, rue des Cordeliers, n° 1 (le samedi).

Pédicure

Mme Henri, rue des Porcelets, n° 1.

Voitures à Volonté

M. Rebuffet, rue de la Vénière, n° 7.
M. Thévenez, rue Edmond-Nocard, n° 12.

Cycles et Automobiles

M. Dreux (armurier), rue Hugues-le-Grand, n° 22.
M. Drouillat, mécanicien), rue Victor-Arnoul, n° 4.
M. Gaillard (bijoutier-orfèvre), réparations, rue Hugues-le-Grand, n° 7. (Garage).
M. Gautrin (représentant), rue de la Cordonnerie, n° 8.
M. Hybgen (représentant en vins), place du Val, n° 9. (Automobiles, réparations, garage).
M. Perthuis (mécanicien), rue du Val, n° 23, et rue aux Aulx, n° 2. (Automobiles et vélocipèdes, location, garage).
M. Saussier Marcel (mécanicien), rue du Minage, n° 13. (Automobiles et vélocipèdes).
M. Thiriot (mécanicien), rue du Val, n° 40.

Station Centrale d'Energie Electrique

Rue Bourgeoise. — Automobiles : garage, visite, réparations, charge des accumulateurs.

Poste de Secours et Commissariat de Police

Les bureaux sont installés à l'Hôtel de Ville, entrée par la rue de la Friperie.

Gendarmerie

La caserne se trouve dans la Cour des Bénédictins, attenante à l'église Saint-Ayoul.

Digitized by Google

QUELQUES EXCURSIONS

SAINT-BRICE

Charmant village à deux kilomètres, à l'Est de Provins. Sites agréables, joli panorama de la ville, ruisseaux, fontaines, frais ombrages, moulin pittoresque, menhir ou pierre druidique, tout cela s'y rencontre.

Le gentil village de Saint-Brice était autrefois un faubourg de Provins, nommé *Fontenay-Saint-Brice*.

C'est sur la gauche du chemin qui y conduit que la comtesse Marie, fille de Louis VII, roi de France, veuve de Henri-le-Libéral, construisit, en 1196, l'église Notre-Dame-des-Champs, dont nous avons parlé en décrivant la Tour Notre-Dame-du-Val.

Incendié sur les ordres du Dauphin Régent de France, à l'approche des Anglais, en 1358, le faubourg ne fut pas rétabli.

Dans l'ancienne chaussée de la Porte de Troyes, vis-à-vis l'église de Notre-Dame-des-Champs, à cent cinquante-et-une toises cinq pieds (environ 300 mètres) des murs de la ville, il y avait une fontaine minérale qui guérissait nombre de maladies.

Abandonnée, cette fontaine est aujourd'hui complètement disparue.

Non loin de l'église de Saint-Brice existe une autre source qui eut son époque de célébrité ; elle avait, dit-on, la vertu de faire parler les enfants muets.

Après avoir entendu la messe dans l'église du pays et fait une évocation à Saint-Brice, on conduisait boire à la source les enfants chez qui la parole était en retard ou qui parlaient difficilement. Les chroniques scandaleuses n'ont pas manqué de lancer quelques traits piquants à l'égard du beau sexe, en disant qu'on finit par n'y plus conduire les petites filles parce qu'elles devenaient trop loquaces.

Le village de Saint-Brice possède une rare curiosité pour nos contrées, d'où, depuis longtemps déjà, ont disparu ces sortes de monuments, nous voulons parler d'*un menhir* qui se cache timidement près des clairs ruisseaux qui l'avoisinent. Bien qu'il ne soit pas de première grandeur (1 m. 70 hors de terre et enfoui de 2 mètres environ par de successifs

Digitized by Google

atterrissements), ce monument mégalithique ne laisse pas d'attirer l'attention des touristes. Il est situé au bout du pays, près de la borne kilométrique 2 k. 0 ; prendre à gauche le premier sentier de piétons sous bois, le menhir est tout proche, à quelque cinquante mètres sur la gauche.

C'est dans le voisinage de ce monolythe, à environ 100 mètres au Nord-Ouest, qu'est la source qui avait la vertu de faire parler les enfants, et à laquelle le pays doit son premier nom de Fontenay. Plus tard la commune s'appelle Fontenay-Saint-Brice, elle emprunte cette nouvelle désignation au catholicisme, puis le nom de la source a disparu et celui du saint est maintenant seul en usage.

Pour aller à Saint-Brice :

De l'Hôtel de Ville, prendre, à gauche, la rue de la Cordonnerie jusqu'à la place Saint-Ayoul, la rue Abeilard longeant l'église à gauche, puis la rue Félix-Bourquelot et prendre la route, qui conduit directement au village.

CHAMPBENOIST

Ancien Monastère de Bénédictines, situé sur une route agréable, à 1 kil. 300 de la ville.

Sœur Marie Leroy fait remonter son origine au VIIIe siècle.

Un historien provinois, M. Grillon, l'attribue au comte de Champagne Henri Etienne qui mourut au siège de Damas ; le chroniqueur Ruffier l'attribue à Henri-le-Libéral, en 1160 ; d'autres, enfin, pensent que ce fut Thibaut qui, en 1138, fonda le couvent des Bénédictines, dit à son tour M. G. Lebœuf, dans son *Guide*.

En 1194, dans une donation qu'il fait à la maison religieuse de Champbenoist, l'Archevêque de Sens, Michel de Corbeille, l'appelle la *Maison d'Egypte*.

Détruit par les Anglais, les guerres de religion achevèrent la ruine du monastère.

En 1625, nous voyons les Dames de Champbenoist s'établir à Provins, dans la rue de la Table-Ronde où, dit-on, elles bâtirent une chapelle dont il ne reste pas trace aujourd'hui. Elles s'établirent enfin rue de Changis et conservèrent à leur nouvelle maison le nom de Champbenoist.

Digitized by Google

Les parties divisées du couvent des Bénédictines et de celui des Bénédictins leurs voisins, furent, à la Révolution, vendues à différents particuliers. Le Gouvernement les fit racheter plus tart en partie pour y établir des casernes devant contenir un régiment de chasseurs à cheval de la garde royale (800 hommes) qui, suivant le désir, devait venir s'y fixer au 1er janvier 1828. — (Manuscrit de l'abbé PASQUES.)

La maison primitive, aussi appelée la Maison d'Egypte, où l'on voit, dit-on, encore quelques sculptures de l'ancien couvent, est aujourd'hui transformée en une agréable maison bourgeoise et une ferme.

Elle est alimentée d'eau par la *Fontaine-aux-Ecus* qui en est proche et y arrive par une canalisation souterraine remontant au XIIIe siècle ; elle a été faite après l'assassinat de Guillaume Pentecoste, maire de Provins, massacré dans une émeute populaire en 1280. En punition de ce crime, outre les exécutions à mort et les emprisonnements, la Ville se vit interdire la Mairie, l'Echevinage et fut déchue de ses privilèges ; les habitants furent condamnés à une forte somme qui servit à faire venir en ville l'eau de différentes sources, notamment de la Fontaine-aux-Ecus, ainsi nommée à cause de l'argent qu'elle a coûté.

C'est à Champbenoist qu'habitait Madame Guérard, la *Bonne Fermière*, dont la bienveillante hospitalité inspira à Hégésippe Moreau les vers suivants :

Amour à la Fermière ! Elle est
Si gentille et si douce ;
C'est l'oiseau des bois qui se plaît
Loin du bruit dans la mousse.
Vieux vagabond qui tend la main,
Enfant pauvre et sans mère,
Puissiez-vous trouver en chemin
La ferme et la Fermière !

Pour aller à Champbenoist, il faut, en partant de la Mairie, prendre la rue Victor-Garnier, la rue de la Gare, traverser le rempart et le pont, franchir ensuite la ligne du chemin de fer par le petit passage à niveau et rejoindre la route, la suivre à droite, laissant la Sucrerie à gauche ; Champbenoist est de suite à gauche après quelques cents mètres de parcours.

Digitized by Google

FLEIGNY-PROVINS

ou *Le Petit-Fleigny, commune de Provins*, à 2 kil. 100

Petit village près et au Nord de la ville, à part le magnifique panorama qu'on y a de la Ville, le village de Fleigny est de peu d'intérêt pour le touriste.

A droite sur la route, avant d'y arriver, on voit la ruine ogivale, anciennement voûtée d'arètes, de la *Fontaine de la Ribaudière*, datant du XIIIe siècle ; elle appartenait aux Religieux Jacobins de l'ordre de Saint-Dominique, et son eau venait alimenter le Couvent, existant à flanc de coteau où est aujourd'hui la Communauté ou Maison-Mère des Religieuses Célestines.

En 1274, Pierre Le Mole, chanoine de Notre-Dame-du-Val, et Jean Le Mole, son neveu, donnent aux Jacobins la fontaine de la Ribaudoire (près Fleigny), avec un passage libre dans leurs vignes pour y poser les tuyaux de cette fontaine, jusqu'à leur Cloître. — (E. Bourguelot, *Histoire de Provins.*)

Pour aller à Fleigny, en partant de la Mairie, il faut suivre la rue du Val et prendre la rue Sainte-Croix (la seconde rue à droite), jusqu'au rempart, tourner ensuite à gauche, suivre la promenade et traverser la rivière sur le pont après l'établissement des Eaux-Minérales, suivre la chaussée jusqu'à la route qui longe les murs de l'Hôpital-Général, tourner à gauche et suivre cette route qui, cent mètres plus loin, à droite, conduit directement en montant au village.

La Fontaine de la Ribaudière se trouve à mi-côte, sur la droite.

FONTAINE-RIANTE
FONTAINE-ARGENT

Village au Nord de la Ville. — Commune de Provins

C'est à l'entrée de ce village, par le chemin du bas, dans la belle propriété appelée l'*Ermitage*, qu'arrosent de gais ruisseaux, que fut fondé, au XIIe siècle, l'Hôpital des Templiers de Provins, qui passa plus tard à l'ordre de Malte.

Au XVe siècle, l'Hôpital des Templiers devint la résidence

Digitized by Google

de Nicolas de Giresme, gouverneur de la Ville, et prit le nom de la Belle-Maison. En 1432, les Anglais assiégeant Provins la dévastèrent. (Nous en faisons mention en parlant de l'Hôpital de la Madeleine.)

Plus tard la Belle-Maison devient un ermitage et sa chapelle est placée sous l'invocation de Notre-Dame-de-la-Roche.

Au nombre des ermites dont les chroniques ont noté l'existence, figure Claude Riglet de Montgueux, près de Troyes, qui se fit ermite après une triste aventure :

Le chevalier de Montgueux venait d'épouser une jeune et jolie femme qu'il aimait beaucoup et dont il était très jaloux; un soir il lui dit qu'il était obligé de s'absenter pour un jour ou deux...

Sa femme dit à une de ses amies :

« Ce voyage est un prétexte pour m'éprouver ; il reviendra cette nuit croyant me surprendre, venez coucher avec moi et prenez un bonnet de nuit d'homme. »

Cette jeune amie y consentit...

En effet, le mari revient la nuit, monte à la chambre de sa femme, ouvre le rideau et voit ou croit voir un homme couché avec elle, dans le premier moment, il tire son épée et la plonge dans le sein de sa femme...

Quand il eut reconnu sa fatale erreur, quel chagrin ! quel désespoir !

Il renonça au monde, fit le voyage de Rome où il prit l'habit d'ermite le 19 mars 1676. Il vint, en 1681, se retirer dans l'Ermitage de Provins où il refusa de voir sa famille et ses amis. Il mena dans sa retraite la vie la plus austère et mourut le 2 avril 1704.

Vient ensuite frère Antoine Bara, qui mourut en 1725, puis en 1736 il y eut un frère Louis, qui s'engagea dans les Pandours (soldats irréguliers hongrois qui se rendirent fameux par leur férocité).

En 1743, le chevalier de Fleurigny, commandeur de la Croix en Brie, vient s'installer à Notre-Dame-de-la-Roche.

Celui qui en fut le dernier ermite, était un gentilhomme fils du Major de Sedan. Garde du corps du roi Louis XIV, ayant eu le malheur de tuer un homme en duel, il s'enfuit à Rome et n'eut la permission de rentrer en France qu'en se faisant ermite. Ce fut à Provins qu'il se retira en 1777. Accablé d'infirmités, il mourut le 10 avril 1778, âgé de 81 ans.

Digitized by Google

Enfin, à l'époque de la Révolution, l'Ermitage se modernise et le conventionnel Christophe Opoix, le savant historien provinois, en fit son habitation.

Dans la propriété actuelle, il ne reste rien des puissants Chevaliers du Temple qu'une fontaine qui porte encore le nom de *Fontaine des Templiers.*

Au village de Fontaine-Riante est installé un réservoir de captation qui fournit l'eau de ses excellentes sources à tout un quartier de la ville.

Pour aller à Fontaine-Riante, en partant de la Mairie, suivre la grande rue du Val et prendre la rue Sainte-Croix, (la deuxième à droite), traverser les promenades, puis le pont qui est en face de cette rue, suivre le chemin qui longe l'établissement des Champs-Elysées, jusqu'à la route de Nanteuil, de là on aperçoit la propriété de l'Ermitage et les premières maisons du village. Si le temps le permet, coupez au plus court en traversant en biais le terrain de manœuvres, près l'établissement des Champs-Elysées.

SAINT-LÉONARD-LÈS-PROVINS

Commune de POIGNY

Autrefois *Saint-Léonard-des-Vignes*

Ancien Monastère, à 1 kil. 300 m. au Midi de Provins, sur la route de Bray passant près des restes de l'ancienne porte du Buat (1). C'était une Communauté de filles dépendant des Bénédictines de la Pommeraye de Sens, et qui avait été fondée, en 1060, par la comtesse Mathilde, fille de Engilbert, duc de Barinthie, veuve de Thibaut-le-Grand.

Suivant les historiens, ce fut Emmeline, troisième abbesse de la Pommeraye, qui bâtit la chapelle de ce Prieuré, en 1207. Elle mourut à Provins et fut enterrée à Saint-Quiriace, à côté du maître-autel.

La Communauté de Saint-Léonard fut pillée et détruite en 1358 par Charles-le-Mauvais. C'est aujourd'hui une usine

(1) Jadis la porte du Buat était précédée d'un faubourg qui s'étendait jusqu'à l'église de Saint-Léonard, ainsi qu'on le voit par un titre de Saint-Quiriace de 1446. — (Bourquelot.)

Digitized by Google

de polisserie sur acier, et sa chapelle, dont on voit quelques restes, sert d'atelier à un industriel pour la fabrication de l'eau de javel.

Pour aller à Saint-Léonard, en partant de la Mairie, il faut suivre la grande rue du Val jusqu'après le Pont-au-Poisson, sur le Durteint, au pied de la rue Saint-Thibaut, prendre ensuite à gauche la rue Christophe-Opoix jusqu'à la route de Bray et suivre tout droit ; Saint-Léonard est à 1 kil. 300, sur la gauche.

SAINT-LOUP-DE-NAUD

DÉDIÉ A SAINT-MARTIN

Ancien Prieuré

Eglise des XIe et XIIe siècles. (Monument historique)

A 8 kilomètres de Provins et à 3 kilomètres de la station de Longueville.

En 980, Servin, évêque de Sens, accorde à cette abbaye d'élever quatre chapelles, une de ces chapelles est consacrée sous l'invocation de Saint-Loup-de-Naud, évêque de Sens au VIIe siècle, de là, le village de Naud qui existait sans doute, prit le nom de Saint-Loup-*de-Naud*.

La chapelle primitive fut remplacée au XIe siècle.

La curieuse église de Saint-Loup-de-Naud, XIe et XIIe siècles, attire l'attention des archéologues et des touristes. Par ses détails, et malgré des remaniements plus ou moins h ureux, elle a conservé le caractère de son époque et mérite en tous points d'être visitée.

« Son porche fut bâti vers 1160.

« Sa voûte d'ogives, dont le gros boudin est aminci, est « encadrée par trois arcs en tiers-point à simple ressaut, qui « s'appuient sur des colonnes engagées. Les chapiteaux, « ornés de palmettes et de feuilles d'eau, et le tore aplati des « bases à griffes, indiquent que le porche fut bâti en même « temps que les premières travées de la nef.

« Au premier étage, une tribune voûtée d'arêtes et éclai- « rée par trois fenêtres, s'ouvre sur la nef par trois arcades « en plein cintre soutenues par des colonnettes.

« Le Portail, en tiers-point surhaussé, offre une ressem-

Digitized by Google

« blance frappante avec les portes de Saint-Ayoul de Pro-
« vins, de Notre-Dame de Chartres et de la Cathédrale du
« Mans. Au trumeau, la statue de Saint-Loup en costume
« d'évêque, les pieds posés sur deux colombes, se détache
« sous un chapiteau où le Saint reçoit une pierre précieuse
« du Ciel en célébrant la messe. A droite, on reconnaît Saint-
« Pierre, qui tient les clefs, Salomon et Isaïe ; à gauche,
« Saint-Paul est représenté à côté de la reine de Saba et de
« Jérémie.

« Les fûts de colonnes qui passent derrière ces six sta-
« tues, conservent des chapiteaux garnis de griffons, d'oi-
« seaux et de chimères ; la décoration de leurs tailloirs se
« compose de rinceaux et de fruits d'arum. Sur le linteau le
« sculpteur a représenté la Vierge assise à côté de Saint-
« Jean et au milieu de sept autres apôtres qui tiennent des
« livres. Chaque personnage est encadré par une petite arca-
« ture en plein cintre. Au-dessus, le Christ, dans une gloire
« en amande, tient le livre de la vie ; sa tête se détache sur
« un nimbe crucifère et ses pieds sont nus. Le lion ailé, le
« bœuf ailé, l'aigle et l'ange, attributs des quatre évangé-
« listes, complètent la décoration de ce tympan qui est par-
« faitement conservé.

« Dans la première voussure, on voit dix anges et l'agneau
« divin à la clef. La seconde voussure renferme l'Annoncia-
« tion, la Visitation, un clerc baptisant un vieillard dans
« une cuve, le démon enfermé dans un pot à deux anses par
« Saint-Loup, la porte de la basilique de Saint-Aignan qui
« s'ouvre à la prière de Saint-Loup ; la main de Dieu sortant
« d'un nuage, deux femmes à genoux, la cloche de Saint-
« Etienne de Sens que le Roi Clotaire voulut transporter à
« Paris, et plusieurs autres figurines.

« Il faut signaler, dans la troisième voussure, deux vieil-
« lards, deux personnages barbus, dont l'un est peut-être
« Abraham, saisissant un bélier, Saint-Loup délivrant des
« prisonniers attachés par des cordes, un saint à cheval sur
« un quadrupède, deux clercs, Clotaire aux genoux du saint
« qui revient d'exil, deux femmes dont l'une est couronnée
« et tient un livre ouvert. C'est dans la légende dorée et
« dans la vie de Saint-Loup qu'il faut chercher l'explication
« de ces curieuses sculptures.

« A l'extérieur, l'appareil se compose d'un blocage gros-
« sier, et le clocher ou tour centrale, du XIIIe siècle, est

Digitized by Google

« ajouré au levant par quatre baies en tiers-point qui s'ou-
« vrent entre des pilastres. Les baies en plein cintre per-
« cées sur les autres faces présentent la même disposi-
« tion. » — (Congrès archéologique de France, 69e session à Troyes et à Provins en 1902.)

Cette tour porte à chaque angle une gargouille représentant une figure d'animal fantastique. Elle contient une cloche fondue en 1833.

L'église contient quantité de dalles tumulaires, parmi lesquelles on remarque celle du clerc Jehan de Chaumes, mort en 1335 ; celle de frère Quiriace Picard, religieux de Saint-Pierre-le-Vif de Sens, natif de Lusitaines (Luisetaines) ; celle de Jean Le Faucheur, trésorier de Saint-Ayoul de Provins ; celle de frère Olivier de Villiers, ancien prieur de Saint-Loup, et près de la chapelle de la Vierge, une dalle de grande dimension ornée de deux figures en costume civil (XVIe siècle), où l'on peut encore lire Michel de Lans, etc.

Voir aussi une jolie boiserie du XVe siècle. Autrefois cette boiserie servait de balustrade à la tribune. — La cuve baptismale en forme de navette, dont l'intérieur est creusé en forme de corps humain et où le baptême s'administrait par immersion. — Dans le colatéral gauche, près la petite porte, un autel en pierre dont la table est supportée en son milieu par un personnage qui a l'air d'être un personnage païen. — A droite de ce même autel, près de la porte, est un bénitier en pierre fait d'un étalon de mesure. — Une très belle Vierge en pierre, remarquablement drapée, à laquelle l'artiste a donné au corps cette heureuse inclinaison ou déhanchement qui sied si bien à la mère portant un enfant. — Voir aussi la curieuse coupole soutenue par quatre trompes, — les gracieux chapiteaux romans, — un reste de peinture à fresque.

En outre, l'église possédait de précieuses reliques données par Etienne Henri comte de Champagne, parmi lesquelles on comptait un fragment du Saint-Sépulcre, — un morceau de la vraie croix, — un morceau d'une dent de Saint-Nicolas et une relique de Saint-Georges.

Au XIIIe siècle, Saint-Loup figure parmi les prévôtés et les terres du comté de Champagne. — Les lépreux de Saint-Loup avaient alors droit d'admission à la léproserie de Clos-le-Barbe de Provins.

Digitized by Google

L'invasion anglaise en Brie causa de grands ravages à Saint-Loup, le monastère fut brûlé en 1432. Il le fut aussi en 1560 par les protestants.

Au XVIIIe siècle, le monastère existait encore, enfin la Révolution lui porta le dernier coup, l'Assemblée Constituante le supprima.

Ainsi finit un de ces établissements religieux dont les reliques vénérées attirant de nombreux pèlerins furent pendant des siècles l'objet d'un revenu appréciable pour le Prieuré.

A gauche de l'église, sont les *restes de ce Prieuré*, puis une sorte de haut *donjon en très bon état* de la deuxième moitié du XVe siècle, surmonté d'une *cheminée du XVIe siècle.*

Près du village, se trouve *la fontaine de Saint-Loup*, dont la célébrité attirait aussi, autrefois, quantité de pèlerins. La précieuse source avait, dit-on, la vertu de guérir les fièvres des enfants. Dans le mur au-dessus du bassin, on y a scellé *un rétable d'autel* où sont représentés d'intéressants motifs tirés de la légende de Saint-Loup.

Le rétable est coupé dans la partie correspondant au tabernacle, XIIIe siècle. — Il porte cinq sujets encadrés dans une moulure en accolade : 1° *Saint-Loup en prières ;* 2° *Saint-Loup guérissant un possédé ;* 3° *Saint-Loup accordant au roi Clotaire son pardon pour la persécution qu'il en a essuyée*, le roi est prosterné aux pieds de l'évêque de Sens ; — le quatrième motif montre *Saint-Loup venant reprendre possession de l'Evêché de Sens après son exil.*

La fontaine est à cinq minutes de l'église ; pour s'y rendre prendre le chemin qui est en face de l'église et, un peu à gauche, on trouve la belle source où est installé un lavoir communal.

Pour aller à Saint-Loup, il faut, de la gare de Longueville, descendre dans la vallée (au Nord) en suivant la route au pied du *viaduc du chemin de fer* (œuvre de l'ingénieur Siben (1), jusqu'à la route départementale de Provins à Bray-sur-Seine. Passer sous ce même viaduc comme pour aller à Provins ; de suite, près de la fabrique de lunetterie. on voit à gauche, venant passer sous la route, *le ruisseau des Glatignies*, affluent de la Voulzie, provenant de la vallée de

(1) Le viaduc de Bénard a coûté 2.200.000 francs.

Digitized by Google

Saint-Loup ; prendre un peu plus loin à gauche le chemin de grande communication. On suit un site charmant qui traverse le bas du village de Courton, d'où, par une pente douce, on arrive à Saint-Loup devant l'église.

Le trajet à pied est une promenade d'environ une demi-heure.

RUINES DU CHATEAU DE MONTAIGUILLON

(XIIe Siècle)

Classées Monuments historiques

Ancien et curieux château-fort, à vingt kilomètres de Provins, territoire de Louan, canton de Villiers-Saint-Georges, réputé le plus important de toute la Brie. Imposante construction toute en grès, dans laquelle l'archéologue cherche vainement un profil, un fragment de moulure pour orienter ses recherches.

« Le nom de ce célèbre château apparaît pour la première « fois dans l'Histoire en 1165. — Thomas de Coucy, sire de « Vervins, possédait cette terre qu'il donna à la comtesse « Marie de Rethel. — Marie comtesse de Brienne était dame « de Montaiguillon en 1260 et en 1272. — En 1328, Philippe- « de-Valois accordait à Guichard, seigneur de Beaujeu, l'au- « torisation de racheter le château-fort pour deux mille six « cents livres tournois. — Dix ans plus tard, les sires de « Noyers étaient seigneurs de Montaiguillon. — En 1413, « Aymé de Choiseul porte le même titre.

« Le religieux de Saint-Denis raconte qu'en 1417 le châ- « teau de Montaiguillon faillit tomber aux mains d'une « bande de brigands qui avaient déjà comblé le fossé avec « des fascines, quand le Bailly royal de Meaux délivra les « assiégés.

«En 1419, la garnison était commandée par un capitaine « nommé Pélicon. — Après la reddition de Meaux en 1422, « le château est encore occupé par une garnison française « sous les ordres de deux capitaines bretons, Prejent de « Coëtivy et Tugdual Le Bourgeois, lorsque le comte de « Salisbury vint l'assiéger au mois de septembre 1423, « d'après la *Chronique briarde*.

Digitized by Google

« Ce siège célèbre dura huit mois. L'une des grosses tours, « minée, s'écroula en faisant périr soixante hommes. Les « cent-vingt assiégés, réduits peu à peu au nombre de trente, « mangèrent leurs chevaux et finirent par capituler en « payant une rançon de vingt-deux mille saluts d'or.

« Monstrelet ajoute que la forteresse fut démantelée dès « 1424, mais le capitaine anglais Mathew Gough occupa la « place après le départ de Projent de Coëtivy.

« A la fin du XVe siècle, Jean de Loan, bailly et gouver- « neur d'Orléans, possédait le fief de Montaiguillon. — « Acquis par le Gouvernement moyennant soixante mille « écus, le château fut démantelé en 1613. — Erigée en mar- « quisat en 1649, en faveur de François de Villemonté, la « terre de Montaiguillon devint, en 1718, propriété de Mon- « sieur le marquis de Saint-Chamans.

« Le château de Montaiguillon, précédé au Nord d'une « basse-cour fortifiée (où habite le garde), se compose d'une « enceinte de hautes courtines défendue par huit grosses « tours rondes et par un ouvrage ou tour à trois pans cou- « pés au milieu de son front sud. » — *Congrès archéologique de France, 69e session, Troyes et Provins 1902.*

On entrait dans la forteresse du côté du Nord par une étroite porte cavalière et un pont-levis situé entre deux tours, qui donnaient accès dans la cour.

Des fossés on voit, à hauteur, dans la courtine à gauche de la porte, *la seule fenêtre* prenant jour extérieurement à la place forte.

Cette luxueuse ouverture, par rapport à sa grandeur, eu égard à son époque, semble avoir été la fenêtre du logement du seigneur, dont le voisinage près de la porte lui en permettait la surveillance.

Elle devait être dominée et défendue contre les escalades par une sorte de balcon muni d'un parapet élevé et à machicoulis dans sa partie inférieure, de là, on pouvait lancer à couvert des projectiles sur les ennemis qui auraient tenté de pénétrer par cette ouverture, qui se trouvait déjà défendue par la porte.

Parmi ces imposantes ruines, on montre encore : *une grande salle dite chambre du gouverneur*, laquelle salle conserve encore, figurés au mur, des lits de pierre de taille, ou faux-joints aux traits de peinture. Elle précède une autre pièce dans le milieu de laquelle le sol présente l'ouverture

Digitized by Google

ronde d'un cul de *basse-fosse* aussi nommé *fin d'aise* (1); — *partie des escaliers* en limaçon des étages supérieurs ; — *une pièce qu'on dit être la cuisine* où existe une cheminée ; — *une salle où la légende veut qu'on ait frappé monnaie ;* — dans la cour, *la chapelle* et *d'autres ruines de bâtiments*, probablement les communs, séparés des courtines par un *passage permettant de circuler pour la défense* des murs. — *Le curieux puits du donjon*, large et profond, dont le bahut rétrécissant l'orifice, est supporté intérieurement par quantités d'arcatures ogivales ; — *un large escalier descendant dans un souterrain* où se trouve *une poterne dissimulée* au pied (extérieur) de la courtine Nord, près la tour à trois pans.

Dans sa curieuse notice sur Montaiguillon (2), l'abbé Boitel dit : « Et du côté du Sud s'ouvre une porte qui commu-« nique à un autre souterrain dont la forme est une croix. « Dans l'embrasure des portes (ici nous comprenons que « l'historien parle des portes où était le pont-levis), on des-« cend par un escalier fort étroit dans d'autres souterrains « qui s'étendent dans la plaine » — et que la tradition fait aller jusqu'à Provins.

C'est toujours la même chose, quand on se trouve en présence de passages souterrains, la tradition veut qu'ils sortent à des distances impossibles ; nous avons réfuté cette erreur page 86, et expliqué que les passages souterrains des places fortes sortaient généralement à deux ou trois cents mètres au plus dans la campagne.

En 1902, M. Detousches, architecte à Provins, a découvert et suivi partie importante d'une ligne circulaire d'ouvrages militaires, levée de terre ou fossés ayant entouré le château pendant un siège en règle. Outre ces fossés qui, vraisembla-

---

(1) Le Châtelet de Paris avait aussi de ces basses-fosses. « Le 11 juin 1721, Cartouche — *de son vrai nom Bourguignon Louis-Dominique*, — fut pris au saut du lit et mis au Châtelet, dans un cul-de-basse-fosse, *cachot souterrain creusé dans la basse-fosse même*, avec un détenu qui était maçon ; il fut roué sur la place de Grève le 20 septembre suivant.

On y déposait aussi les prisonniers importants ou dangereux dont on voulait éviter l'évasion, sans leur donner une garde nombreuse et spéciale qui, dans une certaine mesure, eût affaibli la garnison du château.

(2) On peut se procurer cette notice chez le gardien des ruines.

Digitized by Google

blement, devaient être couronnés de palissades, on remarque de place en place les points quelque peu culminants où sur cette ligne de circonvalation, on avait élevé des tours en bois.

Le château de Montaiguillon est actuellement la propriété de M. Paul du Toïet, président de la Chambre Française de l'Industrie à Bruxelles.

Pour aller aux ruines, il faut sortir de la ville par la porte de Troyes, au bout de la rue Félix-Bourquelot, et suivre tout droit la route de Provins à Villenauxe-la-Grande, en passant par le village de Saint-Brice dont nous avons parlé page ??? après lequel on aperçoit sur la droite le village de

Léchelle

Alias *Leschelles* ou *Leschères*

La commune de Léchelle est située sur la rive droite de la Voulzie et non loin de ses sources, à huit kilomètres de Provins.

« Le seigneur avait droit de haute, moyenne et basse justice. La terre de Léchelle faisait autrefois partie du domaine de Provins. Le roi l'échangea contre M. de la Boulaye, en 1777, ainsi que celle de Fontenay-Saint-Brice.

« Pierre de Corbeil, archevêque de Sens, donna en 1218, au chapitre de Saint-Nicolas de Provins, qui venait d'être formé par les chanoines de Saint-Quiriace, le patronage et la présentation à la cure de Léchelle, avec la moitié de tout le produit de ce bénéfice.

« On conserve dans l'église de Léchelle *une piéta* en pierre (monument historique), du XVIe siècle.

« *Seigneurs de Léchelle.* — Jean Bouzier, écuyer, seigneur de Léchelle en 1500, reçu confrère des arbalestriers de Provins en 1506, avait épousé Jeanne de Condé, dont il eut : Marie-Madeleine Bouzier, dame de Léchelle, mariée à Louis de Champagne, auquel elle apporta en dot la terre de Léchelle. — Nicole Janvier acheta du roi, en 1543, la seigneurie de Léchelle, moyennant 900 livres. — Antoine de Patras acheta, en 1574, la seigneurie de Léchelle moyennant 1.500 livres, savoir : 900 livres aux héritiers de Nicole Janvier et 600 livres au roi. — Roland de Champagne, écuyer, seigneur de Léchelle, a été marié, le 13 décembre, à Jeanne de Ravenel, dont il eut entre autre Louis de Champagne, second du

Digitized by Google

SOCIÉTÉ D'HISTOIRE ET D'ARCHÉOLOGIE

Séance du Jeudi 14 Mars 1907

En l'Hôtel de Ville de Provins

Etaient présents : M. Antheaume, président, MM. Chauvet, abbé Bonno, Ditsch, Brissot, Carouget, Deforges, Lefebvre-Granger, Rayer, Cadet, Bourlier, Larousse et Housset.

I. — Lecture du procès-verbal de la dernière séance ayant été faite, ce procès-verbal est adopté.

II. — Sont déposés sur le bureau en communication.

1° par M. Lefebvre-Granger : Un style gallo-romain ; une poterie vernissée, rouge dite de Samos, avec marque du potier (Marti M.) ; un denier parisis des comtes de Champagne, (donné à la Société).

2° par M. Cadet : un éperon Renaissance ; une clef, id. : un cachet Christ avec Vierge et Saint-Jean ; une anse d'amphore, une lampe en cuivre du XVIIe siècle ; des monnaies romaines et gauloises.

III. — M. le Président donne lecture d'une lettre qu'il a reçue de M. Stein relativement à la publication de son ouvrage sur les inscriptions de l'ancien diocèse de Sens, archidiaconé de Provins.

La Société décide de maintenir l'offre qu'elle a faite d'une subvention de deux cents francs, et de la propagande à faire auprès des personnes habitant la contrée pour les engager à souscrire à cet ouvrage.

IV. — M. Antheaume rend compte de quelques recherches qu'il a entreprises sur la famille de l'Escaille dont faisait partie le père Pacifique, prédicateur capucin, né à Provins, fondateur en 1613 du couvent des Capucins dans cette ville.

Ces recherches ont été faites à la demande d'un des descendants de cette famillle.

Gaucher de l'Escaille fut greffier en chef de la prévosté de Provins de 1572 à 1586 ; il était marié à Anne Poictevin, en eut sept garçons tous baptisés sur la paroisse Saint-Pierre.

En 1586 Gaucher de l'Escaille, après la mort d'Anne Poictevin, se remaria avec la dame Elisabeth Lesieur dont il eut deux autres fils ; l'un René fut baptisé le 24 avril 1588, le second : Laurent fut baptisé le 22 mars 1592.

C'est l'un des deux qui fut très vraisemblablement le père Pacifique qui prononça à Rouen en 1606 ses vœux et fit profession de capucin.

A partir de cette époque la famille de l'Ecaille quitta Provins ; il est probable qu'elle se rendit à La Rochelle.

Digitized by Google

V. — M. le Président fait connaître qu'à la date du 3 février dernier le JOURNAL OFFICIEL a publié la liste des monuments classés comme historiques en Seine-et-Marne.

Sur la demande de M. Bourlier la Société décide d'insérer dans le procès-verbal la liste des monuments historiques de l'arrondissement de Provins :

AUGERS. — EGLISE. — Fonts baptismaux, pierre XIIIe siècle, 21 août 1905.

BANNOST. — EGLISE. — « La Vierge et l'Enfant », statue surmontant le maître autel, bois XIVe siècle, 5 septembre 1905. — Grand Crucifix bois XIVe siècle, 5 décembre 1905. — « Les Israélites dans le Désert », bas-relief décorant le maître-autel, bois sculpté. Commencement du XVIIe siècle, 5 décembre 1905. — « Le Bon Samaritain », bas-relief décorant l'autel du collatéral nord, bois commencement du XVIIe siècle, 5 décembre 1905.

BEAUCHERY. — EGLISE. — Dalle funéraire gravée de Michel de Chantalœ, seigneur de Beauchery, pierre XVe siècle, 5 décembre 1904. — « La Vierge et l'Enfant », statue pierre peinte et dorée, commencement du XIVe siècle, 5 décembre 1904.

BETON-BAZOCHES. — EGLISE. — Quatre scènes de la Vie de la Vierge, panneaux décorant le tambour de la porte d'entrée, bois sculpté, XIVe siècle, 5 décembre 1905. — Chaire à prêcher, bois sculpté XVIIe siècle, 5 décembre 1905.

BRAY-SUR-SEINE. — EGLISE. — Lutrin cuivre 1640, 21 octobre 1902. — Fonds baptismaux pierre 1570, 21 août 1905.

CHALAUTRE-LA-PETITE. — EGLISE. — « La Cène », bas-relief surmontant l'autel de Saint-Vincent, pierre peinte et dorée, 1545, 5 décembre 1905.

CHAMPCENEST. — EGLISE. — Dalle funéraire gravée de Jacques Lhuillier, conseiller et aumônier du roi Charles IX (1569), pierre 1570. 2 septembre 1901.

CHENOISE. — EGLISE. — Vitrail, quatre panneaux du XVe siècle dans un décor du XVIe siècle.

FRÉTOY. — EGLISE. — Calvaire : Le Christ en croix entre la Vierge et Saint-Jean, bois, XVe siècle. — Dalle funéraire à effigies, gravées de Robert de Rose de Frétoy (1330), et de Collette de Voulton sa femme, pierre XIVe siècle.

HERMÉ. — EGLISE. — Croix processionnelle, argent doré et niellé XIIIe siècle, 26 novembre 1901.

JOUY-LE-CHATEL. — EGLISE. — « La Vierge et l'Enfant », statue pierre, XIVe siècle, 10 juin 1905. — Grand chandelier pour le cierge pascal, bois sculpté, XVIIe siècle, 10 juin 1905.

LÉCHELLE. — EGLISE. — « Pieta », pierre XVIe siècle, 5 décembre 1905.

LIZINES. — EGLISE. — Tabernacle : la Résurrection de Lazare, bois sculpté et doré, commencement du XVIIe siècle, 5 décembre 1905. — « Le Baiser de Judas », « La Flagellation », l' « Ensevelissement du Christ », la « Résurrection », bas-relief, provenant d'un retable, bois peint, XVIe siècle, 5 décembre 1905.

Digitized by Google

LONGUEVILLE. — Eglise de Lourps. — Dalle funéraire à effigie gravée de Louis de Gonze, écuyer, seigneur de Lourps, (1535), et de sa femme, pierre et marbre, XVIe siècle.

MONTCEAUX-LES-PROVINS. — Eglise. — Dalle funéraire à effigies gravées de Jean de Lenharé (1507), et de Marguerite Auger sa femme, (1535), pierre XVIe siècle. — Dalle funéraire à effigies gravées d'Edouard de Lenharé, seigneur de Montceaux (1530), pierre, XVIe siècle. — Dalle funéraire à effigies gravées de Nicolas de Lenharé (1558), et de Marguerite de Veuderetz, sa femme et de leurs enfants, pierre XVIe siècle.

MORTERY. — Eglise. — Dalle funéraire à effigie gravée de Robert Saillant, curé de Mortery (1337), pierre XVIe siècle. — Dalle funéraire gravée de Guillaume de Mortery et d'Aveline sa femme (1260), pierre XIIIe siècle, 15 décembre 1903.

PROVINS. — Eglise Sainte-Croix. — Lutrin forgé XVIIe siècle, 30 décembre 1897. — Petit bénitier, pierre XIIe siècle, 21 juin 1902. — Fonts baptismaux, pierre, XIIIe siècle, 21 juin 1902. — Vitraux, XVIe siècle, 21 juin 1902. — « La Vierge et l'Enfant », statue pierre, XVIe siècle.

Eglise Saint Quiriace (M. H.). — Dalle funéraire à effigie gravée de Jean de Visines, doyen de Saint-Quiriace (1273). — Chasuble, étole et manipule dits de Saint-Edme, archevêque de Cantorbery (1242), XIIIe siècle, 30 décembre 1897. — Restes de peintures murales, fin du XIIe siècle.

Eglise Saint-Ayoul. — Deux anges musiciens, statuettes, marbre, XVIe siècle, 30 décembre 1897. — « La Vierge de l'Immaculée Conception », statuette, albâtre, XVIe siècle, 30 décembre 1897. — Retable et lambris du maître-autel, bois sculpté, par Pierrre Blasset, (1663) ; au centre : le Christ parmi les docteurs, toile, par Jacques Stella, XVIIe siècle. — Retable et lambris de la chapelle du collatéral sud ; chaire à prêcher, banc d'œuvre, bois sculpté, par Pierre Blasset (1663). — Epitaphe de Pierre Blasset, sculpteur (1663, pierre.

Hôpital Général. — Monument funéraire du cœur de Thibault V, comte de Champagne, roi de Navarre (1270), pierre et cuivre doré et émaillé ; dans la chapelle XIIIe siècle. — Dalle funéraire gravée de Jean de Sourdun, chanoine de Saint-Quiriace (1324), pierre dans la chapelle XIVe siècle.

Hôtel-Dieu. — Retable : « La Vierge et l'Enfant », adorés par une donatrice, quatre scènes de la vie de la Vierge, pierre sculptée et peinte, courant du XVIe siècle, 17 juin 1901.

RAMPILLON. M. H.). — Eglise. — Retable de la chapelle de la Vierge : « La Vierge et l'Enfant », statue pierre peinte, XIVe siècle, bois sculpté, XVIe siècle, 6 juin 1902. — Chaire à prêcher, bois sculpté, commencement du XVIIe siècle. Grand crucifix, bois sculpté, XIVe siècle, 5 décembre 1905. — Saint Elentre et Sainte-Barbe, pierre peinte et dorée, XVe sècle, 5 décembre 1905.

SAINT-HILLIERS. — Eglise. — Dalle funéraire à effigies gravées de Jean de Boizze et de Jeanne de Merlin, sa femme

Digitized by Google

(1521), pierre, XVIe siècle. — Dalle funéraire à effigies d'André de Brunfay (1557) et de Nicolle de Harville, sa femme (1559), pierre XVIe siècle.

SAINT-LOUP-DE-NAUD. — Eglise. — Stalles au chœur, bois sculpté, XVIe siècle. — Dalle funéraire gravée de Jean de Chaumes (1335), pierre XVIe siècle.

SAINT-MARTIN-DU-BOSCHET. — Eglise. — Dalle funéraire à effigie gravée de Geoffroy de Villemaur, curé de Maisonceles (1297), pierre XIIIe siècle. — Chaire à prêcher, bois sculpté, XVIe siècle.

SAINT-SAUVEUR-LES-BRAY. — Eglise. — Dalle funéraire à effigie gravée de Simon de Nogent, prieur de Saint-Sauveur, pierre XVe siècle. — « La Vierge et l'Enfant », statue placée dans le côté nord de la nef. — Pierre XVe siècle, 5 décembre 1905. — Cloche XIVe siècle, 5 décembre 1905.

SANCY. — Eglise. — « La Vierge et l'Enfant » et le donateur Louis Testard de la Gueffe, seigneur de Sancy (1663), toile XVIIe siècle.

SAVINS. — Eglise. — Chasse de Saint-Lié, bois sculpté, peint et doré, commencement du XIVe siècle, 21 octobre 1902.

SOURDUN. — Eglise. — « La Vierge et l'Enfant », statue placée primitivement sur l'autel de la Vierge. — Pierre XVIe siècle.

VILLEGAGNON. — Eglise. — Maître-autel et retable bois sculpté et peint XVIe siècle. — 5 décembre 1905.

VILLEGRUIS. — Eglise. — Le Christ en croix entre la Vierge et Saint-Jean, groupe, bois sculpté. — XVIe siècle.

VILLIERS-SAINT-GEORGES. — Eglise. — Dalle funéraire à effigie gravée de Guillaume de Rieux, seigneur de Villiers-Saint-Georges (1502), Pierre XVIe siècle. — 8 juillet 1905. — « Les Hébreux dans le Désert », panneau peint, école flamande XVIe siècle. — 5 décembre 1905. — Dalle funéraire à effigie de Saint-Périer (1591). Pierre XVIe siècle.

VIMPELLES. — Eglise. — Dalle funéraire gravée de Jean Morgot, pêcheur (1523) et de Denise Pitié, sa femme (1523), XVIe siècle, 10 mai 1904.

VI. — M. le trésorier annonce qu'il a encaissé le montant du legs Buisson, soit la somme de mille francs.

VII. — On fixe provisoirement la date de l'excursion de la Société à Versailles, au jeudi 30 mai.

VII. — A la première réunion, on procèdera à l'élection d'un nouveau vice-président en remplacement de M. de Hogendorp.

IX. — M. Ditsch continue la lecture de son travail : le Guide de Provins.

Ensuite, l'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée.

Digitized by Google

Bulletin périodique paraissant tous les deux mois

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ D'HISTOIRE & D'ARCHÉOLOGIE

DE L'ARRONDISSEMENT DE PROVINS

FONDÉE A PROVINS LE 15 DÉCEMBRE 1892

TOME V

N° 1

MAI 1908

PROVINS

IMPRIMERIE CH. LOUAGE

14, Place de l'Hôtel-de-Ville, 14

Digitized by Google

Digitized by Google

nom, seigneur de Léchelle, qui épousa Radegonde de Bourgoin ; il eut entre autre : Robert de Champagne, premier du nom, dont le fils Robert de Champagne, second du nom, épousa par contrat le 2 décembre 1610, Claude Legoux, dont il eut entre autre : Fiacre, Louis et Claude de Champagne qui vendirent, devant Claude de Choisy, notaire à Provins, les fief et seigneurie de la Tour Mantrasse et de Léchelle à Claude du Housset (Houssay), seigneur du Housset, 46.000 livres. — Cette terre avait fait partie du marquisat du Houssay.

« *Champagne porte :* De sable freté d'argent au chef de même, chargé d'un lion issant de gueules. » — (*Essai historique de Seine-et-Marne.*)

On laisse à droite le village de Léchelle, on traverse la ligne du chemin de fer de Provins à Esternay et l'on aperçoit bientôt à gauche, en passant, le village de

Saint-Martin-Chennetron

ou *Saint-Martin de Chennetron*

Canton de Villiers-Saint-Georges, à 11 kilomètres de Provins

Il passe dans cette paroisse un *ruisseau nommé la « Traconne »*, et un autre qui vient de Villegruis, ce dernier est une espèce de torrent qui ne coule que par les pluies abondantes et par la fonte des neiges.

Louis Gibert, chevalier, était seigneur de Chennetron en 1675, il avait épousé Louise de Bresne. Saint-Martin-Chennetron a eu aussi pour seigneurs Monsieur de Savigny, Madame de Nangis de la Hoguette, Monsieur de Montmorency-Laval, et enfin M. Douet, fermier général.

Puis on traverse le village de

VILLEGRUIS

Canton de Villiers-Saint-Georges, à 16 kilomètres de Provins

Il est à présumer que le nom de ce village vient de *Grus* (*grues*). Il est en effet très probable que ces animaux de passage, d'un naturel assez craintif et qui se nourrissaient surtout de graines et d'insectes, choisissaient de préférence, pour s'y reposer, des plaines peu éloignées des bois, comme l'est le territoire sur lequel s'élève Villegruis.

Digitized by Google

La terre de Villegruis dépendait du marquisat de Villenauxe ; elle a été possédée par les Dampierre de la famille de Ballaines, dont Jean, l'un d'eux, assista en 1509, à la rédaction de la coutume de Meaux, comme seigneur de cette paroisse.

Ensuite, elle est passée aux Desoulles, puis en 1719, à la maison de Saint-Chamans qui, en 1727, acquit aussi le fief de Marival et de la Queue-aux-Bois, qui appartenait auparavant au duc de Noailles.

L'église conserve : le Christ en croix entre la Vierge et Saint-Jean, groupe en bois sculpté (monument historique), du XVIe siècle.

Du village de Villegruis, on passe près de la ferme d'Ecury (ou Ecuries).

Thomas d'Elbesme était seigneur du fief d'Ecury en 1587, et Philippe de Dambly, seigneur de l'autre moitié dans la même année.

On traverse ensuite le village de *LOUAN* *Louanus* ou *Luanum*, canton de Villiers-Saint-Georges, à 21 kilomètres de Provins.

NOTA. — C'est une excursion très agréable à faire en voiture. On peut s'arranger de façon à arriver pour déjeuner chez le garde, où le meilleur accueil vous est réservé ; après la visite des ruines, on peut faire une *promenade en forêt*, où nous recommandons une *visite au lieu dit* LA PIERRE A CENT TÊTES, *qu'on prétend être un monument druidique dit* PIERRE-BRANLANTE, et rentrer à Provins pour le dîner.

VOULTON

Canton de Villiers Saint-Georges

Eglise des XIIe et XIIIe siècles

A huit kilomètres de Provins. — Altitude : 159 mètres

Pour aller à Voulton, sortir de la Ville par la Porte de Courloison, prendre à gauche la rampe de Fontaine-Riante qui traverse ce village dans sa partie sud-est. Sur le parcours de cette rampe, le touriste jouit du magnifique panorama de la ville. Cette ascension terminée, on se trouve en présence de trois routes, l'une à droite est la route de Villiers-Saint-Georges, l'autre à gauche conduit à La Ferté-

Digitized by Google

Gaucher. Prendre le chemin du milieu allant de Provins à Augers par Voulton. De suite, à gauche, nous rencontrons *la ferme des Filles-Dieu*, ancien monastère du Mont Notre-Dame de Provins. Cette maison de l'ordre de Saint-Bernard fut fondée, en 1230, par Baunier, bourgeois de Provins, qui lui donna tous ses biens. Thibaut IV seconda l'œuvre de Baunier et ce lieu fut bientôt érigé en abbaye qui prit ensuite le nom de Filles-Dieu.

Les bulles du pape Grégoire XII (1406) adressées à Gautier, archevêque de Sens, donnent à cette abbaye le titre de Notre-Dame-du-Mont. Après le pillage par les Anglais (3 octobre 1432) et la dispersion des religieuses, l'abbaye devint un prieuré d'hommes (1465) dépendant de l'abbaye de Preuilly, de l'ordre de Citeaux.

La maison subsista jusqu'en 1731. Aujourd'hui, l'ancien prieuré est devenu une ferme où règnent l'activité et le travail.

Après les Filles-Dieu, on rencontre *le hameau de Saint-Martin-des-Champs*, qui doit sans doute son nom au patron de l'église (disparue) et son surnom à sa situation au milieu de la plaine.

Seigneurs de Saint-Martin-des-Champs ou du Houssay ou Housset. — Jean Basire était seigneur du Houssay en 1496.

Jean de Tallant, seigneur du Houssay, a épousé Marie de Loézanne en 1544.

Charles Regnard, seigneur du Housset près Provins, en 1618, avait épousé Catherine Bonnot, dont il eut Claude Regnard, sieur du Housset.

Claude Housset était seigneur du Housset en 1641.

Charles Fortin de la Hoguette, seigneur du Housset, a épousé Marie Bonneau de Rubelles, légataire universelle de Claude Housset, dont il eut Marie-Marguerite Fortin de la Hoguette, dame du Housset, qui épousa par contrat des 6 et 7 janvier 1705, Louis-Armand de Brichanteau, marquis de Nangis et du Châtel, dont il n'eut point d'enfant.

En 1737, cette terre fut vendue à Guy-André de Montmorency-Laval, dont les héritiers la vendirent le 27 septembre 1753, à Claude Douet, fermier général etc., 320.000 livres, qui fit abattre les murs et fondations de l'ancien château qui fut brûlé en 1685, par des domestiques, faute d'attention.

Digitized by Google

Il a laissé de son mariage Gabriel Isaac Douet de la Boulaye, seigneur du Housset, qui épousa Catherine de Berny.

Fortin de la Hoguette porte : d'azur au chevron d'or avec trois molettes d'éperons, accompagnées de deux levrettes, le tout d'or.

Laval-Montmorency porte : d'or à la croix de gueules accompagnées de seize alairions d'azur, la croix chargée de cinq coquilles d'argent.

(*Essai historique de Seine-et-Marne* (1829).

A peu de distance de Saint-Martin, on aperçoit l'église du village but de notre excursion.

L'église, classée au nombre des monuments historiques, montre un chœur du XIIe siècle, terminé au XIIIe siècle ; — nef à trois travées terminées par des absides arrondies ; — alternance de la colonne et du pilier à chapiteau orné de crochets ; — travée centrale plus large que les autres ; — chœur voûté par huit branches d'ogives qui retombent sur des colonnettes à trois bagues ; — bas-côtés voûtés d'arêtes ; fenêtres en plein cintre ; — portail du XIIIe siècle, bien conservé ; — celui du milieu a ses chapiteaux ornés de chimères.

La tour quadrangulaire, dont la masse est ajourée par de grandes ouvertures à meneaux, a ses pignons en batière et se termine par une croix en fer.

On dit que la belle église de Voulton est l'œuvre du même architecte que le chœur de Saint-Quiriace de Provins.

Le 13 décembre 1567, une troupe de cavaliers huguenots mit le feu au clocher, et tous les bâtiments clostraux furent brûlés.

Les Beaux-Arts ont fait faire récemment à l'église de Voulton, des réparations en rapport avec sa valeur architecturale.

—||||—

Le curé avait le titre de *Thésaurius-Beata-Mœria* de Voulton.

Le prieuré simple de cette paroisse dédiée à la Sainte-Vierge, de l'ordre de Saint-Augustin, fut fondé au commencement du XIIe siècle par un sieur de Voulton, il fit bâtir une magnifique église et il la dota de tout son bien ; il fonda du consentement de l'archevêque de Sens, une petite communauté de cinq chanoines réguliers de l'Abbaye d'Esonnes

Digitized by Google

près de Château-Thierry. Le prieur fut seigneur de Voulton jusqu'à la Révolution.

En 1179, Henri-le-Libéral, neuvième comte de Brie et de Champagne, partit pour la seconde fois pour la Terre-Sainte, avec Pierre de Courtenay, frère de Louis VII ; Philippe, évêque de Beauvais, et beaucoup d'autres seigneurs au nombre desquels se trouvait un chevalier seigneur de Voulton. A son retour, en 1180, Henri tomba dans une embuscade, perdit la liberté et la plupart de ses gens qui furent tués en combattant.

Le chevalier de Voulton, échappé de ce désastre, rapporta de son voyage un morceau de la vraie croix dont il fit faire une croix qu'il donna à l'église de sa paroisse.

Seigneurs de Voulton. — Jean de Mornay, seigneur de Voulton, de Traînel, de La Mothe-Tilly et du Plessis-Poil-de-Chien, chevalier et chambellan du roi, servait sous le duc de Bourgogne, à la bataille de Cocherel (1364). Il fut l'un des sept chevaliers de la compagnie de Guy du Tremblay, chevalier qui fit montre, à Chalon-sur-Saône, le 3 février 1370, et à Caen, le 16 septembre suivant, avec un autre bachelier et dix écuyers servant en Normandie. Il avait épousé Marie d'Amilly. — Cette terre a passé entre les mains du prieur de Voulton qui l'a possédée jusqu'à la Révolution.

Mornay porte : Burelé d'argent et de gueules au lion morné de sable, couronné d'or brochant sur le tout.

(*Essai historique de Seine-et-Marne* (1829).

Digitized by Google

EXTRAIT DE LA BIOGRAPHIE PROVINOISE

Abbé Pasques. — *Dissertation sur la question : Provins est-il l'Agendicum des Commentaires de César ?* (in-12, 1820).

Docteur Barreau. — *Provins est-il l'Agendicum des Commentaires de César ?* (Vol. in-12, 1821).

Dussommerard. — *Vues de Provins* dessinées par des artistes, avec texte par M. D... (In-4°, 1822).

Christophe Opoix. — *L'ancien Provins* (Vol. in-12, 1818). — *Histoire et description de Provins* (Vol. in-8°, 1823 ; 2e édition 1845). — *Agendicum ou l'ancien Provins* (In-18, 1838).

Louis Michelin. — *Essais historiques sur le département de Seine-et-Marne* (1829). Tomes 4 et 5, *Provins et son arrondissement.*

Bernard. — *Recueil de Monuments inédits sur Provins* (In-4°, 1830).

Félix Bourquelot. — *Histoire de Provins.* (2 vol. in-8°, 1839-1840).

Victor Petit. — *La Grosse Tour de Provins. Bulletin de la Société des Antiquaires de France* (1846). — *La Grange-aux-Dîmes* (In-8°, 1847). — *Encore Provins* (In-8°, 1848).

Aufauvre et Fichot. — *Les Monuments de Seine-et-Marne* (In-folio, 1858).

De Caumont. — *Abécédaire archéologique. — Architecture militaire XIIe siècle* (Page 328, vol. in-8°, 1853).

Maurice Poinsignon. — *Histoire générale de la Brie* (3 vol. in-8°, 1855).

Viollet-Le-Duc. — *Dictionnaire d'architecture* (Tome 1er, page 377 ; tome 2, page 145 ; tome 5, pages 64, 65, 191, 527 ; tome 6, pages 243, 274, année 1856).

Taylor. — *Voyage dans l'ancienne France* (Champagne, tome 3, in-folio, 1857).

Emile Lefèvre. — *Les Rues de Provins, description et histoire* (Vol. in-8° (inachevé), 1868).

Alphonse Fourtier. — *Provins Lettré* (Vol. in-8° 1880).

Antheaume. — *Notice sur les Eaux Minérales de Provins* (Brochure in-8°, 1882).

L. Rogeron. — *Notice sur les Fortifications et la Tour de César de Provins* (In-8°, 1884 ; 2e édition 1888).

Charles Préau. — *Les Méreaux du Chapitre de Saint-*

Digitized by Google

Quiriace de Provins, brochure extraite du *Bulletin de Numismatique et d'Archéologie* (1887).

G. Lebœuf. — *Guide de l'Etranger dans Provins* (Vol. in-12, 1884).

H. Brossard. — *Géographie pittoresque et monumentale de la France* (Vol. grand in-8°, année 1900. — *Provins*, tome 1er, page 177).

Joanne. — *Itinéraire de Provins à Bâle par Mulhouse* (in-12, pages 19 à 68).

Alexis Martin. — *Promenades et Excursions dans les Environs de Paris — Région Est* (Vol. in-12, année 1900, pages 290 à 336. — Excursion à Saint-Loup, Donnemarie, Rampillon, Nangis, etc., etc., même vol.).

E. Lefèvre-Pontalis, Louis Le Clert et Edmond Ditsch. — *Guide du Congrès de la Société Archéologique de France à Troyes et à Provins en 1902* (Pages 64 à 82).

Digitized by Google

LA ROSE DE PROVINS

La Rose de Provins est la *Rosa* GALLICA que certains auteurs prétendent n'être qu'une variété de la Rose de Milet (ville de l'Asie-Mineure, sur la côte occidentale de la Carie, renommée dans l'antiquité pour ses roses), peut-être née à Chypre.

La *Rosa Gallica* est un arbrisseau moyen, touffu, rameux, grêle, diffus, lisse, rougeâtre d'un côté. Aiguillons rares, faibles, minces, droits, égaux, comprimés et se rencontrant plus communément à la base des forts rameaux ; les brindilles en sont dépourvues.

Feuilles par cinq et sept folioles, ovales, assez grandes, inclinées, fermes, comme cassantes, doublement et finement dentées, lisses dessus, légèrement duveteuses en dessous ; parfois bordées de soie glanduleuse, et supportées par un pétiole long et mince ; fines stipules à la base ; yeux peu saillants.

Floraison : juin et juillet ; fleurs ordinairement par trois ou quatre, elles sont droites et supportées par un pédoncule ferme et muni de soies glanduleuses.

Style plus court que les étamines. Pétales mous et se fanant dès que la rose est coupée.

Nuances vives, ordinairement d'un beau pourpre violacé. Quelques variétés se font remarquer par leurs panachures. Sépales refléchies et tombant avant la maturité du fruit, qui est de forme arrondie. Odeur agréable.

Les provins sont frès rustiques, conviennent mieux en buisson et franc de pied, et se multiplient par drageons, marcottes et séparation de pied ; les boutons reprennent facilement.

E. FORNEY.

La Rose de Provins contient : 1° du tanin ; 2° de l'acide gallique ; 3° une matière colorante ; 4° une huile essentielle ; 5° une matière grasse ; 6° de l'albumine ; 7° un sel soluble à base de potasse ; 8° un sel insoluble à base de chaux ; 9° de la silice ; 10° de l'oxyde de fer. — (*Manuel des Matières Médicales*, page 50.)

Par qui la Rose de Provins a-t-elle été introduite en France ? Les uns prétendent que nous sommes redevables de cette fleur à René duc d'Anjou.

Digitized by Google

SOCIÉTÉ D'H

Séance d

Etaient pré
sident: Chauv
sot, Carouge
Pelletier, Dr
M. Antheau
et lecture est
la dernière sé
I. Sont prés
veaux
Par MM. An
Castel, avocat
de Gergovie,
nieur des arts
à Paris, 7, b
château de Po
MM. Castel
M. l'abbé R
est, sur la pro
nommé memb
II. La Socié
chacun des m
être mise dans
dans les arch
III. M. l'abb
en pierre, chel
lastières de C
Cette hache
deux bouts, ce
qu'ici elle peut
unique ; dans
une hache de
double taille.
M. l'abbé Bo
fait une pare
IV. M. Anthe
cations au su
dans le vestibu
Ce retable a
pelle de Notre-
mille Alleaume
Beaurapel, scu
le calvaire (sc
Saint-Ayoul à
Ce retable
représente dan
du bas, une fe
trouve une aut
né, et deux au
bient être les
Dans les troi
gure la *Sancta*
Lorette et en m

Digitized by Google

Digitized by Google

Mais la version la plus accréditée, veut qu'elle ait été apportée d'Orient avec un morceau de la vraie croix, par Thibaut IV le Posthume, comte de Brie et de Champagne. — (Abel BELEMONT : *Dictionnaire de la Rose.*)

Quoi qu'il en soit, pendant longtemps la capitale de la Brie fit un très grand commerce de ses Roses. Elle les cultivait sous le double rapport de l'agrément et de l'utilité médicinale, et la ville de Provins fournissait aux foires de Champagne et de Brie, si importantes au Moyen-Age, les précieux produits de la *Rosa Gallica*, sous forme de conserves sèches et de conserves liquides que les nombreux marchands étrangers transportaient au loin en propageant ainsi la renommée de la précieuse rose.

Renommée bien accréditée, car dès le commencement du XIVe siècle, nous la voyons figurer parmi les présents offerts aux têtes couronnées ou aux personnes de hautes distinctions de passage à Provins.

C'est ainsi que nous voyons figurer les conserves et les Roses en 1310, à l'entrée à Provins de Philippe de Marigny, archevêque de Sens, à qui l'on offrit du pain, des épices (1) et des conserves de roses.

On en offrit également à Charles VII et à Jeanne-d'Arc à leur entrée dans Provins, en 1429 ;

En 1529, à François Ier ;

En 1556, à Henri II ;

En 1574, à Catherine de Médicis ;

Au duc de Guise, en 1575 ;

A Henri IV, après son siège de Provins, en 1592 ;

Au même roi Henri, en 1603 ;

En 1618, au duc de Rhételloy, gouverneur de la Champagne ;

En 1628, à Monsieur de Bellegarde, archevêque de Sens.

En 1650, Louis XIV, revenant de Bourgogne, passe par Provins, on lui offre des conserves, il demande qu'on les lui garde (il n'avait alors que onze ans), et Léon Gauthier, maire de Provins, prend le coche, qui alors mettait trois jours pour aller à Paris, et porte les précieuses conserves au jeune roi.

---

(1) On appelait autrefois épices, les dragées, confitures, fruits secs, pâtisseries de dessert. L'usage en était très commun.

Parmi les officiers de la maison du roi, il y en avait un spécialement chargé de la confection des épices et qui, pour ce motif, portait le titre d'épicier du roi.

Digitized by Google

En 1668, 1678, 1681, on en offre au même Louis XIV ;
En 1705, à Louis de Bourgogne, père de Louis XV ;
En 1714, au duc de Villars.

En 1715, Marie Leczinzka, fille de Stanislas, roi de Pologne, quelque temps avant son mariage avec Louis XV, passe par Provins. La ville lui offre des conserves de rose. On raconte que, ce jour-là, il tombait une telle pluie, que Monsieur Bureau, maire de la ville, qui devait prononcer le discours d'usage, fut obligé de requérir une botte de paille pour se mettre proprement aux genoux de la princesse.

On en offre encore, en 1770 et en 1777, au cardinal de Luynes, archevêque de Sens. Enfin, Charles X est le dernier personnage de qualité auquel les habitants de Provins aient, en 1828, apporté le tribut de leurs hommages.

A partir de la fin du siècle dernier, jusqu'en 1848, la Rose de Provins tenait le premier rang comme rose de collection ; les catalogues en comprenaient près de huit cents variétés...

Elles ont disparu en grande partie, la mode a prononcé, on ne veut plus maintenant que des roses remontantes.

« Reléguée loin des murs, comme une divinité à laquelle « on ne croit plus, elle manque des soins et de l'attention « qui l'entouraient autrefois. Son règne est passé, le temps « n'est plus où les Provinois l'offraient comme présent digne « d'eux aux rois qui traversaient la ville...

« Ce n'est plus aujourd'hui qu'une plante médicinale.

« F. Bourquelot. »

Le commerce des conserves de roses est bien amoindri, presque perdu.

Une seule maison, la pharmacie Antheaume, rue du Val, n° 7, lui garde encore une vieille renommée.

On peut dire aujourd'hui que la Rose de Provins est rare à Provins, où elle abondait autrefois ; autant pour le touriste qui désire la connaître que par un reste d'attachement à cette fille d'Orient, modeste autant que belle, qui contribua à la grandeur passée de notre pays, la Ville a fait établir, sur nos grandes promenades, à proximité du parc de la Villa-Garnier, deux corbeilles de ces délicieuses fleurs, maigre tribut de reconnaissance à la bienfaisante Rose à qui le regret de son ancienne splendeur n'a nullement altéré la fraîcheur de son teint.

Digitized by Google

RUES DE PROVINS

Dès la plus haute antiquité on faisait déjà usage des enseignes, qui ont précédé les numéros, et les ruines de Pompéï nous montrent une taverne ou auberge ayant pour enseigne : *A l'Eléphant* ; à Rome, sur le Forum, cette autre : *Au Coq*, comme estaminet, et à Lyon : *A Minerve* et *A Apollon.*

Les enseignes qui devaient primitivement être la marque distinctive des auberges et des hôtelleries pour aider les voyageurs à trouver où loger, durent par la suite marquer et désigner les marchands et les artisans.

L'usage des enseignes a dû aussi être longtemps le seul moyen de repère pratique pour s'orienter dans la ville, aussi les marchands profitaient-ils du voisinage d'un établissement quelconque, église, marché, halle, couvent, pont, etc., comme point digne de remarque, capable d'éveiller l'attention et de fixer le souvenir de leur enseigne.

A cette époque nos ancêtres ne disaient pas comme nous : cette maison est dans telle rue, ils disaient : un tel demeure dans tel lieu de la ville, devant la boucherie du Val — en face le Pilori — deux maisons plus haut que le bassin de la fontaine Saint-Ayoul ou plus bas que le la maison du Château-Fort où demeure un tel. Ainsi, les rues qui alors avaient un nom, le devaient à un établissement religieux, civil ou populaire.

Nos pères à l'esprit gaulois et facétieux firent aussi des enseignes à rébus qui, par la suite, subsistèrent et donnèrent leur nom à la rue où ils se trouvaient. C'est ainsi qu'à Paris, il y avait la rue du *Bout du Monde*, ainsi nommée d'une enseigne où l'on avait peint *un bouc, un duc*, (oiseau) et *un monde*, avec cette inscription : *Au Bouc-Duc-Monde.*

C'est de pareilles enseignes que plusieurs rues ont pris leur nom.

On ne saurait pudiquement expliquer les noms des rues Putte-Muce, rue des Cornes, rue Tire-Boudin, rue Trousse-Vache, et tant d'autres, que la grande liberté de langage d'autrefois avait admis et que de nos jours l'esprit et le respect public rejettent avec raison .

Plus tard, avec la marche du temps, on finit presque tous par avoir à sa maison son enseigne particulière, soit peinte où sculptée dans le bois, dans l'appareil de la maison.

A son tour, le moyen âge garnit à l'envie nos murs de potences monumentales, la plupart véritable tour de force industriel, travaux d'art en fer forgé s'avançant quelquefois fort avant dans la rue, où elles pendaient tintinnabulant au vent la tôle aux capricieuses découpures sur laquelle était peinte l'image enseigne de la maison. A cette époque, certains corps de métiers ont des tendances à se grouper. Comme le témoignent nos rues de la Cordonnerie, de la Friperie, de la Charronnerie, de la Charbonnerie, etc. Les acheteurs avaient alors sous la main des points de comparaison et pouvaient plus facilement choisir et acheter dans ces rues qui tiraient leur nom des professions exercées.

Il en fût longtemps ainsi. Puis vint le nom des rues peint sur

Digitized by Google

une plaque de tôle clouée aux deux extrémités de la rue, sorte de consécration depuis longtemps attendue. L'usage de mettre des plaques indicatrices dans les rues fut introduit en France en 1728. Cette innovation est due, dit-on, au lieutenant de police Héraud, qui fit mettre dans chaque rue deux feuilles de fer blanc sur lesquelles le nom de la rue fut inscrit en gros caractères. Enfin, en plus de la plaque indicatrice, vient s'ajouter le numéro de chaque maison ; c'est ce chiffre, cette indication formelle et pratique qui porta le coup fatal aux enseignes monumentales et les détruisit lentement. Aujourd'hui, rares sont les spécimens de cette ferraille artistique, dont quelques-unes des plus belles pièces, nous montrent leur splendeur d'antan et font bonne figure dans nos musées nationaux.

NUMÉROTAGE DES MAISONS

Le numérotage des maisons a commencé à la fin du dix-huitième siècle. Cependant à Paris en 1507, les maisons du Pont- Notre-Dame achevées elles-mêmes en 1512, étaient numérotées en chiffres romains dorés sur azur ; mais les maisons du Pont précédent construit en 1432, portaient déjà des numéros.

On sait que les ponts en bois construits sur la Seine ont souvent été emportés par les grandes eaux de ce fleuve, et que plusieurs fois, ils furent reconstruits par des entrepreneurs qui y édifièrent aussi les maisons qu'on était dans l'habitude d'y construire de chaque côté.

Ces maisons en bois, d'une architecture uniforme, durent, pour les distinguer, porter chacune un numéro. (DULAURE.)

Autrefois à Paris, les maisons étaient numérotées par quartier, avec une seule série de numéros, ce qui occasionna souvent des confusions fâcheuses.

Le décret du 15 Pluviôse an XIII (4 février 1805) fit cesser cet état de choses.

Après le numérotage des maisons, il a été question d'éclairer la nuit tous les numéros des maisons de Paris, cette mesure qui nécessita de grands frais a reçu un commencement d'exécution qui n'a pas eu de suite, place de l'Hôtel-de-Ville et avenue Victoria.

A Provins, le numérotage des maisons fut fait pour la première fois, le 24 novembre 1769. On commença par l'Hôtel de Ville. Ce travail ne prit fin qu'en 1771. La plupart du temps cette opération eut lieu en peignant à même l'immeuble sur le mur, sur les pans de bois, ou bien on y faisait un petit tableau en plâtre orné d'un filet formant cadre au milieu duquel figurait le numéro, cette nouvelle marque distinctive. Certes, il y eut des tâtonnements, des changements de numéros qui nécessitèrent des surcharges.

Enfin, vint le numérotage à modèle uniforme, le numéro de fonte que nous connaissons tous, et sur lequel se détache en blanc le numéro peint sur fond bleu.

Digitized by Google

NOMENCLATURE
des
RUES DE PROVINS

Cette nomenclature a été tirée des documents et manuscrits de MM. B. Pasques et Rivot

[Pour rendre le texte compréhensible, lire ainsi : Le nom de la rue. — V.-B. ou V.-H., partie de la ville, Ville-Basse ou Ville-Haute, où se trouve cette rue. — Commençant à tel endroit. — Finissant à tel endroit. = Puis vient l'abrégé historique qui explique l'origine de chaque nom de rue, place, etc., les dénominations successives qui l'ont précédé, les faits historiques qui s'y rattachent, etc.]

A

ABÉLARD Pierre ou ABAILARD. — V.-B. — Place Saint-Ayoul, n° 1. — Place Sainte-Marguerite, ancien toupet Saint-Ayoul. = Moine philosophe, né au bourg de Pallet, près de Nantes. Enseigna à Provins (1079-1142). — Ancienne rue Saint-Ayoul ; ancienne rue Sainte-Marguerite, elle s'étendait jusqu'à la porte des Bénédictins aujourd'hui cour des Bénédictins. — Il y a une cinquantaine d'années, le côté gauche de l'église fut débarrassé, on démolit des maisons ou échoppes qui étaient bâties sous les fenêtres entre les piliers, *Rue Abeillard*, et sur la place Saint-Ayoul, on démolit également une échoppe de cordonnier construite sous la fenêtre entre la tourelle de l'escalier et le pilier du portail latéral gauche de la façade.

ALIGRE (boulevard d'). — V.-B. — Rue Culoison, n° 60. — Rivière Durteint. = François d'Aligre, abbé de Saint-Jacques (1620-1712). — Bienfaiteur de la ville. — Ancien boulevard des Grandes-Planches.

ARIDON (cour d'). — V.-B. — Rue Culoison, n° 54. — Finit en impasse.

ARNOUL Victor. — V.-B. — Edmond Nocard, n° 27. — Rue de Changis. = Bienfaiteur de la ville. — Ancienne rue de la Charonnerie. — Au n° X se trouvait l'ancienne poste aux chevaux.

Digitized by Google

AULX (aux). — V.-B. — Rue du Val, n° 24. — Rue de la Vénière, n° 1. = Ancienne rue aux Os, (sic) (1659). — Au n° 11 il y avait une ruelle dite Ruelle des Cordeliers, allant à la cour du couvent de ces religieux. — Lorsqu'on fit la route de Paris en 1733, supprimant le passage séculaire par la porte Saint-Jean, on arrangea la rue aux Aulx pour correspondre avec la nouvelle route. On changea de place la fontaine monumentale qui existait alors au milieu du Pont Rougeot, elle fut transportée sur la gauche sur le parapet de ce ruisseau. En 1777 on la recula une seconde fois de 2 mètres pour la placer contre le mur où une autre fontaine se trouve encore aujourd'hui. Au numéro 2 il y avait un passage conduisant à la rivière Durteint.

ARTS (des BEAUX). — V.-H. — Rue du Palais, n° 8. — Place du Cloître Saint-Quiriace, n° 4.

B

BAINS (des VIEUX). — V.-B. et V.-H. — Rue de la Table-Ronde, n° 3. — Rue du Moulin-de-la-Ruelle, n° 9. = Sur la droite en montant la rue des Vieux-Bains, était la rue Finette, qui aboutissait au milieu de la rue aux Juifs. — Au bas de la rue à gauche, par la rue du Moulin-de-la-Ruelle, est une ancienne maison qui fut un grenier à sel.

BAINS (des). — V.-B. -- Rue Bataille, n° 2. — Boulevard Pasteur.

BARLAY (chemin de). — V.-B. — Rampe de Saint-Syllas et extrémité Est de la rue Culoison après le cimetière.

BARBERIE (de la). — V.H. — Rue de Jouy. = En 1776 entre la rue de la Barberie et l'hôtel des Loups au n° X de la rue de Jouy, il y eut un effondrement du sol d'environ 4 mètres carrés dû aux caveaux qui sont sous la rue.

BATAILLE. — V.-B. — Rue de Changis, n° 24. — Rue des Bordes, n° 29. = Autrefois à l'entrée de la rue par la rue de Changis, il y avait un abreuvoir sur la Voulzie.

BATAVE (cour). — V.-B. — Rue Victor Garnier, n° 23. — Finit en impasse.

BEAUJOLAIS (cour). — V.-B. — Rue des Marais, n° 9. — Finit en impasse. = Dans cette cour, au moyen-âge, il y avait une synagogue. — Anciennement Bajolois ou Baujolai et plus anciennement des Gaultiers.

BELLE-CROIX (chemin de la). — V.-B. — Rue de Changis, n° 34. = Traverse la ligne du chemin de fer d'Esternay, à la passerelle Belle-Croix.

BÉNÉDICTINS (cour des). — V.-B. — Place Saint-Ayoul, n° 18. Finit en impasse. = Du prieuré des Bénédictions, (XI° siècle).

Digitized by Google

BIBLIOTHÈQUE (de la). — V.-B. — Rue du Val, n° 42. — Rue du Durteint. = Au n° 13 de cette rue, était la rue du Mellot, elle aboutissait à la rivière derrière le moulin de la ruelle et allait rejoindre la rue du Sac. Autrefois, rue des Poissonniers ou de la Poissonnerie — rue des Barbots — rue de la Congrégation — rue des Sans-Culottes — rue de la Bibliothèque, (1862).

BILLATTE (chaussée). — V.-B. et V.-H. — Rue des Roches. — rue de la Nozaie. = Bilatte Nicolas, né à Rethel, chanoine régulier de l'Hôtel-Dieu de Provins, desservant la prébande du Collège, mourut à Dilo où il était exilé comme Janséniste en vertu d'une lettre de cachet du mois d'août 1743. (1693-1748. A écrit sur Provins .

BLANCS-MANTEAUX. — V.-B. et V.-H. — Rue Saint-Thibaut, n° 22. — Rue de la Nozaie, n° 1. = Moines mendiants établis à Paris vers 1258. Ils venaient de Marseille et s'intitulaient serfs de la Vierge Marie. Cet ordre fut scupprimé par le pape Grégoire X (1271). — Cette rue se prolongeait en passant sur le ruisseau Lambert jusqu'au Rempart.

BOURGEOISE. — V.-B. — Rue de la Gare, n° 21. — Rue Chapeau, n° 13. = Autrefois dans la rue Bourgeoise venait aboutir la rue *Ratecon*, qui passait derrière la cour Beaujolais. — En amont du pont dit *Pont-à-la-Garse*, est une décharge de la Voulzie, petit ruisseau retournant à cette rivière près la Tourelle du Port, après avoir traversé sous la rue de la Gare et arrosé quelques jardins.

BOURG-NEUF (du). — V.-H. — Place du Châtel, n° 8 bis. — Petite Poterne.

BOURREAU (montagne du). — V.-B. et V.-H. — Route de Paris, n° 2. — Rue Saint-Nicolas. = L'exécuteur des sentences criminelles y avait sa demeure.

BOURQUELOT Félix. — V.-B. — Rue Abélard. — Ancienne rue de Troyes, route de Villenauxe. = Historien Provinois, professeur à l'Ecole des Chartes (1815-1868). — Autrefois, donnait dans cette rue la rue Perrot (venant de la rue Culoison) dans laquelle, suivant les titres, doit passer un Harnois, plusieurs personnes de la rue Culoison, seules, y avaient droit de passage. — En cette rue existe encore le vieil hôtel du Château-Fort, près la rue Chaufour (disparue). Il appartenait au chapitre de Saint-Quiriace et aux Bénédictins. — Presque au milieu de cette rue était le Petit Hôtel-Dieu.

BORDES (des). — V.-B. — Rue Victor-Arnoul. — Rampe de Chalautre. = Du nom de cette porte de la ville. — Anciennement rue du Gué des Bordes ; autrefois, avant la démolition de l'ancien pont en pierre sur la Voulzie, il y avait un abreuvoir à double accès, dont l'un s'étendait dans la rue jusqu'en face la maison portant le n° 16, et l'autre, de beaucoup plus court, longeait l'immeuble portant le n° 18. — En 1428, le *Pavé des Bordes* (Quartier des) s'appelait *Fontaine-Meilleure*. (*Martyrologe de Sainte-Croix*, page 100, verso.)

Digitized by Google

BRÉBANS (place des). — V.-H. — Rue du Palais, n° 1. = Anciennement les Comtes de Brébans y avaient leur hôtel. — Sur la place de ce nom est un réservoir d'eau de la ville.

BUAT (du). — V.-B. — Rue Max-Michelin, n° 11. — Vieux chemin de Bray (ancien chemin de Sens). = Autrefois aboutissait à la porte du Buat.

BUSSESSE. — V.-H. — Place du Châtel, n° 9. — Rue Savigny, n° 4. = Du nom de l'hôtel de la Bussesse, dit aussi le Vieux-Château.

C

CAGE (de la). — V.-B. — Rue de la Cordonnerie, n° 22. — Rue de la Terrasse.

CAPUCINS (des). — V.-B. — Rue Christphe-Opoix. — Rue Max-Michelin. = Du nom du couvent de ces religieux.

CAPUCINS (ruelle des). — V.-B. — Rue des Capucins, n° 13. — Finit en impasse sur le Durteint. = Autrefois il y avait un abreuvoir sur le Durteint.

CARNOT Sadi (boulevard). — V.-B. — Rue des Bordes. — Montagne du bourreau. = Président de la République (1837-1894). — Le boulevard Carnot fut en partie planté d'ormes en 1272. — Près la Tourt du Port était le Moulin Couteau.

CASERNES (des petites). — V.-B. — Rue Bourgeoise, n° 1. — rue Rateau.

CERTAIN (impasse du puits). — V.-H. — Rue Saint-Thibault, n° 61. — Finit en impasse.

CHAMPBENOIT (route de). — V.-B.). — Route de Chalautre, n° 3. = Route conduisant à la ferme de Champbenoist, ancien Monastère des Bénédictines dont l'origine remonte au VIIIe siècle, à 1 k. 300 de la ville.

CHANGIS (de). — V.-B. — Rue Victor Arnoult, n° 26, (dit le Point du Jour). — Route de Nogent à Troyes. = Du nom de cette porte de la ville. — Anciennement rue des Mulets.

CHANOINESSE. — V.-H. — Rue de la Pierre-Ronde. — Ruelle de la Petite-Tannerie.

CHAPEAU. — V.-B. — Rue Bourgeoise, nâ 13. — Rue des Marais, n° 1. = Anciennement rue Chapot.

CHAPEAU (ruelle). — V.-B. — Rue Chapeau, n° 4. — En impasse sur la Voulzie.

CHAPELET. — V.-H. — Rue Saint-Jean, n° 9. — Rue Savigny.

CHALAUTRE (vieille route de). — V.-B. — Extrémité sud de la rue des Bordes.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Bulletin périodique paraissant tous les deux mois

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ D'HISTOIRE & D'ARCHÉOLOGIE

DE L'ARRONDISSEMENT DE PROVINS

FONDÉE A PROVINS LE 15 DÉCEMBRE 1892

TOME V

N° 2

AOUT 1908

PROVINS

IMPRIMERIE CH. LOUAGE

14, Place de l'Hôtel-de-Ville, 14

Digitized by Google

Digitized by Google

CHALAUTRE (rampe de). — V.-B. — A l'endroit où la vieille route devient rapide. = Chemin de Gouaix.

CHARBONNIERS. (des). — V.-B. — Rue Garnier Pagès, n° 2. — Rue Hugues-le-Grand, n° 17. = Anciennement conduisait à la place de la Charronnerie. — Le nom de la rue des Charbonniers était gravé sur un grès placé à ses angles.

CHAROSE. — V.-H. — Rue des Forgerons. — Rue de la Pierre-Ronde.

CHATEL (place du). — V.-H. — Rue Saint-Thibaut, n° 2. — Rue Couverte, n° 1. = Anciennement place des Changes. — Autrefois le marché du mercredi se tenait sur cette place. — On y faisait aussi les feux pour les réjouissances publiques. — En face de l'église Saint-Thibaut, il y avait une halle où l'on vendait le poisson.

CHEVAUX (ruelle aux). — V.-B. et V.H. — Rue Saint-Thibaut, en face le n° 61. — Rue de la Nozaie. = Autrefois l'extrémité de cette rue se terminait à la rivière et aboutissait à un abreuvoir.

CIMETIÈRE SAINTE-CROIX (du petit). — V.-B. — Rue Sainte-Croix, n° 8, longeant l'église au nord. = Anciennement chemin du Prieuré. — Du nom du Cimetière entourant cette église. — Autrefois la rue du Petit-Cimetière aboutissait rue de Rebais, ou Rebetz.

CITADELLE (de la). — V.-H. — Rue de la Naze. — Porte Saint-Jean. = Du nom d'une citadelle disparue dont on voit encore les fossés.

CLOITRE NOTRE-DAME (du). — V.B-. — Place Saint-Ayoul, n° 21. — Place du Cloître-Notre-Dame, n° 1. = Du nom du Cloître-Notre-Dame. — La partie de cette rue de la place Saint-Ayoul à la rue Vieille-Notre-Dame, était la rue de la Calande.

CORDELIERS (des). — V.-B. — Rue du Val, n° 11. — Place du Marché, n° 1. = Anciennement rue Saint-Louis (1817). — Du nom du couvent de cet ordre, fondé au XIIIe siècle. — Cette rue qui, par donation de Thibaut VII, appartenait aux Cordeliers, allait jusqu'à la rue des Marais. — Ce même prince avait aussi donné (1267), à ces religieux le droit de prendre de l'eau sur le tuyau de la Fontaine Saint-Ayoul pour établir une fontaine dans leur couvent. — En 1234, ces mêmes religieux avaient déjà une maison à Provins.

CORDONNERIE (de la). — V.-B. — Rue du Val, n° 1. — Place Saint-Ayoul, n° 34. = Anciennement Grande Rue (1570) ; rue Bourbon ; rue de l'Etape-au-Vin. — Plus bas que la rue de la Cage, après l'hôtel de la Boule-d'Or, était une ruelle donnant rue de la Terrasse où il y avait un four banal appelé « Les Vieux Plaids ». — Dans la 2e maison après la rue Faussard, il y avait un four banal appartenant aux Pères Bénédictins.

COUDRES (des). — V.-B. — Rue des Bordes, n° 20. — Finit en impasse.

COUR-AUX-BÊTES (rue du). — V.-H. — Rue de Jouy, n° 29. — Cours-aux-Bêtes. = Autrefois, le Cours-aux-Bêtes était un marché où l'on vendait les animaux. — Dans un titre de dona-

Digitized by Google

tion du terrain pour bâtir la chapelle Saint-Laurent, le comte Henri l'appelle *Norum Forum.*

COURS-AUX-BÊTES (ruelle du). — V.-H. — Rue de Jouy. — Sentier du Tournillon.

COUVERTE. — V.-H. — Place du Châtel, n° 18. — Rue de Jouy, n° 8.

CREUSE — V.-B. — Route de Paris, n° 3. — Route de Bray, n° 14. = Entre la rue Creuse et la route suivante, était *La Bascule*, un des points déterminés où, avant 1850, l'administration avait placé une bascule ou pont à bascule destiné à vérifier le poids des voitures publiques qui étaient assujetties à n'avoir qu'un chargement déterminé en raison de leur construction ou du nombre de chevaux employés à leur traction. La loi du 30 mai 1851 l'a supprimée.

CULOISON. — V.-B. — Rue Félix-Bourquelot. — Rampe de Saint-Syllas. = Du nom de cette porte de la ville. — Millon de Bréban, sur le point de partir pour la Croisade, donna à l'Hôtel-Dieu de Provins un four banal situé dans cette rue, où plus tard fut l'hôtel des « Trois-Poissons » (au n° 43). — En face de cet hôtel, il y avait un abreuvoir alimenté par le ruisseau des Auges, aujourd'hui couvert. — Au coin de la rue Culoison et de la rue de Troyes (aujourd'hui rue Félix-Bourquelot), il y avait un four banal appartenant à la ville.

CULOISON (cour). — V.-B. — Rue Culoison, n° 25. — Finit en impasse. = Cour l'Oison ou cour des oiies, des ousches ou osches, c'est-à-dire aux oies (cour aux oisons).

CULS-TOUT-NUS (des). — V.-H. — Rue des Froids-Manteaux. — Rue de la Pierre-Ronde.

D

DESMAREST Jean. — V.-H. — Montagne Saint-Nicolas. — Rue Saint-Thibaut, n° 73. — (Seize marches). = Jean Desmarest, né à Provins en 1310. Avocat général au Parlement de Paris. Disgracié, il fut décapité sous le règne de Charles VI.

DURTEINT (du). — V.-B. — Rue de la Bibliothèque, n° 16. — Rue du Sac. = Cette rue est en partie longée par la rivière Durteint. — Autrefois rue Mellot, se rendait rue du Sac-Mellot qui aboutissait au ruisseau Lambert.

DURTEINT (ruelle du). — V.-B. — Rue du Moulin-de-la-Ruelle, n° 18. — Rue du Sac.

E

ECOLES (des). — V.-H. — Rue Saint-Pierre. — Rue du Palais. = Commençait à la porte de la Chapelle Saint-Firmin et finissait à la Fausse-Porte démolie en 1678.

ÉPERONNERIE (de l'). — V.-H. — Rue Saint-Jean, n° 2. — Rue de la Naze, n° 1. = Autrefois, après avoir traversé la rue de la Nasse (*sic*), la rue de l'Eperonnerie se continuait jusqu'à l'Hô-

Digitized by Google

pital de la Madeleine, en passant derrière le Minage du Temple.

ERIDAN (cour d'). — V.-B. — Rue Culoison, n° 54. — Finit en impasse.

ESCALIER D'ENFER (de l'). — V.-B. — Rue des Ecoles. — Rue Saint-Thibaut, n° 15. — (27 marches, 7 paliers).

F

FERTÉ-GAUCHER (route de La). — V.-B. — Extrémité Nord-Ouest de la rue Culoison.

FOIRE-AUX-CHEVAUX (de la). — V.-B. — Rue Félix-Bourquelot, n° 44. — Rue de Changis, n° 5. = Ancienne rue de Troyes.

FONTAINE-RIANTE (route de). — V.-B. — Deuxième route à gauche, hors a porte de Culoison.

FORGERONS (des). — V.-H. — Rue Saint-Thibaut. — Rue Chanoinesse.

FORT-CADAS (du). — V.-H. — Rue de Jouy, n° 3. — Rue de la Chapelle-Saint-Jean. = Du nom du Fort-Cadas, désignant aussi la Grange des Dîmes, qu'elle longe à l'Ouest.

FOSSARD. — V.-B. — Rue de la Cordonnerie, n° 45. — Rue Notre-Dame, n° 46. = Par cette rue, qui n'avait que trois à quatre pieds de large, s'écoulait une partie de l'eau de la fontaine Saint-Ayoul.

FOUR-GAILLARD (du). — V.-H.). — Rue aux Loups. — Place du Châtel. = Du nom d'un four banal situé à l'angle de la Place.

FOURTIER-MASSON. — V.-B. — Rue des Marais, n° 29. — Rue du Pont-Pigy, n° 27. = Marguerite-Adélaïde Masson, veuve Fourtier, bienfaitrice de la Ville (1803-1882).

FOUR-DES-RAINES. — V.-B. — Rue du Puits-Béjard, n° 27. — Quai de la Voulzie. = Du nom d'un four banal. — Autrefois, entre la maison portant le n° 22 et le moulin, il y avait un abreuvoir dont l'accès en biais s'étendait jusque dans la rue. — Sur la droite de cette rue était la rue Cadeau, autrefois des Potiers, au milieu de laquelle était un puits public ; elle passait le ruisseau de la Pinte sur un pont et aboutissait à la rue Putte-Muce.

FRIPERIE (de la). — V.-B. — Place du Val. — Rue Hugues-le-Grand.

FROIDS-MANTEAUX (des). — V.-H.). — Rue Saint-Thibaut, n° 22. — Rue de la Nozaie, n° 1. = Voyez Blancs-Manteaux.

G

GAI-SÉJOUR. — V.-B. — Route de Chalautre, n° 3. — Finit en impasse. = Anciennement ruelle des Cornes.

GARE (avenue de la). — V.-B. — Rue du Gazomètre. — Rue de la Gare.

GARE (rue de la). — V.-B. — Rue des Marais, n° 29. — Boulevard Carnot, n° 34. = Anciennement rue des Bonshommes, — rue des Bons-Enfants (1544), — rue de la Butte, — rue de l'Arbre-Sec. — Donnait dans cette rue la rue pavée qui aboutissait à la

Digitized by Google

rivière, la rue des Blancs-Manteaux allant à la Tour du Port et au Moulin Couteau, la rue Renou, et au milieu de la rue une ruelle conduisant à la Voulzie les eaux de la rue et celles d'une mare qui était vis-à-vis. — « En chef de la rue des Bons-Hommes, il y avait la rue des Roseaux ». (Titre de Notre-Dame-du Val).

GARNIER-PAGÈS. — V.-B. — Rue des Charbonniers. — Rue Edmond-Nocard. = Garnier-Pagès Louis-Antoine, homme politique, né à Marseille (1803-1878). — Anciennement rue de la Petite-Terrasse.

GARNIER Victor. — V.-B. — Place de l'Hôtel de Ville, n° 6 — — Rue de la Gare, n° 1. = Bienfaiteur de la Ville, né à Provins (1783-1878). — Anciennement rue Neuve, rue des Carreaux, rue des Bouchers (1570).

GAZOMÈTRE (du). — V.-B. — Avenue de la Gare. — Chemin de la Belle-Croix. = Anciennement boulevard Voltaire, ainsi nommé parce qu'en 1791, lors du transport à Paris, au Panthéon, des cendres de Voltaire, inhumé en 1778 à l'Abbaye de Sellière, le char qui portait les restes du grand philosophe ne put passer par la Porte de Changis, alors trop exiguë, en dut suivre extérieurement pour entrer en ville par la Porte des Bordes, le chemin aujourd'hui rue du Gazomètre, qui fut alors nommé boulevard Voltaire.

GRANDES-PLANCHES (boulevard des). — V.-B. — Boulevard d'Aligre. — Sente du Trou-au-Chat.

GRILLON (du). — V.-H. — Rue de Jouy, n° 12. — Rue aux Orfèvres.

GRIMPON DU PORC-ÉPIC (escalier). — V.-H. — Rue Saint-Thibaut, n° 39. — Rue des Ecoles. = Escalier de 65 marches, 12 paliers.

GUÉ SAINT-LAURENT (du). — V.-H. — Rue de Jouy. — Rue de la Chapelle Saint-Jean. = Autrefois, dans la partie avoisinant la rue de Jouy, il y avait le gué Saint-Laurent au milieu du chemin, et la rue n'était en partie praticable que par les côtés.

GUYOT DE PROVINS. — V.-B. — Rue Victor-Arnoult, n° 16. — Quai de la Voulzie, n° 19. = Guyot de Provins, chevalier croisé XII° siècle, poète, mort abbé de Cluny. — Anciennement Grande Rue Putte-Muce. — de la tour Malakof.

H

HARPE (de la). — V.-B. — Rue Hugues-le-Grand, n° 23. — Rue du Minage, n° 18.

HÉGÉSIPPE-MOREAU. — V.-B. — Quai de la Voulzie, n° 22. — Avenue de la Gare. = Hégésippe Moreau (1810-1838), poète lyrique, né à Paris. Son père était régent au Collège de Provins et Hégésippe y étudia vers 1819-1820. Il fut ouvrier typographe et travailla à l'ancienne imprimerie Lebeau, au n° 17 de la rue de la Cordonnerie. Son œuvre la plus remarquable est *Le Myosotis*, qui comprend comme poésies célèbres : *La Voulzie*, *La Fermière*, *l'Isolement*, etc. En prose, il écrivit des

Digitized by Google

contes charmants. Il mourut à Paris, à l'Hôpital. — Anciennement rue du Moulin-Neuf. — Au bout de cette rue, il y avait un corps de garde dit le corps de garde Vilain.

HOLLANDE. — V.-B. — Rue aux Juifs, n° 10. — Boulevard d'Aligre. = Presque à l'entrée de cette rue, par la rue aux Juifs, on passe le Durteint sur un pont en pierre bâti en 1718. Avant ce temps, la rue Hollande, qui aboutissait au ruisseau Lambert et au Pré-aux-Clercs, avait un pont en bois.

HUGUES-LE-GRAND. — V.-B. — Rue de la Friperie, n° 32. — Rue Victor-Arnoul, n° 1. = Hugues-le-Grand, dit le Blanc ou l'Abbé, ainsi nommé à cause de la pâleur de son teint et de plusieurs Abbayes dont il était le tributaire ; duc de France et comte de Paris, mort en 956. Il était fils de Robert, roi de France; après la mort de son père, il refusa la couronne et la céda à Louis-d'Outremer, en 936, mais il se tourna bientôt contre le nouveau roi de France, s'empara de Reims, fit Louis prisonnier et le força de lui abandonner Laon en échange de sa liberté. Plus puissant que le roi, il réussit encore, sous Lothaire II, à réunir la Bourgogne et l'Aquitaine à ses vastes domaines. Il était père de Hugues-Capet. — Anciennement, la partie de cette rue entre la rue Victor-Arnoul et la rue du Puits-Béjard, était la rue de la Queue-du-Renard.

HUGUES-LE-GRAND (cour). — V.-B. — Rue Hugues-le-Grand, n° 36. — Finit en impasse.

I

ILE (cour de l'). — V.-B. — Rue des Porcelets, n° 1. — Finit en impasse.

J

JACOBINS (des). — V.-H. — Rue Saint-Thibault, n° 18. — Rue des Prés. = Du Couvent des Jacobins, fondé par Thibaut V. XIII° siècle. (L'église de ce couvent était dédiée à Sainte-Madeleine repentante, parce que le comte Thibaut y déposa un os du bras de cette pécheresse). — Ancienne rue de Jouy ; en 1200, cette rue traversait du haut en bas le Couvent des Jacobins et allait aboutir à la rivière. — A l'entrée de cette rue et adhérent à l'Hôtel de Villegagnon, il y avait un four banal dit de la Commanderie.

JOLY. — V.-B. — Rue Fourtier-Masson, n° 11. — Rue de la Vénière, n° 23. = Anciennement, la partie de cette rue, de la rue de la Vénière au ruisseau Merdereau qui la longe en partie, était la rue Poulain, ou rue du Marché-au-Beurre, où il y avait une fontaine.

JOUY (de). — V.-H. — Rue Couverte, n° 8. — Porte de Jouy. = Du nom de cette Porte de la Ville. — La maison portant le n° 8 est l'ancien hôtel abbatial de Jouy, l'abbaye ou refuge de ces religieux en temps de guerre.

JUIFS (aux). — V.-B. — Rue du Moulin-de-la-Ruelle, n° 18. — Rue des Jacobins. = Anciennement Gyès. — Au Moyen Age, la maison portant le n° 10, à l'angle de la rue Hollande, était une synagogue. Elle conserve une salle voûtée d'ogive (XIII° siècle).

Digitized by Google

— Dans cette rue était la fontaine des Juifs, connue sous le nom de fontaine de la Pisserotte (du nom de Thomas de la Pisserotte, de Provins), elle tirait son eau de la fontaine de l'Hôtel-Dieu.

L

LIONS (des **Petits**). — V.-B. — Rue des Capucins, n° 32. — Place de la Monnaie. = A été nommée aussi rue du Grenier-à-Sel ; se termine par un escalier dit « Degrés de Saint-Pierre », de 55 marches et 6 paliers. — A droite, à l'entrée de cette rue, il y avait au Moyen Age un établissement de bains, dits les Vieux-Bains et Etuves, devant lequel était une pierre ronde sur laquelle on payait les cens dus au Monastère des Cordelières, aujourd'hui l'Hôpital-Général. — L'entretien de cette rue, ainsi que de l'Escalier de Saint-Pierre, était à la charge de l'Hôtel-Dieu. — Au n° 3 était une ruelle qui, suivant le pignon du Grenier-à-Sel, passait derrière l'hôtel de Vauluisant et allait retomber dans la rue Cyr-Hugues, aujourd'hui rue des Capucins.

LOUPS (aux). — V.-H. — Rue du Bourg-Neuf. — Rue de Jouy, n° 6.

M

MADELEINE (de la). — V.-H. — Rue de Jouy. — Rue du Vieux-Minage. = Du nom de l'ancien hôpital de la Madeleine, dit aussi hôpital de la Commanderie, de la Croix du Châtel de Provins (1480).

MARAIS (des). — V.-B. — Rue Fourtier-Masson, n° 11. — Rue du Four-des-Raînes, n° 1. = La rivière Voulzie longe la rue des Marais, après l'avoir traversée près de son entrée, à l'intersection des rues du Four-des-Raînes, Chapeau et du Puits-Béjard, où elle reçoit le ruisseau de la Pinte. Elle traverse également l'extrémité Ouest qu'on passe sur le Pont-Véron, près du Moulin des Trois-Moulins, dans la cour duquel il y avait anciennement un abreuvoir public. Il y avait aussi une fontaine dite Fontaine Véron.

MARCHÉ (place du). — V.-B. — Rue Fourtier-Masson. — Rue des Cordeliers. = La place du Marché occupe l'ancienne cour du Couvent des Cordeliers, fondé à Provins (1241). — Anciennement place du Marché-Neuf, — place Saint-Louis, — place du Palais-de-Justice.

MARCHÉ-AUX-BLÉS (du). — V.-H. — Sentier du Cours-aux-Bêtes. — Sentier du Tournillon.

MARÉCHAUX (des). — V.-B. — Rue du Four-des-Raînes, n° 4. — Rue Chapeau, n° 2.

MARIE-MADELEINE. — V.-B. — Boulevard Carnot. — Finit en impasse.

MARTIN-L'HEUEUX. — V.-H. — Rue de l'Ormerie. — Rue Maufranc.

MAUFRANC. — V.-H. — Place du Châtel, n° 1. = Ancienne rue Mauffras.

Digitized by Google

MAXIMILIEN-MICHELIN. — V.-B. — Rue des Capucins. — Route de Paris, n° 1. = Maximilien Michelin, archéologue et antiquaire, né à Provins (1788-1833), bienfaiteur de la Ville. — Ancienne rue Cyr Hugues. — Autrefois, la partie de cette rue, de la rue des Capucins à la rue du Buat, était la rue Neuve-Saint-Nicolas ; on l'appelait aussi rue Santoron, du nom du puits Santoron.

MINAGE (du). — V.-B. — Rue de la Cordonnerie, n° 34. — Rue Hugues-le-Grand, n° 23. = La partie Sud de cette rue, tranconnée par la rue Garnier-Pagès, était autrefois la rue de la Harpe.

MONNAIE (place de la). — V.-H. — Rue de la Monnaie. — Sentier du Rubis.

MONNAIE (rue de la). — V.-H. — Place de la Monnaie. — Rue des Ecoles. = Du nom de l'Hôtel où l'on frappait la monnaie de Provins. — Anciennement, cette rue prenait rue des Porcelets, traversait plusieurs jardins, la ruelle du Dauphin (traversant l'Hôtel-Dieu), montait le long des murs de cette maison pour aboutir derrière l'église Saint-Pierre.

MORTS (chemin des). — V.-H. — Cloître-Saint-Quiriace. — Montagne Saint-Nicolas. = Anciennement, de la Huze, — de la Fosses-aux-Anglais. — Faisait la clôture de Saint-Quiriace. — Elle aboutissait par des degrés à la rue du Martroy-Saint-Nicolas, dans le cimetière duquel on inhumait les morts de Notre-Dame-du-Château.

MOULIN-DE-LA-RUELLE (du). — V.-B. — Rue Christophe-Opoix, n° 1. — Rue des Juifs, n° 2. = Du nom du Moulin qui a conservé cette désignation (de la Ruelle), parce que, où il est situé, ce n'était anciennement qu'une ruelle étroite où le charroi était pénible. — En 1231, Thibaut, comte de Champagne, acheta le Moulin du Chapitre de Notre-Dame du Val, ou des Champs et autres, pour trois muids de blé par an.

MOULIN-DE-LA-RUELLE (ruelle du). — V.-B. — Rue du Moulin-de-la-Ruelle, n° 10. — Finit en impasse sur le Durteint. = Anciennement, cette ruelle traversait ce qui fut la Congrégation (aujourd'hui Villa-Garnier), et finissait rue de la Chaussée-Sainte-Croix.

MULOT (cour). — V.-B. — Rue des Oignons, n° 2. — Finit en impasse.

N

NANTEUIL (chemin de). — V.-B. — Premier chemin à gauche à l'extrémité Nord de la rue Culoison.

NAZE (de la). — V.-H. — Rue de Jouy, n° 13. = Ancienne rue de la Nasse.

NEUVE. — V.-B. — Rue de la Vénière, n° 15. — Rue Pierre-Ypre.

NEUVE-DIEU. — V.-B. — Rue de la Friperie, n° 26. — Rue des Marais, n° 4. = Anciennement rue de la Cour-Pernelle, —

Digitized by Google

rue Dame Pernelle, — des Bouchers. — L'entrée par la rue de la Friperie en fut couverte en 1731 pour en faire un logement moyennant une redevance de 6 francs par an au profit de la Ville. — Autrefois, il y avait une borne plantée au milieu de la partie la plus étroite pour empêcher la circulation des voitures.

NOCARD (**Edmond**). — V.-B. — Place Saint-Ayoul, n° 12. — Rue Victor-Arnoul, n° 1. = Edmond Nocard (1850-1903), biologiste, professeur de pathologie à l'Ecole d'Alfort, membre de l'Académie de Médecine, fut un des élèves préférés de Pasteur et devint chef du service de son Institut ; a découvert les microbes et les traitements de nombreuses maladies animales (tuberculose bovine, farcin du bœuf, tétanos, clavelée, etc.). La maison où est né Edmond-Nocard, où son père était marchand de bois, existe encore au n° 13. — Entre le n° 27 de cette rue et le n° 1 de la rue Victor-Arnoul, était la rue La Houssaye ou du Houssaye, elle aboutissait à la Foire-aux-Chevaux en passant le long du mur des Bénédictins, il y avait un pont de pierre qui conduisait à l'église Saint-Ayoul.

NOTRE-DAME (impasse). — V.-B. — Rue Vieille-Notre-Dame, n° 1. — Finit en impasse.

NOTRE-DAME (**Vieille-Rue**). — V.-B. — Place du Val, n° 6. — Place Sainte-Marguerite. = Du nom du Couvent de Notre-Dame-du-Val. — Anciennement, commençait rue Neuve-Notre-Dame et se terminait en pointe (près la place du Val). — La partie entre la rue Félix-Bourquelot et la rue de Rebais a été la rue Neuve-Notre-Dame et, plus anciennement, la Vieille-Rue des Boulançois.

NOTRE-DAME (place du **Cloître**). — V.-B. — Rue du Cloître-Notre-Dame, n° 1. — Rue du Temple. = Anciennement place des Osches, — emplacement du Cloître Notre-Dame. — Sur cette place, il y avait une fontaine tirant son eau de la Fontaine Saint-Ayoul. — Il était d'usage d'y faire les feux de la Saint Jean-Baptiste. On y préparait un bûcher de fagots que le vicaire allait processionnellement allumer en chantant les litanies et ensuite le *Te Deum*. Cet usage a cessé en 1759.

NOTRE-DAME-DU-CHATEAU (place) — V.-H. — Rue du Bourg-Neuf. — Ruelle des Orphelines. = De l'ancienne église paroissiale de ce nom.

NOZAIE (de la). — V.-B. — Rue des Prés. — Boulevard des Grandes-Planches.

O

OIGNONS (des). — V.-B. — Rue du Val, n° 10. — Ruelle Sainte-Croix. = A l'extrémité Nord de cette rue est une petite porte d'entrée de l'église Sainte-Croix. — Au bout de la rue, près de l'église, passe le ruisseau des Auges qui va se joindre au ruisseau de la Vicomtée, rue Sainte-Croix.

OPOIX (**Christophe**). — V.-B. — Rue du Moulin-de-la-Ruelle. — Rue des Capucins, n° 1. = Christophe Opoix (1745-1840), chi-

Digitized by Google

miste, minéralogiste et érudit, fut membre de l'Académie de Médecine ; député de la Convention nationale, il refusa de voter la mort de Louis XVI (1793) ; historien Provinois. — Ce nom fut donné à cette rue par délibération du Conseil municipal du 7 août 1838. — Elle occupe l'ancienne cour de l'hôtel de l'Ecu, aujourd'hui hôtel de France.

ORFÈVRES (des). — V.-H. — Place du Châtel, n° 12. — Rempart de la Porte-au-Pain. = Du nom de ces industriels et marchands qui, au Moyen Age, habitaient ce quartier. — Dans le quartier du Bourg-Neuf était le marché aux toiles, principalement autour de l'Hôpital du Saint-Esprit dont l'entrée principale était rue des Orfèvres.

ORGES (cour aux). — V--B. — Rue Félix-Bourquelot, n° 40. — Finit en impasse. = Autrefois, dans cette cour était la Halle aux Orges ; elle aboutissait au ruisseau de la Pinte.

ORMERIE (de l'). — V.-H. — Place du Châtel, n° 2. — Rue Jean-Desmarets. = L'Ormerie, ancien métier qui avait pour objet la fabrication de toutes sortes de petits ouvrages en fer, servant au harnachement et à l'équipement du cheval. — Anciennement, rue de la Vieille-Juiverie. — En 1269, il y avait une école des Juifs.

ORPHELINES (ruelle des.) — V.-H. — Rue Saint-Thibaut, n° 50. — Rue du Bourg-Neuf. = Du nom de l'Hôpital des Orphelines, fondé en 1691 par M. d'Aligre, abbé de Saint-Jacques, dans la maison où naquit Saint-Thibaut.

OSCHES (cour des). — V.-B. — Rue Culoison, n° 26. — Finit en impasse.

OSCHES (rue des). — V.-B. — Rue du Temple. — Finit en impasse. = Cette petite rue se rendait dans l'hôtel des Osches en passant devant l'hôtel Saint-Pierre.

P

PALAIS (du). — V.-H. — Place du Châtel, n° 22. — Rue des Ecoles. = Partie de cette rue, de la rue Jean Desmarest à la place du Châtel, était la rue de l'Ancienne Boucherie, donnée aux bouchers du Châtel en 1268, par le comte de Champagne. — Devant l'immeuble portant le n° 22, il y avait un puits peu profond nommé Puits de la Vieille-Boucherie.

PASTEUR (boulevard). — V.-B. — Rue Culoison. — Rue des Bordes, n° 3. = Du nom du célèbre chimiste, biologiste, qui a découvert les microbes du charbon, de la rage, etc., et la guérison de ces maladies. — Le pont de ce boulevard, dit Pont-Qui-Pleut, conduit en ville l'eau de la Voulzie par l'arche de la Pinte ou du Roi. Il y avait, à droite, en entrant dans la ville, un moulin appelé « du Temple », qui cessa de travailler en 1750.

PERNELLE (cour). — V.-B. — Rue Neuve-Dieu, n° 2. — Finit en impasse. = Anciennement cour Pernelle ou Dame Pernelle.

Digitized by Google

PETITE-POTERNE (de la.) — V.-H. — Rue du Bourg-Neuf. = Menaçant ruine, la Petite-Poterne fut abattue en 1667, elle conduit à la rivière Durteint, en passant par le Clos Bataille qui se termine à la Fontaine Saint-Thibaut.

PETITS-PLAIDS (cul-de-sac des). — V.-H. — Place du Châtel, n° 14.

PIE (de la). — V.-H. — Rue Jean-Desmarest. — Chemin de la Tour. = Prenait naissance à la porte qui est au couchant de la Tour et allait aboutir à la rue (aujourd'hui) Jean-Desmarest.

PIERRE-DUPONT. — V.-B. — Rue Hugues-le-Grand, n° 14. — Rue des Marais, n° 2. = Poète des paysans, né d'une famille originaire de Saint-Brice, près Provins. — Ancienne rue aux Allemands, on suppose que son nom de rue des Allemands, lui vient des lansquenets noirs qui y avaient leur demeure (XVe et XVIe siècles). — Au milieu de cette rue, il y avait un hôtel des Allemands. — Au n° 13, il y avait un abreuvoir longeant partie de l'immeuble. — En 1859, on démolit deux maisons à l'angle de la rue Pierre-Dupont et de la rue de la Friperie, en face les n°s 7 et 9 de cette rue, pour régulariser l'entrée de la rue Pierre-Dupont. L'une de ces maisons avait entre elle et un immeuble voisin, une ruelle ayant à peine un mètre de large et le ruisseau en son milieu. — La maison où est l'Ecole des Filles, à l'extrémité Sud de cette rue, fut pendant longtemps le Café d'Apollon, où il y avait salle de danse.

PIERRE-D'YPRE. — V.-B. — Rue Fourtier-Masson. — Rue de la Vénière.

PIERRE-LEBRUN. — V.-H. = Lebrun Pierre-Antoine, né à Paris, poète lyrique et dramatique, commença ses études avec le « citoyen Présager », premier principal du Collège de Provins, après le départ des Oratoriens. Académicien, pair de France et sénateur, il composa des odes (*Ode à la Grande-Armée*, etc.) et des tragédies (*Ulysse*, *Marie-Stuart*, etc.). Bienfaiteur de Provins (1785-1872).

PIERRE-RONDE (de la). — V.-B. et V.-H. — Rue Saint-Thibaut, n° 24. — Rue de la Nozaie, lieu dit « La Chanette ». = D'une pierre de cens à son entrée par la rue Saint-Thibaut.

PONCELOT (du). — V.-B. — Rue dé la Friperie, n° 21. — Rue de la Terrasse. = D'un poncelot avançant de deux mètres dans la rue ; on y passait lorsque le ruisseau qui recevait aussi les eaux de la Fontaine monumentale de Saint-Ayoul était plein. Il fut supprimé en 1733. C'est au ruisseau dit du Poncelot que commence le ruisseau Merdereau, ruisseau Pernelle.

PONT-PIGY (du). — V.-B. — Rue des Petits-Lions, n° 1. — Rue Fourtier-Masson, n° 27. = Cette rue est traversée par le Durteint, qu'on passe sur le Pont-Pigy ; on conserve sur cette rivière un des nombreux et utiles abreuvoirs publics que la pioche du démolisseur a épargné jusqu'à ce jour.

PONTY-GERVAIS. — V.-B. — Rue de la Vénière, n° 18. — Rue du Buat.

Digitized by Google

PORCELETS (des). — Rue du Val, n° 45. — Rue du Pont-Pigy, n° 4. = Autrefois, rue des Pourceaux. — Au coin de la rue des Pourceaux, il y avait le four banal de la Corbeille, appartenant aux Chapelains de Saint-Blaise, par donation qui leur avait été faite en 1179.

PORT (du). — V.-B. — Rue de la Vénière. — Boulevard Carnot.

PORTE-AU-PAIN (ruelle de la). — V.-B. — Rue Hégésippe-Moreau. — Boulevard Carnot. = Du nom d'une porte de la ville, dont cette ruelle était voisine. — Anciennement ruelle du Moulin-Neuf. — Autrefois, la partie de cette rue aboutissant aux Remparts s'appelait rue des Roises, et son autre extrémité allait à la rivière.

POTY (ruelle). — V.-H. Cloître Saint-Quiriace, n° 3. — Sente du Rubis.

POULAIN. — V.-B. — Rue de la Vénière. — Rue Joly.

PRÉS (des). — V.-B. — Rue des Jacobins. — Chaussée de l'Hôpital. = Autrefois, rue de la Tour-Flamande. Le corps de garde de la Tour-Flamande était sur la gauche en sortant des murs de la ville dont il faisait partie. — Au milieu de la rue, on passe le ruisseau Lambert sur un pont fait en 1740. — Dans cette rue est un abreuvoir sur le Durteint, anciennement nommé Gué de la Belle-Image. Il est à présumer que les arches du pont de la Belle-Image ont été faites en 1554-1560, suivant une demande des religieux Jacobins.

PRÉS-AUX-CLERCS (du). — V.-B. — Chaussée Sainte-Croix, n° 22. — Rue de Rebais, n° 17. = Du nom du Pré aux Clercs, où Abélard enseignait. — Autrefois rue des Couldres (1659).

PRÉ-FOSSARD (du). — V.-B. — Rue de la Vénière. — Boulevard Carnot. = Autrefois, cette rue conduisait à la rivière Voulzie.

PUITS (ruelle du). — V.-H. — Rue du Bour-Neuf. — Rue des Orfèvres.

PUITS-BÉJARD (du). — V.-B. — Rue Hugues-le-Grand, n° 34. — Rue du Four-des-Raînes, n° 1.

PUTTE-MUCE ou **PUTTE-MUSSE** (petite rue). — V.-B. — Rue Victor-Arnoul, n° 2. — Ruelle Putte-Muce. = Commençait autrefois rue de la Charronnerie et finissait rue Cadeau (aujourdhui ruelle Putte-Muce).

PUTTE-MUCE (ruelle). — V.-B.) — Rue du Puits-Béjard, n° 11. — Rue Guyot-de-Provins, n° 6.

R

RATEAU. — V.-B. — Rue de la Gare, n° 13. — Rue des Petites-Casernes.

REBAIS. — V.-B. — Rue Vieille-Notre-Dame, n° 29. — Boulevard d'Aligre. = Anciennement des Buzançois, des Bouzançois, des Boulençois, — rue Rebert, elle allait de la rue Neuve-Notre-Dame à la rue Neuve-du-Temple. — Le côté Ouest de la rue

Digitized by Google

Rebais est longé par le ruisseau des Auges actuellement couvert. — Dans cette rue était la Halle de Troyes, dont les marchands rendaient une redevance au Chapitre de Saint-Quiriace. — En 1714, il y avait encore une porte des Buzençois.

REMPART DE LA PORTE-AU-PAIN. — V.-H. — Porte de Jouy. — Poterne Faneron.

REMPART DU COURS-AUX-BÊTES. — V.-H. — Porte de Jouy. — Porte Saint-Jean.

REPOS (impasse du). — V.-B. — Rue Culoison, n° 57. — Finit en impasse.

ROCHES (des). — V.-B. et V.-H. — Rue du Bourg-Neuf. — Chaussée Billatte.

ROSE (**Toussaint**). — V.B. — Rue Sainte-Croix, n° 7. — Rue de la Bibliothèque, n° 14. = Toussaint Rose (1615-1701) fut secrétaire de Mazarin et, pendant 40 ans, de Louis XIV, dont il avait l'entière confiance. Académicien, il fut l'ami de Boileau, de Racine et de Molière. — Autrefois, rue Mélot, rue Margot, rue des Hommes-Libres. — Au n° 1 de la rue passe le ruisseau Lambert.

RUBIS (sentier du). —V.-H. -- Versant sud de la colline au bas de la Terrasse du Rubis, rue de la Monnaie. — Montagne Saint-Nicolas et ruelle Poty. = Autrefois rue du Cimetière Saint-Pierre, parce qu'elle conduisait au cimetière de cette paroisse, proche le cimetière de l'Hôtel-Dieu.

S

SAC (du). — V.-B. — Rue du Durteint. — Boulevard d'Aligre. = Les villes qui ont une rue du Sac désignent en général l'endroit où a commencé le pillage de la Cité lors d'une prise de la Ville par des troupes ennemies. — Autrefois, la rue du Sac, qui commençait au rempart, finissait à l'endroit où le Durteint sort des propriétés privées et l'on traversait alors la rivière sur la planche aux foulons.

SAINT-AYOUL (place). — V.-B. — Rue de la Cordonnerie. — Rue Abélard. = Du nom de l'église Saint-Ayoul, Abbé de Lérin (IVe siècle). — S'est aussi appelée place des Changes, — place d'Artois, — place d'Armes. — Dans cette place, il y avait une halle où se vendaient les menus grains, démolie en 1687 ; une croix de pierre dite la croix Galien, et une fontaine monumentale.

SAINTE-CROIX. — V.-B. — Rue du Val, n° 20. — Rempart d'Aligre. = Du nom de cette église. — Anciennement, rue des Montagnards. — Autrefois, se terminait près de la rue Toussaint-Rose. — La partie nord de la rue Sainte-Croix s'est aussi appelée chaussée Sainte-Croix ; elle est longée en partie par le ruisseau à ciel-ouvert de la Vicomtée, anciennement des Coulc-Doux, — ruisseau près le Pavé-du-Roi, — de la Porte-Neuve et encore petit ruisseau de la Vicomtée. Le petit ruisseau de la Vicomtée se jette dans le ruisseau des Auges, près l'église Sainte-

Digitized by Google

Croix, où il était autrefois à découvert ; il ne fut bordé d'un mur qu'en 1719, et l'on arracha deux ormes plantés sur le bord. — Autrefois, dans la chaussée Sainte-Croix, en face la rue du Pré-aux-Clercs, était un château-fort ou bretèche. — Dans les murs donnant issue à la rue Sainte-Croix, était la Porte-Neuve qui tomba en 1714, elle avait été bâtie en 1543.

SAINTE-CROIX (ruelle). — V.-B. — Rue Sainte-Croix. — Rue aux Oignons.

SAINT-JACQUES. — V.-H. — Rue SaintJean. — Rue Savigny. = Du nom de l'Abbaye de Saint-Jacques, établie par Thibaut, comte de Blois, vers 1050.

SAINT-JEAN. — V.-H. — Rue Couverte, n° 7. — Porte Saint-Jean. = Du nom de cette Porte de la ville. qui s'est aussi appelée Porte de Paris, parce qu'autrefois, il fallait passer par cette porte pour aller vers la capitale. — Anciennement rue Saint-Jean-de-Villecran, parce qu'elle conduisait à ce faubourg, puis rue Saint-Jean. — A droite, à l'entrée de cette rue, se trouve la *Grange des Dîmes* du Chapitre de Saint-Quiriace, elle sert actuellement de Musée lapidaire à la Société d'Histoire et d'Archéologie de l'Arrondissement de Provins. — Au n° 14 était la Maison et l'Eglise du Refuge de l'Abbaye de Preuilly (XII° siècle).

SAINT-JEAN (de la **CHAPELLE**). — V.-H. — Rue Saint-Jean, — Rue de Jouy. = Du nom de l'église Saint-Jean, détruite en 1358, avec le faubourg de Villecran, où elle était située et dont elle était l'église paroissiale. L'église de Saint-Jean remplaça dans le Cours-aux-Bêtes, l'église Saint-Laurent dont le comte Henri avait fait don au Chapitre de Saint-Quiriace en 1157.

SAINT-JEAN (boulevard). — V.-H. — Porte-Saint-Jean. — Porte de Jouy.

SAINTE-LUCENCE. — V--B. Rue du Four-des-Raînes, n° 10. — Boulevard Carnot, n° 28. = Sainte-Lucence, née à Provins au X° siècle.

SAINT-MAURICE (passage). — Boulevard Carnot, n° 28.

SAINTE-MARGUERITE (place). — V.-B. — Rue Abélard. — Rue Félix-Bourquelot. = Ancien carrefour du Toupet de Saint-Ayoul.

SAINT-NICOLAS (Montagne). — V.-B. et V.—. — Rue Max-Michelin, n° 20. — Rue Jean-Desmarets. = Anciennement, rue du Martroy-Saint-Nicolas. — Son nom lui vient d'une chapelle de ce nom fondée avant 1218, dans un champ alors hors de la ville, où l'on enterrait les morts du Châtel. — Elle aboutissait à la Porte Houdois. — Beaucoup plus rapide, elle fut aplanie en 1723, pour être plus praticable aux voitures.

SAINT-PIERRE. — V.-H. — Rue Saint-Thibaut, n° 5. — Rue des Ecoles. = Du nom de l'église Saint-Pierre (disparue) fondée par Thibaut III, en 1050. — Conduisait à la chapelle Saint-Firmin.

SAINT-QUIRIACE (Cloître).— V.-H. — Rue Ythier. — Rue

Digitized by Google

de la Pie. = Du nom de cette Collégiale (XIIe, XIIIe, XIVe, XVe, XVIe siècles).

SAINT-SYLLAS (rampe de). — V.-B. — Extrémité Nord en face la rue Culoison. = Du nom de l'ancienne chapelle Saint-Syllas. — Ancienne route de La Ferté-Gaucher.

SAINT-THIBAUT. — V.-B. et V.-H. — Rue du Val, n° 50. — Place du Châtel, n° 2. = Du nom de l'église de Saint-Thibaut (dit le Charbonnier), qui existait déjà en 1157, et dont il ne reste qu'une partie du portail du midi, à l'extrémité de cette rue. — Anciennement divisée en rue Saint-Pierre, rue des Froids-Manteaux, (Grande-Rue 1269), et rue du Murot. — Autrefois, à l'Est de la Chapelle de l'Hôtel-Dieu, il y avait la rue Dauphine, aussi nommée Chastelaine, qui, par différents coudes, allait sortir rue Cyr-Hugues, aujourd'hui rue des Capucins. — En face l'Hôtel-Dieu se trouvait l'hôtel de la Levrette. — Un peu plus loin était une curieuse fontaine monumentale ; c'est dans cette même place qu'était posée l'échelle patibulaire, sur laquelle on faisait monter les jureurs et les blasphémateurs. — Au n° 61, est l'impasse du Puits-Certain ; il est situé au fond, à gauche. Ce curieux puits est dans un pilier-contrefort des murs de la ville. Par sa partie supérieure, il dessert l'ancien hôtel de Bréban, il est public a univeau de la rue Saint-Thibaut. En 1776, le puits Certain a gelé, — A la hauteur du Puits-Certain était la Vieille-Porte, abattue en 1678, pour la plus grande facilité du roulage, et en 1846, la rue fut sensiblement aplanie pour la même raison. — Autrefois, il y avait devant l'église Saint-Thibaut, une halle où l'on vendait le poisson, dans le Vieux-Marché.

SANCTORUM ou **SANCTORON** (cour). — V.-B. — Rue Maximilien-Michelin, n° 14. = Dans cette cour est un puits (le puits Santoron) derrière lequel était une pierre carrée sur laquelle on payait le Cens dû à l'Abbaye du Paraclet.

SANCTORUM ou **SANCTORON** (ruelle). — V.-B. — Rue Maximilien-Michelin, n° 1. — Route de Bray.

SAVIGNY (LELORGNE DE). — V.-H. Place du Châtel, n° 3. — Rue Saint-Jacques, n° 13. = Jules-Marie-César Lelorgne de Savigny, né à Provins en 1777, mort à Versailles en 1851, naturaliste, membre de l'Académie des Sciences et de l'Institut d'Egypte, collabora au grand ouvrage de *La Description de l'Egypte*. Bienfaiteur de la ville. — Autrefois, rue du Roy.

T

TABLE-RONDE (de la). — V.-H. et V.-B. — Rue Saint-Thibaut, n° 16. — Rue des Juifs, n° 13. = C'est dans cette rue que l'Ordre des Chevaliers de la Table-Ronde, institué par le roi Arthus, fut renouvelé sous le nom de Chevaliers de la Jarretière.

TANNERIE (rue de la **PETITE**). — V.-H. — Rue Saint-Thibaut, n° 34. — Rue de la Nozaie.

TANNERIE (ruelle de la **PETITE**.). — V.-H. — Rue Charoinesse. — Rue de la Nozaie. = Autrefois, cette ruelle suivait le long du Durteint et finissait où commence le ruisseau Lambert.

Digitized by Google

TEINTURIERS (ruelle des). — V.-B. — Rue de la Vénière, n° 6. — Rue des Capucins.

TEMPLE (du). — V.-B. — Rue Courloison, n° 29. — Rue Rebais, n° 12.

TEMPLIERS (des). — V.-H. — Rue de la Naze, n° 6. — Rue du Cours-aux-Bêtes.

TEMPLIERS (ruelle des). — V.-H. — Rue de la Naze. — Rue du Fort-Cadas.

TERRASSE (de la). — V.-B. — Place du Val, n° 1. — Rue du Minage, n° 8.

TOUR-DU-GOUVERNEUR (sentier de la). — V.-H. — Cours aux-Bêtes. — Sentier du Cours-aux-Bêtes).

TOURNILLON (sentier du). — V.-H. — Sentier du Marché-de-Nangis. — Rue de la Naze.

TRIBUNAL (place du). — V.-B. — En face de ce monument.

TROU-AU-CHAT (sente du). — V.-H. et V.-B. — Petite-Poterne. — Boulevard des Grandes-Planches.

TRUIE-QUI-FILE (cour de la). — V.-B. — Rue Pierre-Dupont. n° 22. — Finit en impasse. = En face de cette cour, il y avait sur la Voulzie un abreuvoir d'un accès peu facile.

V

VAL (place du). — V.-B. — Où est l'Hôtel de Ville, entre les rues du Val, Vieille-Notre-Dame, de la Cordonnerie, de la Terrasse, de la Friperie et Victor-Garnier. = Ancienement de la Boucherie du Val, construite par le comte Thibaut avant 1232, place du Pilori, Grande-Rue, place du Marché, place Sainte-Croix, place Bourbon (1817), place du Val (1831). — Au midi de la Boucherie du Val, il y avait un puits public. — C'est sur cette place que l'on exécutait les sentences criminelles.

VAL (rue du). — V.-B. — Place du Val. — Rue Saint-Thibaut, n° 50. — Plusieurs parties de la rue du Val ont porté les noms de : rue des Caves, rue Couverte, rue du Pont-au-Poisson, Grande-Rue. — A la hauteur du n° 44, on passe le Durteint sur le Pont-au-Poisson, bâti seulement en 1520 ; avant ce temps, on passait la rivière sur une passerelle étroite, pour les piétons, et à gué pour les charrois. Ce pont est assez original, on n'aperçoit le Durteint que vers l'unique parapet situé au nord, si l'on se retourne, on est tout surpris de ne point voir d'issue à la rivière, c'est que celle-ci traverse en biais la rue Val, descend dans la direction de l'Hôtel de Ville, à droite, sur une trentaine de mètres, en passant dessous les maisons d'où elle sort pour se diriger, bordée de bâtiments, vers le Pont-Pigy. — Sur l'emplacement de la maison portant le n° 44, au pied de laquelle était une voûte (le trou Bachi, du nom de Etienne Bachi), ou canal de décharge des eaux de pluie, était une maison de Plaids, ou Loge au Poisson (1520). — Sous la rue, au n° 33, passe le ruisseau Lambert, qui va se jeter dans le Durteint. — A l'angle de la rue du Val et de la rue de la Bibliothèque, à droite en en-

Digitized by Google

trant dans cette rue, était l'ancien hôtel des Crochets, ce nom date à Provins de 1190.

VALLOU-DE-VILLENEUVE. — V.-B. — Place du Marché, n° 5. — Rue Victor-Garnier, n° 10. = Julien Vallou de Villeneuve, peintre, né à Boissy-Saint-Léger (Seine-et-Oise) (1795-1866). Bienfaiteur de la ville.

VÉNIÈRE (de la). — V.-B. — Rue Fourtier-Masson, n° 27. — Boulevard Carnot, n° 45. = Du nom de Lavénière Pierre, bourgeois de Provins (1340). — Anciennement, rue des Teinturiers, rue des Tiroirs, ainsi appelée à cause des tireurs de draps qui y demeuraient (1434). — (Titre de Notre-Dame-du-Val). — Près du Pont-Bossu, anciennement Pont-Lavénière (1387-1429), aujourd'hui pont Ponty-Gervais, il y avait une maladrerie. — La partie de cette rue, de la rue Ponty-Gervais au boulevard Carnot, était la rue des Prés-Hault. — La maison à gauche, à l'entrée de la rue, a vue s'établir le premier bureau du coche public; à cette même maison fut, par donation, installée la première lanterne d'éclairage public (1780).

VIEUX-MARCHÉ (du). — V.-B. — Rue de la Vénière. — Rue Joly.

VIEUX-MINAGE (du). — V.-H.

VILLEGRAN (de). — V.-H. — Extrémité de la rue Saint-Jean, après la porte. = Un des anciens faubourgs (ruiné) de la Ville-Haute, auquel aboutissait la porte Saint-Jean. Ce faubourg fut détruit en 1358 par ordre de Charles, dauphin de France. Il y avait une chapelle dont le patron était Saint-Jean-Baptiste. Non loin de la porte Saint-Jean, de l'autre côté de l'ancien chemin de Paris, il y avait un puits nommé « le puits du Comte». Il y avait aussi une grange des dîmes.

VOULZIE (quai de la). — V--B. — Rue des Bordes, n° 16. — Rue du Four-des-Raînes, n° 17. = Anciennement rue du Moulin-Neuf.

Y

YTHIER. — V.-H. — Cloître Saint-Quiriace, n° 2. — Rue du Palais, n° 8. = Pierre-Nicolas Ythier, doyen de Saint-Quiriace, né à Blois (1738-1809) ; a écrit sur Provins.

Digitized by Google

Société d'Archéologie
de l'Arrondissement de Provins

L'Excursion de Fontainebleau

L'excursion annuelle de la Société d'archéologie de l'arrondissement de Provins qui avait cette année pour objet la visite du château de Fontainebleau et une promenade en forêt était fixée au mardi 2 juin. Sans sortir de notre beau département qui renferme tant de choses curieuses et d'un si haut intérêt historique et archéologique les membres de la Société ont fait ce jour-là une bien agréable et non moins instructive excursion. Le palais de Fontainebleau, peuplé des plus belles œuvres de l'art français, est un cours d'histoire unique, dans notre pays, et sa forêt la plus belle promenade que l'on puisse rêver ; tout concourait donc, même le temps légèrement rafraîchi par l'orage de la veille, à augmenter l'attrait et l'agrément de ce petit voyage.

Aussi, la caravane était-elle nombreuse ; elle comptait soixante-quinze personnes.

Le groupe de Provins, parti au train de 6 heures 08 du matin, arrive à Fontainebleau à 8 heures 46. Le rendez-vous général était fixé à 9 heures 3/4, dans la cour des Adieux et du Cheval-Blanc, en face l'arrêt du tramway ; les excursionnistes de Nangis, venus en voitures, arrivent à 9 heures 30, bientôt rejoints par le groupe de Chelles, qui a passé par Paris.

A 10 heures, tout le monde se trouve réuni au bas du fameux escalier du Fer-à-Cheval, construit en 1634.

Avant de commencer la visite du Palais, M. Antheaume évoque les souvenirs des adieux de Napoléon Ier à la vieille garde, en 1814, et rappelle, à ce propos, un détail historique qui intéresse les Provinois au plus haut degré : le 18 avril 1814, Napoléon Ier, après la scène émouvante des adieux avant son départ pour l'île d'Elbe, écrivit à l'impératrice Marie-Louise pour l'informer qu'il abdiquait en faveur de son fils, le roi de Rome. Marie-Louise se trouvait alors à Provins, où elle était descendue au numéro 14 de la rue aux Aulx, dans la maison qui est la propriété de Madame Mollevaux. L'impératrice lut la lettre d'un air indifférent dans la chambre même du roi de Rome, et la jeta au panier sans mot dire. Or, cette lettre fut recueillie par la

Docile à son consei
Quand le roi la su
De différer encor s
Charles met tout so
Promet de guerroye
Puis, levant l'étend
Et contre l'ennemi
Pour l'expulser

Sous les murs de P
Quand la ville rés
Et comprend qu'au
N'ayant plus confia
Le Bourguignon la
La conduit à Roue
Demeure stupéfait
Fière et superb

On instruit son pro
S'unissent pour la p
Nicolas Loyseleur,
Vont faire de toi,
Monte sur le bûch
L'Anglais, par châ
Et l'ingrat Charles
Nuit et jour, n

Jeanne, tous les c
Ton nom est un dra
Sous ses plis, sans
Se ranger les Fra
Le bûcher est pou
Pour nous, il est
Union qu'on prépa
Jeanne, sur to

Jeanne, aux yeux d
Dans le cours de
Gardant la paix d
De leur foi le ment
Bientôt, nous l'esp
Invoquer ton saint
Et quand luira ce
Le jour de l'a

Cette lecture
M. le Préside
un toast aux d
joindre à l'exc
également à la
reux qui a offe
Mais M. l'abb
sitôt que ce gé
que M. l'abbé F
notre invité, et
M. l'abbé Ric
toast à M. le
prospérité de
Provins.

Il est près d
ravane monte
nelle promena
lourde et les c

UNIV. OF MICH.

Digitized by Google

l, à partir elle est prête,
pplie, avec larmes aux yeux,
es pénibles adieux.
n cœur. Jeanne, l'âme inquiète,
er jusqu'au bout les Anglais ;
ard, elle sort de Champagne,
se remet en campagne
du sol français.

aris, son cœur de vierge saigne
ste. Elle invoque ses Voix
conseil elle a perdu ses droits.
nce, elle court à Compiègne ;
vend sans honte et sans pudeur,
n et l'Anglais, dans la ville,
devant cette humble fille,
e en sa candeur.

cès... Ceux que la haine inspire
rdre ; ils sont tous aux Anglais :
l'évêque de Beauvais
Jeanne, une sainte et martyre.
r, Dieu vengera ta mort :
timent, partira de la France,
sept, pour son indifférence,
maudira son sort.

rétiens bénissent ta mémoire.
eau, vrai drapeau de l'honneur ;
parti, viendront avec bonheur
çais soucieux de ta gloire.
r toi plus qu'un trône royal ;
un point d'union fraternelle,
re auguste et solennelle,
nom virginal.

ton Dieu, tu fûs une chrétienne.
ta vie, au milieu des combats,
cœur, tu fûs, pour tes soldats,
or, de leurs mœurs la gardienne.
érons, nous viendrons à l'autel
nom, implorer ta puissance ;
jour, il sera pour la France
cord fraternel.

ALFRED BONNO.

est vivement applaudie.
nt se lève alors pour porter
mes qui ont bien voulu se
rsion ; il propose de boire
santé de l'anonyme géné-
t le champagne.
é Bonno nous apprend aus-
éreux anonyme n'est autre
tichard, curé de Pomponne,
porte sa santé.
hard répond en portant un
président et en buvant à la
la Société d'archéologie de

deux heures, quand la ca-
en voiture pour la tradition-
le en forêt. La chaleur est
hevaux de l'entreprise Lafa-

verge qui s'est chargée de l'excursion nous mènent d'un train paisible que nous n'éprouvons pas le besoin d'accélérer.

Rien ne saurait rendre le charme de cette promenade à l'ombre des hautes futaies, sous ces dômes de verdure où l'on cherche l'ombre et la fraîcheur. Les sites sont nombreux et admirables ; la forêt de Fontainebleau constitue vraiment un des plus beaux spectacles de nature qu'on puisse imaginer. Le but de notre promenade est Franchard ; nous admirons au passage quelques curiosités classiques : le PHARAMOND, patriarche des chênes de la forêt, l'admirable carrefour du BOUQUET DU ROI, l'épaisse futaie de la VENTE DES CHARMES, le JUPITER, le plus grand chêne de la forêt, qui a six mètres de circonférence. Nous faisons un arrêt prolongé à FRANCHARD pour nous désaltérer et visiter les GORGES. Retour par la CROIX DE FRANCHARD, la CROIX DU GRAND VENEUR ; nous apercevons des hauteurs la vallée de la Solle ; puis nouvel arrêt de quelques minutes à la ROCHE QUI REMUE ; du haut de la CROIX DU CALVAIRE, nous contemplons le panorama de Fontainebleau ; nous passons ensuite près de la ROCHE-ÉPONGE, grotte et médaillon du Sylvain Colinet, au point de vue de la REINE AMÉLIE, et nous descendons directement vers la gare, après avoir failli verser à mi-côte, tellement la descente est raide et les chevaux sont fatigués. La dislocation a lieu à la gare.

Paul Pelletier.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Bulletin périodique paraissant tous les deux mois

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ D'HISTOIRE & D'ARCHÉOLOGIE

DE L'ARRONDISSEMENT DE PROVINS

FONDÉE A PROVINS LE 15 DÉCEMBRE 1892

TOME V

N° 3

NOVEMBRE 1908

PROVINS

IMPRIMERIE CH. LOUAGE

14, Place de l'Hôtel-de-Ville, 14

Digitized by Google

Digitized by Google

LES VIEILLES ENSEIGNES de Provins

Au train dont se précipitent les choses, dans l'extravagant et fiévreux vertige d'agitation brutale qui étourdit et énerve les générations nouvelles, il ne restera bientôt plus, ni un vieux pignon sur rue, ni une vieille enseigne à Provins.

Tout se modernise, le passé s'en va !...

En même temps que l'aspect général de la ville devient d'une beauté uniforme, à la grande joie des amateurs d'alignement et de façades symétriques, le caractère de nos rues s'altère et leur physionomie perd chaque jour quelque chose de ce pittoresque qui rappelait la splendeur de notre antique cité au Moyen-Age, et les mœurs si curieuses de nos aïeux.

Ah ! que Provins a donc changé, depuis seulement un demi-siècle, et ce n'est pas sans mélancolie qu'on peut déjà faire le compte des choses qui n'existent plus.

Les pans de bois apparents et sculptés qui décoraient les façades des anciennes maisons ont disparu, cachés sous les ravalements de plâtre et les banales couches de badigeon ; disparus les vieux ponts en dos d'âne avec leurs arches et leurs solides parapets en pierres qui sont remplacés par des tabliers et des rampes métalliques ; disparus aussi les gros réverbères et les quinquets à l'huile qui éclairaient nos rues la nuit, ils ont fait place aux becs Auër et aux ampoules électriques ; disparues également nos curieuses fontaines à larges bassins, à lançoirs de bronze ou à têtes de lions, auxquelles succèdent des bornes en quincaillerie.

Des enseignes imagées suspendues aux potences en fer forgé et ouvragé qui surmontaient les portes des nombreuses hôtelleries et auberges d'autrefois, il reste encore quelques rares échantillons qui, avant peu, tout le fait prévoir, iront rejoindre leurs devanciers, dans le fond de l'arrière-boutique du brocanteur et du ferrailleur, c'est le sort qui fatalement les attend. Aussi, avant que la transformation

Digitized by Google

soit complète, avant que les derniers tableaux de tôle aux peintures naïves soient tous disparus, nous tenons à leur donner un salut, comme à des vieux compagnons de notre enfance, à l'ombre desquels nous avons joué bien souvent, et qui nous rappellent un temps qui n'est déjà plus, hélas ! qu'un souvenir très lointain.

*
* *

Bien que cette étude soit toute locale, elle n'en comporte pas moins que nous retraçions en résumé l'historique de l'enseigne depuis son origine jusqu'au jour où, ayant cessé de plaire, elle a été remplacée par ces banales inscriptions dont sont chamarées les plus modestes boutiques comme les plus somptueux magasins.

A vrai dire, on ne sait à quelle époque remonte l'invention de l'enseigne, ni quel peuple en fit pour la première fois usage. Ce qu'on peut affirmer, c'est que son origine est fort ancienne et qu'à Rome déjà, sous le règne de l'empereur Octave-Auguste, 14 ans avant Jésus-Christ, elle se composait généralement d'un panneau de bois peint à la cire rouge, ou bien d'un bas-relief en terre cuite, placés au-dessus de la porte des boutiquiers et représentant la profession ou la marchandise qu'elle annonçait.

L'enseigne est connue partout. Toutes les nations s'en servent. En Belgique, en Allemagne, en Suisse, elles sont fort répandues ; mais c'est surtout en Italie, en Chine et au Japon que les collectionneurs trouvent les plus originales et les plus artistiques.

En France, l'époque la plus riche en enseignes, celle où elles prirent le plus d'extension, où elles eurent le plus de vogue, fut le Moyen-Age.

Il faut rappeler tout d'abord qu'en ce temps-là les maisons n'étaient pas numérotées comme elles le sont à présent, et que toutes les rues ne portaient pas de noms.

Cette innovation du numérotage est fort récente, relativement, et en voyant aujourd'hui ce mode si simple de désigner les immeubles, on a peine à croire que cet usage ne date que d'un siècle, mais le *Bulletin des Lois* est là pour confirmer le fait ; le décret rendant le numérotage des maisons obligatoire en France, est du 15 pluviôse, an XIII (4 février 1805).

Digitized by Google

Avant que l'édilité des villes prît cette détermination, on peut se figurer avec quelle difficulté un étranger à la localité parvenait à découvrir l'habitation ou la boutique qu'il cherchait. Pour y réussir, pour se reconnaître, il devait avoir recours à tous les indices topographiques : églises, tours, clochers, portes, hôtels, fours, fontaines, etc., etc... L'enseigne naquit alors et fut d'un puissant secours. Plus d'un établissement même put ajouter à son titre, le nom de l'endroit où il se trouvait, exemple : *A l'Auberge de l'Escu de France, près le Pont-aux-Poissons, à Provins.*

Ce n'est qu'au XIIIe siècle, ainsi que l'atteste le *Livre de la Taille*, établi en 1272, sous Philippe-le-Bel, qu'on a commencé à se servir d'enseignes à Paris.

Or, comme déjà à cette époque, la province copiait tout ce que faisait la capitale, l'usage ne tarda pas à s'étendre au dehors.

Mais l'emploi de l'enseigne ne devint officiel, en réalité, que vers le milieu du XVIe siècle.

Laissée tout d'abord au libre arbitre de chacun, l'enseigne fut, par un édit du roi Henri III, daté de 1577, décrétée d'utilité publique, en ce qui concernait les aubergistes. Jusque-là, ces industriels se bornaient à accrocher au-dessus de la porte de leur établissement, ou au pignon de la maison, au bout d'une perche, un bouquet de feuillage, de sapin ou de fougère, garni de rubans, de là le mot de *bouchon* qui sert encore aujourd'hui, dans les campagnes et à la ville, à désigner un cabaret de chétive apparence.

Les diverses branches de commerce ne se laissèrent pas distancer par les aubergistes, et alors commença cette rivalité des enseignes qui formait un côté si curieux à observer. Chacun s'efforçait d'attirer l'attention de préférence au voisin, ce fut à qui imaginerait les sujets les plus singuliers, les plus bizarres, les plus voyants, les plus capables de frapper les yeux et de se fixer dans la mémoire du passant : l'enseigne avait d'autant plus sa raison d'être que bien des gens ne savaient pas lire et ne reconnaissaient une auberge ou un marchand qu'à l'image suspendue au-dessus de sa porte, aussi, l'enseigne était pour ainsi dire parlante. Ainsi le mercier avait à sa boutique un gant gigantesque qui aurait logé un enfant de trois mois dans chacun de ses doigts ; le cordonnier une botte dans laquelle aurait pu se cacher non seulement le Petit-Poucet, mais encore et facilement ses sept

Digitized by Google

frères ; l'armurier avait un fusil de quatre mètres qui allait jusqu'au deuxième étage de sa maison ; le charcutier un chapelet de boudins et de cervelas en bois ; l'épicier un pain de sucre ayant des velléités d'atteindre aux proportions du Mont-Blanc, ou bien encore un cercle de chandelles grosses comme des pieux, etc., etc... C'était à qui renchérirait sur le voisin, pour le volume colossal de son enseigne ; on aurait cru les villes habitées par des géants.

Quand soufflait le vent dans les rues étroites, ce n'était pas sans terreur que les passants voyaient se balancer au-dessus de leur tête cet attirail d'objets si divers, s'entrechoquant avec fracas et risquant à tout instant de se décrocher, ce qui constituait un danger permanent pour les piétons qui étaient fort exposés.

Et lorsque la nuit était venue, de grandes ombres se projetaient sur le sol et sur les façades des maisons, c'était à peine si l'on pouvait distinguer la clarté des rares lanternes placées pour éclairer la chaussée.

Aussi, pour réprimer l'abus que certains marchands et boutiquiers faisaient de la dimension des enseignes et éviter les accidents, une ordonnance générale de police, publiée le 17 septembre 1761, enjoignit à tous ceux qui possédaient des enseignes de les disposer en forme de tableaux appliqués contre le mur des maisons, et de ne leur donner, au maximum, que quatre pouces de saillie sur la rue. Un arrêt du Conseil du Roi, en date de 1666, avait déjà, il est vrai, soumis l'enseigne à un droit de voirie, de quatre livres, mais ce droit avait été impuissant à en réduire les proportions qui devenaient inquiétantes pour la sécurité publique.

A la fin du XVIIIe siècle, l'enseigne ne fut plus réglementée, elle redevint tout à fait libre, chacun en usa à sa guise.

Provins, au Moyen-Age, était loin de ressembler au Provins calme et paisible d'aujourd'hui, sommeillant nonchalamment drapé dans sa parure de frais ombrages, de verdure et de fleurs, sans beaucoup se préoccuper du bruit et des fièvres du dehors.

Au XIIIe siècle, c'était une place militaire de grande im-

Digitized by Google

portance et l'une des villes de France les plus florissantes par le commerce.

Avec son donjon, son dôme, les coupoles, les tours et les flèches élancées de ses dix-huit églises et chapelles se profilant au-dessus des maisons, Provins a toujours présenté une pompeuse silhouette de monuments, un aspect pittoresque original, et il devait aussi être très imposant à le voir, protégé par les solides et altières murailles crénelées, dont les ruines l'enserrent encore, et derrière lesquelles les habitants pouvaient, avec sécurité, attendre et même défier l'ennemi.

La ville guerrière était en même temps une cité essentiellement industrielle, et dans les 80.000 âmes qui formaient sa population active et remuante, on comptait plus de 50.000 ouvriers : drapiers, foulons, tisseurs, teinturiers, tanneurs, etc., travaillant sur 3.000 métiers battants. (1)

Les fortifications dont nous admirons les débris, n'enfermaient pas la ville toute entière ; hors de la Porte Courloison, s'élevait une multitude de maisons ; le faubourg de la Porte de Troyes s'étendait jusqu'au village de Fontenay-Saint-Brice ; celui du Buat jusqu'au couvent de Saint-Léonard sur le chemin de Sens, à présent appelé route de Bray ; à la Ville-Haute, le faubourg de Villecran allait joindre le village de Grisy. Des maisons couvraient tout l'espace occupé actuellement par des jardins dans les quartiers des Bordes et de Changis. C'étaient des habitations pour une partie de cette population dont nous avons tant de peine à nous expliquer aujourd'hui l'existence (2).

Ce qui faisait surtout, alors, la renommée de Provins, c'étaient les grandes foires qui s'y tenaient et duraient plusieurs mois de l'année.

Fondées, suivant la tradition, par le roi Pépin-le-Bref, en 768, les foires de Provins, qui comptaient parmi celles de Champagne et alternaient avec les foires de Troyes, de Bar-sur-Aube et de Lagny, avaient une réputation universelle et attiraient dans ses murs de nombreux commerçants de tous les points du royaume et aussi de l'étranger ; il s'y faisait

---

(1) A cette époque, Provins, avec Beauvais et Poitiers, était traité de *ville opulente et populeuse*. — (Bibliothèque Nationale, collection de D. Bouquet, tome XVIII, page 258.

(2) Bourquelot, *Histoire de Provins*, tome Ier, page 251.

Digitized by Google

un trafic considérable de soieries, de vins, de fruits secs, de cuirs, de draps, et aussi particulièrement de roses de Provins dont les marchands venus d'Orient : la Turquie, l'Arménie, la Syrie, la Perse et autres régions, achetaient l'essence qu'ils payaient au poids de l'or.

Pendant environ deux siècles, de 1110 à 1315, Provins fut une espèce de Beaucaire pour les transactions commerciales, et sur ses marchés périodiques qui n'avaient guère de rivaux en importance et en prospérité, toutes les contrées de la France, ainsi que les habitants du Nord et du Midi, les Flamands, les Hollandais, les Allemands, les Italiens, envoyaient des représentants affairés, ardents à la vente et à l'achat, apportant les produits naturels et ceux de l'industrie de leur pays pour les troquer contre les nôtres qu'ils transportaient ensuite au loin et en vantaient la supériorité.

Les étrangers les plus nombreux étaient les Italiens.

En 1278, on constate aux foires de Provins et de Lagny, la présence de vingt-trois consuls de marchands lombards et toscans, venus de Florence, Gênes, Lucques, Milan, Sienne, Venise, Naples et Rome. Ils apportaient des épices du Levant : poivre, muscade, canelle, gingenbre, girofle, ainsi que des produits exotiques : pelleteries, safran, garance, alun, cuirs, laines, étoffes de soie, d'or et d'argent. Ils prenaient en échange les toiles et les couvertures de Provins estimées jusqu'à Constantinople.

Venaient ensuite, en moins grand nombre, des Espagnols de Galice, de Navare et d'Aragon ; des Anglais et des Ecossais qui achetaient des draps.

On y rencontrait aussi beaucoup d'Allemands, vendeurs de toiles et de pelleteries (1).

C'est particulièrement à l'affection des Comtes souverains de Champagne et de Brie que Provins doit son antique splendeur et de glorieux souvenirs. On conçoit toute l'importance que les fréquents séjours de ces princes avait pour la ville dont ils avaient fait leur résidence favorite et la seconde capitale de leurs Etats. La Cour des Thibault était la plus brillante qui fut alors, elle rivalisait avec celle des rois de France, et elle était la plus fréquentée des seigneurs et des chevaliers de la haute noblesse ; c'était aussi le rendez-vous

(1) Ch. Périgot, *Histoire du Commerce Français.*

Digitized by Google

de ces enfants du plaisir, de ces aimables aventuriers, enfin de ces voluptueux troubadours, accueillis et fêtés partout et célébrant dans leurs chansons joyeuses le vin, l'amour et les femmes (1).

*
* *

Lors de la grande extension qu'il prit aux temps de la féodalité, Provins était déjà divisé en deux fractions bien distinctes que séparait la rivière le Durteint au Pont-aux-Poissons. Le *Châtel*, la ville haute, la cité des tisserands, des vignerons, des bourgeois et des nobles. Le *Val*, la ville basse, habitée par les marchands, les industriels, les artisans et les fonctionnaires.

En haut comme en bas, les maisons s'entassaient serrées, en des pâtés enchevêtrés, formant une foule de rues et de ruelles étroites, mal alignées, recouvrant en beaucoup d'endroits de la ville basse des voûtes donnant passage à des ruisseaux qui coulaient sous les habitations. A côté des églises, des couvents, des palais et des hôtels qui les dominaient et les écrasaient de leur splendeur, se pressaient les demeures chétives et les réduits sombres où travaillaient les cardeurs, les fouleurs, les teinturiers et les couteliers, en un mot, la population ouvrière.

Ce qui donne encore aujourd'hui au *Châtel* un aspect tout particulier qu'on ne retrouve pas autre part, ce sont les substructions, les immenses caveaux qui le sillonnent en tous sens et qui en font presque une ville souterraine. Chaque maison est composée de deux parties ; la partie supérieure est généralement de modeste apparence, peu élevée et mal construite en bois et torchis ; la partie inférieure, au contraire, très soignée et luxueuse si on la compare à celle du dessus, montre de vastes salles voûtées, éclairées par des soupiraux bardés de fer, soutenues par de riches piliers surmontés de chapiteaux élégamment sculptés et fouillés. Ces voûtes souterraines qui évoquent les splendeurs de leur passé et pour lesquelles les historiens se perdent en conjec-

(1) Opoix, *Histoire de Provins*. — Michelin, *Essais historiques de Seine-et-Marne*.

Digitized by Google

tures sur l'usage auquel elles étaient destinées (1), sont quelquefois alimentées de puits ou de citernes, et souvent elles présentent une issue donnant accès dans des galeries taillées à même les rochers, dans la carrière, et qui s'étendent fort loin, dans toutes les directions et en se communiquant parfois. La tradition rapporte qu'il y avait de ces caveaux qui se prolongeaient jusqu'au village de Vulaines, à plus d'une lieue de Provins, mais aujourd'hui, beaucoup ont été murés et l'étendue des plus longs se limite à une centaine de mètres.

La partie de la ville assise dans la vallée arrosée par les rivières la Voulzie et le Durteint, plus moderne que celle située sur le plateau, offrait des constructions mieux bâties, plus confortables. C'est là que pour la plupart se groupaient les commerçants, les hôteliers, les aubergistes, les rôtisseurs et les tenanciers des nombreuses et joyeuses tavernes où nos ancêtres allaient « hûmer le piot et la purée septembrale », où se réunissaient les étudiants des grandes écoles, les clercs de la basoche, et pendant les foires, les marchands et les étrangers amenés par leurs affaires.

Elles devaient être d'un aspect curieux, ces maisons aux pans de bois apparents, aux étages et aux pignons en saillie, aux poutrelles découvertes et sculptées en bout et dont il ne

---

(1) M. Opoix, qui attribue à Provins une origine romaine, prétend que ces immenses souterrains qui passent sous les maisons, sous les rues, sous les places, ont certainement dû être creusés, pratiqués et édifiés sur un plan calculé, et avant qu'il y eût des habitations. C'étaient, dit-il, des constructions militaires dans lesquelles les troupes de César enfermaient leurs prisonniers et emmagasinaient leur butin et leurs provisions de guerre.

M. Félix Bourquelot est loin d'être de l'avis de M. Opoix ; il dit que ces caveaux ne remontent pas au delà du XIIIe siècle, et qu'ils servaient tout simplement de refuges, de magasins, de celliers ou ateliers pour les artisans qui fabriquaient la toile et les draps.

Sans réfuter les opinions des deux savants Provinois, nous dirons, pour notre part, qu'en voyant les salles voûtées de la Ville-Haute, on a beaucoup de peine à se figurer d'aussi belles, d'aussi puissantes et d'aussi luxueuses constructions destinées à des usages aussi simples.

Digitized by Google

reste plus aujourd'hui que quelques rares spécimens (1).

Pour se représenter ce Provins de nos pères, il faut visiter quelques-unes des ruelles, des cours et des impasses, comme par exemple, la rue des Charbonniers, la cour des Osches, dans la rue Courloison, la cour Pernelle, après le passage voûté de la rue Neuve-Dieu, les caves de la rue des Petits-Lions, la cour de l'Ile, le vieux puits de la rue du Murot, les anciennes maisons du quartier Saint-Pierre, et les recoins perdus de la Ville-Haute.

En raison du commerce considérable qui se faisait en ville durant la tenue des foires, et afin de faciliter les recherches aux acheteurs, certaines rues étaient entièrement occupées par les étalages des marchands de la même profession, c'est ainsi que sont venues jusqu'à nous, sans changer de noms, les rues de la Friperie, de la Cordonnerie, de la Charonnerie, des Orfèvres, des Bouchers, aux Oignons, aux Aulx, des Porcelets, le pont de la Poissonnerie, etc., et... Tout cela indique bien la réunion des commerçants par corps de métier.

De même, les marchands venant de loin, ceux de nationalité étrangère ou de religions différentes, avaient des maisons et des hôtels situés en des quartiers particuliers et où ils descendaient, sans se mêler aux autres visiteurs ; les hôtel de Toulouse, d'Aurillac, de Rouen, de Cambrai, la rue des Allemands, la rue de Hollande, la rue Flamande, la rue des Juifs en témoignent.

Si, grâce aux édifices et aux constructions qui subsistent, on peut se faire encore une idée du vieux Provins des XIVe et XVe siècles, il n'est pas aussi facile de savoir quelles enseignes décoraient ses maisons ; nos historiens se taisent sur ce point, on ne trouve aucun renseignement à ce sujet, et l'on serait complètement ignorant là-dessus, si un patient chercheur, M. Emile Lefèvre, compulsant dans les études des notaires les dossiers et les titres relatifs aux ventes de propriétés, ne nous avait laissé un travail, *Les Rues de Provins*, malheureusement resté inachevé, mais qui, tout

---

(1) On voit encore, dans la rue Victor-Arnoul, en face l'hôtel de la *Fontaine*, une de ces vieilles maisons, ayant une frise sculptée sur toute la largeur de la façade.

Sur la Place de l'Hôtel-de-Ville, la maison portant le n° 7.

Dans la rue du Pont-Pigy, la maison d'un serrurier, avant d'arriver à l'auberge de la *Croix d'Or*.

Digitized by Google

incomplet qu'il est, permet cependant de savoir que la plupart des maisons avaient des enseignes.

Un autre chercheur de souvenirs et de légendes locales, M. Alphonse Fourtier, auquel le travail de M. Lefèvre a servi pour faire à son tour des recherches sur les vieilles hôtelleries de Provins, nous apprend que certaines de ces hôtelleries ont des parchemins, de véritables titres de noblesse, remontant jusqu'au Moyen-Age.

L'hôtellerie de la *Croix d'Or* a, pendant des siècles, occupé, en face l'endroit où elle est actuellement, la maison dite des *Petits-Lions*, qui forme l'angle de la rue conduisant au Grenier à Sel et aux Degrés de Saint-Pierre. Cette maison, à laquelle tient encore une belle et curieuse salle voûtée en ogive, qui sert d'écurie, avait une façade en pans de bois sculpté, cachée aujourd'hui sous un affreux plâtrage.

L'auberge de l'*Ecu de France*, au bas de la rue Saint-Thibaut, est citée déjà dans les titres du XIIIe siècle, comme appartenant à l'Hôtel-Dieu par la Léproserie de Close-Barbe.

Vers 1840, l'auberge de l'*Ecu de France* était tenue par un nommé Vincent, lequel mourut en laissant deux fils qui, ne s'accordant pas pour la succession de leur père, se séparèrent en se partageant le titre de la maison. L'aîné garda l'auberge, qui prit le nom d'hôtel *de France*, et le plus jeune alla s'installer à la porte de Changis, où il fonda l'auberge de l'*Ecu*, dont les bâtiments sont occupés actuellement par une exploitation agricole, la ferme de M. Marion.

L'hôtellerie de la *Levrette*, aujourd'hui la maison appartenant à M. Ali Guillemot, au bas et à droite en montant la rue Saint-Thibaut, existait déjà en 1545 ; elle avait remplacé un établissement qui se trouvait, sous la même enseigne, au commencement du XIVe siècle, à la Ville-Haute, sur la place du Châtel, tout près de l'auberge de la *Corbeille* et de celle du *Petit Ecu*, au coin de la rue Couverte, dans la maison aux *Trois-Pignons*, tenue en 1476 par un nommé Laurent Garnier, qui fut pendu pour avoir tué un collecteur du roi.

Sur la même place du Châtel, était l'auberge de la *Coquille*, dont on voit encore l'enseigne avec la date 1623, sculptée et gravée à la clé du cintre de la porte.

C'est dans cette hôtellerie, devenue à présent l'habitation de M. Robillot, juge de paix, que descendaient les pèlerins

Digitized by Google

de passage à Provins et qui n'avaient pu trouver place à l'abbaye de Saint-Jacques.

Les hôtelleries de l'*Ecu de Bourgogne* et de la *Cloche* se rencontraient dans la rue de l'Ormerie, et entre le Bourg-Neuf et la rue de Jouy, était l'auberge des *Loups*, aujourd'hui la ferme de M. Gabriel Prieur.

L'enseigne de *la Pie* pendait dans la même rue, un peu avant d'arriver au Caveau du Saint-Esprit, à une maison à l'angle de laquelle existe encore, mais maintenant engagée dans la construction, une pierre de cens, où se payaient les redevances dues au Chapitre de Saint-Quiriace, et dont un tiers revenait à l'Hôtel-Dieu.

Dans la rue Saint-Jean, à quelques pas de la Grange-aux-Dîmes et près des barrières de Saint-Jacques, était l'auberge du *Cheval Blanc*, aujourd'hui la maison de M. Vendre, charron (1).

Descendant de la Ville-Haute à la Ville-Basse, le voyageur n'avait que l'embarras du choix ; à droite et à gauche, ce n'étaient que grands bras de fer soutenant les enseignes les plus extravagantes. En face l'Hôtel-Dieu était l'auberge de la *Croix de Fer*, qui avait une jolie façade en bois sculpté; c'est actuellement la maison de M. le docteur Darolles.

Un peu au-dessus, à droite et à gauche, étaient les hôtelleries d'*Enfer*, du *Pilier Rouge* et des *Trois Singes*, ainsi que l'hôtel des *Chevaliers de la Table Ronde*, dans la rue de ce nom.

L'hôtellerie des *Quatre Fils Aymon* avait pendu son enseigne au coin de la rue du Moulin-de-la-Ruelle, non loin

---

(1) Les voyageurs, piétons, vélocipédistes ou automobilistes qui suivent aujourd'hui la route de Paris, ne peuvent avoir aucune idée de ce qu'était ce chemin au commencement du XVIIIe siècle.

En 1730, la grande route de Paris, dans la traversée de Provins, montait devant l'Hôtel-Dieu, suivait par la rue du Murot, la rue Saint-Thibaut, la place du Châtel et passait sous la Porte Saint-Jean. On côtoyait ensuite les murs de Villecran, qu'on laissait à gauche, et le puits « Le Comte », vis-à-vis, à droite.

Quand, en 1740, la route fut changée de place, par un arrêt du Conseil du Roi, quand on ne passa plus par la Ville-Haute pour aller à Paris, la plupart des auberges, n'ayant plus la clientèle des rouliers et des voyageurs, émigrèrent à la Ville Basse. C'est ainsi que plus tard on retrouve le *Cheval Blanc* et la *Levrette* installés sur la nouvelle route.

Digitized by Google

du Pont-aux-Poissons, où se balançaient les enseignes de l'*Image de Saint-Nicolas*, du *Mortier d'Or*, et de la *Galère*. A côté de la Poissonnerie, se trouvait l'imprimerie avec son enseigne *A l'Homme Sauvage*. On rencontrait ensuite dans la grande rue du Val, les hôtelleries du *Paon* et de *Clairvault*, et on arrivait enfin presque en face la rue Sainte-Croix, à une maison richement sculptée, portant sur sa façade les écussons de France, de Bavière et d'Angleterre et diverses figures : un Berger, un Mouton, un Loup et un Chien ; c'était l'hôtellerie du *Grand Mouton*, qui, en 1418, abrita pendant quelque temps Isabeau de Bavière et le roi Charles VI. En face, de l'autre côté, au coin de la rue aux Oignons, était l'auberge de l'*Ecrevisse*, signalée en 1400 et qu'on retrouve encore en 1519.

Assise sur la Grande Rue, sur la droite, un peu plus loin que la ruelle qui conduisait au Couvent des Cordeliers et qui est actuellement la rue du Marché-Neuf, existait en 1481, une maison où pendait l'enseigne du *Cygne*, le nom a subi plusieurs variantes : on a dit le *Signe de la Croix* et aussi l'hôtel du *Seigneur de la Croix*, parce que la dite maison mouvait de la Commanderie du Val de Provins, dépendant de celle de La Croix-en-Brie (1).

L'hôtellerie du *Cygne* était séparée, au couchant, par une maison, de celle occupée aujourd'hui par M. Antheaume, pharmacien (2); ceci indique que cette hôtellerie, qui comprenait plusieurs corps de logis, cours et accins, était l'immeuble où se trouvent à présent la teinturerie Boireau et les ateliers de M. Esparcieux, photographe, et où l'on voit encore les anciens passages couverts ayant des portes avec

---

(1) Emile Lefèvre, *Les Rues de Provins*.

(2) La maison Antheaume appartenait, en 1607, à un sieur Constant, maître-apothicaire, qui la légua à son neveu Henri Crespin, aussi apothicaire ; celui-ci céda sa boutique à Caron, pharmacien, lequel la vendit, le 8 septembre 1784, à Bellanger, l'aïeul du prédécesseur immédiat de M. Alexandre Antheaume, l'aimable et érudit président de notre Société d'Archéologie.

Occupée, depuis plus de 300 ans, sans interruption, par une même industrie, cette maison peut être considérée comme représentant la Pharmacie à Provins, d'autant mieux que le registre de la Corporation et Communauté y avait toujours été conservé et il y était encore en 1870 lorsqu'il fut donné à la Bibliothèque de la Ville, par M. Hippolyte Bellanger.

Digitized by Google

des linteaux en pierre, taillés à battière, supportés par des jambages arrondis et à crossettes du XIVe siècle.

Après avoir dépassé l'auberge du *Cygne*, on arrivait sur la place de la Boucherie (aujourd'hui place de l'Hôtel-de-Ville), où se trouvait l'hôtellerie qui fut pendant plusieurs siècles la plus importante de Provins, c'était celle de la *Coupe d'Or*, dont les bâtiments sont occupés actuellement par la boucherie Bailly et le magasin de quincaillerie de M. Viard.

En face — dans la maison de M. Rossignol, bijoutier, — était l'auberge de la *Cornaille*, appelée plus tard du *Petit Mouton*.

En 1460, à quelques pas de la *Coupe d'Or*, dans la rue de la Terrasse, derrière la halle à la Boucherie, était l'hôtel de la *Calende*.

En 1506, on signale, rue Sainte-Croix, une maison portant pour enseigne *A la Couronne d'Or ;* une autre maison, dans la même rue, au delà de l'église, avait pour enseigne, *Les Chats qui pêchent ;* dans une ruelle, tout près de l'église, pendait l'enseigne de la *Tête Noire*.

Dans la rue du Val, la maison où est le magasin de M. Dominique, peintre, était l'auberge *Saint-Jean*, et au delà, près le Pont-aux-Poissons, à l'entrée de la rue des Barbeaux, existait l'hôtel *des Voûtes* ou *des Pucelles ;* à côté de là, se trouvait, vers 1552, l'imprimerie de Pierre Bondis, à l'enseigne de la *Queue du Renard*.

En suivant toujours la Grande Rue, on passait devant l'hôtel du *Paon*, dont il est question en 1403, et celui du *Plat d'Etain*, auquel il tenait, et qui était situé au commencement de la Vieille Rue, non loin de la place de la Boucherie, puis on arrivait, après avoir dépassé l'église Saint-Ayoul, à l'auberge du *Coq à la Poule* (1) et à celle du *Toupet*, au carrefour de la rue de Courloison et de la rue de Troyes.

---

(1) L'auberge du *Coq à la Poule* existe toujours. C'est aujourd'hui l'un des hôtels les plus confortables de Provins.

Cet hôtel renferme une épave très intéressante pour les archéologues : la pierre tombale du Frère Jehan Barrier, théologal de Saint-Quiriace et de Notre-Dame du Val, curé de la paroisse Sainte-Croix, confesseur du duc de Guise-le-Balafré, une des

Digitized by Google

Le voisinage de la place des Changes et de l'hôtel des Osches, où étaient établis la banque, le poids public, le garde chancelier, les notaires et les sergents des foires de Champagne et de Brie, exerçant pour le roi, avait groupé dans ce quartier de la ville, la plus grande réunion d'hôtelleries et d'auberges, ainsi que les Maisons des Corporations des commerçants du dehors avec les magasins et les entrepôts où ils mettaient en sûreté les marchandises qu'ils ne remportaient pas dans l'intervalle d'une foire à l'autre.

C'étaient les maisons d'*Aurillac*, de *Toulouse*, de *Cambrai*, de *Reims*, de *Troyes*, de *Limoges*, de *Rouen*, de *Chalons*, d'*Arras*, de *Bar-sur-Aube* ; les hôtelleries de la *Souche*, du *Dauphin*, du *Lion d'Or*, de *Saint-Georges*, des *Trois Poissons*, et du *Château-Fort*. Cette dernière existe toujours à l'entrée de la rue de Troyes (aujourd'hui rue Félix-Bourquelot) ; de même que l'hôtellerie de Saint-Georges est encore exploitée dans la rue Courloison.

Dans cette même rue de Troyes, non loin de la *Foire aux Chevaux*, était l'auberge *Saint-Nicolas* et le cabaret des *Quinze-Vingts* qui avait grande renommée vers le milieu du XVIe siècle.

A proximité de la place des Changes, dans la rue des Faisceaux, la maison où est né Edmond Nocard, le savant disciple de Pasteur, était l'hôtellerie où pendait l'enseigne du *Griffon d'Or* (1).

Un nommé Cornillot, qui l'occupait en 1759, obtint, moyennant une redevance de deux livres qu'il payait au Baillage, l'autorisation de faire un perron sur la rue, pour le préserver des inondations qui étaient alors fréquentes en ville,

---

grandes figures de son temps comme l'a dit justement de lui M. Maximilien Michelin. (Fourtier, *Provins-Lettré*.)

La pierre tombale de Jehan Barrier, né à Courlon (Yonne), en 1472 et mort à Provins en 1570, à l'âge de 98 ans, sert actuellement de couverture à l'entrée de la cave de l'hôtel.

Franchement, cette épave historique mériterait mieux que cela ; elle ne serait pas déplacée dans le Musée lapidaire créé par notre Société à la Grange-des-Dîmes.

(1) C'est de là, probablement, qu'est venue l'expression commune à beaucoup de personnes à Provins, de dire qu'elles vont faire en se promenant le « tour du Griffon », c'est-à-dire du pâté de maisons entouré par les rues Hugues-le-Grand, du Minage et des Faisceaux.

Digitized by Google

nos rivières n'étant pas canalisées ni entretenues comme elles le sont aujourd'hui.

Quelquefois aussi, en guise d'enseignes, les façades des habitations portaient de curieux bas-reliefs.

La maison, autrefois à pignon, formant le coin de la Grande Rue et de la rue aux Aulx, avait une porte dont l'huisserie était en bois avec un linteau en accolade au-dessus duquel était sculpté le *Paradis*. On y voyait Adam et Eve séparés par l'Arbre de la Science du Bien et du Mal, autour duquel s'enroulait le serpent, avec cette inscription :

Honni soit qui mal y pense (1)

Il existe encore dans la rue Fourtier-Masson, au coin de la rue Jolly, une ancienne maison en pans de bois, dont l'entrée est surmontée d'un panneau sculpté, du style de la Renaissance et représentant un *Calvaire* dont le centre est occupé par l'image du Christ en croix, entre les Saintes Femmes.

Une frise verticale, avec des ornements du XVIe siècle et la date de 1553, compose un des montants de la porte.

Sur le linteau, dans un cartouche en forme de bandeau ou ruban roulé aux deux extrémités, on voit le mot « PANGERE » (2).

*
* *

Après la réunion des Comtés de Champagne et de Brie à la Couronne de France, la grande prospérité de Provins commença à décroître. Les guerres de religion et les dissensions intérieures dont la ville fut ensuite le théâtre, la révolte des ouvriers tisseurs, le meurtre du maire Guillaume

---

(1) Emile Lefèvre, *Les Rues de Provins*.

(2) La présence ici de ce mot de forme et d'origine latine est difficile à déterminer et laisse le champ libre aux interprétations et aux attributions, car il ne nous paraît pas devoir se rapporter au sujet sculpté au-dessus, « *pangere* » signifiant : planter, ficher, enfoncer.

D'un autre côté, il y avait à Provins, il y a quelques années, un tailleur d'habits qui s'appelait AMEN, ce qui prouve qu'on peut rencontrer des noms propres, en latin, et, alors, le mot PANGERE placé au-dessus de la porte de la maison de la rue Fourtier-Masson, pourrait bien avoir été le nom d'un commerçant qui occupa cet immeuble.

Digitized by Google

Pentecôte et les représailles qui suivirent cet événement, amenèrent l'émigration d'une partie de la population et paralysèrent le commerce et l'industrie qui disparurent avec une telle rapidité que dès 1402, sur les 3.000 métiers à drap que la cité avait auparavant, on n'en comptait plus qu'une centaine à peine.

Dès lors, la décadence fut vite complète, les foires tombèrent, les étrangers ne vinrent plus et Provins s'endormit dans le silence et dans l'abandon.

Franchissant par-dessus trois siècles, on retrouve l'ancienne cité des Thibaut entièrement déchue de son antique splendeur ; la seconde capitale des Etats de Champagne et de Brie n'est plus qu'une petite sous-préfecture de deuxième classe, sans activité industrielle, sans mouvement commercial, et dont la population est réduite à 8.000 habitants.

C'est en vain qu'on essaie de retrouver quelques traits du magnifique tableau que présentait Provins au XIIIe siècle, lorsqu'on voit aujourd'hui le *Châtel*, la Ville-Haute, ancienne résidence des Comtes, des nobles, des seigneurs et des bourgeois, n'ayant plus que l'aspect d'un grand village, et dans les rues sans âmes, dans les quartiers déserts, avec un peu d'imagination, on pense à ces villes défuntes — Pompéï, Troie, Carthage — où, parmi des murailles inhabitées, errent les grands fantômes de l'Histoire.

Il y a cinquante ans, — en 1856, — sur les soixante-deux hôtelleries et auberges citées plus haut, on n'en voyait plus que huit ayant toujours la même enseigne ; toutes les autres ont disparu ; peut-être quelques-unes de celles actuelles ont-elles simplement changé de nom en changeant de propriétaires, c'est possible, car il faut le dire, la ville comptait encore à cette époque vingt-trois hôtelleries et auberges.

Il est vrai qu'alors les chemins de fer n'avaient pas pénétré dans notre région, les voyageurs ne connaissaient guère que les diligences, et six de ces voitures, avec les pataches et les courriers, s'arrêtaient chaque jour à Provins, au relai de la Poste-aux-Chevaux, situé au carrefour du Griffon, sur le passage de la grande route nationale de Paris à Bâle (1).

A la même époque, les convois des rouliers, ceux des accélérés, et les messagers des Vosges, de la Champagne, de la

(1) La Poste-aux-Chevaux occupait l'emplacement de la nouvelle Caisse d'Epargne.

Digitized by Google

Bourgogne et de la Franche-Comté, allant à Paris ou en revenant, faisaient également étape ici ; leurs grandes voitures bâchées s'alignaient en longues files, dans les rues aux abords des hôtelleries où descendaient les conducteurs.

Les chemins de fer sont venus qui ont tué le roulage et les messageries, et avec leur disparition bon nombre d'établissements, qui ne vivaient que de cette clientèle particulière, ont dû, à leur tour, sombrer, disparaître, devant ce qu'on est convenu d'appeler le *progrès* moderne.

Beaucoup de Provinois, mes contemporains, peuvent se souvenir d'avoir vu, il y a un demi-siècle, se balancer, dans nos rues, les enseignes imagées des hôtelleries ci-après :

De l'*Ecu*, de la *Poire*, du *Grand Monarque*, du *Cerf*, du *Point du Jour*, de la *Fontaine*, de *France*, de la *Croix d'Or*, de la *Croix Blanche*, de la *Boule d'Or*, de la *Grâce de Dieu*, du *Cygne Blanc*, du *Lion d'Or*, du *Cheval Blanc*, du *Château-Fort*, de *Saint-Georges*, des *Trois Poissons*, du *Dauphin*, du *Coq à la Poule*, du *Cheval Rouge*, du *Pont aux Poissons*, de la *Levrette*, de *Saint-Nicolas* et du *Bon Roulier*.

Combien en reste-t-il, à l'heure présente, de ces enseignes ?...

Quatre, seulement.....

Autrefois, il n'y avait pas que les aubergistes et les hôteliers qui possédaient des enseignes, presque tous les commerçants en avaient également ; l'usage en était général.

Un écrivain bien connu et qui a beaucoup traité la question, M. Victor Fournel, dit qu'à l'époque de la Restauration, vers 1820, il n'était pas rare de trouver dans une enseigne le bon mot, le rébus, la pointe et l'épigramme réunis (1).

On rencontrait en effet, presque partout, les enseignes suivantes qui donnent quelques échantillons de l'esprit de nos aïeux :

Au Temps perdu : un perruquier qui savonnait la figure d'un nègre pour le débarbouiller et le blanchir, ou bien un maître d'école montrant l'alphabet à un âne. — *A l'Epicié* (un épi scié), enseigne calembourg de l'épicerie. — *Au Saint-Jean-Baptiste*, enseigne du marchand de toile, représentant un singe en batiste, c'est-à-dire un singe habillé d'un col et

(1) Victor Fournel, *Ce qu'on voit à Paris*.

Digitized by Google

de manchettes en cette étoffe. — *Au bon Coing*, enseigne de marchand de vin établi à l'angle d'une rue.

Une autre enseigne, longtemps en vogue et dont on retrouve encore aujourd'hui un certain nombre d'échantillons, c'est celle du *Lion d'Or*, très fréquente chez les aubergistes, et qui formait un calembourg significatif ; elle représentait un voyageur couché et endormi : *au lit on dort ;* mais l'effigie du roi des animaux tenant une boule sous sa patte droite, a prévalu (1).

Puisque nous en sommes au chapitre des aubergistes, ajoutons qu'avec le *Lion d'Or*, les enseignes préférées de messieurs les taverniers-logeurs étaient les suivantes : *Au Rendez-vous des Voyageurs* (2), — *Au Soleil Levant*, — *Au Croissant*, — *Au Chariot d'Or*, — *Au Cygne de la Croix*, — *Au Soleil d'Or* (il luit pour tout le monde) (3), — *Au Cheval Blanc*, cette dernière enseigne était accompagnée ordinairement de la phrase traditionnelle : « Ici on loge à pied et à cheval » que beaucoup d'aubergistes faisaient suivre de ce distique :

Tout voyageur peut ici s'ébattre,
Qu'il ait deux pieds, qu'il en ait quatre (4).

*
* *

J'ai dit au commencement de cette étude que dans l'ancien temps, comme aujourd'hui, la province copiait tout ce que faisait Paris. Il est incontestable que la capitale déteint sur la France entière, et que partout on s'empresse d'adopter ses gestes, ses mots, son luxe, ses modes, et aussi, hélas !... ses excentricités.

Naturellement, les titres des grosses Maisons de Commerce devaient être des premiers à éveiller la tentation et le désir d'être empruntés.

Ne voit-on pas, à Provins, des commerçants ayant obtenu

(1) Comme on le voyait à Provins, rue Courloison, chez M. Gallou-Jarsain, aujourd'hui la maison de M. Didon.

(2) A Provins, chez la mère Troispieds, rue de la Charronnerie, en face la Poste-aux-Chevaux.

(3) Chez M. Fillot, même rue, aussi en face le relai.

(4) C'était ainsi chez un nommé Dargent, à la Porte de Paris, au coin de la Montagne Saint-Nicolas.

Digitized by Google

du magasin de Paris, où ils se fournissent de marchandises, l'autorisation de mettre, au-dessus de leur boutique, l'enseigne du dit magasin : *A la Belle Jardinière*, — *Au Bon Marché*, — *Au Coin de Rue*, — *A Saint-Joseph*, pour ne citer que ceux-là.

Qui n'a pas connu, il y a une quarantaine d'années, dans la rue Hugues-le-Grand, la boutique d'une lingère, Mademoiselle Garousse, laquelle, tenant un dépôt des corsets de la Maison Gendarme le fabricant de la rue Saint-Denis, avait fait peindre sur son enseigne un corset au-dessous duquel on lisait ces mots qui n'avaient certes pas été prononcés pour cette fin :

Je soutiens les faibles, je comprime les forts
et ramène les égarés...

Un peu plus bas, dans la rue de la Friperie, l'enseigne d'un perruquier, M. Navarre, était un tableau représentant un sujet tiré de l'Histoire Sainte.

Un peintre-vitrier de la localité, le père Rochard, avait dessiné, d'une façon primitive, Absalon, fils de David, vaincu dans un combat, qui s'enfuyait, et comme il passait sous un arbre, sa chevelure s'embarrassait dans les branches où il restait accroché pendant, qu'au loin, son cheval se sauvait. Cette image était soulignée par ces vers :

Passants, plaignez le triste sort
D'Absalon pendu par la nuque,
Il se fût évité cette mort,
S'il eût porté perruque.

Un autre perruquier, M. Choquart, dans la rue de la Cordonnerie, avait l'enseigne alléchante : *Demain on rasera gratis*.

M. Regnier, établi au carrefour du *Toupet*, à l'entrée de la rue Courloison, s'intitulait : « Chirurgien-Barbier-Saigneur » et entre deux beaux plats à barbe en cuivre toujours proprement astiqués, accrochés dehors au-dessous de l'auvent de la boutique, s'étalait cette phrase : « *Pratique la saignée aux gens puissants* ».

Au coin de la rue des Allemands, existait la maison d'un vieux marchand de poissons, nommé Lelong, ayant l'enseigne : *A la Marée chaussée* ; on y voyait un merlan dans un soulier.

Un sieur Robida, marchand de vin dans la rue du Minage,

Digitized by Google

l'aïeul de Robida, l'amusant dessinateur caricaturiste, l'inventeur du *Vieux-Paris* de l'Exposition de 1900, avait pour enseigne : *Aux deux Entêtés* : une femme tirant par la bride un âne qui ne voulait pas passer un fossé.

Dans la rue de la Friperie, presqu'en face la voûte du ruisseau du Poncelot, au cabaret tenu par le père Brille, l'enseigne était : *A l'Ane chargé de malice :* une femme, un singe et un moine étaient entassés dans le même panier, sur le dos de maître Aliboron. Cette enseigne fut enlevée par ordre de la police, dans les premières années du règne de Napoléon III.

Il y avait aussi, à la porte de Courloison, à la sortie de la ville, à droite en montant la vieille route de Saint-Syllas, le cabaret de la mère Desplanches, rendez-vous des soldats de la garnison, des clercs et des gentilles grisettes Provinoises; on y buvait du vin à quatre sous le litre et l'on dansait dehors, sous les tonnelles garnies de chèvrefeuille et de lierre grimpant ; l'enseigne était : « *Ici on est mieux que là-bas* ». Une main montrait le Cimetière qui est un peu au-dessous.

A la Ville-Haute, dans la rue Couverte, en face l'épicerie « *A la Ville de Gentico* », un diminutif de l'*Agendicum* romain, un cordonnier avait pour enseigne sur une tôle découpée en forme d'écu de blason, un lion secouant une botte dans ses crocs ; au-dessous resplendissait cette fière légende : « *Il la déchirera, mais ne la découdra pas !...* »

L'épopée impériale devait avoir à Provins ses thuriféraires, c'était immanquable.

Dans la rue du Val, en face la rue Sainte-Croix, on voyait l'enseigne « *Au Grand Napoléon* », Lantoine, épicier-regrattier (1).

Sur le Pont-aux-Poissons, au-dessus de la porte du café tenu par Gellé, limonadier, existait un grand tableau avec la suscription : « *Après vous !... Sire* » ; un grenadier de la Vieille Garde tendait sa gourde à Napoléon pour qu'il y bût le premier.

Dans la rue de Changis, quand l'auberge du *Grand Monarque*, tenue de père en fils par les Saulet, fut reprise, en

(1) Le regrattier était un petit marchand qui achetait chez un commerçant en gros, les produits qu'il revendait ensuite en détail.

Digitized by Google

1849, par un nommé Descharmes, ancien sous-officier aux Carabiniers, l'enseigne changea de titre, Louis XIV céda la place à Napoléon, et le *Grand Monarque* devint le *Grand Homme*. Sur le tableau, on effaça l'image du Roi Soleil pour y substituer celle du vainqueur d'Austerlitz. L'Empereur y était représenté dans un ciel auréolé de rayons de gloire et entouré de Renommées sonnant de la trompette aux quatre vents.

Enfin, tout récemment, *Au Petit Caporal*, dans la rue du Murot, en montant à la Ville-Haute, sur le haut pignon de l'antique hôtel de Lalan, abritant à présent une petite épicerie, s'étalait, en une fresque badigeonnée naïvement, d'après l'image populaire d'Horace Vernet, le fantassin Coluche (de Gastins, près Nangis) croisant la baïonnette devant l'Empereur pour l'empêcher de passer.

*
* *

A part celles de *Saint-Georges*, celle du *Château-Fort* et celle de la *Croix d'Or*, il n'y a plus d'enseignes aujourd'hui à Provins, car on ne saurait considérer comme telles les mentions sous lesquelles sont désignées certaines maisons de commerce, comme par exemple : *A la Ville de Paris*, *Aux Arts et Métiers*, *Au Myosotis*, *Au Châlet*, etc., etc...

L'enseigne n'existe qu'à la condition qu'il y ait un tableau, un dessin, une sculpture, en un mot une œuvre matérielle qui rend la pensée de la légende. Les inscriptions comme celles ci-dessus ne sont pour ainsi dire qu'une forme, un titre de raison sociale.

De nos jours, les marchands ont renoncé aux enseignes. Souvent, un simple nom, sans autre désignation, est peint en lettres majuscules au-dessus de la boutique ou sur les glaces de la porte d'entrée. Ce n'est plus avec un tableau, mais avec une devanture de magasin de style « Art nouveau », avec un éclairage à profusion, avec des étalages habilement disposés, que nos commerçants modernes attirent les regards distraits des passants.

Ainsi le veut la mode : rien n'échappe à sa capricieuse souveraineté.

C'est pourquoi, vieilles tôles de *Saint-Georges*, du *Château-Fort* et de la *Croix d'Or*, dernières enseignes des anciens

Digitized by Google

temps, témoins des jours de splendeurs de la cité, gardiennes fidèles des souvenirs, vous qui rappelez si bien les légendes et les histoires du passé de notre antique Provins, vous que nos fils et nos neveux ne connaîtront probablement bientôt plus, je vous salue une dernière fois.

L. ROGERON.

30 Juillet 1908.

Provins. — Imp. Ch. Lourage

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

UNIVERSITY OF MICHIGAN
3 9015 06834 9508

Digitized by Google

Digitized by Google